
3 1761 03595 3983

LE GRAND SIÈCLE INTIME

LE

GNE DE RICHELIEU

(1617-1642)

D'après des documents originaux

PAR

ÉMILE ROCA

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1906


LIBRARY
JUL 10 1962
UNIVERSITY OF TORONTO

Au comte FRANÇOIS DE NION

Quand, il y a quelque six ans, je vous ai, par hasard, entretenu de mes recherches documentaires sur le XVIIe *siècle, le bienveillant intérêt que vous m'avez alors marqué m'a fort encouragé à les poursuivre. Je l'ai fait, et il en résulte cette étude. Je trouve donc tout naturel de vous l'offrir; et je vous prie, Monsieur, de l'accepter comme un témoignage de reconnaissance et de respectueuse estime.*

Ce travail, anecdotique et sans prétention aucune, surprendra probablement bien des lecteurs: ils seront étonnés, comme je le fus tout le premier, de constater combien la vie intime des personnages historiques est souvent peu en harmonie avec le rôle qu'ils ont tenu sur la scène du monde. Le masque conventionnel que ce rôle leur a imposé n'est point toujours leur vraie figure dans la vie: le bourreau Laffemas fut un très aimable homme et un excellent comique!

A l'encontre du grave historien qui néglige quelque peu l'individu pour apprécier l'œuvre, j'ai voulu mettre en relief l'individu en laissant le

reste dans la pénombre. De là, des contrastes piquants, choquants peut-être pour certains. On me reprochera, j'en suis sûr, d'être irrespectueux des conventions : j'ai tâché à ne point l'être de ce que, dans ma faillibilité, j'ai cru la vérité.

Que si, par conséquent, il m'arrive parfois de présenter en d'étranges postures des hommes que je vénère autant que leurs plus fervents panégyristes, j'estime n'amoindrir en rien le tribut d'admiration qui leur est justement dû. Au contraire, en montrant qu'ils furent des hommes comme nous, faibles et misérables comme nous, je crois rehausser le mérite qu'ils eurent à faire de grandes et belles choses.

Je leur suis indulgent — malgré leur gloire : un peu de faiblesse ne messied point aux héros ; Hercule a filé aux pieds d'Omphale.

Soyez, je vous prie, Monsieur, indulgent vous-même pour votre serviteur et ami — en faveur de sa sincérité.

E. R.

AVANT-PROPOS

Pour cette étude, nous avons largement mis à contribution des documents du temps peu connus ; nous avons directement puisé à des sources un peu trop négligées, croyons-nous.

En effet, à côté des Mémoires si nombreux et en général si intéressants du xviie siècle, — ne parlons pas des apocryphes qui sont de vrais romans, — il existe d'autres éléments d'information plus intimes, plus humains, plus *vivants* si l'on peut dire : c'est la chanson, c'est l'épigramme, c'est l'anecdote que les contemporains ont colportées de ruelle en ruelle, qu'ils ont glissées dans l'oreille des belles promeneuses du Cours ou de la place Royale. L'auteur de Mémoires a toujours plus ou moins en vue sa propre réputation ; et, quoi qu'il en ait, l'opinion qu'on aura de lui ne lui est pas indifférente ; dès lors, il pèse ses termes, il voile parfois sa pensée ou l'atténue ; des considérations multiples à l'infini, relations de parenté, liens d'amitié ou de reconnaissance, crainte de blesser ou de déplaire, paralysent sa plume. Il n'est à cela que de rares exceptions — dont Saint-Simon et de Retz qui versent, eux, dans l'excès contraire. Les considérations de convenance n'arrêtent point le chansonnier, le satirique : il écrit sous l'impression du moment, à la chaude, avec passion ou pour son plaisir et pour le divertissement de ses amis, des amis de ses amis ; aujourd'hui même, on

le lira, demain, au plus tard : il le sait et écrit en conséquence. S'il dit la vérité ou non, peu lui chaut parfois ; mais le document qu'il laisse ainsi est pris sur le vif, de là son puissant intérêt. Aussi, les recueils manuscrits où les curieux d'alors ont patiemment assemblé ces documents d'*actualité* font revivre ce temps avec une singulière intensité ; ils sont le *Journal* de cette époque où le *Journal* n'existe pas encore, où le *Mercure* et la *Gazette* bégaient à peine.

Il serait toutefois très dangereux de s'y fier en aveugle et sans critique : la vérité pourrait s'en ressentir; mais il est des moyens de contrôle : les affirmations parallèles ou divergentes des Mémoires et le rapprochement avec les faits historiquement prouvés ; on peut, dès lors, faire la part de l'exagération, de la passion ou de la malice. C'est ce que nous avons tenté.

Nous n'avons pu citer toutes les chansons politiques et satiriques du temps, à cause de leur grossièreté ; c'est le terme le plus doux qu'on puisse employer.

Les curieux trouveront à peu près toutes les chansons du XVIIe siècle dans les recueils manuscrits suivants :

Bibliothèque nationale. — Manuscrits français, n°s 12616 à 12624 ; 12666 à 12672 ; 15125 et 15127 ; 15135 à 15136 ; 9347 à 9350.

Bibliothèque de l'arsenal. — Manuscrit français 2926. Nombre de chansons éparses dans divers manuscrits (consulter les catalogues).

Bibliothèque de toulouse. — Manuscrits français 849 à 851, série assez complète avec timbres.

Bibliothèque de castelnaudary. — Un volumineux recueil manuscrit avec timbres en tête des chansons, l'un des plus complets qui existent.

Des notes, ou le texte même, indiquent les autres sources originales.

Le lecteur trouvera à la fin de cette étude un répertoire alphabétique très complet.

LE GRAND SIÈCLE INTIME

LE RÈGNE DE RICHELIEU

I

LES PROTECTEURS DE RICHELIEU

CONCINI, BARBIN ET LES BOUTHILIER

Un gentilhomme florentin, honnêtement décrié, car il avait fait bien des sottises et quelque métier mal noté [1], besoigneux par surcroît pour ne pas dire gueux, obtint cependant la faveur de suivre en France la reine Marie de Médicis : il le dut au bon renom qu'avait laissé son grand-père à Florence. Il s'appelait Concino Concini, était bien fait, de mine passable et ne déplaisait nullement à la reine.

La cour venait souvent à Fontainebleau, et Concini suivait la cour ; il eut ainsi l'occasion de coucher un soir à Melun chez le procureur du roi, maître Barbin, bonhomme d'humeur accueillante et qui faisait de bonne grâce les honneurs de son logis. Sans cette circonstance — nous allons

1. Croupier à Rome chez le cardinal de Médicis. Concini était né au village de Pena où revint mourir son fils Henri.

le voir — Armand Jean du Plessis, le tout-puissant cardinal de Richelieu, ne fut peut-être jamais sorti d'une honnête médiocrité, et l'orientation politique du XVIIe siècle changeait :

Barbin et son hôte d'occasion causèrent, se plurent et se lièrent d'amitié. Concini était alors amoureux — ou feignait de l'être — d'une femme de chambre de la reine, son intime confidente, et disait-on, sa sœur de lait, la Léonora Dori, qui se fit appeler plus tard Galigai [1].

Barbin offrit aux amoureux sa maison et son beau jardin :

Il se réjouissait de leurs jeunes amours,

et régalait de son mieux la dame Léonora. Il en fut récompensé.

Henri IV mort, Concini et la Léonora, qui avaient déjà un enfant, se marient ; leur empire sur la reine régente n'a dès lors plus de limite. Concini puise dans le trésor de la Bastille, achète le marquisat d'Ancre, fait la fortune insolente que l'on sait, traite de haut les gentilshommes, les princes du sang qu'il emprisonnera au besoin ; il dicte ses volontés aux ministres ; la reine le fera même maréchal de France, faveur scandaleuse s'il en fut, car il ne fit jamais la guerre et, malgré ses audaces, il passait pour être quelque

1. La vieille famille florentine des Galigai étant éteinte, la vaniteuse Léonora acheta le droit d'en porter le nom.

peu poltron[1]. L'extraordinaire bonheur de l'aventurier irrite et blesse : il a des envieux d'abord, bientôt des ennemis ; des calomnies — peut-être de simples médisances — prennent l'essor : un soir, la reine demande son voile, et le comte du Lude, François de Daillon, de dire en riant : « Mais un navire qui est à l'ancre n'a pas besoin de voiles ! » La chanson plus brutale, plus grossière, insinuera :

Si la Reine allait avoir
Un enfant dans le ventre,
Ah ! combien il serait noir,
Car il serait d'encre !
O guéridon des guéridons, don daine
O guéridon des guéridons, don, don.

Concini s'en moque et dispose en maître des charges et des faveurs. Toutefois, dans sa grandeur, il ne laisse pas d'être libéral et magnifique ; il s'offre même le luxe — dangereux parfois — de la reconnaissance : pensant donc à son vieil ami de Melun, il le fait surintendant des finances à la place du vieil et honnête Janin, l'ami, le conseil de Henri IV ; et voilà Barbin maître des deniers du roi.

Quand, simple procureur du roi, Barbin venait à Paris pour ses affaires, il descendait chez son compère et ami, l'avocat Bouthilier, fort honnête

1. Un jour, s'étant pris de querelle avec M. de Bellegarde au sujet de la reine, il alla, courant, se réfugier à l'Hôtel de Rambouillet, rue Saint-Thomas du Louvre. Il était fort pâle et ne parlait de rien moins que de quitter Paris, quand des gens de la reine vinrent le prendre.

homme et très serviable : Barbin était de la maison. Il ne fut pas un ingrat : devenu surintendant il introduit à la cour le fils de Bouthilier, Claude ; il lui met le pied à l'étrier, le pousse ; et comme Claude n'était pas sot, le voilà peu après secrétaire d'État, et en posture de devenir lui aussi — mais bien plus tard — surintendant des finances.

C'est chez les Bouthilier que Barbin devait connaître le jeune abbé Armand du Plessis-Richelieu. L'abbé était par sa mère petit-fils de La Porte, fameux avocat au Parlement, ce qui lui valait d'être hébergé par l'avocat Bouthilier ; celui-ci payait là une dette de reconnaissance. Il avait en effet modestement débuté dans la basoche comme tout petit clerc du vieux La Porte, qui le traita toujours fort bien, le jugea digne de lui succéder, et fit ainsi sa fortune. Bouthilier considérait comme ses propres enfants les petits-fils de son bienfaiteur.

Armand de Richelieu, qu'il étudiât au collège de Navarre ou qu'il suivît, avant d'être d'Église, les exercices de l'Académie de Pluvinel [1], fut donc l'hôte des Bouthilier, le grand ami de Claude et de sa jeune femme, la jolie Marie de Bragelonne : la chronique scandaleuse dira même qu'il a été plus que l'ami de celle-ci ; mais que ne dira-t-elle point plus tard, cette chronique impertinente ? Elle se plaira à rappeler que les dames de Bragelonne

1. On appelait académies des manèges où les jeunes gentilshommes faisaient de l'équitation, de l'escrime, etc., etc.

avaient quelque renom de galanterie ; que le futur cardinal n'était point mal fait ; elle ajoutera que toute sa vie — sauf les deux dernières années où, d'après Boisrobert[1], il devint « très scrupuleux » — Richelieu ne dédaigna point les aventures galantes. Mais passons.

Notre jeune abbé, plus riche d'ambition que de scrupules, ne tarda pas à être évêque : son frère Alphonse, pour qui l'on avait obtenu le petit évêché de Luçon, dut le résigner pour cause d'incapacité : il se fit chartreux et l'on donna le bénéfice à son cadet Armand[2]. Le voilà donc, à vingt-trois ans, en route pour Rome où il se fait sacrer ; et, à cette occasion, il donna quelque idée de son futur mérite : Le pape Paul V lui ayant demandé s'il avait l'âge canonique : « Oui ! » répondit-il imperturbablement. Après le sacre, il vint demander au pape son absolution pour l'avoir trompé sur ce point : « Ce jeune homme sera un grand fourbe ! » remarqua simplement Sa Sainteté.

La même année (1607), l'évêque de Luçon dédiait à Henri IV ses thèses en Sorbonne, « promettant de rendre de grands services si on lui donnait de l'emploi ». C'était contre tous les usages ; il n'y avait point de précédent à pareille dédicace ; mais le jeune ambitieux voyait là une occasion d'attirer sur lui l'attention du roi ; ce fut en pure perte. Il alla se recueillir dans son diocèse, et

1. François Le Metel de Boisrobert.
2. L'aîné des Richelieu, Henri, fut tué en duel pendant que Richelieu était encore évêque de Luçon.

attendit. Les États généraux de 1614, on le sait, le mirent en évidence.

Député pour le clergé du Poitou, le jeune évêque parle, se fait justement remarquer, il ne boude pas à la besogne, il a même l'honneur de prononcer la harangue de clôture que l'on trouva admirable : « on ne s'y connaissait guère alors », écrit un contemporain (février 1615)[1].

Le voilà en vedette ; ses amis Barbin et Claude Bouthilier interviennent alors. Claude le présente à la reine mère dont il ne tarde pas à devenir le conseil écouté ; et le maréchal d'Ancre, sur la recommandation de Barbin, fait de lui un secrétaire d'État (novembre 1616). .

Si donc l'évêque de Luçon, le futur cardinal de Richelieu, fut appelé aux affaires il le dut aux bons offices de son vieil ami Barbin, qui avait à Melun une maison, un beau jardin et l'humeur fort accueillante.

Une fois dans la place, M. de Luçon se pousse lui-même ; il gagne rapidement les bonnes grâces de la reine et de son favori ; il débute par leur insuffler un peu de cette énergie aggressive qui caractérisera son gouvernement ; et les fait répondre aux exigences toujours nouvelles, toujours croissantes de l'insatiable Henri II de Condé, en l'emprisonnant à Vincennes.

C'est à cette détention que la France doit la

1. Il était emphatique et payait un large tribut à la grandiloquence vide, alors fort à la mode.

naissance du grand Condé. Le prince Henri, père du héros, avait toujours vécu en fort mauvais termes avec sa femme, l'exquise Charlotte de Montmorency; il n'en avait pas d'enfant. Mme la princesse demanda, par convenance, à partager la prison de son mari; la captivité les rapprocha. Un jour le couple princier manqua d'être étouffé par la fumée d'une cheminée et l'on eut la surprise d'apprendre que la princesse, à la suite de cet accident, s'était délivrée avant terme de deux jumeaux. La glace était rompue et une nouvelle grossesse fut plus heureuse : la belle Mme de Longueville[1] devait ainsi naître dans une prison. Le grand Condé fut leur second enfant[2].

Malheureusement pour Richelieu, l'assassinat du maréchal d'Ancre parut, peu après, devoir compromettre sa fortune politique. Luynes[3], le favori du roi, remplaça, comme on sait, Concini favori de la reine et n'eut garde de conserver pour collaborateurs les créatures ou les amis de sa victime.

Dans les *Mémoires*, qu'il a écrit plus tard *pour le Cardinal et par son ordre*, Déageant de Saint-Martin affirme qu'une exception fut faite en faveur de « M. de Luçon dont le roy connoissoit le mérite » ; il ajoute, à la vérité, « que les dégoûts que lui « causèrent ses nouveaux collègues du ministère « le décidèrent à en sortir ». C'est peu vraisem-

1. Anne-Geneviève de Bourbon-Condé ou Mlle de Bourbon, seconde femme de Henri II d'Orléans, duc de Longueville.

2. Louis de Bourbon Condé, d'abord duc d'Enghien, puis prince de Condé à la mort de son père.

3. Charles d'Albert, seigneur de Luynes.

blable : le jeune Louis XIII, tenu systématiquement à l'écart des affaires par sa mère extrêmement jalouse du pouvoir, ignorait sûrement le mérite de ses anciens ministres ; et la version de Toussaint Le Grain, mauvais historien de l'époque[1], — fort peu connu, nous verrons pourquoi, — nous paraît infiniment plus probable. D'après lui, le matin même de l'assassinat du maréchal (24 avril 1617), le roi, dans la galerie du Louvre, aurait accueilli l'évêque avec ces aimables paroles : « Me voilà délivré de votre tyrannie, monsieur de Luçon ! » Le soin que prit plus tard le tout-puissant ministre de faire rechercher l'ouvrage de Le Grain, pour le détruire et supprimer ainsi ce déplaisant souvenir, semble justifier l'anecdote.

Ce Luynes qui entrait brusquement en scène et allait, sans nulle gloire d'ailleurs, tenir en France le premier rang, était un fort mince personnage ; des bruits fâcheux couraient même sur les origines de sa famille. Son père, le capitaine Luynes, bon soldat et homme d'action, honnête sans doute, n'avait point songé à s'enrichir : il laissa ses trois fils dans la misère. Heureusement M. de Contades, son ami, recommanda Charles, l'aîné, au comte du Lude qui le fit admettre par M. de Bellegarde comme page de la chambre du roi. Luynes était bon fauconnier et ce talent lui attira les bonnes grâces, puis la vive amitié du jeune Louis XIII.

Concini ne s'en émut pas d'abord : ce pauvre

1. Le titre de son ouvrage est : *Décade de Louis XIII.*

hère sans appui, sans alliances, sans surface, ne donnait pas d'ombrage au soupçonneux maréchal; mais quand l'affection du roi valut à Luynes une petite cour, Concini commença à le craindre. Le voyant un jour arriver au Louvre avec une suite de quelques gentilshommes : « Voilà, dit-il, un bel oiseau à qui je couperai la queue! » en quoi il eut tort; car Luynes le prévint et poussa le roi à s'en défaire comme on sait.

Après l'assassinat du maréchal, il en eut l'énorme confiscation : le marquisat d'Ancre, Lesigny, etc.; il rehaussa sa nobilité douteuse en épousant la charmante Marie de Rohan-Montbazon[1]; fit ériger en duché-pairie la belle terre de Maillé au titre de Luynes; enfin, il pourvut ses frères :

Cadenet[2], le cadet, se maria à la fille du vidame d'Amiens, quoi qu'elle fût déjà fiancée au duc de Fronsac; on le fit duc de Chaulnes et plus tard maréchal de France;

Brantes[3], le troisième, devint le gendre du duc de Tingry et par là duc de Luxembourg-Piney.

Les trois frères furent en outre promus chevaliers de l'ordre et un noël, naïf mais méchant, ne les épargna pas :

Or nous dites, Marie[4]
Avez-vous le cœur net
De voir ainsi de Luynes
Brantes et Cadenet?

1. La future Mme de Chevreuse.
2. Honoré d'Albert, marié à Claire-Charlotte d'Ailly.
3. Léon d'Albert.
4. Timbre : *Or nous dites, Marie* (1620).

— Nenni, j'en suis transie
Et pleine de souci
De cette truandise
Qui règne dans Paris.

Ils n'avaient garde d'ailleurs de laisser échapper leur proie et surveillaient hargneusement l'entourage de Louis XIII :

D'enfer le chien à trois têtes
Garde l'huis avec effroi ;
En France, trois grosses bêtes
Gardent d'approcher du roi.

Bautru, un ami lui aussi du jeune roi et fort connu pour ses mots piquants qui lui valurent parfois des coups de bâton, disait d'eux : « S'ils sont civils avec moi, je les appellerai M. de Brantes, M. de Luynes, M. de Cadenet; sinon, je dirai : « Bran de Luynes et Cadenet[1] ! »

On conçoit aisément que ce trio d'affamés ait voulu faire maison nette. Aussi, quoiqu'en dise Déageant, le pauvre évêque de Luçon fut disgracié, ou *le parut*. Ayant rejoint à Blois la reine exilée, il reçut ordre de la quitter et fut relégué à Avignon; mais cet exil semble n'avoir été qu'une ruse de comédie : on peut admettre, avec quelques contemporains, que l'habile homme, — connaissant bien la reine et sachant le peu de fonds qu'il devait faire sur son caractère, — se soit incliné devant le soleil levant, qu'il ait offert

1. Guillaume Bautru, comte de Serran.

ses services à Luynes et accepté le rôle d'espion auprès de Marie de Médicis. D'autre part la conduite de M. de Luçon n'ayant pas été très nette après l'assassinat de Concini, il fallait, pour qu'il pût bien remplir ce nouveau rôle, qu'il reconquît la confiance de la reine; et l'exil à Avignon devait, aux yeux de celle-ci, le poser en victime.

Plusieurs indices nous permettent de croire que cet exil n'était en effet qu'une feinte : M. d'Alincourt[1] gouverneur de Lyon, ayant trouvé mauvais que l'évêque fut sorti des limites de la résidence qui lui était imposée, M. de Luçon lui aurait, dit-on, montré une lettre du roi qui lui laissait pleine et entière liberté. Quand M. d'Epernon prit le parti de la reine, la mena de Blois à Angoulême et commença cette guerre pour rire que termina la drôlatique échauffourrée des Pont-de-Cé, M. de Luçon put aller retrouver Marie de Médicis sans encombre. Il était même temps qu'il arrivât pour évincer l'abbé de Rucellai qui l'avait remplacé dans la faveur de la reine. Enfin Luynes l'accepta tout de suite comme intermédiaire entre elle et le roi; il s'allia même avec lui en mariant M. de

1. Charles de Neufville, marquis d'Alincourt, père du maréchal de Villeroy. C'était un vrai tyran; les bourgeois de Lyon s'appelant, je ne sais pourquoi, *Penons*, on l'avait surnommé roi des Penons, surnom que l'on donna aussi au maréchal de Villeroy :

Le roy des Penons
Avec deux canons
A pris Pignerolles (*sic*).
Sa femme à Lyon...

avait, si l'on croit cet honnête couplet, pris tout autre chose. Voir dans des Réaux la plaisante scène que lui fait M. de Saissac ou M. de Vandy.

Combalet[1], son parent, à la nièce[2] de l'évêque.

A toutes ces négociations Richelieu gagna, on le sait, la pourpre cardinalice et fonda sur cette solide assise, sa fortune politique.

A propos de la mort de Concini, les mémoires attribués par Barrière à Brienne (*le fils*) soulèvent une question assez piquante. D'après lui, M. de Luçon aurait laissé assassiner le maréchal, son bienfaiteur. Il eût pu — mais il s'abstint — le prévenir du complot, complot dont Luynes fut l'âme, dont Vitry[3], du Hallier son frère[4] et quelques comparses moins en vue furent les exécuteurs. L'accusation de Brienne est formelle, précise, détaillée ; il cite ses auteurs : c'est Gomberville[5], qui fut secrétaire du roi, l'un des premiers académiciens et mourut fervent janséniste ; c'est Loménie de Brienne[6], son père, qui resta longtemps ministre et se trouvait comme tel en bonne posture pour être renseigné ; celui-ci donnait même à entendre que l'abstention du futur cardinal fut intentionnelle. Voici les faits au dire de Brienne :

L'évêque de Luçon fut, la nuit qui précéda l'assassinat, réveillé par Jérémie Ferrier, qui lui remit un billet l'informant du complot. Richelieu

1. Antoine du Roure de Beauvoir, seigneur de Combalet.
2. Marie-Magdeleine Vignerot du Pont-de-Courlay.
3. Nicolas de l'Hôpital, maréchal de Vitry.
4. Le futur maréchal de l'Hôpital, François de l'Hôpital, comte de Rosnay.
5. Marin Le Roy, seigneur de Gomberville.
6. Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne.

le lut, resta un instant rêveur, puis : « Rien ne presse », dit-il, « et la nuit porte conseil. » Là-dessus il se recoucha. Le lendemain, contre son habitude, il se leva et sortit assez tard ; la première nouvelle qu'il apprit fut l'assassinat du maréchal. Ne crut-il pas au complot; ou bien, confiant en son étoile, conscient et de sa valeur et de la médiocrité politique des Luynes et consorts, pensa-t-il ne pouvoir que gagner à un changement, et dès lors laisser courir les événements? espéra-t-il encore remplacer Concini dans la faveur de la reine mère et par elle arriver au pouvoir suprême? Il est difficile de se prononcer. Quelques présomptions sembleraient toutefois étayer l'affirmation de Brienne :

C'est d'abord la constante bienveillance qu'il temoigna à Ferrier, bienveillance qui alla jusqu'à vouloir en faire un secrétaire d'Etat, alors que rien dans le passé de cet intrigant — sauf peut-être sa fourberie — ne justifiait semblable faveur : Ferrier, d'abord pasteur protestant et membre influent du Consistoire de Nîmes, beau parleur mais vide, usant et abusant des larmes, — comme Richelieu d'ailleurs à qui Marie de Médicis le reprochait, — Ferrier passa sa vie à se faire marchander par les catholiques et par les protestants. D'une avarice sordide et d'une cupidité sans bornes [1], il fit une énorme fortune en les leurrant

1. Il transmit ces qualités à sa fille qui épousa un autre avare insigne, le lieutenant criminel Tardieu, et fut assassinée avec lui par des voleurs. Ce couple d'avares a été stigmatisé par la X[e] satire de Boileau.

les uns et les autres, louvoyant de Duplessis-Mornay au cardinal du Perron et *vice versâ ;* il écrivit pour et contre, souffla le chaud et le froid ; et enfin, ayant apparemment trouvé son chemin de Damas, il mourut catholique fervent au moment même où Richelieu l'appelait aux affaires.

Il est bien possible que ce personnage, ayant un pied dans tous les camps et de nombreuses relations, ait pu être renseigné ; d'autant mieux que certains conjurés manquèrent de discrétion. Vitry lui-même, leur chef, avait pris pour confidente sa maîtresse, Mme de Noirmoustier — une huguenote —, qui lui avait promis mariage, s'il gagnait à cette entreprise le bâton de maréchal.

D'autre part, une chanson populaire [1], qui décrit avec force détails son arrivée en enfer et la belle réception que Lucifer en personne daigna faire à ce prince de l'Eglise, renferme ce couplet caractéristique :

> Feu d'Ancre, le maréchal [2]
> Aperçoit le cardinal ;
> Tout aussitôt, il s'écrie :
> « Chauffez-le bien, je vous prie,
> Lampons, Camarades, lampons !

Cette animosité, que la croyance populaire prête au maréchal envers son protégé, n'aurait-elle point sa source dans la trahison dont le public accuse vaguement Richelieu, trahison qui a pris

1. *Appendice*, III.
2. Timbre : *Lampons*.

corps sous la plume de Brienne et dont l'écho nous est parvenu grâce à lui?

Enfin Richelieu, au cours de sa longue carrière politique, n'a jamais montré de scrupules quand les intérêts de l'Etat ou les siens propres — et il les confondait souvent avec raison — étaient menacés; il ne fit jamais preuve de reconnaissance que dans les circonstances ou la reconnaissance ne pouvait lui nuire; en tout autre occasion il fit bon marché de ce sentiment.

Tout cela n'est point pour affaiblir l'accusation de Brienne.

II

LA PARENTÉ DU CARDINAL

On a justement reproché à Richelieu « de n'avoir jamais su ce qu'était indulgence ou pardon » : on l'a montré injuste, dur, cruel pour ses ennemis. Ce fut un vrai tyran et inflexible ; mais ce tyran était le meilleur des amis, s'il se croyait vraiment aimé, et le plus généreux des parents. On le connaît peu sous ce jour et il nous a semblé curieux de mettre en lumière ce côté bien caractéristique du grand ministre.

Si le népotisme n'eût existé de tout temps, on pourrait dire qu'il l'a inventé : charges lucratives, distinctions, honneurs, il répandit à profusion cette manne sur ses parents, même éloignés ; il en fit aussi profiter ses amis — si, toutefois, il croyait n'avoir point à les craindre.

LE CARDINAL DE LYON

Richelieu devait, nous l'avons vu, l'évêché de Luçon à la démission de son frère Alphonse qui s'était fait chartreux. Devenu tout-puissant, Ri-

chelieu le fait sortir du cloître, lui donne l'archevêché d'Aix, puis celui de Lyon, enfin le chapeau de cardinal. Voilà cet incapable prince de l'Église et primat des Gaules.

Alphonse de Richelieu fut un digne prélat, mais sujet à d'étranges lubies.

D'Urfé [1], des Yveteaux [2], Racan [3], avaient mis les pastorales à la mode ; le bon cardinal, lui, les mit en action : il faisait habiller en bergères des dames de Lyon ; lui-même, la houlette en main, jouait des bergeries, et ce cardinal-Céladon, discourant sur le Tendre, faisait, dit-on, une ter-

1. Honoré d'Urfé : son œuvre capitale est l'*Astrée*, colossal roman en une foule de volumes qui fit les délices de ses contemporains et eut une influence décisive sur les mœurs et sur la société, qu'il rendit polie, galante, plus délicate, mais un peu précieuse aussi et alambiquée.

2. Nicolas Vauquelin, seigneur des Yveteaux, précepteur du duc de Vendôme, puis du dauphin jusqu'à la régence de Marie de Médicis qui le congédia à cause de ses mœurs : c'était un épicurien endiablé, aimant de la vie tout ce qui est bon et défendu ; avec cela d'une civilité exquise, surtout envers les femmes qu'il aima passionnément. Il écrivait bien en prose et en vers ; ce poète aimable et léger était fanatique de musique : il recueillit et épousa sur le tard une joueuse de harpe ; Ninon de l'Enclos ne dédaignait pas de venir chez lui jouer du luth dans son beau jardin du faubourg Saint-Germain (rue Visconti). Là, ce franc extravagant passait sa vie déguisé en berger, en demi-dieu mythologique avec des bergères et des nymphes ; il y vécut ses pastorales et y mourut en stoïque. Son esprit dut encore hanter ces lieux : Racine est mort dans l'hôtel de Ranes qu'on y bâtit ; la Champmeslé et Adrienne Lecouvreur y vécurent.

3. Honoré du Bueil, marquis de Racan, le tendre poète, l'amant passionné des champs et de la nature, qui écrivit ses *Bergeries* par amour pour *Arthénice*, la belle Catherine de Termes, auprès de qui sa gaucherie, sa timidité, son bégaiement le desservirent. Malherbe et lui se disputèrent la paternité de cet anagramme d'*Arthénice*.

rible figure. Il aimait fort, du reste, la société des dames, mais en tout bien tout honneur : lorsque Ninon de l'Enclos, renonçant pour un temps au monde et à la vie orageuse de Paris, vint à Lyon dans un couvent, le cardinal se mit aux petits soins de cette aimable personne — sans penser à mal du reste — et lui adoucit, autant qu'il le put, les austérités de la retraite.

Parfois aussi — faiblesse assez étrange chez un cardinal — ce bon toqué se croyait Dieu le Père. On en riait en famille, et sa nièce d'Aiguillon recommandait irrévérencieusement à Ferdinand Elle[1] de Malines, qui faisait le portrait de son oncle, « de le peindre en Dieu le Père bien ressemblant ».

NICOLE DU PLESSIS ET LES MAILLÉ BRÉZÉ

Richelieu était encore petit évêque de Luçon, quand Urbain de Maillé, marquis de Brézé, épousa sa sœur Nicole. Par son crédit, elle fut dame d'atours de Marie de Médicis en 1619, mais la malheureuse devint folle ; elle eut des manies innocentes d'abord : Ainsi, elle crut longtemps avoir le séant en verre et ne voulait s'asseoir de peur de le casser ; mais ses folies s'exaspérèrent par la brutalité du mari et les avanies qu'il lui fit de complicité avec la Dervois, sa maîtresse reconnue : un jour, notamment, il lui prit ses pendants

1. On l'appelait simplement Ferdinand, comme on devait plus tard appeler Lully, Baptiste.

d'oreilles, pour, en sa présence, les mettre à la Dervois. La pauvre femme mourut folle liée ou enfermée au château de Saumur; on ne lui en fit pas moins de splendides funérailles et une oraison funèbre où l'on mit solennellement en relief les vertus qu'eût pu avoir la *Grande* (*sic*) Nicole.

Mais, si le ministre ne put mieux faire pour elle, il se dédommagea sur Brézé et ses enfants.

Brézé fut maréchal de France, gouverneur d'Anjou, de Saumur et vice-roi de Catalogne, quand La Mothe-Houdancourt conquit cette province espagnole ; Richelieu paya ses dettes, racheta son bien et lui en laissa l'usufruit. Ce n'est pas que le rude Brézé lui fit une cour bien assidue, mais Richelieu ne cessa jamais de voir en lui le mari de sa sœur ; il put d'ailleurs toujours compter sur son dévouement.

Le fils du maréchal, Armand-Jean de Maillé, d'esprit un peu borné, mais bon, loyal et très charitable, devint, par la grâce de son oncle et parrain, duc de Brézé et amiral du Levant ; et là ne se fut point bornée sa fortune, si, devant Orbitello, un boulet n'eut, en le blessant à mort, arrêté le cours de ses prospérités : il avait vingt-sept ans !

Pour la fille, Claire-Clémence de Maillé, on l'assit sur les degrés mêmes du trône : elle devint princesse du sang en épousant ce Louis de Bourbon, duc d'Enghien, qui s'appela plus tard le

grand Condé. Elle était très enfant, un peu simple comme sa mère; dans ses *Mémoires* la grande Mademoiselle nous la montre « inepte » et n'apprenant à lire qu'après son mariage. Elle jouait encore aux poupées et le cardinal lui donna une petite chambre où il y en avait six, « une femme en couches, une nourrice quasy au naturel, un enfant, une garde, une sage-femme et la grand'-maman. Mlle de Rambouillet[1], Mlle de Bouteville[2] et autres jouoient avec elle. On déshabilloit et couchoit tous les soirs les poupées; on les rhabilloit le lendemain; on les faisoit manger, on leur faisoit prendre médecine, etc., etc. »

Par cette alliance, le père du héros, M. le prince, s'assurait le bon vouloir de Richelieu, bon vouloir qui lui était fort nécessaire, soit pour fonder l'énorme fortune des Condé, soit pour passer l'éponge sur ses continuels insuccès militaires.

M. le prince avait été le plus gueux des princes gueusant de gueuserie; cet héritier présomptif de la couronne, traité comme tel par Henri IV avant la naissance de Louis XIII, n'avait pas 10.000 livres[3] de revenu, c'était à peine de quoi soutenir un train

1. Julie Lucine d'Angennes, l'aînée des filles de la marquise de Rambouillet, la Julie de la célèbre Guirlande, plus tard Mme de Montausier.

2. Elisabeth-Angélique de Montmorency-Bouteville, fille du duelliste décapité en 1627, sœur du maréchal de Luxembourg, plus tard duchesse de Châtillon et, en secondes noces, duchesse de Mecklembourg.

3. Nous entendons 10.000 livres d'alors, pouvant valoir 50.000 à 60.000 francs de nos jours. Se représenter un héritier de la couronne disposant de 50.000 francs de revenu et obligé avec cela de tenir son rang, d'avoir sa maison, ses officiers, etc., etc.!

de hobereau ; aussi, connaissant la valeur de l'argent, il en fit son Dieu. Il fut toute sa vie avide sans scrupules et avare sans dignité : il accumula gouvernements, pensions, possédé du démon du lucre, toujours en procès, sollicitant humblement les juges, et grivelant de tous côtés sans vergogne [1]. On l'accusait d'avoir, pour de l'argent, levé le siège de Dole en 1636 :

Condé n'a pas pris Dole [2]
On dit que Dole l'a pris
A force de pistoles !
Bgi, Bgi... etc.

On disait encore :

Celui qui se dit Bourbon
Perd ce nom
En fuyant pour des pistoles :
L'Espagnol le va suivant
En disant :
« Adieu, le Prince de Dole ! »

Comme général, il échoua partout : à Fontarabie comme à Dole ; en 1642, on commençait à lui chanter

Le prince n'a pas pris un pont
Dans la plaine du Roussillon,

quand Salces se rendit ; ce qui fit dire à cette gale de Bautru : « On en fera un extraordinaire [3] ».

1. « Le prince de Condé sait bien garder son rang. »
(*Les Contreveritez.*)

2. Timbre : *Gagne-petit.*

3. Supplément à la *Gazette de France* qui avait dix ans d'existence.

Le prince s'enrichit encore des dépouilles de son malheureux beau-frère, Henri de Montmorency décapité à Toulouse; il en eut toutes les terres dont Chantilly, ce qui ne l'empêchait pas de laisser toujours sans un sou, sa femme, Charlotte de Montmorency; il souffrait même que le cardinal de La Valette[1], qui l'aimait à la folie, se ruinât pour satisfaire les fantaisies de cette grande dépensière. Un détail montre enfin la délicatesse de ses procédés : s'il avait affaire à Brézé, il voyait d'abord la Dervois, sa maîtresse.

Vis-à-vis de Richelieu, auquel il avait depuis longtemps pardonné son emprisonnement à Vincennes[2], il poussa la flagornerie jusqu'à vouloir contracter une double alliance avec lui et fiancer sa fille, la toute charmante Mlle de Bourbon[3], au jeune duc de Brézé; mais Richelieu, sagement. lui répondit : « que, si l'on pouvait voir des rois épouser des bergères, il serait malséant que des reines épousassent des bergers! » propos que le grand Condé rappellera à Louis XIV lors des fiançailles du « cadet » Lauzun avec la Grande Mademoiselle.

Quant au maréchal de Brézé, il envisageait sans s'émouvoir la grandeur de sa fille : « Ils veulent faire une princesse de cette petite », disait-il simplement, et il laissait faire avec une philosophique indifférence. Ce brutal était d'ailleurs quelque peu philosophe : la chanson le constate :

1. Fils cadet du duc d'Epernon.
2. Voir plus haut.
3. Plus tard Mme de Longueville, Anne-Geneviève de Bourbon.

Buvons à l'illustre Brézé [1]
Qui s'est si bien désabusé
De cette chimère importance
De la fortune, de la fortune.

Il aimait la lecture, les livres (l'abbé Ménage lui envoyait les « nouveautés ») ; il avait de l'acquis, écrivait bien ; il savait même à la rigueur — mais c'était chose fort rare — être galant et civil.

En revanche, si quelqu'un devait être « désabusé » de ces grandeurs, ce fut bien cette « petite ». Négligée par son mari — le grand Condé eut, on le sait, une jeunesse fort orageuse et faisait avec ses « petits maîtres » une débauche grossière et sans retenue ; — traitée avec quelque considération par sa nouvelle famille tout juste le temps que vécut le cardinal, elle passa une triste existence ; les Condé lui firent sentir durement qu'elle n'était chez eux qu'une intruse. Clémence de Maillé, princesse de Condé, devait nourir misérablement, exilée et prisonnière à Châteauroux, où son mari, puis son fils la tinrent enfermée à la suite d'une scandaleuse aventure que nous conte Mme de Sévigné. Nul bruit du monde ne parvint plus jusqu'à elle ; et son fils Henri-Jules ne daigna même pas lui faire savoir la mort de son mari.

Elle fut vengée, il est vrai, par l'héritage qu'elle légua à la maison de Condé : le grain de folie de sa mère Nicole, l'extravagance de son oncle Alphonse et peut-être aussi les sombres mélanco-

1. Timbre : *daye, dan, daye.*

lies de Richelieu. Le grand ministre était sujet à de vrais accès de folie, rares et courts, mais qui l'obligeaient à s'isoler, si l'on en croit Tallemant des Réaux et la Palatine [1], deux méchantes langues il est vrai.

Une chanson populaire parle aussi de cette folie des Richelieu.

Cardinal, vous estes [2]
De race de fol.
Que la malepeste
Vous torde le col.
Les hémorroïdes vous ont rongé tout le...
Lanturlu, Lanturlu, Lanturlu.

Ce *Lanturlu* malhonnête était tristement vrai, même en sa finale; pour soulager le cardinal, Juif, le fameux chirurgien, « avoit dû le charcuter à bon escient »; et Châteauneuf [3] fut disgrâcié pour l'avoir traité de « ... pourri » dans une lettre à Mme de Chevreuse [4].

La chirurgie du temps était quelque peu brutale. Voiture souffrait aussi de cette douloureuse infirmité; et dans une lettre en forme de chanson adressée à la princesse de Condé, s'il vous plaît, c'est-à-dire à la dame renommée entre toutes pour

1. Madame, seconde femme de Philippe d'Orléans, belle-sœur de Louis XIV.

2. Timbre : *Lanturlu*.

3. Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, deux fois Garde des sceaux.

4. Marie de Rohan-Montbazon, fille du duc de Montbazon et sœur du prince Guemenée, mariée d'abord au connétable de Luynes et en secondes noces à Henri de Lorraine, duc de Chevreuse.

son exquise et parfois fatigante politesse [1], il conte par le menu ses infortunes :

... Je m'en vais trouver Monsieur Juif.
Landeriri !

J'ai reçu deux coups de ciseau
En un lieu bien loin du museau
Landerirette.
Je m'en porte mieux, Dieu merci !
Landeriri [2].

On conçoit que les malades eussent peur de ces opérations héroïques; et le pauvre cardinal avait, avant de les subir, sollicité en vain le secours de saint Fiacre dont l'intervention était, disait-on, fort efficace. On en fit une belle satire dont le titre doit suffire : *Sur l'enlèvement des reliques de saint Fiacre apportées de la ville de Meaux pour la guérison du ... de M. le cardinal de Richelieu !*

MADAME D'AIGUILLON

Richelieu fut encore plus généreux, plus tendre aussi, pour une autre de ses nièces, la fille de sa

1. Charlotte de Montmorency : « Mme la Princesse est sans civilité ». (*Les Contreveritez*).

2. Peut-être à cause de ce mal, Voiture ne buvait que de l'eau, alors que son père était marchand de vin. Dînant un jour avec lui, le chansonnier Blot, bon vivant et grand « biberon », lui décocha l'impromptu :

Ha ! Voiture, tu dégénères !
Retire-toi, si tu m'en crois ;
Tu ne vaudras jamais ton père :
Tu ne vends de vin, ni n'en bois.

sœur Françoise ; j'ai nommé la célèbre Marie-Magdeleine Vignerot du Pont-de-Courlay qu'il avait mariée, contre son gré, à Antoine de Beauvoir du Roure, sieur de Combalet[1] et qu'il fit plus tard duchesse d'Aiguillon.

Le cardinal fut d'autant plus attaché à Mme de Combalet qu'il l'avait tout d'abord sacrifiée à son ambition : elle avait été le gage de sa réconciliation avec M. de Luynes, parent du mari. Cette jeune et belle personne fut ainsi donnée par l'évêque de Luçon à un vilain homme, mal bâti, couperosé, grossier dans ses expansions conjugales[2] et qu'elle ne pouvait souffrir. Ils vécurent assez mal et l'on fit — sans aucune vraisemblance d'ailleurs — sur son nom « Marie de Vignerot » l'anagramme « Vierge de ton mari[3] » ; ils ne restèrent unis que quelques mois, Combalet ayant eu la galanterie de se faire tuer au siège de Montauban (1621).

La jeune veuve n'avait nulle envie d'être sacrifiée de nouveau à la politique : une expérience lui avait suffi, et, dans son horreur du mariage, elle fit — un peu légèrement — le vœu de se faire carmélite. Dame d'atours de la reine par la grâce

1. Richelieu nomma le frère de Mme de Combalet général des galères : mais ce neveu ne répondit pas à ses espérances : c'était un vrai benêt, bossu par surcroît. Ce Vignerot n'en fut pas moins la souche des ducs de Richelieu. La satire des *Mil vers* se moque de lui et de sa bosse.

2. La satire des *Mil vers* le traite de mulet, et dans un sens bien peu flatteur.

3. Cet anagramme est de Dulot, un prêtre quelque peu fou et poète à ses heures, qui était attaché à l'archevêque de Rouen, Harlay de Chanvallon, premier de ce nom.

du cardinal, elle resta cependant à la cour déguisée en vieille dévote et toute disposée à le devenir. Elle avait compté sans la fortune de son oncle qui la débarrassa de son vœu et de ses oripeaux surannés. Elle était alors dans tout l'éclat de sa beauté et les prétendants accoururent : le comte de Béthune, le comte de Sault vinrent papillonner autour d'elle, mais se brûlèrent les ailes; très fière, elle les rebuta. Elle fut, à son tour, dédaignée : le jeune Louis de Bourbon comte de Soissons[1] ne lui aurait pas déplu : cette alliance eût — à tous points de vue — été à la convenance du Cardinal : Mme la comtesse de Soissons[2], la mère, chapitrée par ses grands amis Mlle et M. de Senneterre[3], y eût consenti ; elle était toute confite en attentions pour la jolie veuve ; mais elle dut compter avec son fils. Très hautain, très entiché de son rang, le comte de Soissons qui, de plus, détestait Richelieu et « refusa toujours de le subir », répondit sèchement : « que Mme de Combalet était veuve d'un trop mince gentilhomme alors qu'il était, lui, de la naissance la plus relevée qu'on puisse être ».

Un vaudeville, sans grand fondement du reste, semble la fiancer vaguement au vieux duc de

1. M le Comte, disait-on tout court. De même que le chef de la branche des Bourbon-Condé s'appelait M. le *prince*, le chef des Bourbons-Soissons s'appelait M. *le comte*. Cela datait des guerres de religion, où l'on avait pris l'habitude de distinguer ainsi ces deux maisons dont l'origine commune était Louis Ier de Condé.

2. Anne de Montafié.

2. Magdeleine de Saint-Nectaire et Henri de Saint-Nectaire, marquis de La Ferté, père du maréchal de La Ferté.

Mantoue, Charles de Gonzague d'abord duc de Nevers :

On dit que Monsieur de Mantoue [1]
S'apprête à danser un ballet
Où Madame de Combalet
Ne verra rien qu'elle n'avoue,
Que ces vieux savent de bons tours !
Enfin voilà le mot qui court.

Elle serait par ce mariage devenue la belle-mère de la future reine de Pologne [2] et de la première palatine, Anne de Gonzague.

Enfin, le Cardinal osa l'offrir à Gaston d'Orléans, le propre frère du roi, Monsieur, l'héritier de la couronne, car Louis XIII n'avait pas encore d'enfants et n'espérait pas en avoir. Mme de Combalet eût donc pu être un jour reine de France. On en parla beaucoup : Mme la princesse [3] disait à Mme de Combalet, pour lui faire sa cour : « Je « sens, Madame, que je serai aise de vous céder « le pas si vous espousez Monsieur ! » et le public chantait sur l'air du *Remouleur* ce couplet menaçant pour Louis XIII :

Sire, si votre frère
Prend pour femme la Combalet,
Entrez au monastère !
Bgi, Bgi.
C'est votre fait ;
Ce mariage
Donne avantage
Au cardinal qui le fait.

1. Timbre : *Le mot qui court.*
2. Louise-Marie de Gonzague ou la princesse Marie.
3. Charlotte de Montmorency.

La grande Mademoiselle, fille de Gaston, qui était encore une enfant, dit dans ses *Mémoires* à propos de ce beau projet : « Mon orgueil étoit tellement blessé, que dans ma colère je chantois pour me venger toutes les chansons que je savois contre le cardinal et sa nièce. » Et il y en avait de belles ; en voici deux échantillons :

La Combalet se plaint fort
De ce que l'on dit d'elle :
Et jure qu'on a grand tort
Quand on l'appelle demoiselle [1] :
Elle en a passé le temps,
Et son oncle est trop puissant
Pour la laisser pucelle.

Ou encore :

La Combalet n'est pas contrite
De son dernier accouchement,
Et dit que la faute est petite
Pour un si grand contentement,
Jurant que le plus doux des vices
Est de laisser son corps à l'abandon ;
Plutôt que perdre ces délices
Elle veut mourir sans pardon !

Mais Gaston avait ailleurs d'autres engagements : il tenait à la bonne princesse lorraine qui était sa seconde femme. Ce fut la seule personne dans sa vie à laquelle il tint parole, pour la défense de qui cet être veule montra quelque énergie.

Gaston avait épousé la princesse Marguerite par

1. Voir plus haut l'anagramme de Dulot.

amour, malgré la maison de France, malgré le duc de Lorraine. Lors de son second exil volontaire, il l'avait enlevée de nuit, déguisée en page de sa suite ; et elle ne manquait jamais de rappeler à M. de Beauvau un piquant épisode de cette fuite nocturne. Fort empêtrée dans son déguisement, en proie d'ailleurs à une émotion bien naturelle, la pauvre jeune femme s'acquittait mal de son office. M. de Beauveau, qui la suivait, la prit pour un page en ébriété, l'admonesta vertement et, pour la faire marcher droit, appuya ses paroles d'un malencontreux coup de pied vous savez où ! Elle ne lui en voulut nullement d'ailleurs, mais le bon M. de Beauvau lui en fit des excuses toute sa vie.

Richelieu voulut donc faire rompre ce mariage : une réunion d'ecclésiastiques consultée à ce propos lui donnait raison ; seul, l'austère Saint-Cyran, le grand Janséniste, n'admit point que des raisons d'intérêt purement humain pussent entrer en balance avec la sainteté d'un sacrement irrévocable ; il y gagna d'être emprisonné à Vincennes.

Gaston, de son côté, ne voulut point entendre parler de rupture et les choses en restèrent là.

La satire virulente et ordurière des *Mil vers* se fait l'écho de l'opinion publique, en traitant d'infamie cette prétention

> De dissoudre un saint mariage
> Pour faire un ridicule ouvrage,
> Pour faire reine Combalet,
> La veuve d'un pauvre argoulet,

La postérité d'un notaire,
L'hermaphrodite volontaire,
L'amante et l'amant de Vigean[1]
La princesse au teint de safran...

En désespoir de cause, et n'ayant pu faire de sa nièce une princesse ni une reine, Richelieu acheta pour elle la duché-pairie d'Aiguillon et elle en prit désormais le titre.

Oncle et nièce vécurent toujours dans la plus étroite intimité ; elle était reçue par le cardinal à toute heure ; il la consultait même parfois, car elle ne manquait ni d'esprit, ni de sens. Elle venait le voir en toilette assez galante ; ses corsages échancrés laissaient entrevoir la naissance d'une belle gorge qu'elle couvrait d'un bouquet, il est vrai : mais, comme son oncle aimait beaucoup les fleurs, le bouquet avait disparu quand elle se retirait. Lui-même, avant de se coucher, lui rendait régulièrement visite. Sortant un soir assez tard de chez Mme de Chevreuse : « Ne laissons pas, dit-il, de passer chez ma nièce ; car que diroit-elle, si je n'y allois ? » Ces privautés ne paraissaient pas naturelles ; on les commentait sans bienveillance, joint que la fierté de la dame, ses dédains, son caractère impérieux, son avarice lui avaient valu bien des ennemis, comme sa fortune, des envieux. Qu'on s'étonne après cela si elle a passé pour la maîtresse du cardinal. Le courtisan

1. On trouvera, au cours de l'étude, l'explication de toutes ces imputations. Il s'agit ici d'Anne de Neubourg, baronne de Vigean, mère de la chaste et charmante jeune fille que l'amour de Condé rendit célèbre.

le chuchotait, le public le disait, la chanson le clamait sans vergogne : nous venons de le voir.

Mais le plus enragé contre elle était son oncle Brézé : il était amoureux de sa nièce et follement jaloux de son beau-frère. D'après lui, les trois petits Vignerot[1], neveux de la duchesse qui héritèrent du nom et du titre de Richelieu, étaient bel et bien les fils qu'elle avait eus du cardinal : il entrait dans mille détails sur leur naissance, leur supposition, leur éducation; il lui en donnait même un quatrième : « Oh! dit la reine, il ne faut jamais croire que la moitié de ce que dit M. de Brézé! » On en fit une jolie épigramme :

Philis pour soulager sa peine ;
Se plaignait hier à la reine
Que Brézé disait hautement
Qu'elle avait quatre fils d'Armand.
Mais la Reine d'un ton fort doux,
Lui dit : « Philis, consolez-vous.
Chacun sait que Brézé ne se plaît qu'à médire ;
Ceux qui pour vous ont le moins d'amitié,
Lui feront trop d'honneur de tout ce qu'il peut dire
De ne croire que la moitié. »

Un jour que Richelieu, assez mauvais plaisant, raillait sur le compte de Mme d'Alais[2], en présence du bailli de Valençay, oncle de la dame : « Pardieu, dit vertement celui-ci, il ne faut pas croire

1. Richelieu avait fait de son neveu Vignerot du Pont-de-Courlay, personnage assez effacé, le général des galères. Pont-de-Courlay était bossu, assez niais et ne ressemblait en rien à sa sœur.

2. Henriette de La Châtre, fille de la maréchale de La Châtre, une d'Estampes-Valençay.

tout ce qu'on dit, ou bien il faudrait croire que vous couchez avec votre nièce! » et le cardinal resta déferré.

Mme d'Alais, à la vérité, avait quelque peu défrayé la chronique scandaleuse; c'était une belle et imposante personne[1]. Comme elle se remaria sur le tard avec M. de Rhodes, et secrètement — pour garder son rang, car son mari était le petit-fils du roi Charles IX et de Marie Touchet — Mme de Rambouillet l'appelait en riant « le colosse de Rhodes ». Dans sa jeunesse, les chansons ne l'épargnèrent pas : un couplet gaillard sur elle et Mme de Chalais causa la mort de M. de Pontgibaud[2]; le voici à titre de curiosité.

Pongibaud se vante
D'avoir vu la...
De la comtesse d'Alais
Qui aime fort les ballets,
Et dit qu'elle est plus charmante
Que celle de la Chalais;

et ce grand amour des ballets a aussi inspiré le couplet suivant :

Que la grand'comtesse d'Alais
Soit un beau cheval de relais,
Que chacun la... à sa guise,
Et qu'on l'ait trouvée dansant
Une sarabande en chemise;
Tout cela m'est indifférent!

1. Son père, le maréchal de La Châtre Nançay était un fort bel homme. « Avaugour et Nançay sont devenus étiques. » (*Les Contrevéritez*).
2. Chalais le tua en duel.

On voit que Richelieu en plaisantant sur son compte n'avait fait que répéter ce que disait le public.

Quand le cardinal fut mort, on s'acharna courageusement sur sa pauvre nièce :

Enfin, belle de Combalet[1],
Il faut finir votre rolet :
Votre oncle est mort à votre gloire,
Vos ans, vos beaux jours sont passés.
Le goût n'en vaut pas le déboire :
Dites aux plaisirs : « C'est assez ! »

ou encore :

Si la pauvre duchesse pleure[2],
Hélas ! pourquoi s'étonner tous ?
Ne perd-elle pas à cette heure
Et l'oncle, et le père et l'époux ?

Les joyeux *Lampons* de Richelieu aux enfers, chanson que nous avons citée à propos du maréchal d'Ancre, se terminent par ces couplets :

« Que ne suis-je avec le Roi ?
Mais ciel ! Qu'est-ce que je vois ? »
Il prend tant l'ardeur le presse
Proserpine pour sa nièce !
Lampons, camarade, lampons

et à cette exclamation du cardinal, Mme Lucifer de répondre :

1. Timbre : *Rochelois.*
2. Timbre : *Réveillez-vous, belle endormie.*

« Ah ! que dites-vous ainsi,
Illustre Armand du Plessis ?
Je suis dame Proserpine
Et non votre concubine ! »
Lampons, camarade, lampons !

Citons enfin cet irrévérencieux sonnet :

Ci gît, dans le pays latin [1],
D'où le ciel veuille qu'il ne bouge,
Un prélat plus fou qu'un lutin
Et plus méchant qu'un âne rouge.

Sa nièce en ce lieu clandestin
N'ira plus lui servir de gouge,
Car, pour la loger le matin,
Il n'a plus ni chambre, ni bouge.

Seulement peut-elle aujourd'hui
Bien dévotement dessus lui
Aller dire ses patenôtres,

Car sous lui l'on dit que souvent
La bigotte en disait bien d'autres,
Quand ce bon oncle était vivant !

Mme d'Aiguillon partagea désormais son temps entre les innombrables procès que lui valait une native mauvaise foi et les œuvres pies qu'encourageait sa dévotion maladive. Les avocats ne l'épargnèrent point ; Me Gautier, défendant contre elle les intérêts des Condé dans la succession du cardinal, la traita fort mal : « Ce Samson, disait-il de Richelieu, n'avait plus de force dans les bras

1. A la Sorbonne.

de cette Dalila! » Les procès la ruinaient, et celui-là seul lui coûta plus d'un million. Elle donnait aux églises et ne payait pas ses dettes. Elle participait largement à des fondations pieuses et volait les six chevaux blancs de Cornuel[1] qui se mourait. Ces contrastes rendaient le public sceptique sur la sincérité de sa piété un peu tapageuse et de cet érotisme religieux qui la jetait, vautrée sur les dalles de Saint-Sulpice, à prier des nuits entières. Il faut cependant lui reconnaître le mérite d'avoir généreusement aidé le P. Vincent[2] dans ses grandioses œuvres de bienfaisance. Elle concourut notamment avec lui à fonder un refuge pour les pécheresses repentantes; le public y vit encore matière à chanson grivoise :

> Madame d'Eguillon (*sic*)[3]
> L'original des Saintes
> Va faire un bataillon
> Des pucelles enceintes.
> Mais las! quand il faudra, etc., etc.

Étrange reconnaissance pour une œuvre vraiment méritoire!

1. Ce Cornuel, président des Comptes et bras droit du surintendant Bullion, avait fait une grosse fortune : il s'en tourmentait à l'article de la mort. Bullion, pour le rassurer, vint de la part de Richelieu lui dire que le roi lui donnait les 300.000 écus qu'il avait acquis à son service. Au cours de cette maladie, le médecin Lagneau le soigna avec dévouement, d'où cette pointe :

> ... Non cet agneau n'est pas bien fin,
> Car, si le loup réchappe encore,
> Il mangera son médecin.

2. Saint Vincent de Paul.
3. Timbre : *Fontarabie*.

LES LA PORTE

Les La Porte ne furent pas non plus mal traités par Richelieu. Son oncle maternel [1], petit commandeur de Malte, avait été reçu — sans preuves de noblesse et par faveur — dans cet ordre éminemment aristocratique, qui reconnut ainsi les bons services que lui avait rendus son père, l'avocat. C'était un homme d'honneur et de mérite. Le cardinal le fit ambassadeur de son ordre et grand-prieur de France, gouverneur d'Angers, du Havre, d'Aunis et des Iles et — ce qui ne valait pas moins — le canal de ses grâces, car il eut toujours ce parent en très haute estime.

Il ne fut pas moins utile à son cousin germain, Charles La Porte, marquis de La Meilleraye. Marie de Médicis, dont La Meilleraye commandait les gardes, grâce à Bouthilier, le disgracia quand elle rompit avec Richelieu ; et Louis XIII ne l'aimait pas. Il fut sur le point de quitter la cour ; il avait déjà réalisé son peu de bien pour aller servir à l'étranger. Richelieu l'en détourna, et, le voyant homme de décision et d'énergie, lui promit de s'occuper de lui. Il tint parole. Il l'impose à son maître, lui donne le cordon bleu et le marie à Mlle d'Effiat [2], fille du grand-maître de l'artillerie [3] ; quand M. d'Effiat mourut, il le

1. Amador La Porte, grand'croix de Malte.
2. Marie Coiffier-Ruzé d'Effiat.
3. Antoine Coiffier-Ruzé marquis, puis maréchal d'Effiat, créature de Richelieu, père du fameux Cinq-Mars, dont, par ce mariage, La Meilleraye fut le beau-frère.

nomma grand-maître par « commission »[1] et enfin grand-maître à son tour. Le cardinal n'eut pas lieu de s'en repentir, car, si La Meilleraye se montra parfois insuffisant en rase campagne, il devint d'une réelle habileté dans la guerre de sièges et mérita de recevoir des mains mêmes du roi le bâton de maréchal sur la brèche d'Hesdin qu'il venait de prendre. Il eut plusieurs fois les honneurs de la chanson : dans une circonstance mal définie, mais — probablement — quand, par sa faute, l'ennemi reprit Aire sous sa moustache, on le railla :

Le grand-maître du canon[2]
Ce dit-on,
Voulut aller à l'attaque
Fracasse (*sic*) l'a rencontré[3]
Étonné,
Qui lui fit tourner casaque !

On avait, il est vrai, célébré d'autre part ses mérites, mais le miel de l'éloge était aiguisé d'une forte pointe de vinaigre ; qu'on en juge :

Il a conquis malgré son adversaire[4]
Arras, Hesdin, la forte ville d'Aire ;
Mais
Il n'en est pas moins notaire[5]
Cocu, jaloux et punais.

1. M. de Rosny fut grand-maître de l'artillerie pendant trois ans. Le grand-maître par commission remplissait *effectivement* cette charge sans être titulaire.

2. Timbre : *Ce fut un lundi matin.*

3. Probablement le général espagnol Vargas.

4. Timbre : *Mais.*

5. On a déjà, nous l'avons vu, traité Mme de Combalet de « postérité de notaire ».

Voilà bien des qualificatifs ; et d'abord pourquoi notaire ? Les origines des La Porte étaient assez humbles, non pas toutefois autant que le disent l'abbé de Choisy et Saint-Simon : le premier donne pour père du grand avocat La Porte, un apothicaire de Parthenay ; l'autre, un simple portier. La chanson, plus rapprochée des faits, paraît mieux renseignée. Le père de l'avocat était, semble-t-il, notaire d'Ervaux en Poitou ; mais les La Porte se disaient parents de la vieille famille poitevine des La Porte-Vezins qui ne niaient, ni ne reconnaissaient cette parenté : à la vérité, les La Porte-Vezins avaient des obligations à l'avocat. Celui-ci fut d'ailleurs très flatté de marier sa fille à M. de Richelieu, excellent gentilhomme[1] et chevalier de l'ordre, mais à peu près ruiné. Un autre vaudeville dit encore à La Meilleraye :

Petit-fils de notaire[2],
Mine à quatre deniers,
Quelle plaisante affaire
De te voir canonnier ! etc.

Il n'avait point grande mine, était assez mal bâti, de physionomie peu sympathique, mais l'histoire ne dit point, comme le couplet, que la nature l'eût gratifié d'une haleine sans fraîcheur. Il n'était sûrement pas séduisant, mais est-ce là une raison pour lui donner encore l'épithète classique et moliéresque de cocu ? Nous ne pensons

1. Voir le P. Anselme, paragraphe *Duché pairie de Richelieu*.
2. Timbre : *Tur lu tu tu ou du Marais.*

pas qu'il mérite cet honneur : sa première femme, Mlle d'Effiat était une franche extravagante dont on avait — pour la lui donner — rompu le mariage avec un M. de Beauvais ; ce mariage avait été célébré, mais, ajoutait-on, non consommé ; la jeune personne protestait, elle affirmait au contraire avoir été bel et bien mariée : il faut dire que M. de Beauvais était bien mieux que ce grimaud de maréchal. Elle bouda d'abord son mari, lui tint la dragée haute ; mais, la jeunesse aidant, elle finit par s'humaniser, lui donna le futur duc de Mazarin, et mourut à vingt ans en couches.

Pour le consoler, le cardinal le remaria à Mlle de Cossé-Brissac, mit dans la corbeille le gouvernement de Bretagne et... devint amoureux de cette jeune cousine. Mme de La Meilleraye était jolie, un peu coquette, elle chantait bien ; Gondi [1] prétend l'avoir aimée « toute sotte qu'elle était », et manque totalement d'indulgence pour elle et pour son rival. Le cardinal à tout propos venait à l'Arsenal chez sa bonne cousine, sa belle cousine, sa chère cousine ; il l'invitait chez lui, à Ruel, ce que Gondi trouvait fort mauvais. La Meilleraye, fort colère, rageait ferme et séchait de jalousie ; mais que faire ? on ne badinait pas avec le cardinal, et il n'y « avait point de quartier ». Heureusement pour le grand-maître, Mme de La Meilleraye était, malgré sa coquetterie, une honnête femme, craignant Dieu, l'enfer, et croyant « qu'il n'y a point de pardon

1. Le futur cardinal de Retz. Voir ses *Mémoires*.

pour l'adultère ». Le cardinal devenant pressant, elle prit le bon parti : elle déclara à son mari qu'elle voulait, sous couleur de maladie, aller près de sa mère en Bretagne : « Ah ! Madame, vous me sauvez la vie ! » dit le jaloux, « et je n'oublierai jamais la grâce que vous me faites ! » Ils partirent et l'absence les débarrassa du terrible amoureux.

Le maréchal « oublia pourtant cette grâce » : il était fort coureur ; il voulut en conter à Mme de Chalais[1] et à la femme de son subordonné M. de Maugeron, la propre sœur de la fameuse Marion de l'Orme ; hélas ! son physique le desservait : Esguilly Vassé lui souffla la première ; et le duc de Retz, fort laid, mais spirituel et aimable, la seconde ; le maréchal se vengea de celle-ci en chassant son mari et en tourmentant sa famille. Il était écrit d'ailleurs que M. de La Meilleraye n'aurait point de succès auprès des femmes, même des siennes : la première l'avait rebuté parce qu'il était déplaisant, et Mlle de Brissac le traitait comme un faquin, ne le trouvant pas assez noble, car elle se disait princesse.

En effet les Cossé s'étaient mis en tête une étrange lubie : ils prétendaient descendre de l'empereur Marcus *Cocceius* Nerva qui, par malheur, n'avait pas eu d'enfants et adopta Trajan : De Cocceius à Cossé la différence n'était pas grande. On se moquait d'eux ; l'abbé Habert de Cerizy[2], alors secrétaire de M. de La Rochefoucauld qui détestait

1. Nous la retrouverons plus loin.
2. Un des premiers académiciens.

cordialement les Brissac, fit pour lui complaire trois couplets qui coururent les ruelles :

Petits Brissacs, chacun baise les mains
A vos ayeux, les empereurs romains ;
Et, pour montrer comme la chose va,
Il n'est auteur
Qui ne soit serviteur
De Cosseus (*sic*) Nerva.

Votre cadet, le PRINCE de Cossé ;
Tranche le mot et franchit le fossé ;
Et, pour montrer comme la chose va,
Ce damoiseau
Dit qu'il a le museau
De Cosseus Nerva.

Petits Messieurs, vous n'avez pas raison
De tant vanter votre illustre maison :
De son histoire on sait tout le détail,
Et comme on va
De Cosseus Nerva
Jusqu'à Rocher Portail.

Les plus férus de cette lubie furent le cadet des Brissac qui fit peindre sur son carrosse des armoiries princières, d'où le titre de prince, et notre excellente maréchale, que Saint-Simon montre « extrêmement glorieuse et folle de sa maison ». Elle cédait le pas à ses sœurs, disant « qu'elle avait dégénéré, n'épousant pas un prince » ; elle leur donnait des fauteuils et ne s'asseyait que sur un tabouret, humblement ; à l'Arsenal, elle avait fait mettre le titre de prince sous le portrait de son grand-père dans la Salle des grands-maîtres,

etc., etc. ; on comprend qu'elle le prit de très haut avec le « petit-fils de notaire », son mari.

Malheureusement on savait leurs origines, et ce n'est point sans malice que Cerizy rapproche ici l'empereur Nerva de leur grand-père, Gilles Ruelland, dit Rocher Portail. Les cinq cent mille livres de dot [1], que ce traitant avait données à sa fille Gilonne en la mariant à M. de Brissac, étaient ses seuls parchemins : et le piquant, c'est que le bonhomme, nullement fier de ses écus, contait à qui voulait l'entendre les souvenirs de sa besoigneuse jeunesse. La première fois qu'il mit des souliers, disait-il, il ne savait plus marcher : voilà qui devait bien réjouir ses glorieux petits-fils ! Simple roulier de Saint-Malo, Ruelland avait été intéressé par hasard à la ferme des billots [2] pour la Bretagne ; il y amassa une énorme fortune et établit richement ou noblement ses sept ou huit enfants.

M. de La Meilleraye, pas plus que les Brissac, ne dédaignait l'argent ; il profita de ses grandes charges pour thésauriser ; il avait même la main assez lourde. Le surintendant des finances Bullion en rageait : « Supprimez, disait-il, la maison du cardinal et les dépenses de l'Arsenal, et je réponds de tout ! » En une fois La Meilleraye aurait présenté un compte de 1.200.000 livres « de vinaigre pour rafraîchir le canon ». La note était raisonnable, « mais, dit Amelot de la Houssaye qui cite le fait, cela passa grâce à Richelieu ». Ces heureuses dispositions à s'enrichir n'empêchèrent

1. Au bas mot trois millions de nos jours.
2. Impôt sur les boissons.

pas plus tard la Régente Anne d'Autriche et Mazarin de lui confier les finances : Mazarin, voleur lui-même, ne voulut aux finances que des voleurs, d'Esmery, Fouquet. La Meilleraye leur montra un dévouement sans bornes et une constante fidélité.

Saint-Simon, qui n'est pas souvent aimable, fait de lui le portrait le plus flatteur, par ouï dire, s'empresse-t-il d'ajouter. Le maréchal était « doux, poli, affable, obligeant »; mais Saint-Simon — on le sait — tient en réserve des trésors d'indulgence pour les amis de son père, dont était La Meilleraye. N'en déplaise à Saint-Simon, la vérité est tout autre. Le grand-maître était fort vindicatif : par haine, le dévot de Noyers [1] et lui firent, fort proprement et pour des bagatelles, décapiter à Amiens M. de Jussac [2], leur bête noire. Dans son gouvernement de Bretagne, il agit en vrai tyran ; les contemporains lui reprochent sa brutalité, son emportement : « Il a fait jeter des gens par la fenêtre »; mais, à l'occasion, il savait se contenir : Il osa un jour faire mine de lever son bâton sur Gassion encore simple colonel; celui-ci prend tranquillement et sans mot dire un pistolet de ses fontes ; ce geste significatif calma le maréchal incontinent. Il ne manquait pas de courage toutefois et le prouva en maintes occasions, mais il était très fanfaron, et, le jour des Barricades ses rodomontades faillirent

1. François Sublet de Noyers : « une âme de valet » fut secrétaire d'Etat au département de la guerre.

2. François de Saint-Preuil, baron de Jussac, le même qui fit Montmorency prisonnier à Castelnaudary.

lui coûter la vie. Quelques années après, Mazarin mourant faisait du fils de La Meilleraye son principal héritier en le mariant à sa nièce Hortense. Enfin, Louis XIV couronna l'heureuse carrière du maréchal en le créant duc et pair peu avant qu'il ne mourût.

Grâce à Richelieu et à ses mariages, le « petit-fils de notaire » avait fait son chemin.

Quant à sa veuve, elle épousa un parvenu, M. de Saint-Ruth ; mais, pour ne point perdre son rang, cette glorieuse voulut que le mariage restât secret ; cela n'empêchait pas Saint-Ruth de la battre comme plâtre, en dépit de Cocceius Nerva ; et le grand roi lui-même dut intervenir dans ces scènes de ménage.

PARENTS ÉLOIGNÉS

Il n'est point rare de rencontrer des gens qui semblent ici-bas s'être donné la mission de marier autrui : le cardinal fut de ces gens. Malheureusement — et c'est le défaut de bien des prêtres — il s'inquiétait moins en cela des convenances de personnes que des intérêts matériels ; de là des unions bizarres et mal assorties quoique brillantes sous certains rapports. En veut-on un exemple ? La très jolie et très aimable Marie de la Noue fut sottement mariée par son père [1] à un rustre de cin-

1. Odet de la Noue, qui, prisonnier de guerre, fit dans sa captivité un *Dictionnaire de Rimes* : son père, François, dit Bras-de-Fer, fut un excellent capitaine et a laissé des écrits remarquables.

quante-cinq ans, bon gentilhomme mais déplaisant et peu fortuné, M. de Chambray. Celui-ci eut la bonté de la laisser veuve à dix-huit ans avec deux enfants et assez besoigneuse, car elle était généreuse et dépensière. Un richissime vieillard, qui allait sur ses quatre-vingts ans, M. de Bellangreville, s'en éprit en voyant son portrait et demanda sa main. Richelieu, encore évêque de Luçon, décida la dame à ce beau mariage qui se fit, malgré ses répugnances; et, le lendemain des noces, pressée de questions quelque peu indiscrètes, elle avoua à la reine que les lèvres de ce mari lui avaient semblé de glace. Le pauvre M. de Bellangreville en pâtit; en cinq semaines, il la débarrassa de sa personne et l'embarrassa de sa fortune[1]. M. de Luçon avait eu la main heureuse.

Nous l'avons vu choisir pour son cousin La Meilleraye deux femmes quelque peu extravagantes, mais qui lui assurèrent l'une la grande maîtrise de l'artillerie, l'autre son admission dans l'aristocratique famille des Brissac; et, s'il échoua dans ses efforts pour trouver un mari à sa nièce de Combalet, il se dédommagea amplement en casant tout un assortiment de nièces, de cousines ou de parentes éloignées.

MADEMOISELLE DE TOUCY

La fille aînée du marquis de Toucy, Charlotte de Prie, dont la mère, une Saint-Gelais Lansac

1. Elle était destinée à n'avoir que de vieux maris. Le marquis de Témines, qui l'aimait, ayant été blessé à mort, pria son

était parente du cardinal, épousa par ses soins M. de Bonnelles, fils aîné du surintendant Bullion. Mme de Bonnelles était une bonne personne, un peu simple et passant pour telle : M. de Cavoie ayant été tué devant Bapaume, elle vint complimenter sa veuve ; Mme de Cavoie[1], malgré sa douleur — car elle adorait son mari — n'abdiquait pas ce beau franc-parler dont Mme Pilou, Mme Cornuel et elle avaient le monopole : « Hélas ! dit l'affligée, que je serais heureuse, mon enfant, si j'étois aussi oison que toi ! je ne sentirois pas ce que je sens ! » Cette même Mme de Bonnelles trouva une fois plaisant de venir à minuit demander à Mme Cornuel si le marquis de Sourdis[2] n'était point chez elle : on les disait du dernier bien[3]. Un jour même M. de Sourdis, s'ennuyant à l'attendre, poussa la familiarité jusqu'à mettre à mal sa suivante ; et Mme Cornuel prit soin de la fille et de l'enfant : « Il a été fait à mon service ! » disait-elle, voulant masquer par une malice la générosité de son cœur.

Le mari Noël de Bullion, sieur de Bonnelles, très richement doté, eut encore, en faveur de ce mariage et grâce à Richelieu, la charge de président à mortier de Le Coigneux[4] alors exilé,

père, le vieux maréchal, de l'aller trouver pour lui dire « qu'il mourait son serviteur ». Celui-ci, l'ayant vue, rendit justice au bon goût de son fils en l'épousant : Marie de La Noue devint ainsi la maréchale de Témines.

1. Marie de l'Or ou Delaur de Sérignan, femme de François Oger, seigneur de Cavoie.

2. Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis.

3. « Mme Cornuel abandonne Sourdis ». (*Les Contreváritez*).

4. Jacques Le Coigneux, d'abord chancelier de Monsieur (Gaston), son ami et son conseil, le « Maître Gonin » de Gondi,

charge que l'on estima plus tard la bagatelle de cinq cent mille livres. Bonnelles se faisait un peu tirer l'oreille pour se marier : il était alors amoureux de Mme de Montbazon[1] qui lui coûtait fort cher; mais il fallut en passer par où voulut le cardinal. Ce Bonnelles était fort mal noté : des Réaux l'appelle « le dernier des hommes », et certaines chansons infâmes de Blot et du Chevalier de Rivière — chansons qu'il est décemment impossible de reproduire — lui attribuent des mœurs abominables : elles vont jusqu'à l'accuser de bestialité ! Le cardinal avait — on le voit — fort bien loti Mlle de Toucy[2], sa parente.

Bonnelles eut plus tard envie du cordon bleu, cette suprême et aristocratique distinction de l'ancien régime; malgré son origine roturière, il l'eut[3] : il lui suffit, pour être fait chevalier de l'ordre, d'offrir gracieusement à la régente, Anne d'Autriche, sa belle charge de président que l'on rendit à Le Coigneux. La reine se rappela peut-être aussi que Bullion, son père, lui avait rendu quelques services, malgré Richelieu; et ce n'était pas un mince mérite, nous le verrons plus loin.

fut fait président à mortier à la suite de la Journée des Dupes.

1. Marie de Bretagne, seconde femme de Hercule de Rohan, duc de Montbazon.

2. Sa sœur cadette épousa, lors de la Fronde, le maréchal de La Mothe-Houdancourt.

3. A la vérité, son père, Bullion, l'avait eue; Richelieu avait dit à Louis XIII : « Il sera plaisant de voir ce gros homme avec le cordon bleu. » Une épitaphe de Bullion dira à ce propos :

Craignant la divine vengeance
Et que le diable ne le prît,
Il prit la croix du Saint-Esprit.

LES DEMOISELLES DE CAMBOUT-PONTCHATEAU ET LEUR FRÈRE LE MARQUIS DE COISLIN

Richelieu ne fut pas, non plus, très heureux dans le choix des maris qu'il imposa à ses deux cousines de Cambout-Pontchateau, sœurs du marquis de Coislin[1].

Il maria l'aînée, Marie, au duc de La Valette, fils du duc d'Epernon et déjà veuf de Mlle de Verneuil[2], fille naturelle de Henri IV; on prétendait que le duc avait hâté son veuvage en empoisonnant sa femme, une tête folle, grande amie de Mme de Chevreuse et de la jeune reine. La cadette, Philippe, fut donnée à Puylaurens[3], l'ami de Gaston d'Orléans; et, pour qu'elle ne fût point jalouse de la duchesse sa sœur, on fit Puylaurens duc et pair. Le cardinal pensait gagner ainsi cet intime confident des pensées du prince et son conseil écouté; mais le nouveau duc ne lui rendit pas les services qu'il en attendait : il trahit même la confiance du cardinal qui ne plaisantait point sur ce chapitre. Puylaurens, bel et bien emprisonné à Vincennes, y mourut comme le grand-prieur de Vendôme[4], comme le maréchal d'Ornano, dans une de ces salles que Mme de Rambouillet[5] disait valoir

1. Louise du Plessis, propre tante de Richelieu, avait épousé François de Cambout, baron de Pontchateau, dont la mère était dame de Coislin.

2. Gabrielle-Angélique de Bourbon, légitimée de France, fille de la marquise de Verneuil.

3. Antoine de Laage, sieur de Puylaurens; il fut fait duc à la suite de la Journée des Dupes.

4. Alexandre de Bourbon, fils de Henri IV et Gabrielle d'Estrées.

5. Catherine de Vivonne-Pisani, marquise de Rambouillet.

leur pesant d'arsenic. Richelieu fit épouser sa veuve au comte d'Harcourt. Ce prince de Lorraine, assez gueux, n'était pas beau; sa petite taille mettait bien en relief une grosseur exagérée; sa jeunesse avait été quelque peu orageuse, et son duel avec le fameux Bouteville[1] fit grand bruit, mais on le savait brave et loyal; il avait surtout une qualité que prisait fort le méfiant cardinal : il était fidèle, et resta toute sa vie le serviteur dévoué du ministre, qu'il s'appelât Richelieu ou Mazarin; à l'user enfin, il se révéla bon capitaine et sur mer et sur terre : il fut partout heureux sauf à Lérida. Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, devint cordon bleu, amiral, général en chef par la grâce de Richelieu et grand-écuyer de France.

Pour le duc de La Valette, il vécut fort mal avec sa seconde femme, ce qui lui valut bien des désagréments :

Il était brutal, envieux : quand le prince Henri de Condé dut lever le siège de Fontarabie, on accusa — non sans apparence de raison — La Valette, qui commandait sous ses ordres, d'avoir contribué à cet échec et volontairement :

Le prince de Condé[2]
Eut pris Fontarabie
Si on l'eut secondé
Sans lui porter envie.
Mais, las!
Quand il fallut combattre, tout s'en alla.

1. François de Montmorency Bouteville, père de la duchesse de Châtillon et du maréchal de Luxembourg.
2. Timbre : *Fontarabie; Appendice*, IV.

Son lieutenant étoit
Le duc de La Valette
Qui lui montroit du doigt
Que la brèche étoit faite.
Mais, las ! etc...

M. le prince ne manqua pas d'imputer son échec à la jalousie de La Valette et aux retards de Sourdis[1], l'archevêque de Bordeaux, dont la flotte arriva quelques jours après la levée du siège. Sourdis s'excusa sur le mauvais temps et on lui disait ironiquement :

Monseigneur de Bourdeaux
Pour montrer sa vaillance
Fit sortir ses vaissaux
En toute diligence.
Mais, las !
Quand il fallut combattre, tout s'en alla.

Sourdis cependant dispersa la flotte espagnole sur les côtes de Biscaye.

Le prince était aussi bien en cour que le duc y était mal noté, et Richelieu sacrifia le duc au prince. La Valette fut mis en jugement, mais il trouva bon de mettre la mer entre ses juges et lui : il se réfugia en Angleterre. Condamné à mort par coutumace, il fut exécuté — en effigie — à Bayonne, à Bordeaux et à Paris. Malgré cette triple exécution, il ne se porta pas plus mal et revint en France où il devint duc d'Epernon à la mort de son père.

Son beau-frère, Pierre-César de Cambout, marquis de Coislin fut, lui aussi, cela va sans dire,

1. Henri d'Escoubleau.

marié par le cardinal qui lui donna Magdeleine Séguier, fille aînée du chancelier. C'était la préférée du père ; elle était assez jolie et bien faite, mais un peu sotte[1], et la mère aimait mieux la cadette Charlotte qui flattait davantage son orgueil : Charlotte avait en effet épousé le prince d'Enrichemont[2], à la grande joie de la chancelière, la vaniteuse Marie Fabry, qui, en bonne parvenue qu'elle était, ne se possédait point de pouvoir parler à tout venant « de la princesse, ma fille ». L'aînée fut sacrifiée aux volontés de Richelieu ; sacrifiée est le mot : Coislin était bossu ; mais il avait du mérite, et son courage, qui allait jusqu'à la témérité, causa sa mort. Son tout-puissant cousin le nomma colonel des Suisses, et ce pauvre gobin faisait, par contraste, une terrible figure à la tête de ces hommes magnifiques ; il eut sûrement poussé sa fortune, mais il se fit tuer à Aire en 1641. Sa veuve fut courtisée d'abord par M. de Chabot[3], qui la délaissa pour l'héritière des Rohan[4] et devint ainsi la souche des Rohan-Chabot ; elle se consola en épousant — à l'insu des Séguier et à leur grande colère, quand ils l'apprirent — le chevalier de Laval-Boisdauphin[5]. Ce second mari avait toutes les perfections : beau, bien fait, ai-

1. Saint-Simon la dit spirituelle et méchante dans sa vieillesse ; probablement l'expérience de la vie l'avait formée : elle vécut quatre-vingt-dix ans.
2. Plus tard duc de Sully, petit-fils du grand ministre.
3. Henri Chabot, seigneur de Saint-Aulnaye.
4. Marguerite de Rohan, petite-fille de Sully par sa mère, Marguerite de Béthune.
5. Guy ou Gilles (d'après le P. Anselme) de Boisdauphin, d'abord chevalier de Malte, puis marquis de Laval et de Sablé.

mable, enjoué et spirituel comme sa mère Mme de Sablé[1], il avait, comme elle encore, le don de se faire aimer. Séguier ne put lui tenir rigueur longtemps; et nul peut-être, plus que le chancelier, ne regretta ce gendre, qu'il avait d'abord honni, quand il fut tué à la fleur de l'âge devant Dunkerque. Magdeleine Séguier était une place meurtrière! On lui donna un étrange sobriquet; on l'appelait, avec la délicatesse d'expressions du temps, le *C... par terre* : en effet, sa sœur et ses belles-sœurs[2] avaient le tabouret, insigne faveur réservée aux duchesses, et la pauvre Magdeleine en était privée.

Mlle DU PLESSIS CHIVRÉ

La duchesse de Puylaurens avait été, tout d'abord, fiancée par Richelieu au comte de Guiche[3]. Le cardinal, s'excusant de manquer de parole au comte, lui offrit une autre parente moins qualifiée, Mlle du Plessis Chivré[4]; ce fut une prude dévote et maligne qui, disait plus tard son mari, « aurait donné quinze et bisque[5] à Belzebuth ».

Guiche, qui probablement la connaissait mal

1. Magdeleine de Souvré.
2. Duchesses de Sully, de Puylaurens et d'Epernon : la duchesse de Sully épousa en secondes noces le duc de Verneuil; la fille de Marie Fabry devint ainsi la belle-fille de Henri IV et la demi-tante (par bâtardise) du grand roi. C'est la *Manierosa* de Mme de Sévigné.
3. Plus tard maréchal de Grammont, Antoine III, duc de Grammont.
4. Françoise-Marguerite du Plessis-Chivré.
5. Terme du jeu de paume : trente points d'avance.

encore, répondit en vrai courtisan : « que c'étoit son Eminence qu'il épousoit et non ses parentes, et qu'il prendroit celle qu'on lui donneroit. » Sa courtisanerie fut récompensée par un commandement d'armée. Il prend en 1641 La Bassée, une bicoque, et le voilà du coup maréchal de France à 38 ans. Il justifia cette haute faveur en se laissant outrageusement battre l'année suivante à Honnecourt; mais on dit qu'il l'avait fait exprès et sur l'ordre de Richelieu : le cardinal déjà malade, affaibli et sentant sa situation fort menacée par Cinq-Mars, voulut, dit-on, montrer au roi l'ennemi menaçant, dangereux, et faire voir ainsi combien il était nécessaire : Guiche, en se laissant vaincre, lui aurait prêté la main. S'il est vrai, le jeune maréchal fit bien des choses : il prit la fuite jusqu'à Saint-Quentin ; mais, comme il ne passait point pour lâche, « cette cacade » — comme dit élégamment un couplet du temps — parut fort étrange : il fut de mode de le larder d'épigrammes et de chansons. Des *Turlututu*, des *Lampons* plus ou moins honnêtes célébrèrent la pureté de ses mœurs et surtout sa belle conduite, si bien que le surnom de *Maréchal Lampon* lui resta fort longtemps; et durant la Fronde vaudevilles et triolets le lui rappelleront à l'envi. Ses proches parents, MM. de Roquelaure et de Saint-Mesgrin[1], s'étaient au contraire bravement battus et l'on fit des comparaisons qui n'étaient précisément pas à l'avantage du maréchal.

1. Gaston, marquis de Roquelaure, fils du maréchal. Jacques Esthuert de Saint-Mesgrin était son neveu.

Roquelaure et Saint-Mesgrin[1]
Ont tenu jusqu'à la fin
Pour le maréchal de Guiche
Qui fuyoit comme une biche.
Lampons...

Il serait fastidieux de tout citer; mais un vaudeville, plus grossier, après l'avoir appelé prince de Bidache, du nom d'une de ses terres de Béarn, conclut :

Le roi des Lampons
A de bons éperons!

Nous retenons ces vers, car de grands éperons à la mode furent après Honnecourt appelés éperons *à la Guiche*.

Le maréchal était spirituel, hâbleur au besoin, sceptique et ambitieux : Saint-Simon nous le montre « si adroit à être et à se maintenir bien avec tous les personnages, par là à se faire compter de tous, surtout à ne se pas méprendre sur ceux qui doivent demeurer les maîtres des autres ». Il aimait l'argent[2], était joueur et mauvais joueur; sa fierté avec ses pairs ne l'empêchait pas d'être bon courtisan : il le fut pourtant sans bassesse et garda son franc parler avec les puissants du jour, même avec son terrible patron, Richelieu. Il ne laissait point avec tout cela d'être assez ferme dans ses amitiés : ainsi, lors de la guerre de Bordeaux (deuxième Fronde), il se résigna à aller, disait-il,

1. Timbre : *Lampons.* — Roquelaure était le demi-oncle du maréchal de Guiche et de Saint-Mesgrin.

2. Il avait failli épouser Julie de Rambouillet, mais son avarice lui fit trouver trop minime la dot qu'on donnait.

planter ses choux en Béarn, pour ne pas prendre parti contre Condé révolté. Cette retraite momentanée ne lui fut point nuisible, au contraire : il revint mieux en cour que jamais.

Mlle du Plessy Chivré n'avait pas été trop mal partagée.

LES LA ROCHEPOSAY ET Mme DE SAINT-LOUP

Le cardinal, si l'on croit les méchantes langues, avait été du dernier bien avec Mme de la Rocheposay sa petite parente ; il n'eut garde d'oublier cette parenté : le beau-frère de la dame, Louis Chasteigner de la Rocheposay eut l'évêché de Poitiers, et nous le retrouverons mêlé au procès d'Urbain Grandier ; l'aînée des filles fut donnée en mariage à un homme d'affaires, Sabattier, que Richelieu croyait fort riche, à tort. Elle mourut jeune, et le cardinal, qui n'aimait guère s'être trompé, ne jugea pas à propos de soutenir le mari dont la roture faisait tache du moment qu'elle n'était plus dorée. Sabattier fit une énorme banqueroute ; cela ne l'empêcha point — il était fort bel homme — d'épouser secrètement une demoiselle de Brissac[1], et de devenir ainsi, malgré Cocceius Nerva, le beau-frère morganatique

1. Ces mariages secrets étaient fort à la mode ; quand une grande dame voulait se mésallier, sans toutefois perdre « son rang », chose alors si importante, elle recourait à cet expédient. Il est probable qu'Anne d'Autriche a ainsi épousé Mazarin.

de Mme de La Meilleraye qui dut s'en voiler la face.

La cadette, elle, se maria toute seule à un partisan fort riche et veuf, M. Le Page, qui en était amoureux fou. Elle se rendit fameuse sous le nom de Mme de Saint-Loup.

Le bon M. Le Page avait débuté dans la vie en épousant, pour les quatre mille livres qu'elle lui apportait, une vraie mégère, laide, acariâtre et jalouse. Heureusement pour lui, les quatre mille livres fructifièrent, et notre homme amassa beaucoup de bien ; il chercha et trouva des consolations extra-conjugales, et fit le plus chien de ménage qui fût jusqu'au jour où sa terrible moitié rendit à Dieu sa belle âme. Cet essai toutefois ne le rebuta point du mariage : il en conta à la jolie et sémillante Mlle de la Rocheposay. Cette petite personne, fort éveillée et « endettée jusqu'aux yeux », n'eut garde de mépriser ce sac d'or. Le Page épousa donc « son ange », comme il disait, et se mit en devoir de satisfaire tous ses caprices. D'abord, elle changea de nom : Le Page sonnait mal, et sentait par trop sa roture. Vite, on lui acheta la belle terre de Saint-Loup en Poitou; elle en prit le nom. Aussi ne manquait-on jamais de demander à Le Page des nouvelles de Mme de Saint-Loup, sa femme. Mais elle ne se contenta pas de mettre au pillage la bourse du bonhomme : elle le rendit ridicule. M. de Schomberg fut son amant déclaré : quand il épousa, en 1646, Mme de Hautefort, la belle en fut désolée. Le comte Jean d'Estrées aspirait à la succession de Schomberg, mais sa timidité

lui nuisit : la dame ne se contentait pas d'un amour platonique[1] :

> Jean d'Estrés (sic), votre humeur discrète,
> Ainsi que votre amour parfaite
> Nous causeront bien du tourment ;
> La femme de Monsieur Le Page
> Trouve que c'est dans un amant
> Un grand défaut que d'être sage.

Le beau Candale[2] fut plus heureux ; et leur liaison dura six ans, avec, il est vrai, de nombreuses infidélités de part et d'autre ; mais elle avait parfois des remords, des accès de repentir, des crises de dévotion, des velléités d'austérité. L'énorme et bienfaisante influence de Port-Royal se faisait déjà sentir : Port-Royal était déjà le refuge indiqué des âmes hautes et tendres qui, blessées du monde, venaient y chercher le calme d'une tranquille et austère retraite. Il ne manquait point de personnes de la société — de femmes surtout — qui, sans toutefois s'y retirer pour la vie comme fit Mme de Longueville, venaient vivre quelque temps dans cette saine et réconfortante atmosphère ; Gondi s'en plaindra : Port-Royal et le grave Arnaud d'Andilly lui enlèvent parfois Mme de Guémenée[3]. Bref, une petite retraite à Port-Royal était assez de mode, et Mme de Saint-Loup suivait trop bien la mode pour n'y être point allée, elle aussi. Mais,

1. Même timbre que la *Petite Fronde*.

2. Louis-Charles-Gaston Nogaret de La Valette, duc de Candale, fils du duc d'Epernon (La Valette).

3. Anne de Rohan, mariée à son cousin Louis VII de Rohan-Montbazon, prince de Guémenée et plus tard duc de Montbazon

hélas! la chair est faible; elle revenait à ses péchés : et la chanson la menace des foudres de Port-Royal et du P. Saint-Gilin — probablement son directeur :

Saint-Loup, votre esprit s'embarrasse [1]
Entre l'amourette et la grâce,
Ce qui cause votre chagrin,
Car vous aimez le blond Candale :
Craignez le Père Saint-Gilin
Le Port Royal et sa cabale.

Mme de Saint-Loup ne laissait pas de fréquenter la meilleure société; du temps de Richelieu, sa petite parenté avec le ministre lui avait donné ses entrées au Palais-Cardinal. Longtemps après, en 1652, la reine même, quoique sachant sa liaison avec Candale, l'admit un jour dans son carrosse.

La société était d'ailleurs infiniment plus tolérante alors que de nos jours ; la jalousie était mal portée et les dames allaient librement au cabaret avec leurs amis. Une belle veille de Pâques fleuries, notre héroïne, la comtesse de Fiesque, l'aimable et étourdie amie de Mme de Sévigné, enfin la compagne inséparable de la comtesse, Mlle d'Outrelaise [2], furent avec MM. de Candale, de la Vieuville et d'Alluye [3] manger du jambon chez Regnard aux Tuileries ; — Regnard, à qui Louis XIII avait

1. Timbre : *Petite Fronde.*

2. Mmes de Fiesque, de Frontenac et Mlle d'Outrelaise étaient appelées les *Divines.*

Gilonne d'Harcourt, veuve du marquis de Pienne, avait épousé en secondes noces le comte de Fiesque.

3. Paul d'Escoubleau, marquis d'Alluye, fils ainé du marquis de Sourdis.

concédé l'emplacement d'une garenne démolie[1] y avait installé un cabaret fort à la mode. — Manger du jambon chez Regnard et un jour de vigile! Quel crime! Mme de Fiesque mère[2], la revêche gouvernante de la Grande Mademoiselle, gronda très fort, le mari[3] ne fit qu'en rire et la chanson ne perdit pas ses droits :

Comtesse, dans les Tuileries[4]
Vous avez mangé du jambon
La veille de Pâques fleuries;
Mais ce n'était pas de saison.
Toutefois, en cette rencontre,
Le comte est pour, la mère est contre.

M. de Candale rompit assez brusquement. Quoiqu'il courtisât Mme d'Olonne[5], il n'en venait pas moins dîner souvent en tête à tête avec Mme de Saint-Loup; un jour, il avait grand faim et mangea gloutonnement sans trop s'occcuper de la belle: elle y vit une marque de froideur, s'en offusqua, et, lorsqu'il voulut, peut-être par simple politesse, lui donner quelques preuves d'affection, elle le bouda. Candale la laissa là sans plus s'en inquiéter; elle en fut marrie, si l'on en croit ce couplet composé vers la fin de la Fronde :

1. Sur la limite de la place actuelle de la Concorde et du Jardin des Tuileries : Plan de Paris de 1632.

2. Anne Le Veneur, veuve en 1621 de François de Fiesque, tué à Montauban.

3. Charles-Léon, comte de Fiesque.

4. Timbre : *Pour et contre.*

5. Mlle d'Angennes La Loupe, sœur aînée de Marie-Magdeleine de La Loupe la fameuse maréchale de La Ferté; elle avait épousé Louis de La Trémouille, comte d'Olonne.

Saint-Loup dans ce trouble-ci[1],
Formeroit un tiers parti.
Qu'elle aimeroit la cabale
Qui lui rendroit son Candale !
Elle en pendroit son mari.

Depuis, elle se décria tout à fait et nombre de ses amies cessèrent de la voir, la jeune Mme de Rohan-Chabot notamment. Enfin, les scrupules religieux la reprirent, sur le tard. M. de Langlade[2] fut sa dernière affection ; et Gourville[3], dans ses *Mémoires*, nous la montre bien embarrassée « entre l'amourette et la grâce ». « Si, d'un côté », dit-il, « Mme de Saint-Loup craignoit le diable, elle trouvoit tant de commodité à l'empire qu'elle avoit sur M. de Langlade qu'elle ne pouvoit se résoudre à le perdre ». Elle s'avisa d'un biais étrange pour faire de lui un ami purement spirituel (1651) : Elle se fit dévote, reprit par humilité le nom de son mari qu'elle avait à peu près ruiné, et se livra aux pratiques d'une piété fervente. Dieu se devait à lui-même de récompenser tant de bonne volonté : elle prétendit, peu après sa conversion, avoir des visions, la nuit ; bien mieux, une de ces visions la laissa stigmatisée. Voici d'après elle comment cela advint : « Je sens, dit-elle, une douleur effroyable ; je m'écrie, on vient : je fais apporter de la lumière, je regarde à ma main ; j'y trouve une croix rouge la mieux empreinte du monde, auprès de laquelle il y a comme des

1. Timbre : *Si l'amour de Marcillac.*
2. Jacques de Langlade.
3. Jean Hérault, seigneur de Gourville.

marques de clous[1] ! » Elle montra cette croix à Langlade qui jura l'avoir vue ; mais cette sainte aventure ne l'empêcha pas d'aller à la Comédie trois jours après. Les amis et amies de la dame vinrent aussi voir la fameuse croix, et elle montrait sa main pour de l'argent qu'elle consacrait à des œuvres pies. L'abbé de La Victoire[2], toujours malin et spirituel, disait à ce propos : « Mme de Saint-Loup est marquée de la fleur de lis du Paradis : gare à la récidive, il n'y aura plus pour elle de pardon ! » On marquait les galériens d'une fleur de lis.

Il n'y eut pas de récidive : une personne que Dieu favorisait d'une façon si manifeste ne pouvait que persévérer ; elle n'y manqua pas, tourna à la bigotterie et même se donna le ragoût d'être sévère — pour les autres.

Quant à Langlade, il se maria, mais resta assez familier avec elle pour que sa femme en conçut de la jalousie. Elle avait bien tort : le diable s'était fait ermite.

1. Elle avoua à Gourville la fausseté de ces prétendus miracles.

2. Claude Duval de Coupeauville ; d'une ladrerie qui égalait sa vivacité d'esprit ; on l'a confondu parfois avec Lenet, frère de l'auteur des *Mémoires*.

III

LES AMIS ET LES PROTÉGÉS

LÉON BOUTHILIER, COMTE DE CHAVIGNY

Le cardinal de Richelieu fut, avons-nous dit, un excellent ami et les Bouthilier, des premiers, bénéficièrent de ses bonnes grâces. Ici l'amitié se doublait de reconnaissance. Le grand ministre parut avoir à cœur de leur prouver qu'il n'avait point oublié combien leur maison lui avait été accueillante et hospitalière.

Claude, son grand ami des bons et des mauvais jours, fut appelé par lui au secrétariat d'Etat de la guerre, puis aux finances avec Bullion : mais c'était là plutôt une charge *ad honores*, lucrative d'ailleurs. L'archevêché de Tours était devenu vacant par la mort du vieux Bertrand de Chaux, celui-là même qui disait malignement en faisant allusion à l'omnipotence du cardinal et à l'effacement de Louis XIII qui l'aimait pourtant : « Certes, je serois cardinal, si le roi étoit en faveur! » Le frère cadet de Claude eut l'archevêché de Tours; enfin, le jeune Léon Bouthilier, le fils de Claude, fait comte de Chavigny, devint le Benjamin de son Eminence et son bras droit; sa faveur fit

renaître les mauvais bruits qui avaient couru sur le compte du jeune Richelieu et de Mme Bouthilier[1] : on le dit fils du cardinal et c'était l'opinion courante.

« Richelieu avait pour lui une tendresse de père, écrit l'abbé de Choisy, il lui ressemblait de taille, de figure, de mœurs et d'humeur » ; « homme d'une grande capacité, mais d'une humeur fière et d'un caractère emporté. »

Dans une débauche, Gaston d'Orléans, veuf sans mélancolie et joyeux compagnon à ses heures, se moquait de Richelieu avec quelques amis ; Chavigny qui se trouvait là, voulant se mettre à l'unisson, ajouta son mot : « *Tu quoque, fili*[2] », dit en riant le prince, qui avait des lettres et ne dédaigna pas de le montrer en cette occasion.

Richelieu fit du jeune Chavigny un secrétaire d'Etat : il avait en lui toute confiance et le chargea souvent de missions délicates, dont il se tira toujours à son avantage.

1. Mais le plus beau des politiques
Est Chavigny, dont les pratiques
Lui procurent avant le temps
Le venin des plus vieux serpens.
. . . .
Il est le premier favori
De ce ministre au — pourri.
L'amour qu'Armand lui porte est telle
Qu'elle passe la paternelle ;
Et, si son père n'était doux,
Il pourrait en être jaloux.
(Les *Mil vers*.)

Une note du manuscrit ajoute : « On a dit qu'il étoit son fils et qu'étant écolier le cardinal en avoit conté à Mme Bouthillier »

2. « Toi aussi, mon fils ! » reproche de César mourant à Brutus, qu'il voit parmi ses assassins.

Ce fut enfin un des trois hommes d'État que Richelieu, mourant, recommanda à Louis XIII, comme pouvant diriger les affaires après lui.

CHAVIGNY ET MAZARIN

Le cardinal tolérait en ce tout jeune homme des libertés qu'il n'eût supportées chez nul autre. C'est même à une de ces libertés hardies de Chavigny que Mazarin, son commensal et son ami, dut le chapeau de cardinal.

L'insinuant Italien avait eu le talent de se faire aimer de tout le monde : toujours gai, de bonne humeur, obligeant — quand il ne lui en coûtait rien —, prenant le vent à merveille, il louvoyait au milieu d'écueils, où mille autres se fussent brisés et cachait une immense ambition sous un masque de modestie et d'humilité. Il sut avoir un pied dans tous les camps, sans se compromettre dans aucun : créature de Richelieu et fort estimé par lui, il avait trouvé le moyen de ne pas déplaire au roi et de plaire beaucoup à la reine, qui cependant était bien payée pour ne point aimer le cardinal, ni ses amis. Quelques années plus tard, lorsque Mazarin sera devenu tout-puissant à son tour et maître absolu de la volonté et du cœur de cette même Anne d'Autriche, on se rappellera que cette peste de Richelieu, toujours enchanté d'être désagréable à la reine, le lui a présenté en ces termes : « Vous l'aimerez bien, Madame, il ressemble à Buckingham ! » Allusion

cruelle aux mauvais bruits qui avaient couru sur cette princesse à propos de l'entreprenant et magnifique ministre de Charles Ier. Et ce propos a été vraisemblablement tenu, car c'est Lionne[1], le fameux ministre de Louis XIV, qui nous l'a transmis.

Le cardinal, ayant remarqué Mazarin, l'avait, quoiqu'en dise l'abbé de Choisy[2], fait naturaliser français et s'était définitivement attaché le jeune et délié diplomate, dont le concours lui était d'autant plus précieux que les affaires italiennes n'avaient point de secret pour lui ; affaires extrêmement complexes : l'Italie était un chaos de minuscules Etats, véritable habit d'Arlequin fait de pièces et de morceaux disparates, que se partageaient et se disputaient principicules ou républiques, tous soumis à la triple influence de la France, de la maison d'Autriche et du Pape. Mazariny bien que Français, il n'a jamais signé *Mazarin*, sans doute pour se prévaloir à l'occasion de son origine, Mazariny devint ainsi le collègue du comte de Chavigny aux Affaires étrangères et son grand ami. Fidèle aux traditions hospitalières en honneur chez les Bouthilier, Chavigny l'hébergea en son magnifique hôtel de Saint-Paul, et admit cet étranger dans l'intimité même de la famille. Mazarin le payait en bonne humeur, en pantalonades italiennes, en services réels aussi dans la

1. Hugues de Lionne, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères sous Louis XIV.

2. François de Choisy : mémoires amusants mais ne se piquant pas toujours d'exactitude.

commune besogne. Revenait-il d'Italie, il portait d'outre-monts des souvenirs aux dames Bouthilier, de menus cadeaux, de belles étoffes de Gênes; tous l'aimaient. Chavigny, en toute sincérité, ne jurait que par lui, prêt à lui rendre service en toute occasion, et l'occasion s'offrit.

Le P. Joseph[1] — la fameuse Eminence grise — eut la malchance de mourir au moment même où Richelieu, disposant d'un chapeau de cardinal à la nomination de France, allait le lui donner. Le chapeau devenait disponible, et de Noyers[2], le secrétaire d'Etat, un bigot affilié, dit-on, à la Compagnie de Jésus, ambitionnait cette haute dignité. Chavigny, qui ne pouvait souffrir ce cafard, le fit écarter; puis, voyant Richelieu embarrassé dans son choix, lui proposa Mazarin. Richelieu qui, s'il appréciait la valeur et les ressources merveilleuses de l'Italien, faisait, avec raison, moins de cas de son caractère, le rejeta tout d'abord, « et même avec des paroles de mépris ». Chavigny ne se tint pas pour battu; il revint à la charge tant et si bien que l'Eminence — par fatigue peut-être, peut-être aussi revenant de ses préventions — dit un : « Nous verrons » qui pouvait ressembler à un acquiescement. Là-dessus, Chavigny fait tout le nécessaire en cour de Rome, et, quand le cardinal en reparla, il se trouva en présence du fait accompli : « Comment? mais c'est une affaire faite! » dit Chavigny, et il soutint avec une su-

1. François Le Clerc du Tremblay.
2. François Sublet de Noyers, secrétaire d'Etat à la guerre.

perbe assurance qu'il avait cru bien sincèrement que l'ordre lui en avait été donnée. Mazarin dut donc à l'initiative hardie et périlleuse de son ami ce chapeau, ce titre d'Eminence qui lui permit de rester au ministère sous Louis XIII, de devenir le tout-puissant premier ministre d'Anne d'Autriche, de disposer en un mot des destinées de la France! Il devait reconnaître cet immense service de Chavigny en sacrifiant par ambition cet ami, devoué mais gênant, à l'animadversion secrète de la reine; d'ailleurs, il éloignait ainsi un témoin importun de l'humilité de ses débuts : ce fut son premier acte en arrivant au pouvoir. Mazarin, il est vrai, ne devait jamais savoir ce qu'étaient la reconnaissance, la générosité ou la franchise : Il était naturellement bas, et ce fond originel de vilenie égoïste fut à la fois sa force et sa faiblesse.

LE P. JOSEPH

Le P. Joseph, qui mourut si à propos pour le bien de Mazarin — de son nom, François Le Clerc du Tremblay — était capucin. Doué de l'imagination la plus vive, la plus ardente, il embrassait les plus vastes projets. En idée, il rejetait le Turc hors d'Europe, et ne songeait à rien moins qu'à une croisade en plein XVIIe siècle. Ce fut le rêve de sa vie; il retardait sur son époque, c'est certain. Mais cet esprit toujours en ébullition était fertile en ressources, en expédients, et sa vivacité ne nuisait en rien à son habileté de négocia-

teur[1]. Ce feu, cette fougue, Richelieu les dériva, les utilisa contre la maison d'Autriche, contre les protestants. Le P. Joseph devint petit à petit l'auxiliaire indispensable du grand ministre, son confident discret, absolument dévoué, et le dépositaire de ses pensées politiques.

Richelieu l'affranchit peu à peu des austérités de son Ordre. Tout d'abord, il lui donna une jument pour ses courses ; mais il dut remplacer bientôt la jument par un carrosse à la suite d'un incident bizarre : Le P. Joseph, suivant la règle de l'Ordre, avait un *bini*[2], qui le suivait partout, le P. Ange. Par malheur on donna au P. Ange un cheval entier ; l'étalon était d'humeur gaillarde ; il se permit de faire trop vivement sa cour à la jument du P. Joseph, et sur la croupe même du bon Père, qui ne rit nullement d'être vu en si ridicule et si délicate posture. Il eut dès lors un carrosse, puis une litière. Enfin, comme les rigueurs de la règle ne lui eussent pas longtemps permis de suffire à son écrasante besogne, l'excel-

1. Il fut notamment d'une habileté incomparable à la diète de Ratisbonne.

2. Les capucins allaient deux à deux (*bini*), de là le terme un *bini* pour désigner un compagnon. Ce P. Ange était son secrétaire.

La satire des *Mil vers* fait allusion à ces menus incidents. Elle parle avec complaisance de

> ... la bête luxurieuse
> Qui prend la posture amoureuse...

depuis, ajoute-t-elle :

> ... Le Père Joseph a carrosse
> Il a des laquais insolents
> Qui jurent mieux que ceux des grands...

lente table du cardinal y pourvut. Le P. Joseph — à son corps défendant, car il était profondément religieux — n'eut bientôt plus de capucin que la robe de bure et fut — non sans raison — appelé l'Eminence Grise. Le voilà tout-puissant; son ordre ne jurait que par lui : c'était le dieu des Capucins, et même, l'engouement de l'un de ces Pères aurait, si l'on en croit des Réaux, donné à Molière l'idée d'une scène de *Tartufe*.

Un seigneur de la cour, se trouvant en province, va voir un capucin dans son couvent : « Les principaux le vinrent entretenir ; ils lui demandèrent des nouvelles du roy, puis du cardinal de Richelieu. » Et après, dit le gardien, ne nous apprendrez-vous rien de notre bon P. Joseph ? [2].

« — Il se porte fort bien, il est exempt de toutes sortes d'austérités.

« — Le pauvre homme! disait le gardien.

« — Il a du crédit; les plus grands de la Cour le visitent avec soin.

« — Le pauvre homme!

« — Il a une bonne litière quand on voyage.

« — Le pauvre homme!

« — Un mulet porte son lit.

« — Le pauvre homme!

« — Lorsqu'il y a quelque chose de bon à la table de monsieur le Cardinal, il lui en envoie.

« — Le pauvre homme! »

« Ainsi à chaque article le bon gardien disait : « Le pauvre homme! » comme si ce pauvre homme eût été à plaindre! » (Des Réaux.)

Enfin, pour reconnaître ses bons et loyaux ser-

vices, le grand ministre allait orner sa bure d'un liseré de pourpre et couvrir son chef du chapeau de cardinal [1], quand la mort vint surprendre le futur prince de l'Eglise [2].

Chavigny, nous l'avons vu, lui substitua Mazarin.

L'indulgence extraordinaire de Richelieu pour Chavigny dans cette affaire, n'infirme point la légende qui le lui donnait pour fils, surtout, si l'on tient compte des terribles colères où le cardinal se laissait emporter.

Il était d'une violence extrême ; s'il se contraignait à force de volonté devant les grands seigneurs, les princes ou le roi, il ne prenait point cette peine à l'égard de ses gens ou de ses inférieurs. Il ne faisait point bon mal comprendre ses ordres ou les mal exécuter, car il se laissait parfois aller à des voies de fait regrettables : son entourage le savait. Pour un ordre mal compris, il avait une fois souffleté le bon Cavoie [3], son capitaine des gardes ; à la vérité, il lui en demanda pardon quand il fut de sens rassis, ce qui n'était point de la part de cet homme foncièrement orgueilleux une preuve de mince estime. L'abbé de La Rivière [4], l'intime confident de Gaston, disait

1. Les cardinaux de cet ordre conservent la bure.
2. Comme il mourut subitement, on lui fit cette épitaphe :

Sous ce tombeau gît un saint père
Qui, par grande discrétion,
Pour être cru bon secrétaire,
Décéda sans confession.

3. François Oger, sieur de Cavoie.
4. Louis Barbier, abbé de la Rivière, puis évêque de Langres.

que le chancelier Séguier et le surintendant Bullion avaient été battus par lui à plusieurs reprises. D'aucuns même affirmaient que Bullion « était mort du déplaisir d'avoir reçu du cardinal un coup de pied vous savez où ».

CLAUDE BULLION, SIEUR DE BONNELLES

En réalité, Bullion « mourut de crapule en moins de rien ». Il se livrait à tous les excès en joyeuse et galante compagnie : Senneterre[1] qui resta « propre » et gaillard jusqu'en sa vieillesse et à soixante-dix ans avait même, affirmait-on, croqué Mme de Saint-Loup, notre vieille connaissance, sous la moustache de de Vardes amoureux momentané de la dame, Senneterre était son compagnon de fête. François Coquet procurait les mignonnes[2]. Ce François Coquet, que Blot devait tenir en haute estime,

Paris, qu'on t'est redevable[3]
D'avoir produit à la fois
Un beau couple de François
Tous deux si charmants à table.
François Coquet le premier
Tous deux si charmants à table.
François Coquet le premier,
Le second François Paulmier !

1. Henri de Saint-Nectaire, marquis de la Ferte.

2. Le gros Coquet, ce gros taureau
Est son honnête m...
(Les *Mil vers*.

3. Timbre : *Brande de Metz*.

Ce François Coquet dut à ses complaisances la charge de contrôleur général des Finances : Bullion lui devait bien cela !

Pendant que, fidèle au poste, Cornuel, l'*alter ego* du surintendant, expédiait la besogne sous sous nom, Bullion « crapuloit » tout à son aise chez la Brosse son médecin, qu'il avait logé au Jardin des Plantes [1] du faubourg Saint-Victor, il mangeait comme un goinfre, buvait comme un ivrogne insigne et du meilleur ; les gens d'affaires s'évertuaient à lui trouver des vins exquis. Il méprisait sûrement le petit vin du cru ; car il y avait une vigne sur la butte du Jardin des Plantes, butte que les « boueurs » de Paris avaient formée en y portant, des années et des années, les immondices de la capitale. La Brosse disait même qu'en vieillissant ce vin prenait le goût de gadoue. Il fallait autre chose à Bullion qui « avait pour le vin des raffinements extraordinaires ». Il n'en avait pas moins pour la mangeaille ; il renouvelait, disait-on pour revenir boire et manger certains artifices des Romains de la décadence : on l'avait surnommé le *petit cochon*, et, comme il avait acheté à Saint-Eustache une chapelle qu'il dédia à Saint-Antoine, on ne manqua pas de dire qu'il y avait sa place toute marquée. Ajoutez que ce « Gros Guillaume raccourci [2] » était rond comme un tonneau ; l'apoplexie le guettait, et elle

1. Le jardin des Plantes actuel : Guy de la Brosse fut un de ses créateurs.

2. On le surnommait encore ainsi : Gros Guillaume jouait le « fariné » dans la troupe de comédiens de Turlupin (Belleville) ;

eut raison de lui : Richelieu est donc innocent de sa mort, mais il le rudoyait ferme.

Un jour, Anne d'Autriche demanda en grâce cent mille écus au surintendant; la somme était ronde ; mais, le cardinal semblant, par extraordinaire, bien disposé pour la reine, Bullion crut pouvoir la satisfaire. Richelieu l'apprit : *inde iræ ;* il voulut l'obliger à reconnaître par écrit qu'il avait volé cent mille écus au roi. Il y avait là de quoi faire à Bullion son procès. Enguerrand de Marigny et Semblançay avaient été pendus pour moins que cela. Bullion refusa énergiquement, comme on pense bien. Alors, le cardinal furieux le prit à la gorge avec les pincettes dont il tisonnait, et il serrait ferme criant: « Petit ladre, je t'étranglerai ! » A quoi l'autre étouffant : « Etranglez, étranglez, soufflait-il, je n'en ferai rien! » Enfin Richelieu le lâcha, mais, le lendemain, Bullion, se sentant perdu s'il ne cédait, préféra courir for-

son vrai nom était La Fleur. Ce furent les premiers comédiens qui vécurent « en bourgeois et décemment ». —

Ce gros Guillaume raccourci
A toujours le ventre farci...

telle est une des plus délicates expressions dont se sert l'auteur des *Mil vers*, en décrivant d'une façon ignoble ses excès de table et leurs conséquences; et une épitaphe ajoute :

... Subitement le ladre en crève ;
C'est grand dommage, car en Grève
Avec un plus juste destin
Il eut fait une belle fin !

Malleville dit de son côté :

Un soir après un grand repas
Le vin avança son trépas
Et sa débauche fut suivie
D'une prompte fin de sa vie.

tune : il vint trouver le cardinal, lui donna toute satisfaction et resta surintendant.

D'ailleurs Richelieu, qui, tout en amassant une fortune énorme[1], n'entendait rien aux finances et était aussi mauvais comptable que le fut plus tard Louis XIV, avait besoin de Bullion et lui rendait justice[2]. Il se rappelait aussi que Bullion était un des rares amis qui ne l'abandonnèrent pas à la Journée des Dupes[3], qui l'encouragèrent à lutter et le sauvèrent malgré son découragement.

Ce surintendant était un esprit d'ordre, de ressources et prévoyant, mais fiscal en diable[4]; il avait toujours en numéraire une réserve secrète immédiatement disponible de six à sept millions de livres, somme énorme alors et qui lui permettait de parer toujours aux nécessités les plus urgentes. Lors de la panique de Corbie[5], quand les Parisiens croyaient déjà voir arriver les Espagnols aux portes de la ville, Richelieu, comme toujours prompt au découragement, était désespéré : Bullion le trouve en cet état :

1. *Appendice*, II : *bref inventaire.*

2. Armand vole avec lui la France
Jamais pirates sur les mers
N'ont fait tant de larcins divers ;
Ce nautonnier et ce pilote
Rapinent avec une flotte :
Cornuel meut les avirons.....
(*Les Mil vers.*)

3. Voir, plus loin, *les Dupes.*

4. Epitaphe d'un anonyme :

Ci-git le grand faiseur d'impôts
Dont aujourd'hui la France abonde.
Ne priez point pour son repos
Il n'en donna jamais au monde.

5. Voir plus loin : *comte de Soissons.*

« Il faut lever une armée, Monseigneur, dit-il :

— « Et avec quoy?

— « Avec quoy? je vous donnerai de quoy trouver 50.000 hommes, et un million d'or en croupe (*sic*). »

Le cardinal l'embrassa.

Bullion, qui était déjà fort riche bien avant sa surintendance, laissa une fortune colossale pour le temps, une vingtaine de millions d'alors. Il ne l'avait pas toute volée, ayant géré son bien avec autant d'économie et de sagesse que le Trésor public, quand il l'avait pu. Il détestait les gaspillages inutiles : nous l'avons vu à propos de La Meilleraye.

Son père Jean Bullion, maître des requêtes, n'était pas sans fortune; lui-même, débuta par acheter une charge de conseiller au Parlement : et comme tel, il prit fort à cœur les intérêts de la comtesse de Sault[1] dans un procès qu'elle soutenait et qu'il lui fit gagner. Ce fut l'origine de ses prospérités : La comtesse lui en fut très reconnaissante, trop reconnaissante même, prétendait-on à la Cour[2]. Vantant un jour son mérite à Marie de Médicis : « Ah! Madame, disait-elle. Si vous connaissiez M. de Bullion comme moi! — Diou m'en

1. La première en date, mère de François de Créquy Lesdiguières et belle-mère de la fille du vieux connétable de Lesdiguières, qui fut mariée au maréchal de Créquy.

2. Ce petit chicaneur rusé,
D'une vieille ayant abusé,
Fit tester si bien la donzelle
Qu'il tira cent mille écus d'elle...
(Epitaphe de Malleville.)

garde, Madame! » riposta vivement la reine avec cet accent italien qu'elle ne perdit jamais. Bref, Mme de Sault lui fit avoir, par le connétable de Lesdiguières beau-père de son fils, l'intendance de l'armée d'Italie: il s'y enrichit vite et donna des preuves de capacité qui lui valurent d'être appelé aux finances par Richelieu. Le ministre lui laissait prendre une indemnité annuelle de 400.000 livres, et Bullion y ajoutait de menus bénéfices, notamment les intérêts de ses prêts au Trésor, — prêts dont le taux formidable et accepté d'ailleurs ne paraissait alors nullement usuraire. — C'est par ce moyen que plus tard Mazarin constituera son énorme fortune. Bullion n'avait donc pas volé, mais gagné son bien si l'on tient compte des mœurs du temps, cela s'entend.

Il n'en fut pas moins impopulaire comme tout surintendant qui se respecte et ne se fait pas une cour de clients; les beaux esprits, qu'il affectait de mépriser, se vengèrent après sa mort en lui faisant de belles épitaphes que nous ont conservées les manuscrits dit de Maurepas[1]; et la chanson populaire l'envoie en enfer où Richelieu viendra le rejoindre et même réclamer son secours (c'est le cardinal qui parle) :

« Ha! maugrebieu! qu'il fait chaud[2]
N'y a-t-il point ici d'eau!
Holà! laquais! holà! page,
De l'eau, je crève de rage! »
Lampons, camarade, lampons.

1. B. N., Mns fr. 12616, fos 472 et suiv.
2. Timbre : *Lampons*.

« Bullion, à mon secours !
C'est à vous que j'ai recours :
Je brûle : qu'on me délivre :
Au diable le sou pour livre ! »
Lampons...

Bullion dit au Cardinal :
« Maugrebieu ! j'ai bien du mal;
Les tailles, les subsistances
Sont cause de nos souffrances ! »
Lampons...

PIERRE SÉGUIER LE CHANCELIER

A en croire La Rivière, Séguier comme Bullion, son collègue au ministère, aurait été plusieurs fois battu par l'irascible ministre. Pierre Séguier, d'une excellente famille de robe, fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, intendant ; enfin il obtint en 1624, à la mort de son oncle Pierre[1], de charge de président au mortier. Quoiqu'il eut du savoir et de la valeur, cette haute situation semblait être son bâton de maréchal, quand il devint, par la grâce d'un chanoine de Notre-Dame, garde des sceaux d'abord (1633), puis chancelier en 1635. Séguier s'était marié à la fille d'un trésorier de France à Orléans, Marie-Madeleine Fabri, fort riche, assez laide et très dévote : elle était au mieux avec les gens d'Eglise, ce qui donna lieu à quelques méchants propos sur elle

1. D'après André d'Ormesson, un de ses oncles, Antoine Séguier, se serait démis de cette charge en sa faveur.

et sur Thévenin, chanoine à Notre-Dame[1]; un confrère de Thévenin, des Roches le Masle, gros bénéficier et voisin des Séguier, fréquentait chez eux; or, ce des Roches avait été petit valet du cardinal de Richelieu au collège : il n'était pas rare alors de trouver de ces petits valets qui, travaillant ferme, arrivaient à prendre des grades canoniques — avec quelles difficultés, on le conçoit — et parvenaient à des dignités ecclésiastiques : c'était le cas de des Roches que Richelieu estimait fort à cause du courage qu'il avait montré pour se grandir.

N'ayant pas eu à se louer, comme nous le verrons, des gardes des sceaux Marillac[2] et Châteauneuf, le cardinal cherchait, pour l'investir de ces hautes fonctions, un homme qui fut tout à lui et prêt à toutes les besognes. Il ne cherchait pas un ministre, mais un serviteur; des Roches proposa Séguier; il répondait de lui, et Richelieu l'agréa de confiance; il n'eut pas lieu de s'en repentir :

Chargé par lui de réprimer la révolte des Piés nus en Normandie, Séguier eut la main fort lourde : il fit pendre et rouer à plaisir; — quand, en 1639, Anne d'Autriche, soupçonnée d'intelligence avec l'Espagne et fort malmenée du car-

1. Elle contrefait la dévote
Et se laisse trousser la cotte.
. . . .
Son mari caresse les moines
Elle caresse les chanoines.
(Les *Mil vers*.)

Et une note du manuscrit ajoute en marge : Thévenin.

2. Michel de Marillac et Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf.

dinal, alla s'enfermer au Val de Grâce, le chancelier accepta la délicate mission d'aller l'interroger, et il poussa, comme nous verrons, la brutalité jusqu'à porter la main sur la gorge de la reine pour s'assurer qu'elle n'y cachait point de lettre ; — enfin ce furent ses belles paroles, ses promesses qui provoquèrent les aveux de Cinq-Mars, aveux nécessaires à sa condamnation. Il rendit là de bons et loyaux services.

Il était foncièrement servile et se montra le plat valet des ministres [1], de Richelieu, de Mazarin, même de Colbert : Richelieu le fit chancelier ; Mazarin, duc de Villemor et pair de France. Mais, tout en reconnaissant ainsi ses services, ils l'estimaient peu : sa servilité même le desservait. Sous Richelieu, ses collègues du ministère l'avaient en fort mince considération : Bullion le traitait comme un faquin [2] ; il le taquinait : un jour, au conseil, il lui fit enlever ses gants d'Espagne, prétendant que l'odeur l'incommodait ; mais Bullion avait les clefs du trésor et le chancelier supportait tout, voulant être payé.

Cet homme, si humble devant les forts, prenait sa revanche avec ses inférieurs. Il ne dai-

1. C'est un esclave volontaire
Il est valet de Richelieu.
. . . .
Il tremble, il fléchit les genoux,
Il est prêt à souffrir ses coups,
L'appelle Monseigneur et maître,
Est pour lui violent et traître.
(Les *Mil vers*.)

2. ... Il gourmande le chancelier
Armand soutient son insolence...
(Les *Mil vers*.)

gnait saluer personne, sauf les gens qui étaient insolents à son égard. M. de Nets, évêque d'Orléans, lui demanda un jour s'il avait la teigne : le chancelier avait répondu à son salut en soulevant à peine son chapeau ; et Dieu sait si ces questions de bienséance et d'honneurs dus au rang avaient alors de l'importance ! Cette incivilité lui attira une méchante épigramme :

Qu'il est dur au salut ce fat de Chancelier !
Cela le fait passer pour un esprit altier,
Vain au-delà de toutes bornes.
Ce n'est pas pourtant qu'il soit fier :
C'est qu'il craint de montrer ses cornes.

Il faut dire que la Chancelière n'avait point très bon renom ; malgré sa dévotion, on lui avait donné pour amants M. de Saissac [1], puis le comte d'Harcourt [2] qui, fort besoigneux alors, en était payé : il n'y avait alors nulle honte pour un gentilhomme à recevoir de l'argent d'une amie ; mais ces largesses devaient être bien pénibles à Marie Fabri : elle était, malgré sa grande fortune, assez avare, la bonne dame ; et ses grapillages sur les menues redevances des officiers de son mari — cadeaux obligatoires de pièces de satin et de velours — lui avaient valu le nom de *fripière* [3].

1. Alexandre de Castelnau, marquis de Saissac, comte de Clermont-Lodève.

2. Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, fils puiné du duc d'Elbeuf. Voir plus haut.

3.
La Fabri, cette serrurière,
Cette laide, cette fripière,
Ce dragon qui rapine tout
Est à Séguier une harpie...
(Les *Mil vers*.)

Elle passait pour très prude. Un jour, elle faisait à sa fille, Mme de Sully[1], des observations sur sa conduite :

En grand fureur la chancelière:
Dit à Sully un jour :
« Ne faites point l'amour
Comme la Lesdignière,
Et craignez les garçons
Comme, comme les autres,
Et craignez les garçons
Comme les autres font. »

A quoi la duchesse répondait :

« Vous êtes vieille et je suis jeune[2], »
A répondu Sully ;
« Votre avis est joli,
Pourtant il m'importune.
Dites vos oraisons,
Comme, comme les prudes,
Dites vos oraisons
Comme les prudes font ! »

Sa dévotion ne l'empêchait pas d'être fort vaniteuse : elle poussa un jour son mari à parler au cardinal du mariage de leur fille cadette avec M. de Nemours : « Oui, répondit Richelieu, en effet cela seroit fort sortable que Victor Amédée de Savoie épousât Charlotte Séguier : dites à Marie Fabri qu'elle rêve ! »

1. On lui donnait, à tort, M. de Roquelaure pour amant : il se vantait comme un goujat de ses bonnes fortunes et avait fort compromis Mme de Lesdiguières.
2. Timbre : *Comme les autres font.*

Fabri, son père, fils d'un serrurier, avait été valet ou, tout au plus petit saute-ruisseau du père de Boileau, le greffier à la Grand'Chambre ; Boileau[1] mit Fabri dans les finances où il fit fortune.

Cette Charlotte fut pourtant, nous l'avons vu, mariée au prince d'Enrichemont, petit-fils du grand Sully qui vivait encore[2] et malgré les répugnances du vieux ministre de Henri IV : « Je ne me veux point allier au prince des chicaneurs ! » disait-il. Le mariage se fit pourtant, et Charlotte Séguier devint duchesse de Sully. Le bon Sully ne prévoyait pas que ce « prince des chicaneurs » serait un jour duc et pair tout comme lui !

Séguier n'était pas moins vaniteux que sa femme : il ne parlait que de son *hôtel ;* il fit ajouter à ses armes des manteaux — c'était son droit — et des masses ressemblant fort à des bâtons de maréchal — ce qui parut excessif. « Son carrosse en était tout historié. » Il n'eut pas fait un pas sans exempt et sans archers. Conséquence de sa vanité : il était fort avide de louanges ; et, pour ce motif, joua au Mécène. Comme Richelieu, il se donna les gants de protéger l'Académie, avec discrétion du vivant du cardinal par crainte de lui porter ombrage, avec quelque fracas quand Richelieu fut mort. Il lui ouvrit toutes grandes les portes de son hôtel, où elle tint ses séances de 1643 à 1672 ; il accorda aux auteurs quelques

1. Oncle de Gilles Boileau et de Boileau-Despréaux le poète.
2. Il mourut en 1641.

pensions sur le sceau, pensions que le public payait du reste ; il fut même un jour assez libéral pour le comédien Jodelet[1] l'excellent et spirituel comique de la troupe du Marais : Ayant trouvé ce « fariné » fort plaisant, il lui fit dire de passer le lendemain à l'hôtel Séguier. Jodelet arrive; un valet le reçoit : « J'ai parlé pour vous à Monsieur », dit-il, « il a dessein de vous donner cent pistoles ; vous n'oublierez pas vos bons amis ». Jodelet lui promet le quart de sa gratification ; mais survinrent successivement trois autres valets ; chacun, avait parlé pour lui à « Monsieur » ; et à chacun il dut promettre le quart de ce qu'il recevrait ; le dieu « pot de vin » était en honneur dans l'entourage du chancelier, et son domestique, un vrai ramassis de fripons. Jodelet est enfin introduit : « Que voulez-vous que je vous donne? » demande le Chancelier tout aimable : « Cent coups de bâton, Monseigneur, à distribuer à vos quatre valets de chambre ! » Surprise bien naturelle de Séguier, explications et rires. Le chancelier gronda fort les valets, qui n'en continuèrent pas moins à piller les malheureux solliciteurs : mais Jodelet ne leur laissa pas une maille.

Avant de donner l'hospitalité à l'Académie, Séguier avait hébergé trois académiciens : notre vieille connaissance l'abbé de Cerizy[2] ; le biterrois Jacques Esprit, — seigneur de la terre dont il portait le nom, disait Bassompierre, — et le médecin

1. Julien Lespy, dit Jodelet.
2. Auteur de la chanson des Petits Brissacs.

philosophe Marin Cureau de La Chambre. L'abbé quitta le monde pour entrer à l'Oratoire; Esprit fut congédié lorsque Mme de Coislin se remaria à M. de Laval Boisdauphin : on l'avait accusé, à tort, d'avoir prêté la main à cette union fort mal vue du chancelier; mais La Chambre fit toujours partie de sa maison, car le chancelier fort coureur, malgré sa dévotion, et peu délicat, avait souvent de ces petites maladies qui exigent des soins discrets.

Il resta toute sa vie « garçailler », suivant la pittoresque expression de des Réaux et une de ses belles équipées lui valut le surnom de « *Pierrot* [1] ». La petite demoiselle, qu'on lui avait procurée, le reconnut: La voilà bien flattée. Elle lui donne du Monseigneur par ci, du Monseigneur par là, du Monseigneur enfin quand vraiment le Monseigneur n'était plus de saison; si bien qu'impatienté: « Appelle-moi donc Pierrot! » dit le bonhomme. On le sut : on rit; le surnom resta. L'anecdote était courante : Mme de Sévigné elle-même, fatiguée des formules par trop cérémonieuses qu'emploie vis-à-vis d'elle sa fille bien aimée, ne lui écrit-elle pas un jour : « Mais appelez-moi Pierrot [2]! » et le grave Arnauld d'Andilly, ami de Fouquet, traitait Séguier de « Pierrot métamorphosé en Tartufe » au cours du procès retentissant que l'on faisait à son malheureux ami. Pour faire sa cour à Louis XIV et à Colbert, le chancelier, qui présidait la chambre de justice, con-

1. Bibl. Nat., Mns. fr. 12628, f° 479.
2. Sév. 30 décembre 1671.

duisit en effet les débats avec une doucereuse et hypocrite partialité ; et, comme il tomba gravement malade pendant ce procès, on lui faisait dire :

J'enragerai s'il faut que je m'apprête[1]
A plier mon paquet
Auparavant que d'avoir eu la tête
De ce maudit Fouquet.
Mais sans regret, si je le rends coupable,
J'irai droit au diable, moy !
J'irai droit au diable !

L'âge, paraît-il, ne l'assagit pas ; on lui chantait à quatre-vingts ans :

Dedans la prairie[2]
Le vieux berger Pierrot
Sur sa chalemie
Faisoit sauter Margot.
D'une mine sévère
Lui disoit : « M'amour,
En amour
C'est bien peu faire
Si l'on ne fait comme le grand Saucourt ! »

Toutefois il mourut mieux qu'il n'avait vécu ; et Mme de Sévigné, qui avait voulu bien du mal à « Pierrot » quand il tourmentait son ami Fouquet, reviendra de ses préventions :

1. Timbre : *Moy* ou *dame Anne*.

2. Timbre : *le grand Saucourt*.
Maximilien de Bellefourrière, marquis de Soyecourt, dit Saucourt, grand veneur de France, eut l'honneur d'être indiqué par Louis XIV à Molière, lors de la fête de Vaux, comme type du chasseur ennuyeux de la comédie *les Fâcheux* ; et ses prouesses amoureuses, vraies ou fausses, lui valurent de donner son nom pour rime à d'innombrables couplets, généralement gaillards.

« Pour M. le chancelier, il est mort très assurément, mais mort en grand homme : son bel esprit, sa prodigieuse mémoire, sa naturelle éloquence, sa haute piété, se sont rassemblés aux derniers jours de sa vie ; la comparaison du flambeau qui redouble sa lumière en finissant est juste pour lui. Le Mascaron[1] l'assistait, et se trouvait confondu par ses réponses et par ses citations ; il paraphrasait le *Miserere*, et faisait pleurer tout le monde ; il citait l'Ecriture et les Pères, mieux que les évêques dont il était environné ; enfin sa mort est une des plus belles et des plus extraordinaires choses du monde. Ce qui l'est encore plus, c'est qu'il n'a point laissé de grands biens ; il était aussi riche en entrant à la cour, qu'il l'était en mourant. Il est vrai qu'il a établi sa famille ; mais, si on prenait chez lui, ce n'était pas lui. Enfin il ne laisse que soixante-dix mille livres de rente ; est-ce du bien pour un homme qui a été quarante ans chancelier, et qui était riche naturellement? La mort découvre bien des choses, et ce n'est point de sa famille que je tiens tout ceci : on les voit. »

Le sévère Mascaron, l'abbé Vincent Lené lui firent chacun une belle oraison funèbre ; les chansonniers aussi :

Les M... sont en deuil
Ayant perdu toute espérance :
Le chancelier est au cercueil
Le plus grand ribaud de la France.
Les p... en pleurent bien fort :
« Tout est perdu : Pierrot est mort ! »

1. Jules de Mascaron, évêque de Tulle, puis d'Agen.

LE CARDINAL DE LA VALETTE

Il est cependant un de ses amis que Richelieu traita toujours avec la plus grande déférence. Le cardinal de La Valette[1] était, il est vrai, prince de l'Eglise comme lui, et Richelieu exigea toujours — et rigoureusement — que l'on rendit aux prélats les honneurs qui leur étaient dus : il voulut obliger le duc d'Enghien[2], son neveu par alliance, qui n'était pas encore devenu le grand Condé, à céder le pas au cardinal Mazarin, un bien mince personnage pourtant quand il était arrivé en France ; il voulut encore obliger ce même neveu à faire le voyage de Paris à Marseille — et ce n'était point une bagatelle, en ce temps-là — pour s'excuser auprès du cardinal de Lyon, son oncle[3], de n'être pas allé lui rendre ses devoirs en passant dans cette ville ! Condé préféra s'exiler quelques mois en Bourgogne dans le gouvernement de son père. Entre temps, Richelieu mourut.

C'est à la journée des Dupes[4] que Richelieu put apprécier le cardinal et reconnaître la sincérité de son attachement. Ce jour-là, La Valette lui « remit le cœur au ventre » et le sauva en l'obligeant à aller retrouver le roi, à avoir avec Louis XIII l'entretien décisif, qui termina la lutte à son avan-

1. Louis-Charles de Nogaret, cardinal de La Valette, frère du duc de La Valette et second fils du duc d'Epernon.
2. Louis de Bourbon : le grand Condé.
3. Alphonse du Plessis Richelieu.
4. Voir plus loin.

tage et brisa l'effort de ses adversaires, alors que tous le croyaient perdu.

Quoique prêtre, le cardinal de La Valette avait la passion de la guerre : il n'y entendait pas grand'-chose et valut surtout par ses lieutenants ; il n'en rêvait pas moins campagnes et batailles ; et, par condescendance, Richelieu satisfaisait cette manie, sûr qu'il était d'ailleurs de sa fidélité et de sa déférence aux ordres qu'on pourrait lui donner. Le vieux duc d'Epernon [1], père de La Valette, rageait de voir son fils à la tête des armées, alors qu'on le laissait, lui, se morfondre dans son gouvernement de Guyenne ; il l'appelait le cardinal VALET. Les commandements militaires qu'exerçaient des ecclésiastiques — son fils, l'archevêque de Bordeaux, le bailli de Valençay, Richelieu lui-même à l'occasion [2] — excitaient sa fureur ; et l'on vit ce vieux Nogaret, longtemps irréductible, se promener pendant le siège de La Rochelle avec un bréviaire : « Puisque les prêtres font maintenant notre métier », disait-il, « pourquoi ne ferions-nous pas le leur ? » et cela ne plaisait guère à Richelieu.

Comme beaucoup de cadets [3], qu'on faisait d'Eglise

1. J.-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Epernon.

2. Un gros évêque est amiral,
Un archevêque est caporal,
Un prélat préside aux frontières,
Un capucin pense aux combats,
Un autre a des troupes de guerre,
Un cardinal a des soldats.

3. Son frère aîné, le duc de Candale, étant mort sans enfants, son frère puiné, le duc de La Valette, hérita du duc d'Epernon ; le jeune duc de Candale, fils de La Valette et de Mme de Verneuil, était son neveu.

sans les consulter, le cardinal de La Valette ne paraît guère avoir été gêné par ses obligations de prélat : et cette figure de prêtre guerrier n'est point banale.

Au physique, il était fort laid : une chanson le compare à Mme Pilou [1] dont la laideur était proverbiale.

Cardinal de La Valette [2],
Vous avez la tête faite
Les épaules et le cou
Comme Madame Pilou.

Il ne ressemblait guère en cela ni à son père, qui dut surtout à sa beauté son étrange fortune à la cour de Henri III, ni à son neveu de Candale [3] dont la gracieuse et mièvre élégance firent quelques années plus tard un homme à la mode. Ce jeune duc, qui, d'après Gondi, « n'avait de grand que les canons..., dont le génie était au-dessous du médiocre », fut, vers 1650, l'arbitre des élégances ; on donnait son nom à des accessoires de toilette :

La garniture à la Candale [4]
Fait paraître un visage pâle,
Et donne un air triste et dolent ;
Quiconque en inventa la mode,
Soit la galante ou le galant,
Fut personne bien incommode !

Le cardinal, lui, était lippu comme un nègre ; et M. d'Aumont [5], cette bonne langue, prétendait que

1. Anne Baudesson, veuve de Jean Pilou.
2. Timbre : *Roquentins*.
3. Candale, par sa mère, était petit-fils de Henri IV.
4. Timbre : *Petite Fronde*.
5. Antoine d'Aumont, comte de Nolay.

son barbier lui retroussait la moustache et les lèvres tout ensemble. Cela ne l'empêcha point d'être aimé d'une des plus aimables femmes du temps, Mme la Princesse [1]. Il était galant, courtois, généreux et magnifique : il donna un jour à Mlle de Bourbon, fille de la princesse, une poupée qui, avec sa chambre et son trousseau, coûtait deux mille écus. Ces belles qualités atténuaient sa laideur.

Charlotte de Montmorency avait été mariée à M. le Prince par Henri IV qui l'aimait passionnément et fit pour elle de vraies folies. Il la sacrifiait à un triste personnage et le savait, mais il espérait que, dégoûtée de son mari, elle serait moins cruelle : il n'en fut rien ; de plus, le mari jaloux s'exila avec la belle, par précaution. Ce n'est point qu'il aimât sa femme : le prince n'aïmait point les femmes, ayant, disait-on, d'autres goûts ; et l'on ajoute que cette aversion venait d'une petite mésaventure dont il avait pâti tout enfant : Henri IV avait donné pour précepteur à cet héritier présomptif de la couronne le plus honnête homme qui lui parût digne de cet emploi : c'était M. de Pisani, un Vivonne [2], père de la future marquise de Rambouillet ; la petite Catherine de Vivonne-Pisani et le jeune prince étaient pour ainsi dire

1. Charlotte de Montmorency, mère du grand Condé.

2. Jean de Vivonne, marquis de Pisani, avait épousé à soixante-trois ans une Savelli, parente de Catherine de Médicis. Mme de Rambouillet était donc la fille d'un vieillard, et, si elle n'en pâtit pas elle-même, certains de ses enfants, le marquis de Pisani, l'abbesse d'Hierres, et de ses petits-enfants souffrirent fort de cette ascendance maternelle.

élevés ensemble ; celui-ci voulut un jour s'émanciper et prendre quelques privautés avec sa petite compagne — elle avait huit à neuf ans ; — il l'embrassa : le grand crime ! mais M. de Pisani, qui ne plaisantait point sur ce chapitre, le fit fouetter d'importance [1]. Cette vigoureuse correction lui aurait inspiré, paraît-il, une sainte horreur des amours normales.

Il était en outre, nous l'avons vu, honteusement ladre, et la pauvre princesse aussi dépensière qu'on puisse l'être ; elle eût beaucoup souffert, si son frère Henri de Montmorency n'eût généreusement pourvu à ses fantaisies. Quand il disparut brusquement et tragiquement, le bon cardinal de La Valette le remplaça ; il se ruinait pour la princesse, et, quand il mourut à son tour, il avait pour elle mangé d'avance ses revenus de dix ans. Le mari savait tout et ne le laissait pas ignorer à sa femme ; mais, y trouvant son compte, il acquiesçait tacitement. S'il avait été autrefois très jaloux de Henri IV, ce beau temps était passé : l'âge lui avait donné cette sereine philosophie qui fait juger des choses à leur juste et relative valeur. Le cardinal et la princesse ne se gênaient guère,

1. M. de Pisani était très sévère, mais foncièrement bon et honnête. Henri IV disait : « Quand j'ai voulu faire un roi de mon neveu, je lui ai donné le marquis de Pisani ; quand j'en ai voulu faire un sujet, je lui ai donné le comte de Belin. »

Le jeune prince chassait un jour avec son précepteur ; un paysan s'agenouilla devant lui sans qu'il daignât le saluer même de la tête : « Monsieur, lui dit Pisani, il n'y a rien au-dessous de cet homme, il n'y a rien au-dessus de vous ; mais, si lui et ses semblables ne labouraient la terre, vous et vos semblables seriez en danger de mourir de faim. »

du moins en propos : ils s'appelaient en riant : « Monsieur mon époux ; Madame mon épouse[1] ! » A l'hôtel de Rambouillet, où ils étaient familiers ; dans les réunions, ils s'isolaient, restant toutefois à la vue de tous. Mais on jugeait sévèrement ces libertés. La princesse était la grande amie de Mme de Combalet, sur l'appui de qui elle comptait dans le cas où son mari eût voulu faire le rodomont, et on les mettait toutes deux en un même panier :

La Combalet et la princesse[2]
Ne pensent point faire de mal,
Et n'en iront pas à confesse
D'aimer chacune un cardinal :
Car laisser lever leur chemise
Et mettre ainsi leur corps à l'abandon,
N'est que se soumettre à l'Eglise
Qui leur donnera son pardon !

Cependant — on l'a su plus tard par Mme de la Trémoille[3] et par Mme de Rambouillet, deux amies, deux confidentes dont la discrétion dura tant qu'elle vécut, — l'on a su que le cardinal de La Valette n'eut raison de sa longue et vertueuse résistance que par un acte de pure folie[4]. Désespéré de ses

1. Le cardinal appelait aussi en riant la belle Mlle Paulet, la *lionne* de l'Hôtel de Rambouillet « ma maitresse ».
2. Timbre : *La Combalet et la princesse*.
3. Marie de La Tour, mariée à Henri-Charles de la Trémoille, prince de Tarente.
4. Richelieu en eût bien voulu savoir le fin mot ; il eût désiré que Mme de Rambouillet espionnât les deux amants pour son compte, et chargea le P. Joseph de l'en prier. Mme de Rambouillet, qui était la loyauté même, refusa.

refus, il voulut mourir, il alla s'enfermer incognito avec les pestiférés de Saint-Louis[1]. La princesse l'apprit; pour qu'il sortît de cet enfer, elle lui promit tout ce qu'il voulut... et tint parole, disait-on.

MADAME PILOU

Puisque nous avons trouvé sur notre chemin Mme Pilou, disons quelques mots de cette laide, mais excellente et très respectable personne; aussi bien le cardinal l'avait en singulière estime. Anne Baudesson, veuve du procureur Jean Pilou, l'*Arricidie* du roman de *Clélie*[2], n'est guère connue que par deux passages de Sauval, une très amusante historiette de des Réaux et les chansonniers manuscrits; encore sa notoriété ne lui survécut-elle guère, car déjà les copistes du XVIIe siècle dénaturent son nom, l'appellent dans leur fantaisie Pilois, Pilieu, Pelou, etc., etc. Cette simple bourgeoise était bien accueillie et même recherchée de la meilleure société. Richelieu la fit venir plusieurs fois pour se distraire en jasant avec elle; mais il ne put jamais parvenir à lui faire dire du mal de ses amis. Plus tard, la reine Anne d'Autriche ne dédaigna pas de l'admettre parfois à son cercle; l'ayant su malade, elle lui envoya Vallot, son médecin; et le jeune Louis XIV, revenant de la chasse, faisait prendre des nouvelles de la pauvre

1. L'hôpital Saint-Louis avait été fondé par Henri IV, spécialement pour les pestiférés.
2. De Mlle de Scudéry.

vieille — elle avait alors soixante-dix-huit ans et mourut nonagénaire.

C'est que Mme Pilou était pleine de sens ; d'une honnêteté foncière, constante dans ses amitiés, indulgente, conciliante et bonne, on la prit souvent pour arbitre dans bien des affaires, petites et grandes, tant elle inspirait de confiance, tant on prisait sa franchise envers tous. Mme de Cavoie, les dames Cornuel et elle avaient licence de tout dire, et l'on citait à l'envi leurs boutades, leurs reparties vives et spirituelles. Elle devait même un jour avoir dit quelque bonne vérité sur le cardinal de La Valette, car il ne parlait de rien moins que de la faire lier sur le cheval de bronze.

En causant avec Mme Pilou, on oubliait qu'elle était noire et barbue, et Dieu sait si elle l'était ; oyez plutôt ce malicieux *ouida* :

Dame Pilou, pour mieux cacher son âge,
A fait raser les poils de son — ouida, ouida —
De son visage.

Elle était la première à parler et à rire de sa laideur et s'en consolait gaiement : « Vois-tu? disait-elle à une jolie femme, je dois à ma laideur cet avantage sur toi, de n'avoir jamais changé! »

Nous la retrouverons encore.

SOURDIS, L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX ET SES COUSINES D'ESTRÉES

Henri d'Escoubleau de Sourdis avait succédé au cardinal de Sourdis, son frère aîné, sur le siège

archiépiscopal de Bordeaux; c'est lui que nous avons vu arriver, avec ses vaisseaux, devant Fontarabie, trop tard pour secourir Condé, mais non pour disperser la flotte espagnole.

Richelieu tenait beaucoup à lui, mais ce prélat ne sut point conserver ses bonnes grâces. Le grand ministre exigeait de ses serviteurs et de ses auxiliaires un dévouement et une sincérité absolus Sourdis ne brilla jamais ni par l'un ni par l'autre son ambition fit de lui un intrigant et un brouillon; et l'on oublia les réels services qu'il avai rendus.

La mère de Henri de Sourdis, Isabelle Babo de la Bourdaisière, était la propre tante d Gabrielle d'Estrées[1], la maîtresse de Henri I\ toute-puissante, on le sait, sur ce roi qui voula l'épouser si elle ne fût morte un peu brusquemer au logis de Sébastien Zamet[2]. Mme de Sourdis avai

1. Gabrielle d'Estrées, marquise de Montceaux, puis duchesse Beaufort, eut du roi trois enfants : les deux Vendôme Mme d'Elbœuf.

2. Rue de la Cerisaye près l'Arsenal. — Zamet était un Lucqu fort riche et grand ami de Henri IV. Ce financier n'avait pc daigné acheter de titres de noblesse pour se « savonner », com il était de mode. Un notaire lui demandant ses qualités : « M tez, si vous voulez », répondit-il, « seigneur de dix-huit mille écus! » — On prétendit que Mme de Beaufort avait empoisonnée. Henri IV l'eût épousée, mais sa femme, Marguei ne voulut pas de cette mésalliance et refusa de divorcer, a qu'elle y consentit quand il fut question de Marie de Méd Elle poussa même la générosité jusqu'à assister au mariag son mari.

Malgré de nombreuses et réciproques infidélités, ils fu toujours deux excellents amis; une preuve typique : lor Mlle de Montmorency-Fosseuse, sa fille d'honneur, eut un er de Henri IV, elle prit soin d'elle avec autant de sollicitude q pu faire la plus dévouée des amies.

de son côté, un grand empire sur sa nièce qui l'aimait beaucoup, et la famille en profita.

Des deux frères de Gabrielle, le plus jeune, François-Annibal, fut destiné à l'Eglise, et l'on avait déjà disposé en sa faveur d'un chapeau de cardinal quand l'aîné vint à mourir; François-Annibal quitta l'état ecclésiastique, rentra dans le monde et fut plus tard le maréchal d'Estrées ; son chapeau devenant disponible, Mme de Sourdis l'obtint pour le cadet de ses fils avec l'archevêché de Bordeaux; on lui donna pour coadjuteur son plus jeune frère, Henri, qui devint lui-même archevêque à son tour : c'est celui dont nous parlons.

On le disait fils du chancelier de Chiverny; Amelot de la Houssaye et des Réaux se font l'écho de ce bruit et tous deux d'une façon assez piquante. A l'article de la mort, Mme de Sourdis n'était guère rassurée, paraît-il : le souvenir de fortes peccadilles la tourmentait ferme. Pour avoir plus de tranquillité, elle voulut, dans une certaine mesure, atténuer sa faute; elle fit en conséquence venir l'archevêque, lui dévoila son origine, le priant, pour l'amour d'elle, de se contenter des gros bénéfices ecclésiastiques qu'elle lui avait procurés et de ne rien prétendre à la succession de M. de Sourdis, son mari. Le prélat se borna à lui répondre cette phrase consolante et respectueuse : « Ma mère, je n'avois jamais voulu croire que vous ne valiez rien; mais je vois bien qu'il est vrai ! » Il exigea d'ailleurs sa légitime et l'obtint après un procès scandaleux.

Ni les dames de la Bourdaisière, ni leurs enfants n'eurent jamais des principes bien rigides : l'autre tante de Gabrielle, Marie Babou, mariée à un Beauvilliers, en eut une jolie fille nommée Marie comme elle et qui devint la maîtresse de Henri IV, suivant l'exemple de sa cousine Gabrielle ; elle fut ensuite abbesse de Montmartre. Le bon roi, parpaillot impénitent, ne semble pas d'ailleurs avoir détesté les religieuses ; et, s'il faut croire Bassompierre, il reçut en cadeau de l'abbesse de Vernon « un souvenez-nous de moy, dont il ne se pouvoit guérir ».

Les amours de Gabrielle d'Estrées sont du domaine de l'histoire ; mais ses cinq sœurs, cousines de notre archevêque comme elle, pour avoir eu des aventures moins retentissantes, ne laissèrent pas de rôtir, en passant, quelques petits balais.

La galante et aimable Mme de Balagny[1] — la *Délie* de l'*Astrée* — avait épousé le maréchal de Balagny, bâtard de l'évêque de Valence, un Montluc ; Balagny, très brave comme les Montluc, était un grand ami de Henri IV à qui il avait rendu de signalés services. Il devint son beau-frère — de la main gauche. Quoiqu'un peu contrefaite, elle fut en commerce réglé avec le duc d'Epernon et eut de lui l'abbesse de Sainte-Glossine. Mme de Villars (Brancas)[2], fort ambitieuse

1. Diane d'Estrées.
2. On donnait pour amants à Mme de Villars, M. de Chevreuse et le très riche partisan Moisset, qui bâtit Ruel, le séjour de prédilection de Richelieu.

et qui fit un duc de son benêt de mari, poursuivit publiquement un Père capucin de ses assiduités; mais le capucin, le P. Henri de Lagrange-Palaiseau, lui résista vertueusement; cela fit quelque bruit. M[mes] de Nant et de Sanzay furent honnêtement décriées. Enfin la dernière sœur, Angélique d'Estrées, abbesse de Maubuisson, mena une fort joyeuse vie : Maubuisson devint le rendez-vous de la plus galante compagnie ; ce fut en s'y rendant pour la voir, que le maréchal de Roquelaure[1] perdit un œil; une branche lui fouetta la figure et une épine l'éborgna.

Chose étrange, cette abbesse si frivole, si mondaine, devait élever près d'elle la plus austère des réformatrices, la célèbre mère Angélique de Port-Royal (Marie-Jacqueline Arnauld). Angélique d'Estrées aimait beaucoup la petite Jacqueline, que son père lui avait confiée. Quand cette enfant reçut la confirmation, Angélique voulut être sa marraine et lui donna son propre prénom. N'est-il point piquant de voir grandir dans ce milieu plus que frivole cette sévère personne qui incarnera toute la rigidité, toute l'intraitable vertu du Jansénisme? Elle débuta d'ailleurs, dans sa car-

1. Antoine, baron de Roquelaure, très attaché à Henri IV. Cet accident lui valut une jolie malice de la part d'une harengère. Il était dans le carrosse du roi qui, par suite d'un embarras de voitures, s'arrêta près de la barque de cette femme : « Vous avez là de beaux maquereaux, ma commère », dit le maréchal, « savez-vous seulement reconnaître les mâles des femelles? » — « Rien de plus aisé, Monsieur, les mâles sont borgnes. » Le piquant, c'est qu'on accusait le bon maréchal d'avoir rendu quelques services intimes à son maître et ami, de lui avoir, à l'occasion, servi de porte-parole.

rière de réformatrice, en faisant enfermer aux filles repenties la trop aimable Angélique d'Estrées : qu'on se rassure sur son compte, elle n'y resta pas longtemps.

Leur frère, le maréchal d'Estrées, — celui-là même qui eût été cardinal sans la mort de son aîné et qui passa le chapeau à son cousin de Sourdis, — le maréchal ne valait pas mieux que ses sœurs, disait-on : on les avait surnommés les *sept péchés capitaux*. Une dame fort spirituelle, Mme de Neufvic[1], grande amie de Mme de Bar, la sœur de Henri IV, composa cet impromptu en voyant passer l'enterrement de Gabrielle :

J'ai vu passer par ma fenêtre
Les six péchés mortels vivants,
Conduits par le bâtard d'un prêtre[2],
Qui tous ensemble alloient chantant
Un *requiescat in pace*
Pour le septième trépassé.

Le souvenir de ce beau surnom resta vivace : près d'un siècle après la mort de Gabrielle, le très dévot duc de Charost[3] le rappela devant toute la cour au duc d'Estrées avec qui il s'était pris de querelle, à propos d'une frasque un peu bien forte du comte de Béthune, parent de Charost :

« Ils se prirent de paroles, le duc de Charost et lui ; c'était le jour de Notre-Dame. Le duc d'Es-

1. On trouve d'elle dans divers manuscrits des impromptus assez piquants.
2. Balagny.
3. Louis de Béthune, comte, puis duc de Charost, gendre de Fouquet.

trées poussait un peu loin les reproches et les menaces, et ne ménageait point les termes; le duc de Charost pétillait, et lui dit : « Monsieur, « si je n'avais point communié aujourd'hui, je « vous dirais et cela, et cela, et cela encore », et finit : « Car enfin, sans la belle Gabrielle, notre « ami, vous seriez assez obscur; vous avez eu sept « tantes qu'on appelait les sept péchés mortels; « ce sont vos plus belles preuves. » Le duc d'Estrées montait aux nues, et rien n'était si plaisant que de dire tout cela, croyant ne rien dire; et nous disions hier au soir : Songez que voilà son style le jour de communion : qu'aurait-il fait un autre jour[1]? »

Le milieu — à notre point de vue peu délicat — où fut élevé le jeune archevêque de Bordeaux, peut excuser son manque de scrupules.

Il était bien fait, agréable, beau parleur, séduisant en un mot, et Richelieu avait en lui toute confiance; il lui donna l'intendance de sa maison, il mit sous ses ordres la flotte de Ponent, et dans ce haut commandement le prélat rendit de réels services.

Mais Sourdis était le mensonge, la fourberie même; et ses méfaits, chose inouïe et qui fit scandale, lui valurent par deux fois de bons coups de canne : le maréchal de Vitry[2] et le duc d'Epernon[3], qui avaient la tête prompte et la main

1. Sévigné, 28 mars 1689.
2. Nicolas de l'Hôpital, maréchal de Vitry.
3. J.-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Epernon.

lourde, vengèrent ainsi leurs griefs sur la peau même de la bête. Malheureusement pour eux, le prélat était en pleine faveur; et Richelieu — le plus grand défenseur qui fût des honneurs dus aux dignitaires ecclésiastiques, lui qui donnait aux cardinaux le pas sur les princes du sang, — se devait à lui-même de sévir. Il n'y manqua pas : Vitry fut embastillé pour plusieurs années et le duc, qu'on ne pouvait traiter avec la même rigueur, dut cependant faire des excuses; ce qui ne fut guère plaisant pour ce vieil et peu endurant Nogaret.

Mais, malgré toute sa finesse, l'archevêque se trompa un jour, et grossièrement : il crut à l'avenir de Cinq-Mars ; il lui fit une cour discrète et parut prêt à sacrifier Richelieu au jeune favori devant qui semblait s'ouvrir une longue vie de prospérités, alors que le cardinal toujours malade paraissait n'avoir que peu de temps à vivre. Richelieu, bien informé comme toujours, apprit cette trahison : il en fut outré ; il exila aussitôt l'archevêque et lui eût peut-être fait pis si la mort lui en eût laissé le loisir; il le fit poursuivre en cour de Rome pour avoir porté les armes! Sourdis dut quitter Bordeaux, se réfugier à Avignon et attendre la fin de la bourrasque. Le cardinal mort, il revint, ne s'occupa plus que d'affaires ecclésiastiques et mourut lui-même deux ans après.

LE CARDINAL DE VALENÇAY

Parmi les prêtres-soldats de cette époque se détache encore l'originale figure du bailli — plus tard cardinal — de Valençay.

Achille d'Estampes-Valençay était un grand bel homme, aussi fier que brave et d'une verte franchise; il disait à n'importe qui ses vérités, et nous l'avons vu répondre plus que gaillardement à une mauvaise plaisanterie de Richelieu sur sa nièce, la comtesse d'Alais. Quoique d'Eglise (il fut d'abord chevalier de Malte), c'était un friand de la lame. Ce bretteur enragé, grand ami de Bouteville[1], encore plus enragé duelliste que lui, ne laissa pas cependant d'appeler Bouteville en duel pour le marquis de Portes[2], et il fut enchanté d'avoir, en qualité de second, à se mesurer avec M. de Cavoie[3], une des meilleures épées du temps et réputé tel dans toutes les académies de Paris. Cavoie le ménageait; il le blessa deux fois légèrement, lui disant : « Monsieur, en avez-vous assez? » On parlait alors sous les armes; l'autre rageait : « Un peu de patience, Monsieur, un peu de patience! ne voltigez pas tant! » répondait-il, et, finalement, il lui allongea une terrible estocade en lui demandant s'il avait appris ce coup-là à l'académie. Cavoie faillit en mourir; voilà le

1. François de Montmorency Bouteville.
2. Le marquis de Portes, oncle du duc de Montmorency, fut blessé dans ce duel et Bouteville dut s'exiler à Bruxelles.
3. François Oger, sieur de Cavoie.

bailli désolé ; il se prend pour le blessé de la plus grande affection du monde ; il fit même la fortune de Cavoie en le recommandant au cardinal dont il était encore l'ami.

Au siège de la Rochelle[1] il rendit de grands services ; il trouva notamment un ingénieux moyen d'empêcher les Anglais de forcer le blocus. Comme il était très accueillant, il faisait grand'chère sur son vaisseau, à ses frais, cela va sans dire, car le roi payait mal ; il y mangea vingt mille écus en deux mois. Le roi, voulant juger de ce train de Sardanapale, le fit avertir un jour qu'il irait à son bord lui demander collation. Notre homme ne fut pas embarrassé longtemps et voulut rappeler au roi que ses officiers devraient être enfin payés honnêtement de leurs services. Louis XIII arrive et demande à manger : « Apportez ! » dit le bailli, et l'on sert des biscuits moisis, de mauvaise merluche rance, et comme entrée de gueule un méchant potage aux pois. Le roi, de belle humeur, se mit à rire : « Sire », dit alors froidement le bailli, « quand on nous paiera mieux, nous vous ferons meilleure chère. »

L'histoire ne dit pas s'il fut mieux payé ; mais, après le siège, on le nomma maréchal de camp, et il eut licence de présenter au roi cinquante chevaliers de Malte. Comme Louis XIII l'avait surnommé le « Médisant éternel » : — « Sire », dit-il pour toute présentation, « Votre Majesté ayant eu la bonté de me donner le titre de « Médisant éter-

1. *Appendice*, V.

nel », je n'ai garde de rien faire qui me le fasse perdre. Si je parlois de ces messieurs, il faudroit que j'en dise du bien; c'est pourquoi Votre Majesté me permettra de n'en rien dire! » et le roi de sourire en disant : « Il s'en est bien tiré! »

Il se tira moins bien de ses démêlés avec Richelieu. Lors de l'intrigue qui se noua contre le ministre durant la maladie du roi à Lyon et se termina par la fameuse journée des Dupes, le bailli, très dévoué à Marie de Médicis, fulminait contre le cardinal. Il partagea la fortune de la reine et la suivit dans son exil; mais, écœuré par les mesquines intrigues de son entourage et de ses conseillers, il se retira dignement à Malte.

Sur sa réputation de vaillance et d'habileté, le pape l'appela à Rome pour s'en servir contre le duc de Parme, et le voilà condottiere. En un rien de temps, il organise la résistance, donne par son exemple du courage aux bons cardinaux qui ne brillaient précisément point par la bravoure; il harcèle l'ennemi et finalement le fait déguerpir. Après ces beaux exploits, il voulait, Richelieu étant mort, revenir en France; Sa Sainteté, qui avait besoin des ses services, ne l'entendit pas ainsi; pour le retenir Elle en fit un cardinal. Ce diable à quatre mourut trois ans après, ayant chassé les Vénitiens du territoire de Bologne.

MONSIEUR DE CHARTRES

Si le cardinal de Valençay fut un mauvais courtisan, mais un excellent soldat et un honnête

homme, son frère aîné, Éléonor d'Estampes-Valençay, ne lui ressembla en rien ; il fut constamment le plat valet de Richelieu et gagna à cela l'évêché de Chartres d'abord, puis l'archevêché de Reims. Il avait du savoir, un tour d'esprit agréable ; très disert et très fin, il présida avec distinction plusieurs assemblées du clergé.

Tournons la médaille : il fut prodigieusement goinfre et dépensier. Pour entretenir sa table et son train de maison princier, il commit tant de friponneries, d'escroqueries même, qu'il n'y avait point d'homme plus décrié. Il ne rêvait que de mangeaille, et maître Nicolas, son célèbre cuisinier, venait après chaque repas lui donner le minutieux détail du repas qui devait suivre. En guise d'homélies et de sermons, on ne trouva dans ses papiers que des recettes culinaires, des « tactiques de plats » ; des menus, dirions-nous aujourd'hui.

Nul, mieux que ce maître goinfre, ne posséda l'art d'éconduire sans argent un impertinent créancier ; il eût rendu des points au Don Juan de Molière :

Un marchand de Chartres lui porte, un jour, de « grosses parties ».

L'évêque prend le mémoire et se confond en civilités ; il demande des nouvelles de la famille, des enfants.

— « Et votre fils aîné? il est déjà grandet?

— Il va sur ses treize ans, Monseigneur.

— Voilà qui est bon pour un canonicat!

— Ah ! Monseigneur !

— Je vous le promets ! »

Comment demander de l'argent à un prélat si affable et dont la générosité devance les désirs? le bon marchand — j'allais dire M. Dimanche — se retire voyant déjà son fils en camail : quel honneur pour la famille! et il remporte son mémoire insoldé pour ne compromettre point le canonicat par une malséante insistance.

Une autre fois, l'Anguille, son fournisseur de poisson, vient se faire payer; Mme de Puysieux[1] sœur de l'évêque, se trouve là :

« Ah! ma sœur », lui dit-il, « voilà le plus honnête homme du monde; je vous prie, baisez-le pour l'amour de moi! » et la fine mouche de complimenter le bon, l'excellent, l'honnête l'Anguille, tant et si bien qu'ahuri, interloqué, il repart sans demander son dû.

Richelieu savait qu'il pouvait employer M. de Chartres à tout absolument; il s'en servit pour lui faire trahir en plusieurs circonstances les intérêts du clergé.

Il le chargea aussi de besognes plus infimes : quand Richelieu donnait la comédie, M. de Chartres, parfois M. d'Auxerre et le président Vigné recrutaient des auditeurs triés sur le volet, et faisaient les honneurs de la salle; ces graves personnages ne dédaignaient même pas de remplir le rôle dont s'acquittent si bien les ouvreuses de nos jours; ils plaçaient les invités, les choyaient, évitaient les conflits de préséance et

1. Charlotte d'Estampes de Valençay.

les froissements d'amour-propre. Cette gale de Boisrobert les appelait *M. les maréchaux de camp comique*. Le jour où l'on représenta *Mirame*, le chef-d'œuvre inspiré à Desmarets par le cardinal, M. de Chartres se surpassa ; il fallait flatter plus que d'ordinaire l'éminent collaborateur, car Richelieu, qui se piquait de littérature, de poésie même, avait de soi une très flatteuse opinion ; il n'avait pas, disait-il, de plus grande joie que de faire des vers, et il en faisait comme, deux siècles plus tard, Ingres devait jouer du violon, et Mérimée écraser des couleurs sur la toile.

Mirame était une pièce à clef, comme on dirait aujourd'hui : la reine, Buckingham, Richelieu y devaient jouer leur rôlet sous le masque des acteurs ; et le cardinal avait fait truffer sa tragi-comédie d'allusions méchantes contre la reine ; ce n'était un secret pour personne. L'abbé Arnauld[1] voit là, comme beaucoup de ses contemporains, « une vengeance des mépris qu'elle avoit fait des recherches du cardinal ». Rappelant notamment l'amourette de Buckingham, Richelieu faisait dire à son héroïne :

> Je me sens criminelle aimant un étranger,
> Qui met pour mon amour cet Etat en danger ;

il adressait à Anne d'Autriche mainte fleurette mignonne de cet acabit. La reine, bien entendu, assistait à la représentation, comme si de rien

1. Nicolas Arnauld, frère de M. d'Andilly, d'abord abbé de Saint-Nicolas, puis évêque d'Angers ; évita de prendre parti dans la querelle janséniste.

n'était, et faisait bonne mine, même quand le cardinal avait le bon goût de donner le signal des applaudissements aux vers qui la pouvaient atteindre et blesser.

Par une anomalie étrange, — mais bien en harmonie avec les idées et les coutumes du temps, — cet homme omnipotent qui se donnait en public le ragoût d'insulter ainsi, à mots couverts, une femme sans défense, de mettre une reine sur la sellette devant le roi et devant la cour, ce même homme eût eu garde de manquer aux égards qu'il lui devait ostensiblement. Il avait donc préparé pour Anne d'Autriche une collation somptueuse. Au moment voulu, M. de Chartres parut — en habit court, le bâton à la main, en tête de ceux qui portaient la collation — tout comme eût fait un vulgaire maître d'hôtel. On fut scandalisé de voir un évêque jouer ce rôle ; et, si l'on en croit ce que rapporte Racine [1] dans son histoire de Port-Royal, ce spectacle provoqua une bien judicieuse réflexion de la part d'un étranger qui y assistait : Alors prisonnier de guerre à Vincennes, le célèbre général bavarois, comte Jean de Werth, avait connu en prison le probe et austère Jean Duvergier de Hauranne, le célèbre abbé de Saint-Cyran que Richelieu avait fait enfermer pour le punir de sa rude franchise et des sévères remontrances qu'il s'était permis de lui faire [2]. Jean de Werth avait conçu pour ce noble prisonnier la plus profonde

1. Jean Racine, le grand poète.
2. Voir page 30.

estime. Mais, tandis que l'on traitait Saint-Cyran en criminel d'Etat, Jean de Werth jouissait d'une liberté presque absolue ; il était même, on le voit, convié aux comédies du cardinal. Il ne put s'empêcher de dire ce jour-là : « Quel étrange pays que celui-ci, où l'on voit les saints en prison et les évêques à la comédie ! »

A ces palinodies, M. de Chartres gagna l'archevêché de Reims : il n'en fut pas davantage à son aise et mourut gueux. Quand sa sœur, Mme de Puysieux, le vit mourant, elle craignit que la meute de créanciers qui hurlait après lui ne fît main basse sur ce qu'il possédait encore ; elle fit tout vendre, meubles, chevaux, vaisselle plate. On sert au moribond un bouillon dans un bol de faïence ; on lui présente à manger dans des plats de faïence. Connaissant bien sa digne sœur, il se doute de ce qui s'est passé ; et, comme, pour ses nécessités, on lui porte un bassin, de faïence aussi, cela va sans dire, il en use de son mieux ; puis le montrant à Mme de Puysieux, contenant et contenu : « Tenez, ma sœur, il ne me reste plus que cela », dit-il, « faites-en votre profit si vous pouvez ! »

PARASITES

A côté et au-dessous de ces clients grands seigneurs, dont plusieurs ont joué un rôle historique, gravitent autour du cardinal des personnages de moindre importance, mais non dépourvus d'intérêt.

On trouve tout d'abord la falote personne du

bon goinfre La Folène, dont la principale fonction est de manger à crever pour mettre les conviés en appétit, et dont les *grâces* après le repas tiennent en ces quelques mots : « Seigneur, fais que je digère bien ce que j'ai si bien mangé ! » La Folène a un autre emploi : ce géant est chargé d'éconduire poliment les importuns, comme huissier de confiance du cardinal [1].

C'est encore maître Mulot, confesseur ordinaire de son Eminence, bon chanoine qui complète La Folène en buvant sec ; et la finesse de son palais lui vaudrait fort justement d'être de l'ordre célèbre des *Côteaux* que fonderont MM. d'Olonne, de Sablé et Saint-Evremont [2] ; sa trogne illuminée fait les délices de Boisrobert et lui attire de sa part quelques joyeux quolibets. Le cardinal le tient en particulière estime, non pour cela, mais parce que Mulot lui a rendu un de ces services que l'on n'oublie pas : Quand, exilé à Avignon, le futur ministre, encore évêque de Luçon, était assez mal en point, le bon Mulot vendit tout ce qu'il possédait, en tira trois à quatre mille écus qu'il lui donna. Mais la reconnaissance n'empêchait pas le cardinal, assez mauvais plaisant, de lui jouer des tours pendables,

1. Lors des revers sur la Somme en 1636 :

« ... on vit à la cour
Arriver un courrier qui vint tout hors d'haleine,
Le paquet à la main, demander La Folène,
Dit qu'il veut sans délai parler à Monseigneur
Et par son insolence il témoigne sa peur... »

(*Vers héroïques du comte d'Estlan.*)

2. Louis-Charles de la Trémoille, comte d'Olonne ; Philippe-Emmanuel de Laval, marquis de Sablé ; Charles de Saint-Denys, sieur de Saint-Evremont.

pour le voir entrer en des colères folles où il perdait tout respect. Un jour, pour je ne sais quelle noire malice du cardinal : « Il n'y a qu'un sot », dit le bonhomme, « qui puisse avoir fait cela !

— Ouais ! répond Richelieu, et si c'étoit moi ?

— Quand ce seroit vous, ce ne seroit pas la première sottise que vous auriez faite. »

Et le cardinal de rire. Une fois, il faillit bel et bien le faire tuer : il trouva plaisant de faire mettre quelques épines sous la selle de son cheval. On voit d'ici le tableau : le bon chanoine monte en selle ; la bête, piquée, proteste et regimbe ; et le pauvre cavalier de descendre plus vite que de raison. Furieux, il court au cardinal qui s'esclaffait : « Vous êtes un méchant homme ! vous êtes un méchant homme !

— Taisez-vous », dit l'Eminence, « ou je vous fais pendre : vous révélez ma confession ! »

Parfois, on le voit, les plaisanteries du cardinal ne manquaient pas de rudesse. Il joua, pour s'amuser, un tour pendable à Lopez. Ce Lopez, un « morisque » — probablement un juif portugais ou espagnol — était le plus riche joaillier de l'époque : il collectionnait les gemmes et les pierres précieuses en amoureux, en artiste et en homme d'affaires. Il n'était pas plus fripon qu'un autre ; et, pour son argent, chacun était sûr de trouver, chez lui ou par son canal, de belles pierres valant bien le prix qu'il y mettait. Richelieu, qui avait à plusieurs reprises eu recours à ses bons offices, manifesta un jour le désir de voir toutes les belles choses qu'avait Lopez : le cardinal se trou-

vait alors à Ruel. Ce désir, pour Lopez, était un ordre, sans compter l'espoir de quelque bonne aubaine. Bref, rendez-vous fut pris ; et, le jour dit, Lopez se met en route avec une cassette renfermant toutes ses merveilleuses pierreries — une fortune inestimable. — Le bon cardinal avait eu l'aimable précaution d'aposter de ses gens déguisés en voleurs, qui arrêtèrent Lopez et allégèrent son carrosse de la précieuse cassette. Le malheureux fit assez bonne contenance, à un terrible dévoiement près causé par sa bien légitime émotion et dont s'amusa fort Son Eminence. Mais, à la réflexion, Elle reconnut — un peu tard — qu'Elle avait joué à le tuer; et, pour le réconforter, daigna le prier à dîner avec Elle, après lui avoir rendu son trésor intact, cela va sans dire. C'était un honneur dont le cardinal n'était pas prodigue, et, malgré les transes passées, le bon Lopez en fut tout fier. Mulot n'eût probablement point pris la chose aussi paisiblement, et il aurait épanché sa bile en toute liberté.

Ce n'était pas d'ailleurs au seul Richelieu que maître Mulot parlait franchement : on l'attendait un jour à déjeuner; pour ses péchés, il voulut entendre la messe à l'Oratoire, où M. de Bérulle, le futur cardinal, qu'on disait un peu *tartufe*, fut d'une lenteur désespérante, il ne finissait plus de faire des méditations en consacrant l'hostie. Mulot grillait : le déjeuner était compromis. Il va trouver M. de Bérulle après la messe : « Vraiment », dit-il, « vous êtes un plaisant homme de vous endormir sur le calice. Allez, allez, vous ne

valez pas mieux pour cela! » et le voilà courant.

Conséquence de ces « beuveries », il avait la goutte. Un jour qu'elle le tourmentait ferme. Gilles Boileau, le frère de Despréaux, rencontre le laquais de Mulot et lui demande des nouvelles :

— « Ah! Monsieur », répond l'autre, « il souffre comme un damné.

— Il jure donc bien fort?

— Monsieur, dit le laquais ingénument, il n'a point d'autre consolation. »

BOISROBERT

Mais le plus amusant des parasites du cardinal, c'est sûrement Boisrobert[1].

Ce fin Normand fut d'abord avocat : il plaida même à Rouen; un jour, menacé d'être arrêté pour quelque peccadille de jeunesse, quelque petit bâtard oublié dans un coin et dont la paternité lui paraissait gênante, il jugea bon de se sauver. Le voilà sur le pavé de Paris sans sou, ni maille : mais, riche de bonne humeur, bien fait, amusant tout plein d'esprit primesautier, conteur burlesque et charmant, rimaillant en outre avec une prodigieuse facilité, il s'attache comme domestique au cardinal du Perron[2]. Ce n'était nullement une honte en ce temps de faire partie de la domesticité (*domi*)[3] d'un grand personnage; mainte

1. François Le Metel de Boisrobert.
2. Jacques Davy, cardinal du Perron.
3. Etre de la maison, *domi*.

famille de bons gentilshommes sollicitait pour ses enfants l'honneur d'être domestique d'un prince, d'un grand seigneur, d'un cardinal : et Richelieu était même plus difficile que le roi sur la qualité de ses pages. Du Perron, lui aussi, avait été domestique de l'aimable poète Desportes : mais, intrigant par surcroît et bon courtisan, il avait, quoique fils de huguenot, obtenu l'évêché, puis le chapeau.

Semblable destin n'était point réservé à notre Boisrobert, quoiqu'il se fût fait d'Eglise : il n'avait point le sérieux de l'emploi. A la mort de du Perron, il vécut d'expédients, réussit mal auprès de Marie de Médicis, et Richelieu tout d'abord le goûta peu : « Hé, Monsieur », lui disait humblement Boisrobert en essuyant ses rebuffades, « vous laissez bien manger aux chiens les miettes qui tombent de votre table ! » Son insistance fut récompensée : Richelieu en vint à ne pouvoir se passer de lui ; dans les sombres accès de mélancolie où nous l'avons vu, le grand ministre faisait venir *Le Bois*, comme il l'appelait : « Réjouissez-moi », disait-il, « si vous en savez le secret ! » *Le Bois* était irrésistible, et son talent de comédien merveilleux : tel de ses récits, comme le conte des *Trois Racans*, nous amuse fort à la lecture. Ajoutez la mimique justement appropriée et vous ne serez plus étonné si, souvent, un conte bouffon, un récit piquant déridaient le front du cardinal, ce front chargé de soucis ; si l'extravagance de ces inventions drolatiques dissipait les nuages amoncelés par la politique. Sitois, le médecin du

cardinal, disait souvent : « Deux drachmes de Boisrobert font plus que toutes mes drogues ! »

Boisrobert se contenta d'un canonicat et d'une abbaye modeste[1], alors qu'à sa place un autre se fût enrichi ; il avait les qualités requises pour n'en rien faire : joueur effréné et d'une rare maladresse, charitable et bon, il devait vivre gueux. Il ne sollicitait guère que pour les autres, obligeait par plaisir, sans nul intérêt et semblait ignorer les longues rancunes ; en somme, il n'avait de mauvais que la langue et la plume ; et encore la bonté foncière de son cœur rachetait-elle souvent les malices de son esprit. En voici une preuve : Jean Maïret, poète médiocre et bel esprit, mais jaloux, chagrin et qui fut le pire détracteur du grand Corneille, Mairet n'avait pas épargné Boisrobert ; il l'avait desservi auprès de M. de Montmorency chez qui qui il vivait[2]; grief plus grave et plus sensible pour la gent irritable des poètes, il s'était moqué de ses pièces. Mais le métier de Zoïle n'avait point enrichi Mairet ; quand M. de Montmorency, son protecteur, eut disparu, il tomba dans une noire misère ; Conrart et Chapelain le surent et prièrent Mme d'Aiguillon de solliciter le cardinal. Richelieu, mal disposé contre Mairet à cause de son attachement à Montmorency, invita sa nièce à ne plus lui en parler ; elle ne se le tint pas pour dit cependant, aussi, voulant se débarrasser d'elle, le cardinal finit par lui dire « qu'il verrait avec

1. Chanoine à Notre-Dame de Rouen et abbé de Châtillon.
2. Henri II de Montmorency, le dernier duc.

Boisrobert ». C'était une fin de non recevoir, car il n'ignorait pas que Mairet avait, du temps de sa splendeur, fortement houspillé ce dernier; Conrart conte la chose à Boisrobert qui va, incontinent, trouver Richelieu : « Monseigneur », lui dit-il, « quand ce ne serait qu'à cause de *Sylvie*[1], toutes les dames vous sauront gré d'avoir fait du bien au pauvre Mairet! » Il lui arracha par ses instances deux cents écus de pension qu'il porta tout de suite à Conrart, en lui disant : Je veux qu'il vous en ait l'obligation ! » Mais Conrart ne garda pas le secret et Mairet vint remercier Boisrobert à genoux.

Il fit entrer à l'Académie, lorsqu'on la compléta quelques pauvres auteurs dont le principal mérite, à ses yeux, était de mourir de faim; il leur donnait ainsi une pension déguisée, de quoi manger; il les aida même souvent de sa bourse, et put se donner le juste surnom de *Solliciteur des Muses affligées;* souvent, en effet, il se mit mal avec Richelieu en le fatiguant de ses demandes pour le tiers et pour le quart; mais ces brouilles ne duraient guère, car le cardinal aimait sincèrement ceux dont il se croyait aimé, et le bon bouffon était du nombre. Il aimait aussi Richelieu et il lui conserva — sauf sur son lit de mort — un souvenir toujours reconnaissant. En 1659[2], il prêta — quoiqu'il ne fût pas alors fort à l'aise — trois cents pistoles au neveu du cardinal, le marquis de Richelieu, que son mariage avait

1. Une pièce que Mairet avait tirée de l'*Astrée* de d'Urfé.
2. Dix-sept ans après la mort du cardinal.

brouillé avec sa famille; et, comme le richissime La Meilleraye, petit-cousin de l'obligé, en raillait Boisrobert : « Monsieur », répondit-il noblement, « je fais ce que vous devriez faire ; pour moi, je me souviendrai toujours qu'il est le neveu du cardinal, de mon bienfaiteur. »

On peut, on doit cependant reprocher à Boisrobert d'avoir, par envie, parodié grotesquement le *Cid* de Corneille ; il le fit un peu, il est vrai, pour complaire au cardinal, plus encore que lui jaloux du grand tragique ; mais il y avait certainement quelque amour-propre dans son cas : ses pièces étaient assez médiocrement accueillies, tandis que le *Cid* provoquait l'enthousiasme du public; les tragi-comédies des cinq auteurs — et il était des cinq — n'eurent pas de succès ; c'était vexant et pour les auteurs et pour le cardinal, qui passait pour les inspirer. Le cas de Boisrobert n'est guère plus grave d'ailleurs que celui de l'Académie tout entière censurant, critiquant le *Cid* par ordre et pour flatter le ministre.

Boisrobert fut encore injuste et peu correct vis-à-vis de Desmarets de Saint-Sorlin, qu'il desservit par pure jalousie de métier : il craignait que ce poète d'un génie médiocre, mais inventif, savant, ayant des lettres et doué d'une grande puissance de travail, ne prît — comme il advint — une place prépondérante auprès du maître. Nous avons vu Desmarets collaborant à *Mirame;* il fit plusieurs pièces par ordre du cardinal et ne fut pas étranger, dit-on, à la rédaction de mémoires divers et même du *Journal.*

Malgré son attachement à Richelieu et l'affection qu'en retour lui témoignait celui-ci, Boisrobert devait être disgracié, et il le fut assez longtemps. Fait curieux, ce ne furent ni ses malices, ni sa causticité qui lui valurent cette disgrâce, mais bien sa bonté d'âme. Le roi le fit chasser sous prétexte — car ce n'était, nous l'allons voir, qu'un prétexte — qu'il avait fait par fraude entrer et placer dans la salle où l'on jouait la comédie du cardinal une gourgandine, la petite comédienne Saint-Amour de la troupe Mondory ; notons que la reine y assistait et eût pu se trouver en contact avec la brebis galeuse. Le roi railla le ministre sur la composition de la salle, il le piqua ; or rien n'était aussi désagréable à Richelieu que les moqueries du maître. L'enquête du cardinal — hélas ! — prouva la culpabilité de Boisrobert, et il le chassa malgré ses pleurs, ses protestations : « Vous avez », lui dit-il, « scandalisé le roy, retirez-vous ! » Il en était fort marri lui-même et essaya de rajuster les choses ; au premier mot qu'il en dit, Louis XIII répondit sèchement et d'un ton qui n'admettait point de réplique : « Boisrobert déshonore votre maison ! » En réalité, Boisrobert fut une victime de Cinq-Mars[1] qui le desservit auprès du roi ; et il fut sacrifié parce que, dans sa générosité, il n'avait point voulu perdre Cinq-Mars.

M. Le Grand[2], qui déjà méditait la chute du

1. Henri Coiffier-Ruzé d'Effiat, marquis de Cinq-Mars.
2. On appelait ainsi le grand écuyer et, par conséquent, Cinq-Mars.

cardinal, eût voulu attirer à lui Boisrobert, en faire son espion auprès du ministre ; il lui fit des ouvertures non déguisées : « Vous n'avez », lui dit-il un jour, « chassé que moineaux et alouettes, je vous ferai chasser perdrix et faisans » ; puis, il s'emporta contre le cardinal et ses espions à gages. M. Le Grand s'adressait mal : rien n'était moins dans le caractère de Boisrobert que ces noirceurs. Cinq-Mars fut donc froidement accueilli ; Boisrobert toutefois ne voulut pas en parler à Richelieu ; il ne vit là qu'une boutade de jeune homme, et il ne put se résoudre à lui nuire ; il en pâtit lui-même. Pour couper court à de dangereuses confidences, il évita ostensiblement M. Le Grand, et sa froideur parut suspecte à celui-ci qui, se croyant vendu, trahi, voulut se débarrasser de lui. Il dit au roi pis que pendre de Boisrobert, lui conta par le menu — (le roi se plaisait infiniment aux commérages) — tous les mauvais bruits qui couraient sur Boisrobert, sur ses mœurs infâmes, etc., etc., si bien que le très chaste (?) Louis XIII, prenant fait et cause pour M. Le Grand, dit à Richelieu que le pauvre diable déshonorait sa maison.

Au fond, qu'y avait-il de vrai dans ces vilaines histoires ? Les nombreux ennemis de Boisrobert prétendaient qu'il avait trop d'amitié pour les jeunes pages du cardinal ; quelques apparences étaient contre lui, et cet écervelé ne fit d'abord qu'en rire — à tort ; mais on voulut trop prouver, et le jour où les accusations prirent corps, se précisèrent, Boisrobert put en public con-

vaincre ses ennemis de mensonge, de calomnie. Il en resta cependant quelque chose, et il fut de bon ton de railler Boisrobert sur ce chapitre ; il s'en amusait. Ninon de Lenclos, sa grande amie, « sa divine », en riait avec lui. Quand les dévots la firent enfermer aux Madelonnettes, les bonnes religieuses traitèrent si bien l'aimable femme, qu'elle lui écrivait : « Je crois que je ferai comme vous : je me réconcilierai avec mon sexe. » Ninon était d'ailleurs la grande confidente de Boisrobert ; un jour que l'orage grondait sur sa tête plus menaçant que jamais, il vint la voir tout hors de lui : « Ma divine, je m'en vais me « mettre au noviciat des Jésuites [1] ; je ne sais plus « que ce moyen-là de faire taire la calomnie. J'y « veux demeurer trois semaines, au bout des- « quelles je sortirai sans qu'on le sache, et on « m'y croira encore. Tout ce qui me fâche, c'est « que ces bougres-là me donneront de la viande « lardée de lard rance, et pour tous petits pieds « quelque lapin de grenier. Je ne m'y saurais « résoudre. » Il revint le lendemain. « J'y ai pensé, « c'est assez de trois jours, cela fera le même « effet. » Le voilà encore le lendemain. « Ma divine, « j'ai trouvé plus à propos d'aller aux Jésuites [2] ; « je les ai assemblés, je leur ai fait mon apologie, « nous sommes le mieux du monde ensemble, je « leur plais fort, et en sortant, un petit frère « m'a tiré par la robe et m'a dit : « Monsieur, « venez nous voir quelquefois, il n'y a personne

1. Le noviciat des Jésuites était rue du Pot-de-Fer.
2. Le grand couvent des Jésuites rue Saint-Antoine.

« qui réjouisse tant les Pères que vous. » (Des Réaux.) Voilà bien l'homme !

Le pauvre Boisrobert dut donc s'exiler ; il alla à Rouen, son pays, où il était chanoine de Notre-Dame, et ce fut un étrange chanoine : il manquait tout à fait de sérieux. Quoi qu'il en eût, son esprit gai et malicieux s'accommodait mal de ses sévères fonctions ; il montrait trop souvent le bout de l'oreille, et ses graves confrères, qui n'entendaient point la raillerie comme les courtisans, le voyaient de fort mauvais œil. Ils le prouvèrent. Un jour, la toute jeune et fort belle M[lle] de Toucy[1] tomba malade à Rouen ; les cloches l'incommodant, Boisrobert, tout aux petits soins de cette parente de Richelieu, lui promit d'empêcher qu'on sonnât les offices, bien que ce fût un jour consacré à Notre-Dame ; il le demanda au chapitre qui, bien entendu, refusa. Il fallait s'excuser ; notre chanoine envoya de beaux vers à M[lle] de Toucy, où il trouvait plaisant d'imaginer que sa rivale en beauté, M[lle] de Beuvron, avait empêché le chapitre de lui faire cette galanterie, espérant que, son mal continuant, elle perdrait de ses charmes. Le chapitre prit fort mal cette anodine plaisanterie : Boisrobert fut interdit ; heureusement, de bons esprits firent entendre aux chanoines qu'ils se rendaient ridicules et l'interdiction fut levée.

1. Sœur cadette de M[me] de Bonnelles : elle épousa durant la Fronde le maréchal de La Mothe-Houdancourt. M[lle] de Beuvron (M[me] d'Arpajon), M[lle] de Bouteville (M[me] de Châtillon) et elle furent citées comme les trois plus belles personnes de la Régence, et les poètes les célébraient à l'envi.

Dans ces conditions, le séjour de Rouen manquait d'agrément, et le triste chanoine soupirait après son Paris, cette terre promise. Le maréchal de Guiche, qui l'aimait, fut nommé lieutenant du roi en Normandie et demanda au cardinal s'il pourrait voir l'exilé : « Certes », dit le cardinal ; « vous me ferez plaisir ! » Là-dessus Boisrobert régala magnifiquement le maréchal et se crut à la fin de ses peines ; il composa même son *Ode à la Vierge*, où, mêlant le sacré au profane, il laissait voir ses regrets, et il la dédia à Richelieu qui trouva les vers fort bons ; elle commence ainsi et la première strophe est la meilleure :

Par vous de cette mer j'évite les orages,
De ce bord, plein d'écueils et fameux en naufrages,
Vous m'avez fait trouver un asile en ce lieu.
Trop heureux si jamais, dans ma sainte retraite,
Je pouvais oublier la perte que j'ai faite
En perdant Richelieu !

Mais le cardinal avait alors fort à faire pour lutter contre les attaques non déguisées de Cinq-Mars ; il ne tenait pas à mécontenter le roi pour des bagatelles, et Boisrobert resta encore en exil. Survinrent le voyage du roi en Roussillon, le complot et la mort tragique de Cinq-Mars ; les amis du pauvre Bois crurent pouvoir intercéder ; mais Richelieu — très déférent pour les volontés du roi et pour ses désirs en ce qui ne concernait point la politique — faisait encore la sourde oreille contre son gré. Le cardinal Mazarin, déjà très influent, le savait et brusqua les choses : il

rappela Boisrobert et lui dit de le venir trouver dans la chambre même du cardinal déjà fort malade; Richelieu pleura de joie en le revoyant. Tout surpris d'un si tendre accueil et ne pouvant lui-même trouver une larme, Boisrobert « s'avisa de faire le saisi », et Mazarin, qui le voulait servir, vint à son secours par une de ces pantalonades dont il avait le secret : « Vite un chirurgien, cria-t-il, le pauvre homme est saisi ; il étouffe et l'on meurt souvent pour moins que cela ! » Sitois vint, qui tira bel et bien trois palettes de sang à Boisrobert, quoiqu'il ne se fût jamais si bien porté : « C'est le seul service que m'ait jamais rendu le cardinal Mazarin ! » disait-il plus tard.

Il avait attendu de Mazarin d'autres services et fut son plat valet. Mazarin le trouvait plaisant, riait beaucoup, mais ne payait pas. Pendant la Fronde, Boisrobert avait composé pour lui être agréable des vers très mordants contre les frondeurs ; un jour le coadjuteur de Gondi — grand frondeur, comme on sait, et qu'il avait honnêtement maltraité, — invite notre homme à dîner ; il n'a garde de refuser : le coadjuteur faisait grand'chère et Boisrobert ne la dédaignait pas. Après dîner, on parle de ces fameux vers : « Vous nous les direz, Monsieur de Boisrobert », dit Gondi. — « Bien ! bien ! », répond l'autre ; il toussotte pour s'éclaircir la voix, s'approche de la fenêtre ; puis : « Réflexion faite, non ! je ne les dirai point, Monsieur : votre fenêtre est trop haute ! » Il se tirait ainsi par un mot spirituel des plus mauvais pas, et l'on a justement remarqué que, malgré toutes ses

incartades, il n'a jamais reçu de coups de bâton alors que l'archevêque de Bordeaux a été — nous l'avons vu — battu deux fois. Il faut lire dans des Réaux ses démêlés homériques avec l'huissier La Volière et avec M. de La Vrillière, ministre d'Etat, s'il vous plaît. Il malmena fort celui-ci dans une satire, non imprimée cela va sans dire, et il en eut raison à la grande joie de Mazarin, qui riait aux larmes en entendant si bien traiter son bon ami « Monsou de La Vrillière[1] »! Mais à plaisant, plaisant et demi : d'Esmery[2], beau-père de la victime, eut la malice un jour de les faire dîner tous deux à sa table, vis-à-vis l'un de l'autre : il voulait voir la grimace de son gendre devant le bonhomme qui, faisant allusion à sa récente promotion dans l'Ordre du Saint-Esprit, lui décochait, dans sa fameuse satire, des aménités de ce genre :

Le Saint-Esprit, honteux d'être sur ses épaules
Pour trois sots comme lui, s'envoleroit des Gaules!

Son talent de conteur, d'amuseur-né, le faisait rechercher de tous. De même que l'on offrait à ses invités le chanteur Lambert, on disait alors : « Je vous donnerai Boisrobert. » Il mit dans ses comédies quelques-uns de ses meilleurs contes, dans la *Belle Plaideuse* notamment (1655); et Molière trouva l'idée d'une scène bien connue de l'*Avare* dans une pièce de Boisrobert. Cette co-

1. Louis Phelippeaux, marquis, puis duc de La Vrillière.
2. Michel Particelli, sieur d'Esmery. La Vrillière avait épousé sa fille Marie.

médie, *le Père avaricieux*, ne devait jamais — nous verrons pourquoi — voir les feux de la rampe. Le personnage que visait l'auteur, le président de Bercy, était d'une avarice sordide, légendaire : on chantait, son fils ayant épousé une femme aux cheveux mordorés :

De Bercy l'infâme [1]
Doit à mon avis
Bien aimer la femme
De Monsieur son fils
Car son poil ressemble à la couleur d'un écu !
Lanturlu...

Ce fils — qui d'ailleurs devait devenir aussi ladre que son père — avait été fort « débauché » ; il empruntait aux usuriers et se rencontra un jour avec son digne père chez un entremetteur de prêts usuraires; ils se dirent l'un à l'autre pis que pendre. Boisrobert n'eut garde d'oublier cette jolie scène ; mais le président prit mal la chose, il voulait faire du bruit : « Qu'on lui signifie », disait Boisrobert en riant, « que j'ai un neveu qui tue les gens ; car, pour mon autre neveu, il est renégat et en passe de devenir grand-vizir un de ces matins ! » Ces terribles neveux et son frère [2] d'Ouville faisaient dire à notre héros :

« Melchisédec était un heureux homme
Car il n'avait ni frère, ni neveux ! » (Des Réaux.)

1. Timbre : *Lanturlu*.
2. Antoine Le Metel d'Ouville, médiocre ingénieur et non moins médiocre auteur dramatique; il a fait aussi des *Contes* qu'on a attribués à Boisrobert.

Toutefois cette affaire avec Bercy s'arrangea : M. de Matignon, beau-frère du président, vint trouver Boisrobert ; à sa sollicitation, le *Père avaricieux* ne fut point joué, et même, Boisrobert, toujours bon enfant, dit au jeune roi Louis XIV, surpris de ce que cette pièce dont on avait fait tant de bruit ne paraissait point, « que le président avoit, durant la Fronde, marqué à la cour un si constant et loyal attachement qu'il ne vouloit point offenser en public un si bon serviteur du roy ». Bercy, quoique fort brutal, vint l'en remercier. Ce sacrifice était d'autant plus méritoire que, la malice aidant, la comédie eût eu du succès, mais Boisrobert était désintéressé ; il ne travaillait point pour l'argent ; il donnait ses pièces aux comédiens et prenait ce que ceux-ci voulaient bien lui donner.

On avait fini par ne plus prendre ses malices au sérieux[1] ; personne n'y attachait d'importance, sauf toutefois les dévots, qui ne pouvaient souffrir de voir un chanoine et un abbé — il avait l'abbaye de Châtillon[2] — bouffonner de la sorte. Ils le firent exiler encore sous prétexte « qu'il mangeoit de la viande en carême, qu'il n'avoit point de religion et juroit horriblement quand il jouoit », ce qui, hélas ! était vrai ; mais Mme Mancini le fit revenir ; il fallut cependant s'amender et dire quel-

1. L'abbé de La Victoire disait qu'il le fallait toujours juger « sur le pié de huit ans », voulant dire qu'il n'eut jamais l'âge de raison ; et, dans une discussion avec Boisrobert, Saint-Evremont le lui rappelle malignement.

2. Il la vendit à Lenet que l'on a parfois confondu avec l'abbé de La Victoire.

quefois la messe. Un jour de Noël, Mme Cornuel, le voyant officier à minuit : « Mon Dieu », dit-elle, « voilà toute ma dévotion évanouie ! » Et, le lendemain, elle refusa d'aller au sermon : « Après avoir vu Boisrobert dire la messe, je verrais peut-être Trivelin en chaire ; sa chasuble doit être faite d'une jupe de Ninon ! » Elle avait trouvé à qui parler, la bonne dame ; et Boisrobert la régala d'un aimable petit sonnet, où le nom de Cornuel servait de thème à des plaisanteries faciles et biscornues ; mais, les augures ne pouvant se regarder sans rire, ces deux bons esprits s'accommodèrent ; d'ailleurs Boisrobert aurait eu tort de se fâcher : ne s'appelait-il pas lui-même un Trivelin de robe longue ?

Malgré toutes ces simagrées imposées, l'humeur joyeuse n'abandonna jamais l'abbé. Même sur son lit de mort, elle ne perdit pas ses droits. Il avait bien sincèrement envie de faire une fin chrétienne, sans parvenir toutefois à être édifiant : « Oubliez », disait-il aux assistants avec toute l'onction dont il était capable, « oubliez Boisrobert vivant et ne considérez que Boisrobert mourant ! » Mme de Thoré[1], la bru de d'Esmery, vint tout gâter ; elle lui dit : « Monsieur l'abbé, la contrition est une grande vertu ! — Ah ! Madame, je vous la souhaite de tout mon cœur ! » Son confesseur l'exhortait à franchir le pas : « Dieu », disait-il, « a pardonné à de plus grands pécheurs que vous.

1. Marie Le Coigneux, femme de Michel Particelli, seigneur de Thoré, le plus extravagant des hommes.

— Oui, oui, mon père, il y en a de plus grands : l'abbé de Villarceaux, mon hôte (il l'appelait ainsi, car il lui avait vendu sa maison de la porte Richelieu[1] en s'y réservant un logis sa vie durant, et il lui en voulait parce qu'il le gagnait au jeu), l'abbé de Villarceaux est sans doute un plus grand pécheur que moi; cependant je ne désespère pas que Dieu lui fasse miséricorde ! »

Puis : « Je me contenterois », disait-il, « d'être aussi bien avec Notre-Seigneur que j'ai été avec feu le cardinal de Richelieu ! » Il reprenait ensuite après un acte de contrition : « C'est le cardinal qui m'a gâté : il ne valait rien, c'est lui qui m'a perverti ! » Et, tenant le crucifix dans les bras : « Au diable soit ce vilain potage que j'ai mangé chez d'Olonne; il y avoit de l'oignon! c'est ce qui m'a tué! » (Des Réaux.)

Le pauvre Boisrobert passa ainsi de vie à trépas, bien contre son gré, mais le plus chrétiennement du monde.

1. A la hauteur de la rue Saint-Augustin.

IV

LE CARDINAL ET LES FEMMES

A propos de Mmes Bouthilier, de Combalet, de La Meilleraye, de La Roche-Posay, de la reine Anne d'Autriche même, nous avons vu que le cardinal de Richelieu passait pour n'être point indifférent aux attraits des dames. Il nous paraît cependant fort douteux que ce grand esprit, toujours tendu par la politique ou l'ambition, ait sérieusement sacrifié à l'Amour; mais, notre étude serait incomplète, si nous omettions de consigner ici ce qu'ont dit les contemporains sur cette matière légèrement scabreuse et délicate.

LES DEUX REINES

Les femmes ne se résignent guère à vieillir, ni les reines à déchoir. Marie de Médicis fut à la fois bien femme et bien reine: de là vinrent ses malheurs. Sa longue et ardente lutte, pour retenir la jeunesse qui l'avait fuie et le pouvoir qu'on lui arrachait, ne lui causa qu'amertume et déceptions.

A la mort de son cher Concini, la terrible pas-

sion de sa quarantaine, elle se trouva désemparée. Nous l'avons vu alors exilée à Blois et séparée de son confident Richelieu; sa petite cour devint un foyer d'intrigues plus ou moins discrètes contre le tout-puissant de Luynes; la reine tâchait cependant de donner le change : pendant que le duc d'Epernon, son ami dévoué, se préparait en Guyenne à la guerre civile, elle ne semblait guère occupée que de futilités; elle donnait des fêtes, elle donnait la comédie. Ce fut dans ces conditions que Boisrobert échoua auprès d'elle : cet esprit léger prenait les comédies trop au sérieux; il demandait trop de temps pour les composer; il ne comprit point qu'on lui demandait non pas des chefs-d'œuvre, mais de simples divertissements.

La reine paraissait donc vouloir passer son exil aussi gaîment que possible, et son petit parent, l'abbé Rucellaï, Italien comme elle et qu'elle choisit pour conseiller très intime, prit sur elle un grand empire. Cela ne plut guère à Richelieu, comme toujours bien informé; aussi, quand d'Epernon vint enlever la reine à Blois et la conduire à Angoulême, s'empressa-t-il de les rejoindre. Il ne tarda pas — le duc d'Epernon et la politique aidant — à supplanter le Rucellaï. M. de Luçon était alors un bel homme, de grande mine et dans la force de l'âge; il avait été persécuté pour la reine, ou semblait l'avoir été; il avait donné des preuves de sa grande capacité, tout cela décida Marie de Médicis à s'en remettre à lui pour ses affaires; elle n'eut pas à s'en plaindre. Si, tout en négociant avec Luynes et en gagnant son amitié, il obtint

pour lui le chapeau de cardinal, M. de Luçon termina cette guerre pour rire au mieux des intérêts de la reine et de ses partisans. Amnistie plénière était accordée à tous : les rebelles étant censés avoir agi pour le plus grand bien de l'Etat et du roi ; la reine revenait prendre sa place auprès de son fils, et elle espérait bien ressaisir ce pouvoir auquel elle tenait tant. La réconciliation parut complète :

— « Vous avez bien grandi, mon fils, depuis que je ne vous ai vu », dit la reine.

— C'est pour vous servir, Madame », avait répondu le roi ; et ils s'étaient embrassés fort tendrement.

Marie de Médicis ne pouvait qu'être reconnaissante envers l'habile homme, l'excellent ami auquel elle devait ce changement ; elle fut, dit-on, trop reconnaissante, plus peut-être que Richelieu ne l'eût désiré, car la bonne reine approchait de la cinquantaine, bien que sa coquetterie n'en voulût pas convenir. Elle eut même comme un regain de jeunesse. Elle avait joué du luth autrefois ; elle voulut réapprendre. Gaulthier et L'Enclos, le père de Ninon, étaient alors des maîtres sur cet instrument. Gaulthier donna des leçons à la reine, et tout le monde en voulut jouer. Le cardinal se mit à l'unisson ; malheureusement, il manquait d'aptitudes spéciales et de patience ; rien, disait-on, n'était amusant comme de le voir prendre des leçons de Gaulthier avec le plus grand sérieux du monde, et s'impatienter — cela va de soi — quand le succès ne répondait pas à ses efforts.

Mais ces distractions futiles ne l'empêchaient

point de songer à l'avenir : Sans porter ombrage à Luynes avec qui il semblait avoir loyalement lié partie, sans lui nuire ostensiblement, bien qu'on l'ait accusé d'avoir inspiré sinon écrit des pamphlets contre lui, le nouveau cardinal ne perdait pas une occasion de se faire valoir auprès du roi qu'il apprenait en même temps à bien connaître. Un événement imprévu vint avancer sa fortune : Luynes mourut brusquement. Malgré son incapacité, le favori avait jugé bon de se faire connétable et, comme tel, avait pris le haut commandement de l'armée royale lors la rébellion des protestants, en 1621. Après de petits succès et un grave échec devant Montauban, le connétable assiégeait la bourgade de Monheur, qu'il allait prendre, quand une courte maladie l'enleva. Il laissa peu de regrets, et au roi qu'il avait fatigué de ses exigences moins qu'à personne. Laffemas, le futur bourreau qui se contentait alors d'être un homme d'esprit, décocha cette ironique épigramme :

Monhur (*sic*) est pris et la Garonne
Se voit remise en liberté ;
Cependant le peuple s'étonne
Du *Te Deum* qu'on a chanté
Pour cette victoire notable,
Vu, dit-on, que le connétable
A trouvé la mort en ce lieu.
Mais, pour dire ce qu'il m'en semble,
La perte et le gain mis ensemble,
On peut doublement louer Dieu !

Louis XIII essaya bien de remplacer Luynes; il voulut faire un ministre de l'incapable La Vieu-

ville, mais l'insuffisance du personnel politique mit bientôt hors de pair le cardinal de Richelieu. Il lui fut facile de séduire le roi par la simplicité et la portée de conceptions politiques en harmonie avec les secrètes aspirations de Louis.

Depuis Sully, nul ministère n'avait suivi une politique d'intérêt général : chaque ministre avait égoïstement tout rapporté à sa personne ou aux siens : Concini n'avait pensé qu'à s'enrichir[1]; Luynes, qu'à fonder sa maison et grandir sa famille dont les origines étaient fort humbles. Pour avoir la paix, ils n'avaient cessé de faire des concessions au détriment de l'Etat : concessions à l'étranger, concessions aux grands seigneurs, concessions aux factions politico-religieuses ou purement religieuses. Richelieu fit tout d'abord voir au roi les ruines qu'avait accumulées cette désastreuse politique, puis il lui montra la France comme son bien; or, le propriétaire doit être maître absolu chez lui, dans son bien.

Si des voisins ont empiété sur le domaine, il faut les ramener dans leurs limites; au besoin, franchir soi-même ces limites afin de s'assurer une tranquille possession. Une fois cette tranquillité acquise, il faudra peut-être encore malmener ces voisins et les affaiblir pour leur enlever les moyens et le désir de la troubler à l'avenir : *abaisser la maison d'Autriche*.

1. On lui prêtait l'intention d'acheter au pape le duché de Ferrare. Parti d'Italie gueux et décrié, il y serait revenu en prince régnant.

Si des parents, des fermiers, des régisseurs ou de simples colons ont abusé de la faiblesse du maître pour se grandir à son détriment, on devra les obliger à rendre un juste compte de leurs empiétements, à reconnaître les droits et l'autorité du maître ; et, s'ils résistent, les supprimer: *soumettre les princes et les grands seigneurs.*

S'il existe enfin, sur certains points du domaine, des catégories d'ouvriers qui, plus ou moins affranchis grâce au désordre antérieur, prétendent ne concourir à la commune besogne qu'à leur guise et sans souci de la volonté du maître, on devra, de gré ou de force, les courber sous cette volonté : *abattre le parti protestant ; réduire ou supprimer les franchises des pays d'États, quitte à réprimer durement les révoltes qui en résulteront.*

Mais, pour obtenir ce triple résultat, il eût encore fallu que le maître eût une volonté énergique et ferme ; et Louis XIII était faible, timide, inconsistant. En revanche, nul roi ne fut peut-être plus profondément que lui jaloux de l'autorité royale ; c'est le secret de sa cruelle inflexibilité pour les rebelles ou les désobéissants ; c'est encore ce qui explique son effacement devant Richelieu, car, ne se sentant pas lui-même capable d'affermir cette autorité qui lui était si chère, il eut la sagesse et le courage de confier ce soin à un homme qu'il jugeait — avec raison — énergique et fort : tout jeune, Richelieu avait déjà montré son énergie en amenant Concini à emprisonner l'exigeant et turbulent Condé. Le mérite de

Louis XIII fut en cela d'autant plus grand qu'il n'aima jamais son ministre, s'il le soutint toujours ; et si, parfois, son orgueil froissé lui inspira de ces velléités d'indépendance, qui furent le tourment continuel du cardinal et abrégèrent sûrement sa vie, ces velléités cédèrent toujours à une conception bien nette des réels intérêts de la couronne, même quand Richelieu, identifiant, non sans raison, ses propres intérêts à ceux de l'Etat, lui fit impitoyablement sacrifier mère, frères, femme et amis.

Fort de l'appui du roi, Richelieu devint moins souple vis-à-vis de la reine mère ; il combattit même ses aspirations dès qu'elles contrarièrent ses propres vues politiques ; de là une froideur croissante dans leurs rapports, froideur qui dégénéra en haine de la part de Marie de Médicis quand le cardinal voulut ébaucher une intrigue politique et amoureuse avec cette jeune reine Anne d'Autriche, que nous avons vu si fort maltraitée par lui. Comment la reine mère en fut-elle instruite ? Il paraît que Mme du Fargis [1], dont nous aurons à reparler, lui fit part d'une lettre où le cardinal parlait très clairement à la jeune reine ; c'est Gondi qui l'affirme, et sa proche parenté avec Mme du Fargis [2], ainsi que la haine violente dont le cardinal poursuivit cette dame, sembleraient justifier cette assertion. Bref, « par jalousie », Marie de Médicis rompit hautement

1. Magdeleine de Silly, fille d'Antoine de Silly, comte de Rochepot, femme de Charles d'Angennes, comte du Fargis.

2. C'était sa tante, et Mme de Rambouillet le croyait son fils.

avec Richelieu ; elle chassa même de sa maison sa nièce de Combalet et La Meilleraye, son cousin.

Tous les contemporains sont d'accord sur ce point : c'est que Richelieu poursuivit en vain la jeune reine de ses assiduités ; d'où sa haine contre elle. Il la persécuta « avec une espèce d'acharnement » et « par dépit, car il avoit du penchant à l'aimer ». Un jour, « en parlant d'elle, les larmes lui vinrent aux yeux » ; ceci ne prouverait cependant pas grand'chose, car le cardinal avait les pleurs faciles. « Il a toujours paru certain qu'il avoit un goût très vif pour la personne de la reine, qui étoit infiniment agréable. »

L'amour du cardinal était ici d'accord avec ses intérêts : le roi était maladif, « malsain », comme on disait ; il pouvait disparaître d'un moment à l'autre ; il n'avait pas d'enfant, et, le roi mourant, Richelieu se sentait perdu, car Monsieur, frère du roi, l'héritier présomptif de la couronne, le haïssait mortellement. Que la reine répondît à ses avances, qu'elle eût un fils de lui et l'avenir était assuré : il gouvernait la France sous son nom et pour leur fils.

Mais il était trop politique pour attaquer ouvertement la hautaine Espagnole ; il commença, par de prudentes et sournoises intrigues, à l'isoler, à la mettre mal avec le roi et avec la reine mère ; ce fut facile, étant donné leurs caractères. Grâce à ces manœuvres secrètes du cardinal, la pauvre jeune femme se trouva bientôt moralement abandonnée ; en butte à l'indifférence jalouse, har-

gneuse et tatillonne de son mari, à l'hostilité malveillante de sa belle-mère, qui voyait en elle une rivale et qui ne craignait rien tant que de perdre son ascendant sur son fils, ce qui l'eût amoindrie. Richelieu lui fit alors offrir par Mme du Fargis, sa dame d'atours, de porter remède à cette triste situation; il se présentait comme un défenseur, comme un sauveur. Anne d'Autriche, le croyant sincère et mû par la compassion, entra avec lui en commerce de lettres, et la reconnaissance fit naître la sympathie.

Elle était un peu coquette d'ailleurs, et il ne lui déplaisait pas d'être courtisée. La reine mère avait dans le temps encouragé ce penchant pour en faire une arme contre elle, étant donné la jalousie innée, maladive du roi ; elle avait favorisé son intime liaison avec Mmes de Chevreuse et de La Valette, deux têtes folles, qui ne rêvaient que galanteries. Anne parut peut-être plus tendre qu'elle ne l'était vraiment ; le cardinal s'y méprit et poussa plus avant. Mme du Fargis eut mission de remontrer à la jeune reine que, si le roi mourait, on la renverrait en Espagne, qu'il lui fallait avoir un fils ; elle la catéchisa, et Richelieu s'offrit à mots couverts pour remplir à l'occasion l'office du mari. La reine fit la sourde oreille, mais sans toutefois rebuter le cardinal ; elle et Mme de Chevreuse n'y virent, les imprudentes, qu'un moyen de se divertir à ses dépens. Elles ne le connaissaient pas, il est vrai ; personne d'ailleurs ne connaissait encore le terrible ministre. En 1625, ni Chalais, ni Bouteville, ni Marillac, ni Montmo-

reney, ni Cinq-Mars[1] n'avaient porté leur tête sur l'échafaud. D'ailleurs, pour arriver à ses fins, Richelieu se prêtait complaisamment à leurs fantaisies. Un jour, ces deux folles le firent habiller en toile d'argent gris de lin, sous prétexte que cette nuance lui seyait à ravir; mais le plus vilain tour qu'elles lui jouèrent nous est conté dans les mémoires de Brienne :

Elles imaginèrent de lui faire danser une sarabande en costume de danseur espagnol avec grelots et castagnettes. La reine le lui demanda. Il hésita un peu, prêtre, prince de l'Eglise, premier ministre, à remplir ce rôle de baladin; il se fit prier; puis, espérant que sa dame verrait là une preuve irrécusable de son amour, il finit par accepter, à la condition toutefois que — sauf un violon à lui — ils seraient seul à seule; chose convenue. Il vint et dansa; malheureusement il força son talent : il voulut, ainsi accoutré, faire valoir son mérite de danseur; et, se donnant des grâces, fut parfaitement grotesque; la maligne duchesse de Chevreuse qui — comme de juste, mais contre les conventions — était cachée avec Béringhen[2] derrière un paravent, ne put étouffer un éclat de rire indiscret. Richelieu prit fort mal la chose : il comprit, un peu tard, qu'on se moquait de lui. Son amour-propre, ses sentiments, peut-être sincères, furent cruellement blessés; et il n'était pas homme à pardonner une si brutale déconvenue.

1. Nous reparlerons d'eux en leur lieu.
2. Henri de Beringhen, plus tard premier écuyer.

Il attendit l'occasion de se venger, et même il la fit naître peu après, lors du complot de Chalais, où il trouva moyen de compromettre la reine. Il l'accusa d'abord d'intelligences avec l'Espagne : il est possible, en effet, que, dans son abandon, sans appui, sans affection, la pauvre jeune femme ait fait appel à sa famille, à son frère Philippe IV qui l'aimait. Mais, grief bien plus grave aux yeux du jaloux Louis XIII, le cardinal s'attacha à prouver au roi que les conjurés en voulaient à sa vie, afin de faire épouser à sa veuve son frère Gaston, Monsieur, l'héritier de la couronne, ce duc d'Anjou qui allait devenir duc d'Orléans par la mort de Chalais. Il faisait fond pour cela sur de prétendus aveux écrits de la main même de Chalais, aveux qu'il aurait obtenus en allant en personne dans sa prison lui promettre une grâce que le roi se garda bien de faire. Le cardinal s'efforça ainsi de rendre criminelle aux yeux du roi l'amitié très vive et toute naturelle que la reine témoignait ouvertement à son jeune beau-frère, le seul membre de la famille royale qui l'eût traitée avec affection; l'humeur joyeuse, l'esprit enjoué du jeune prince portaient seuls quelque gaieté dans la monotone et mélancolique existence de la reine et faisaient, par contraste, ressortir davantage à ses yeux l'éternelle morosité et l'ennui incurable du roi son mari. Le cardinal implanta si bien ce soupçon dans l'esprit ombrageux de Louis XIII qu'à son lit de mort, seize ans après, le roi y fit encore allusion. La reine fut pour ainsi dire jugée par un conseil de famille et fortement admonestée;

Marie de Médicis, le roi et le cardinal lui reprochèrent son prétendu complot avec l'Espagne ; elle nia tout ; et, quand on l'accusa d'avoir voulu la mort de son mari pour épouser Gaston : « Vraiment », dit-elle en souriant dédaigneusement, « je n'aurais pas assez gagné au change ! »

Mme de Chevreuse fut exilée, mais n'en devint pas plus sage.

Richelieu fit encore son possible pour compromettre la reine à propos de Buckingham[1], à l'égard duquel elle n'avait point assez caché ses sympathies.

Il paraît certain, en effet, que la reine eut pour lui un sentiment fort tendre. La beauté, la magnificence, même les audaces compromettantes du jeune duc le firent éclipser à ses yeux ses nombreux adorateurs : M. de Montmorency[2], le duc de Bellegarde[3], ce don Juan vieilli, lui firent leur cour sans nul succès et Voiture écrivit un couplet sur ce dernier :

L'astre de Roger
Ne luit plus au Louvre.
Chacun le découvre
Et dit qu'un berger
Arrivé de Douvre
L'a fait déloger.

Le même Voiture osa, longtemps après (1644), rappeler à la reine ce souvenir de jeunesse, sans

1. Georges Villiers, duc de Buckingham.
2. Henri II de Montmorency.
3. Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde.

qu'elle le prît mal. Le poète paraissait rêveur : « A quoi songez-vous donc, monsieur de Voiture[3] », lui demanda la reine ; il répondit par ce pseudo-impromptu :

Je pensais que la destinée,
Après tant d'injustes malheurs,
Vous a justement couronnée
De gloire, d'éclat et d'honneurs ;
Mais que vous étiez plus heureuse
Lorsque vous étiez autrefois,
Je ne dirai pas amoureuse...
La rime le veut toutefois.

Je pensais — nous autres, poètes,
Nous pensons extravagamment —
Ce que, dans l'humeur où vous êtes,
Vous feriez si, dans ce moment,
Vous avisiez en cette place
Venir le duc de Buckingham,
Et lequel serait en disgrâce
Du duc ou du P. Vincent[1].

Richelieu, tablant encore sur la jalousie du roi, acheva de la perdre dans l'esprit de Louis, qui ne devait plus se rapprocher d'elle que fortuitement et qui la méprisa toujours un peu.

La naissance de Louis XIV, après vingt-trois ans d'union stérile, coïncida, — à neuf mois près — avec un de ces rapprochements. Contraint, mais esclave comme toujours de son souci de correction apparente vis-à-vis de la famille royale, Richelieu, alors en Picardie, écrivit pour féliciter la reine — froi-

1. Saint Vincent de Paul.

dement : « Les grandes joies », disait-il, « parlent peu ! » Ces grandes joies étaient de la rage, et les persécutions allaient recommencer plus violentes que jamais. Jusqu'alors, le cardinal, convaincu que le roi n'aurait point d'enfants, avait plus redouté Gaston, l'héritier présomptif, que la jeune reine : il ne l'avait tourmentée que par intermittences et quand il l'avait — non sans raisons — soupçonnée de faire cause commune avec ses ennemis. Lorsque l'orage grondait trop fort, la reine, qui était sincèrement dévote, se retirait au Val-de-Grâce où elle jouissait d'une tranquillité relative; puis, l'accalmie se faisant, elle revenait à la cour, comme si de rien n'était.

La naissance du dauphin, en rejetant Gaston au second plan, la rendait redoutable, et l'éventualité de la mort de Louis XIII tourmenta plus que jamais le cardinal : forte de sa maternité, la reine devenait régente. Richelieu redouta peut-être moins des représailles contre lui que de voir compromettre, par la faiblesse d'une régence, la grande œuvre à laquelle il s'était voué corps et âme. Il voulut donc se débarrasser de cette personnalité gênante dans le présent, dangereuse pour l'avenir, et songea un temps à la faire répudier. Mme d'Aiguillon l'en empêcha, ce qui peut expliquer la considération constante que la reine marqua à la nièce bien-aimée de son persécuteur.

Il n'est point interdit d'admettre que, ce moyen brutal et offensant écarté, le cardinal ait pensé l'obliger, en l'accablant de dégoûts, à s'exiler d'elle-même ; ce moyen lui avait bien réussi avec

Marie de Médicis, et il faillit lui réussir encore. Ses persécutions devinrent donc plus violentes que jamais : l'accusant toujours de trahir la France pour sa patrie d'origine, la traitant en criminelle d'Etat, il lui fit formellement interdire de correspondre avec son frère Philippe IV ; il lui fit défendre de voir l'ambassadeur d'Espagne, M. de Mirabel. Dans un moment de juste colère, la reine dit imprudemment que son frère la vengerait de ces indignes traitements; pour peu, « elle eût montré du chagrin des prospérités de la France ». Elle se retira encore au Val-de-Grâce, son refuge habituel ; mais, cette fois, on ne l'y laissa point tranquille. Le cardinal « faisait indécemment surveiller la reine ». Il apprit donc que, malgré les défenses M. de Mirabel était venu la voir en secret ainsi que le duc de Lorraine ; il sut que La Porte, un officier d'Anne d'Autriche, qui lui était dévoué à mourir pour elle, lui servait d'intermédiaire direct avec la cour d'Espagne. La Porte fut arrêté, on n'en tira rien. Le chancelier Séguier fut alors chargé d'aller interroger la reine au Val-de-Grâce il ne se contenta pas de l'interroger, il fouilla minutieusement dans sa cellule ; enfin, il osa porter la main sur elle pour voir si elle n'avait point caché dans son corsage quelque papier compromettant Cette brutale hardiesse de Séguier fit grand bruit et pourtant Anne d'Autriche a toujours par la suite fort bien traité le chancelier : elle l'a fait comte de Gien, duc de Villemor, pair de France ; on ne peut expliquer cette bienveillance, anormale chez une personne assez vindicative, que par une hypo

thèse : pour faire sa cour au cardinal, Séguier porta en public la main sur la reine ; mais, pour la ménager et réserver l'avenir, l'habile homme laissa, où elle se trouvait, la lettre dangereuse ; et Anne d'Autriche lui sut plus de gré de sa discrétion qu'elle ne fut offensée de sa violence[1].

Ces procédés exaspérèrent la hautaine Espagnole ; elle résolut de s'enfuir à Bruxelles (1639) : Le prince de Marcillac[2], alors âgé de vingt ans, devait l'y conduire en croupe ; Mme de Hautefort les eût accompagnés, pendant que, de son côté, Mme de Chevreuse, alors exilée à Tours, se serait rendue en Espagne pour les rejoindre ensuite. Tout était prêt, quand Anne d'Autriche — probablement sur les avis de son frère, peut-être par les conseils de Mazarin, ou encore, effrayée par les conséquences possibles de cette fuite et par l'exemple de Marie de Médicis — revint au dernier moment sur sa détermination.

Seule, Mme de Chevreuse, prévenue à tort, prit le chemin de l'exil ; elle s'enfuit déguisée en homme et manqua d'être prise ; une indisposition mensuelle faillit la trahir : elle prétendit avoir été blessée en duel et que sa blessure s'était rouverte.

Le vieux gentilhomme, que M. d'Epernon avait

1. C'est aussi l'avis de Saint-Simon.

2. Le futur frondeur, M. de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes* : François VI de La Rochefoucauld ; — c'est peut-être en reconnaissance de son dévouement que la reine le traitait de *cousin avant la mort du duc et pair, son père* ; mais, hélas ! il se brouilla avec le Mazarin et cessa d'être *persona grata* ; il *fronda* et Louis XIV ne le lui pardonna jamais, s'il aima beaucoup son fils.

chargé de conduire incognito à la frontière ce jeune et beau seigneur, lui tenait des propos à faire rougir un singe. Elle ne broncha pas, mais, quand elle fut arrivée à bon port, elle eut la malice de se découvrir à lui, et l'on pense s'il lui fit des excuses! Elle dut, pour le rassurer, lui avouer qu'elle en avait ouï bien d'autres. Mme de Chevreuse ne rentra en France qu'après la mort du cardinal et du roi.

La reine prit dès lors le parti d'accepter passivement les avanies qu'on pourrait lui faire; elle eut la force de renfermer en elle-même ses sentiments intimes; nous l'avons vu assister à l'offensante représentation de *Mirame* (1641), sans qu'elle donnât à comprendre qu'elle se sentait visée. C'était le bon moyen : les flèches du cardinal devaient désormais s'émousser sur cette cuirasse d'apparente indifférence. Il semble toutefois que Richelieu, vers la fin de sa vie, soit sincèrement revenu pour elle à de meilleurs sentiments; l'influence de Mazarin n'y fut probablement pas étrangère : nous le verrons à propos de Cinq-Mars.

LA PRINCESSE LOUISE-MARIE DE GONZAGUE

Eut, elle aussi, l'honneur d'être distinguée par le cardinal. La princesse Louise-Marie, ou plus simplement Marie, qui fut reine de Pologne, était fort belle et l'enfant gâtée de la maison de Nevers. Monsieur avait voulu l'épouser, et, pour couper court à cette amourette, Marie de Médicis avait envoyé la princesse réfléchir quelques jours dans

la prison de Vincennes sur les inconvénients d'être recherchée par un fils de France. Elle en sortit d'ailleurs sur la promesse qu'elle fit d'être bien sage.

Un jour qu'elle avait demandé audience au cardinal, il resta dans son lit et fit écarter tout le monde. Il l'accable de compliments, se confond en protestations; il lui prend tendrement les mains à deux reprises; et, comme il devenait pressant, la princesse effarouchée le planta là sans lui avoir même exposé l'objet de sa demande.

Il ne laissa pas de la bien traiter lors de la conspiration de Cinq-Mars, dont elle causa inconsciemment la perte. Cinq-Mars, en effet, fut amoureux d'elle, ou plutôt feignit de l'être, car les familiers de la maison de Nevers disent qu'il ne l'aimait que par vanité; il ne se gênait nullement pendant cette intrigue pour aller voir Mlle de Chémerault et lui promettre mariage. Cinq-Mars ne déplaisait pas à la princesse qui, s'il eût été plus qualifié, l'eût épousé, bien qu'il fût plus jeune qu'elle; elle le lui dit, et cela lui tourna la tête. Les Coiffier d'Effiat étaient en effet de noblesse récente[1] et, quoique favori de Louis XIII et grand-écuyer de France à vingt ans, Cinq-Mars était un trop mince gentilhomme pour aspirer à cette alliance princière; il voulut se grandir et avoir la duché-pairie. Richelieu jugea avec raison que l'office de mignon du roi ne méritait pas cet honneur. Il s'y opposa formellement, et le jeune ambitieux

1. Elle remontait à la bataille de Pavie.

ourdit alors le fameux complot où il devait laisser la vie.

La princesse et sa sœur Anne étaient au courant de ses menées. M. de Thou n'était pas plus coupable qu'elles, et de Thou, on le sait, ne fut décapité que pour avoir eu connaissance du complot et n'avoir point voulu trahir son jeune ami.

Cinq-Mars se moquait du cardinal avec les deux princesses, « il le contrefaisait d'une manière plaisante dans ses rendez-vous avec Marion de L'Orme »; mais il ne s'en tint pas là : ce jeune conspirateur de vingt-deux ans traita hardiment avec l'Espagne, comme avait fait Chalais avant lui, et « le cardinal trembla pour sa place et même pour sa vie ».

Le complot était connu du public bien avant que le cardinal n'eût en mains l'arme terrible dont il le terrassa. La princesse effrayée recommandait la prudence; mais Cinq-Mars était aveuglé, et, presque en même temps que la nouvelle de son arrestation, Louise-Marie recevait de lui la lettre la plus rassurante, la dernière : « Ne soyez point inquiète, ma chère princesse, le roi et l'armée sont pour moi ; mon ennemi m'a cédé le terrain. » Le cardinal, en effet, malade et peu rassuré, avait quitté le roi, il faisait route pour la Provence où il comptait trouver asile près du comte d'Alais qu'il avait fait gouverneur de cette province.

Affolée en pensant à sa dangereuse correspondance avec Cinq-Mars, la princesse courut trouver Mlle de Rambouillet[1], l'amie intime de Mme d'Aiguil-

1. Julie-Lucine d'Angennes.

lon ; et celle-ci intercéda auprès de son oncle. Non seulement Richelieu rendit ces lettres, mais la princesse ne fut nullement inquiétée.

Cette intrigue, connue du public, ne l'empêcha pas de se marier quatre ans après à Vladislas, roi de Pologne. Dans le temps, Vladislas avait déjà voulu l'épouser, la raison d'Etat s'y était alors opposée; devenu veuf, il pensa à ses premières amours et fut agréé, bien qu'il fût vieux, obèse, impuissant et, malgré cela, assez gaillard : une couronne de reine vaut bien quelques petits sacrifices; mais la chanson ne perdit point ses droits :

C'est la princesse Louise,
Qui va coucher sans chemise
Dans les inutiles bras
D'un monarque à barbe grise,
Dont le lit n'a point de draps!

C'est sa trop maligne étoile
Qui la mène à pleine voile
Vers un pays de glaçons,
Où n'est même point de toile
Pour lui faire des chaussons.

Elle s'en va cette reine ;
Mais on dit qu'elle est en peine
Et qu'on l'entend soupirer
En songeant à la bedaine
Du roi qui doit l'épouser !

Le roi Vladislas l'envoya demander par une ambassade de seigneurs polonais dont le luxe barbare et la grossièreté étonnèrent Paris ; ils ne furent pas moins surpris eux-mêmes de la ladrerie

de Mazarin et du dénuement où il laissait les enfants royaux. Anne d'Autriche fit bien les choses d'ailleurs : elle la dota comme une fille de France, la maria en grande pompe et lui servit de mère. Le vieux roi ne dura guère; devenue veuve trois ans après, Louise-Marie resta reine en épousant son beau-frère, Jean-Casimir, qu'élurent les Polonais. Cet étrange et dévot personnage, qui avait été cardinal, ne conserva pas la couronne; il abdiqua et revint tranquillement mourir à Paris abbé de Saint-Germain-des-Prés.

Mme DU FARGIS

Mme du Fargis, que nous avons vue s'entremettre auprès d'Anne d'Autriche en faveur du cardinal et qui le trahit probablement, avait — au dire des Réaux — été un temps sa maîtresse : la conduite de la dame ne fut point telle qu'elle puisse infirmer ce méchant bruit.

Avant d'épouser l'ambassadeur de France en Espagne, M. du Fargis[1] d'Angennes, cousin germain par alliance de Mme de Rambouillet. Magdeleine de Silly ou Mlle de La Rochepot[2] avait été en fort bons termes avec le jeune duc de Roannais[3], fils de sa belle-mère. Le comte de Caraman[4] (Cra-

1. Charles d'Angennes.
2. M. de Silly, son père, s'appelait aussi M. de La Rochepot.
3. Artus Gouffier, duc de Roannais.
4. Adrien de Montluc, prince de Chabanais, puis comte de Caraman ou Carmaing.

mail ne lui avait pas été indifférent; M. de Crequi[1], non plus; on parla de rendez-vous qui firent scandale. Sa sœur, femme très dévote du très dévot général des galères de Gondi, la dut retirer chez elle, et Mme de Rambouillet prétendait que l'abbé de Retz, le futur coadjuteur de Gondi, était son fils et non son neveu; il est certain qu'il lui ressemblait fort, sinon au physique, du moins par son humeur turbulente, son goût de l'intrigue et la légèreté de ses mœurs.

Quoique marquée de la petite vérole, Mlle de La Rochepot était une personne aimable, vive, spirituelle et née à l'intrigue; elle s'ennuya vite chez sa sœur, cela se conçoit, et, pour la quitter décemment, prétendit vouloir se faire carmélite. Elle entra donc au Carmel du faubourg Saint-Jacques où la bonne pièce devint en peu de temps la coqueluche des bonnes religieuses; elle passait pour une sainte, mais se gardait bien de prononcer des vœux définitifs. Elle connut là le cardinal de Bérulle qui la prisa fort, et ne se douta guère plus tard des motifs qu'avait Richelieu de venir la voir chez lui. On la croyait et elle paraissait amendée, Mme de Rambouillet elle-même y fut trompée bien

1. Charles de Blanchefort, seigneur de Créqui, le maréchal. Le maréchal était fort coquet et fort spirituel. Il cachait son âge comme une jolie femme. Le jour où le cardinal de Richelieu fut reçu duc et pair au Parlement : « Monsieur », lui dit le maréchal, « je vous ai rendu le plus grand service qu'il me soit possible : j'ai déclaré mon âge ! » — Il faillit un jour se tuer en dégringolant du haut en bas d'un escalier : « Remerciez Dieu ! » lui disait-on : « Je m'en garderais bien : il ne m'a pas fait grâce d'un échelon ! »

qu'elle ne fût point sotte; et M. du Fargis la vit, s'en éprit et l'épousa : à tout pécheur, miséricorde.

Au retour de l'ambassade d'Espagne, le cardinal de Bérulle, ses amis de Marillac[1] parlèrent d'elle à Richelieu, qui la fit dame d'atours de la reine; et nous avons vu le rôle qu'elle joua auprès d'Anne d'Autriche, sans y réussir d'ailleurs. Cet insuccès la mit assez mal avec le cardinal qui se crut desservi et le lui fit sentir; mais elle n'était pas femme à supporter patiemment une injustice et c'est probablement pour se venger de lui qu'elle découvrit à Marie de Médicis l'intrigue du cardinal avec la jeune reine. Elle ne s'en tint pas là; elle le « brouilla » avec les mécontents qui faillirent le renverser à la journée des Dupes. Ses amis Marillac et Béringhen étaient du complot : ils en pâtirent ensemble : Béringhen dut s'exiler, le maréchal Marillac eut peu après le cou coupé pour des bagatelles et son frère, le garde des sceaux, fut emprisonné à Angoulême. Mme du Fargis plus heureuse se sauva aux Pays-Bas. Pour satisfaire sa rancune, Richelieu rendit publiques plusieurs lettres fort honnêtes que la dame avait écrites au comte de Cramail, sans préjudice de la non moins honnête prose latine que, pour lui complaire, le maître des requêtes Chastelet rima sur elle et sur le vieux garde des sceaux Marillac ; on y lisait entre autres aménités :

1. Louis et Michel de Marillac; le maréchal et le garde des sceaux.

Dic mihi, Fargia, si audes,
Quantas commisisti sordes
Inter Primas atque Laudes,
Quando senex vultu gravi
Caudâ mulcebat suavi!

Le latin dans les mots brave l'honnêteté. Cela ne suffisant pas, il la fit juger par la Chambre de l'Arsenal et condamner par contumace à être décapitée. Elle le fut — en effigie, heureusement pour elle.

Mme DE CHAULNES

En général, quand une dame se permet une fantaisie extra conjugale, elle a la discrétion de ne point le crier *urbi et orbi;* elle s'entoure de quelque mystère; et, si on l'en accuse, elle s'en défend. Tel ne fut pas le cas de Mme de Chaulnes [1], la belle-sœur du feu duc de Luynes; cette dame, un peu sur le retour, se donna, par une vanité singulière, bien du mal pour faire accroire qu'elle était dans les meilleurs termes avec le cardinal de Richelieu. Elle ne laissait pas, à la vérité, d'avoir quelque crédit auprès de Son Eminence; elle en obtint même de sérieuses faveurs, notamment une belle abbaye de 25.000 livres de rentes près d'Amiens, non loin de Chaulnes par conséquent. Peut-être le cardinal voulut-il par là reconnaître l'accueil hospitalier qu'on lui fit à Chaulnes en diverses occa-

1. Claire-Charlotte d'Ailly, dame de Pecquigny, comtesse de Chaulnes; titre que Luynes érigea en duché-pairie pour son mari.

sions; peut-être aussi, malgré sa beauté plutôt mûre, Mme de Chaulnes ne se vantait point tout à fait? Ce qui est certain c'est qu'elle faillit en pâtir. Un jour, sur le chemin de Saint-Denis, on tenta de lui casser deux bouteilles d'encre sur la figure. La bouteille d'encre était le bol de vitriol du XVIIe siècle : le verre entaillant la peau et les chairs, l'encre laissait des traces indélébiles. Heureusement, Mme de Chaulnes étendit instinctivement les bras, et les bouteilles se cassèrent sur la portière de son carrosse. On prétendit que Mme d'Aiguillon, par jalousie ou par crainte de lui voir prendre trop d'empire sur l'esprit de son oncle, avait voulu lui donner ce sévère avertissement et Mme de Chaulnes se tint pour avertie.

Cette intimité de Richelieu et de Mme de Chaulnes faillit un jour brouiller Bautru[1] avec son Eminence. Rien n'était aussi désagréable au cardinal que les railleries sans indulgence du roi; le chaste (?) Louis XIII ne perdait jamais l'occasion de lui décocher quelque brandon, quand il avait appris sur son compte quelque croustillant commérage; il travestissait même la vérité sans vergogne ou exagérait par pure malice. Bautru lui dit un jour, sans penser à mal contre son habitude, que son Eminence se plaisait fort à Chaulnes, et le roi s'empressa de conter que le cardinal se délassait auprès de Mme de Chaulnes; le pauvre Bautru fut tancé d'importance, malgré ses protestations.

1. Guillaume de Bautru, comte de Serrant.

MARION DE L'ORME

Cette crainte salutaire des malices de Sa Majesté obligeait le cardinal à s'entourer de précautions, et ce fut dans le plus grand secret que Bournais, son valet de chambre, lui amena deux ou trois fois la célèbre Marion de L'Orme. Ces entrevues galantes de l'Eminentissime et de la grande courtisane furent des plus prosaïques; et les romantiques leur ont généreusement donné un lustre poétique qu'elles ne semblent guère avoir mérité : Marion vint habillée en homme, page ou courrier; à sa première visite, le cardinal la reçut lui-même déguisé en cavalier : habit de satin gris, broderies d'or et d'argent sur toutes les coutures et panaches de plumes. « Elle dit que cette barbe en pointe et ces cheveux au-dessus de l'oreille faisaient le plus plaisant effet du monde. » Elle se moqua de lui quelque peu, ne le trouva guère généreux et distribua ses pistoles aux laquais qui l'avaient introduite; elle garda cependant une bague d'une soixantaine de pistoles. « Parce que le cardinal avoit dit qu'elle venoit de Mme d'Aiguillon, je la regardois comme un trophée », prétendit-elle.

Marie de Lou, fille du sieur de L'Orme et de Baye, gentilhomme qui avait du bien, était de bonne famille; sa mère était parente des Abra de Raconis, dont était l'évêque de Lavaur, un des familiers de Richelieu; son frère aîné, Henri de Lou, eut la baronnie de Baye; et de

ses sœurs, l'une fut cette Mme de Maugeron dont nous avons parlé à propos de La Meilleraye; une autre, Mme de La Montagne, eut une intrigue avec le jeune comte de Moret[1], qui pensa même un jour se rompre le cou en voulant la rejoindre à un troisième étage au moyen d'une échelle de corde; cela n'empêchait point la dame de dire : « Si nous ne sommes point riches, nous avons de l'honneur! » Enfin la troisième sœur, assez galante bien que marquée de la petite vérole, resta fille. Marie, avec sa beauté et une dot fort sortable pour l'époque (25.000 écus), eût pu se marier; mais sa vocation l'entraîna : « elle estoit naturellement lascive »; elle devint Marion.

Elle était d'une beauté parfaite de corps et de visage; une tare cependant la désespérait : son nez lui faisait parfois la malice de rougir et elle en passait des heures entières les pieds à l'eau. Elle n'avait point l'esprit vif, mais était aimable, enjouée; elle chantait et jouait du théorbe avec agrément.

Le jeune des Barreaux[1], le fameux « libertin », l'esprit fort par intermittence, qu'une omelette a rendu fameux, la mit à mal le premier. Elle le tint huit jours caché dans un réduit à bois; elle lui portait à manger, et venait le délivrer pour la nuit. De ses nombreux amants, elle prétendait

1. Fils de Henri IV et de Mme de Cessy; le plus aimable de tous les enfants du roi. Voir sa mort, p. 197.

2. Jacques Vallée, seigneur des Barreaux. Il faisait gras un jour maigre; survient un orage épouvantable : « Voilà », dit-il, « bien du bruit pour une omelette! »

n'avoir aimé que lui et cinq ou six autres : de Rouville, quoiqu'il fût laid (mais il avait tant d'esprit); puis, les plus beaux hommes du temps : Miossens, le futur maréchal d'Albret, alors gueux, un vrai caprice; Arnauld [1], maréchal des carabiniers, cousin du grave Arnauld de Port-Royal ; le jeune Cinq-Mars; M. de Brissac; d'Andelot [2], le futur duc de Châtillon, le futur mari de la belle Mlle de Bouteville. Le bruit avait faussement couru que Cinq-Mars [3] voulait l'épouser et Mme d'Effiat, sa mère, en avait fait faire défense à son fils par le Parlement.

Marion semble avoir été fort éclectique dans son choix, et un couplet du temps oppose à Châtillon le huguenot un Breton, catholique bretonnant, M. de Coatquen :

Pour vos amants, divine Marion [4],
Ne vous mêlez de la religion ;
Qu'il soit papiste ou qu'il soit huguenot,
S'il aime bien
Qu'importe Coatquen
Ou Monsieur d'Andelot.

Ayant de quoi vivre, elle ne demandait point d'argent; mais, comme elle était « magnifique », elle acceptait de riches bijoux et des « nippes ». « Jamais gants ne lui duroient que trois heures », et l'on vendit à sa mort plus de 20.000 écus de

1. Pierre Arnauld, très mondain.
2. Gaspard IV de Coligny.
3. Henri Coiffier-Ruzé d'Effiat, marquis de Cinq-Mars.
4. Timbre : *Petits Brissacs*.

« hardes » (au bas mot 300 à 400.000 francs d'aujourd'hui). Bonne fille cependant, elle mit en gage, pour secourir ses dépensiers de frère et sœurs, un collier de toute beauté que lui avait donné le surintendant d'Esmery; elle allait solliciter pour eux, et non sans succès. Un jour, le président de Mesmes la reconduisit jusqu'à son carrosse avec la plus respectueuse courtoisie : « Ah ! Mademoiselle », lui dit-il, « se peut-il que j'aie vécu jusqu'à cette heure sans vous avoir vue ? » et il fit sortir incontinent le baron de Baye, son frère, de la prison où il était enfermé pour dettes.

Mais le métier que faisait Marion n'était pas toujours sans ennuis. Ninon de L'Enclos[1], sa contemporaine, fut quelque temps enfermée aux Madelonnettes par les bons offices des dévots[2], moins pour son inconduite, à la vérité, qu'à cause de ses idées « libertines » (antireligieuses); Marion, elle, faillit être chassée, si l'on en croit la chanson :

Amants, prenez les armes[3] :
On chasse Marion.
Faites mille vacarmes
Pour votre affection.
La Ferté Senneterre,
Qui chéris Marion,
Viens en foudre de guerre
Pour laver cet affront !

1. Anne de L'Enclos, dite Ninon, très intéressante figure non de courtisane, mais d'*hétaïre* au sens vrai du mot, et dont l'étude nous mènerait trop loin.

2. La maréchale de Gramont n'y contribua pas peu.

3. Timbre : *Le colonel de Melfe ou Bibi tout est frelore.*

Le maréchal de La Ferté Saint-Nectaire [1] avait été son amant déclaré ; pour elle, il se battit en duel avec de Rouville et voulut emmener la belle en Lorraine ; il lui promettait pour cela monts et merveilles ; quoique fort gênée en ce temps, elle craignit sa jalousie et sa brutalité. Elle semble aussi avoir été en butte aux persécutions de La Meilleraye, et les dut probablement à la fureur du grand maître contre sa sœur de Maugeron qui l'avait éconduit, nous l'avons vu ; il chassa Maugeron de l'Arsenal où il avait l'emploi de trésorier de l'artillerie et « depuis il a nuy à toute la famille en toute chose ». La Meilleraye était d'autant plus en colère, qu'on accusait la dame de n'être point cruelle au duc de Retz. Comme son frère de Gondi, le duc Jacques était enclin à la galanterie, mais son physique le desservait ; on l'en raillait :

Monsieur le duc de Retz, votre galanterie [2]
Est une raillerie.
Laid et plein de défauts,
Vous êtes l'antipode
Du plaisant et du beau.

Il riait lui-même de sa laideur ; un jour, quelques belles dames, dont Mmes de Longueville et de Châtillon, ne le voulurent pas dans leur carrosse : « Pardieu, Mesdames », dit-il, « vous me faites plus d'honneur qu'il n'appartient ; je croyais être le moins dangereux des hommes ! »

1. Henri de La Ferté Saint-Nectaire, maréchal de France, fils de Senneterre.
2. Timbre : *Les Antipodes*.

La chanson se fit encore l'écho des démêlés de Marion et de La Meilleraye :

La Ferté Senecterre[1],
Qui aimes Marion,
Je ne saurais me taire
D'un si cruel affront.
On dit que le caprice
Et la noire malice
Du sieur La Meillerais (*sic*)
La chassent du Marais.

Mais tout passe : Marion mourut à trente-neuf ans, en pleine beauté, et Loret écrivit dans sa gazette rimée :

La pauvre Marion de L'Orme,
De si rare et plaisante forme,
A laissé ravir au tombeau
Son corps si charmant et si beau.

La malheureuse avait, à plusieurs reprises, évité par de dangereux artifices de malencontreuses maternités ; un jour, elle se trompa et mourut en fort peu de temps, non sans crainte de l'autre monde. Elle appela le confesseur nombre de fois la pauvre fille se ressouvenait à chaque instant de quelque peccadille notable. Sa fin fut très chrétienne, et on eut le bon goût d'exposer son corps avec une couronne de vierge. Mais le curé de Saint-Gervais, sa paroisse, ne laissa pas de trouver ridicule ce spectacle assez piquant : il le fit cesser

1. Timbre : *Air du Marais.*

V

RÉSISTANCES, INTRIGUES ET COMPLOTS

Le programme — tel que nous l'avons brièvement rappelé — de la politique intérieure du cardinal devait léser bien des intérêts, froisser bien des amours-propres. De là, ces résistances continuelles qu'il sut briser, ces intrigues qu'il put déjouer, ces complots qu'il réprima toujours sans pitié.

Tout cela est du domaine de l'histoire ; notre étude, sans prétentions historiques et de pure curiosité, n'en retiendra que le côté anecdotique et les menus détails indignes du grave historien.

CHALAIS ET SA FEMME

Richelieu donna, pour la première fois, la mesure de son habileté et de son énergie à l'occasion du procès de Chalais.

Henry de Talleyrand, comte de Chalais, grand-maître de la garde-robe, était un beau jeune homme d'environ vingt-six ans, de très grande maison, bien fait, élégant, fort à la mode et fort léger. Ne se permettait-il pas, dans l'exercice de sa charge au-

près de la personne du roi, de le contrefaire, de railler ses petits ridicules? Louis XIII s'en était aperçu, malheureusement pour Chalais, mais il n'en disait rien, car il était on le sait, foncièrement timide et dissimulé.

Notre étourdi avait épousé une fort jolie femme, Charlotte Castille, petite-fille du président Janin, l'honnête et sincère ami de Henri IV. Veuve en premières noces de Charles Chabot, comte de Charny, Charlotte eut une cour d'adorateurs, ce qui ne lui déplut nullement, car elle était et fut toujours un peu coquette ; mais Chalais parla de mariage et fut agréé malgré notre vieille connaissance, la trop franche M[me] Pilou, grande amie des Janin de Castille. Il faut croire que la bonne dame ne dit pas trop de bien du prétendant, car un couplet gaillard nous le montre fort en colère contre elle :

Madame Pilou, garde ton derrière,
Car les étrivières
Te suivent de près
Et te sont promises par le beau Chalais.

Le mariage ne s'en fit pas moins, et Chalais fort épris se montra d'abord très jaloux de sa femme : il sut que M. de Pontgibaud avait tenu sur elle des propres malséants. Un vaudeville — que nous avons cité, quoique fort malhonnête — nous apprend en effet que Pontgibaud se vantait d'avoir fait des comparaisons de nature très délicate entre cette dame et la plantureuse comtesse d'Alais ; grief d'autant plus grave que ce jeune seigneur était, comme son frère le comte du Lude, fort beau

garçon, et que ses nombreuses bonnes fortunes pouvaient donner créance à ce méchant bruit. Notre jaloux prend la mouche, va attendre Pontgibaud sur le Pont-Neuf, l'oblige à mettre flamberge au vent et le laisse mort sur la place.

Cette rencontre fit grand bruit et Chalais fut plus à la mode que jamais.

Or, il était de mode de conspirer contre le premier ministre, et Chalais n'y manqua pas. On ne connaissait pas encore Richelieu; mais on voyait bien qu'il entendait vraiment gouverner, faire table rase des abus, revenir sur les usurpations dont avait pâti l'autorité royale ; et tous ceux qui bénéficiaient des abus et des usurpations n'étaient précisément pas de ses amis. Ce n'était point un ministre soliveau, un Concini, un Luynes, toujours disposé à céder pour avoir la paix. Le cardinal marchait imperturbablement à son but, joint qu'il était naturellement cassant et d'humeur combative. En moins de deux ans, il sut se faire cordialement détester. Trois frères du roi, Gaston et les deux Vendôme, ne le pouvaient sentir. Un vaudeville — on osait encore faire des chansons contre le terrible ministre — nous montre l'esprit du temps :

Le cardinal, ce grand prêtre [1],
De laquais devenu maître,
Range tout sous son bâton.
Il tient Louis en tutelle.
Qu'en dis-tu, Jean de Nivelle ?
— Il rendra compte à Gaston.

1. Timbre : *Jean de Nivelle*. — Ce n'est point le timbre de la chanson populaire qui est fort ancien et antérieur à la farce des

La France est bien accablée ;
Elle est toute désolée
Par un démon infernal,
Qui n'a point de pitié d'elle.
Qu'en dis-tu, Jean de Nivelle ?
— C'est Monsieur le Cardinal.

L'assassinat politique était dans les mœurs de l'époque : on eût peut-être pu, en cherchant bien, trouver encore les traces du sang de Concini sur le petit pont du Louvre. C'était là un précédent que les mécontents n'eurent garde d'oublier, aussi Gaston le jeune frère du roi, encore duc d'Anjou ; ses deux autres frères par la grâce de Gabrielle d'Estrées, César de Bourbon, duc de Vendôme, et Alexandre de Bourbon, grand prieur de France ; enfin quelques seigneurs de moindre importance, dont Chalais, songèrent à se débarrasser proprement du cardinal en l'assassinant dans sa maison de Fleury. Tout était prêt et Monsieur (Gaston) devait à la faveur d'une partie de chasse venir à Fleury avec les conjurés, quand, pour son malheur, Chalais s'en ouvrit au bailli de Valençay, espérant l'entraîner dans le complot. Avec sa franchise un peu brusque, le bailli pouvait avoir critiqué Richelieu et laissé croire qu'il ne l'aimait

deux Savetiers (XVe siècle), car un pauvre y chante le couplet suivant :

Hay ! avant, Jehan de Nivelle !
Jehan de Nivelle a deux houseaux,
Le roi n'en a pas de plus beaux ;
Mais il n'y a point de semelle.
Hay ! avant, Jehan de Nivelle.

Ce Jean de Nivelle est probablement Jean II de Montmorency, seigneur de Nivelle.

Ces couplets furent aussi, lors de la Fronde, appliqués à Mazarin, si l'on en croit certains manuscrits.

point; il n'en était rien. Chalais s'en aperçut trop tard, et cette sottise en entraîna une plus grave qui l'entachait quelque peu de félonie. Sur les conseils de Valençay, il vint tout dévoiler au cardinal en lui demandant son indulgence pour les conjurés. Richelieu lui fit mille protestations de gratitude, mille promesses pour l'avenir, et lui donna sa parole que nul ne serait inquiété. En effet, le cardinal alla conter l'affaire au roi et lui demanda, le bon apôtre, toute l'indulgence royale pour un complot qui ne visait que lui, Richelieu, ajoutant toutefois qu'il fallait réserver la sévérité et les mesures rigoureuses pour des complots menaçant l'Etat, la personne sacrée du roi ou son autorité. Jointe à tant de magnanimité, cette réserve ainsi motivée fit grande impression sur l'esprit de Louis XIII. Le cardinal alla du même pas inviter Gaston à le venir voir à Fleury, et lui laissa entendre qu'il savait tout.

Personne ne fut inquiété alors, et Chalais n'eut rien à se reprocher ; mais il avait compté sans son hôte : le cardinal averti se promit bien de réduire ses ennemis à l'impuissance et de les mettre dans un de ces mauvais cas où, avait-il dit au roi, la sévérité serait nécessaire.

Cela ne tarda pas ; il était alors question du mariage de Gaston avec la richissime héritière de la maison de Guise, Mlle de Montpensier[1]. Le prince, esprit brouillon, eût préféré une alliance étrangère qui lui eût permis au besoin de trouver

1. Ce fut la mère de la grande Mademoiselle, Anne-Marie-Louise d'Orléans, qu'on appelait aussi Mlle de Montpensier.

hors de France des appuis contre son frère et contre le cardinal ; la jeune reine, fort mal avec Richelieu après avoir été trop bien, était du même avis ; la cour d'Espagne, étant donné le caractère du prince et sa haine du cardinal, eût aussi mieux aimé qu'il prît femme à l'étranger, y voyant une cause de faiblesse pour le gouvernement du ministre ; les deux frères de Vendôme s'opposaient de toutes leurs forces à un mariage qui les eût diminués au profit de la turbulente et toujours ambitieuse maison de Lorraine, par son union ainsi plus intime avec la maison de France, à laquelle ils ne tenaient — quoique légitimés — que par bâtardise ; enfin le gouverneur du prince, le maréchal d'Ornano, le détournait aussi de ce mariage : il craignait — les Lorrains s'emparant de Gaston — de perdre son influence sur lui et sa situation enviée. Pour ces mêmes motifs, le mariage de Gaston avec Mlle de Montpensier plaisait fort au roi, et le cardinal le lui présentait comme nécessaire à la sécurité de la couronne ; les opposants devenaient dès lors les ennemis du bien de l'Etat.

Ce conflit d'aspirations et d'intérêts divisa la cour, et il en résulta force intrigues contre la politique du cardinal qui décida d'en finir.

Richelieu commença par se débarrasser d'Ornano ; le 4 mai 1626, il le fit arrêter à Fontainebleau et enfermer à Vincennes. Gaston, qui aimait son gouverneur, jeta feu et flammes ; il vint à dix heures du soir faire à Louis XIII une scène terrible ; il voulait savoir qui avait conseillé cette mesure de rigueur : « Mon conseil ! » dit le roi

pour toute réponse. Monsieur alla donc malmener le chancelier d'Aligre qui, tout tremblant, s'en défendit. Le prince revint alors chanter pouille à son frère, et celui-ci, de guerre lasse, envoya chercher le cardinal. Richelieu arrive, et, froidement : « C'est moi », dit-il, « qui ai conseillé l'arrestation ; Votre Altesse m'en remerciera un jour ! — Vous n'êtes qu'un Jean f... ! » Telle fut la belle réponse du prince qui se retira en furie. Ornano resta bel et bien à Vincennes et il y mourut ; car Gaston, après avoir jeté son grand feu, l'abandonna avec cette désinvolture, dont il devait donner par la suite tant de preuves au grand détriment de ses amis.

Quant aux Vendôme, le cardinal, avec raison, les représenta au roi, comme donnant les pires conseils à son frère au sujet de ce mariage ; il proposa tout simplement de les emprisonner, eux aussi, et Louis XIII y consentit. Mais, pour un ministre depuis peu au pouvoir et que le roi ne semblait guère aimer, ce n'était pas une mince affaire que de porter la main sur deux frères du roi et d'obliger le troisième, héritier présomptif de la couronne, à se marier contre son gré ; aussi, avant de passer à l'exécution, Richelieu voulut-il savoir jusqu'à quel point il pourrait compter sur l'appui du roi ; il fit mine de vouloir se retirer ; il adressa à Sa Majesté une note très habile où il représentait « que son désir du bien de l'Etat lui avait créé des ennemis acharnés ; qu'il voyait avec un déplaisir extrême la cour divisée à son sujet et la France menacée d'une guerre civile ; il concluait à la nécessité de prendre sa retraite ». Le

roi, s'il n'aimait guère le cardinal, appréciait ses services; fort paresseux d'ailleurs, il ne craignait rien tant que d'avoir le souci des affaires ; il vint donc tout alarmé le joindre à Limours, le suppliant de ne point l'abandonner au moment où i avait le plus besoin de lui; il lui promit de le défendre envers et contre tous, contre ses frères même; il alla jusqu'à s'engager pour l'avenir à lui révéler tout ce qu'on lui dirait à son désavantage sans exiger de sa part aucune justification C'était plus que ne demandait le cardinal; il se fit prier pour la forme et finit par céder. Ce fut un triomphe pour lui : comme il était souffrant toute la cour vint le voir. Quelques jours après le grand-prieur et le duc de Vendôme, arrêtés à Blois, où le roi leur avait fait le plus aimable accueil, étaient enfermés provisoirement à Amboise. On les transféra ensuite à Vincennes.

Cet acte de vigueur inattendu surprit tout le monde. Chalais ne s'y trompa point : il y vit des représailles; comme il était resté dans les meilleurs termes avec le ministre, il vint le trouver et lui reprocha son manque de parole. Richelieu daigna lui répondre assez sèchement qu'il n'y avait manqué en aucune façon ; que MM. de Vendôme n'étaient point arrêtés pour leur participation au complot de Fleury, mais bien pour avoir donné à M. le duc d'Anjou, de vive voix ou par lettres, de pernicieux conseils à l'endroit de son mariage.

Chalais, profondément blessé de ce qu'il considérait comme un manque de parole du cardinal rompit brusquement avec lui; il eut même la folie

de le prévenir par écrit qu'il n'eût plus à compter sur ses services; il ne s'en tint pas là malheureusement : il se fit l'âme d'un nouveau complot contre le ministre et se jeta tête baissée dans l'abîme. Il écrivit au nom de Gaston aux mécontents et — ne reculant pas devant le crime de haute trahison — il entra en relations avec l'Espagne, ce qui permit au cardinal de compromettre la reine toujours attachée à son pays d'origine.

Merveilleusement renseigné par ses espions, le cardinal laissait faire sans rien dire ; il recueillait dans le plus grand secret les preuves du complot, et attendait. Ce calme apparent trompa Chalais et peut-être son amie Mme de Chevreuse, car, malgré sa bruyante affection pour sa femme, Chalais n'avait pas laissé de faire une cour assidue à la galante duchesse; des imprudences furent sûrement commises, qui permirent au cardinal de savoir que l'Espagne avait répondu favorablement aux conspirateurs. Le lendemain même du jour où Chalais communiqua cette réponse à Gaston, à la reine et à Mme de Chevreuse, il fut arrêté à Nantes. Le complot avait avorté; nous avons vu ailleurs le parti qu'en tira le cardinal pour se venger de la reine en la perdant dans l'esprit de son mari. Gaston eut un instant l'intention de fuir; mais, indécis comme à l'ordinaire, il n'osa, malgré les offres du comte de Soissons[1] qui gouvernait alors Paris; enfin, effrayé par l'emprisonnement de ses frères de Vendôme, bien moins coupables que lui

1. Louis de Bourbon, comte de Soissons.

cependant, il abandonna lâchement Chalais et ses complices; et, pour n'être pas inquiété, consentit à son mariage. Il sortait de cette affaire déshonoré et, dans l'esprit de Richelieu, désormais impuissant à lui nuire, en quoi le cardinal se trompait. Mme de Chevreuse fut exilée. Quant à Chalais, il devait être la victime expiatoire.

Son crime sortant du droit commun, le roi nomma pour son procès une commission extraordinaire, et le cardinal en imposa la présidence au garde des sceaux Marillac[1]. La formation de ce tribunal d'exception était contraire aux usages établis; mais nul n'osa protester et Marillac accepta. Il créait ainsi, sans s'en douter, le précédent qui, six ans plus tard, devait coûter la vie à son propre frère, le maréchal[2].

Chalais fut condamné à être appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, à avoir la tête tranchée, le corps coupé en quatre quartiers, ses biens confisqués et acquis au roi. Louis XIII resta sourd à toutes les supplications : la mère du condamné lui écrivit une lettre touchante à laquelle il répondit par une belle dissertation, froide, logique, rigoureusement déduite, où il se défendait de pouvoir faire grâce; sa clémence se borna à réduire la peine en ce qu'elle avait d'infamant et d'inutilement cruel.

Chalais devait donc avoir seulement la tête tranchée; son supplice n'en fut pas moins atroce. Sa mère et ses amis avaient, dit-on, fait disparaître le bourreau de Nantes; un soldat, condamné à la

1. Michel de Marillac.
2. Louis de Marillac.

potence, accepta, pour avoir la vie sauve, de remplir son office ; mais ce bourreau improvisé manqua de courage pour son horrible besogne : son bras tremblait. Le premier coup ne fit que blesser le malheureux Chalais à l'épaule : « Cette arme ne vaut rien ! » dit le soldat en jetant la large épée ; et on lui porta sur l'heure la doloire d'un tonnelier. Il s'y reprit à trente-deux fois pour abattre cette tête jadis si fière ; au vingtième coup, la triste victime gémissait encore : « Jésus Maria ! » et le peuple grondait autour de l'échafaud. Sa mère, de la vaillante race des Montluc, avait voulu l'accompagner ; elle assista son enfant dans son effroyable agonie, et quand on la fit descendre, mourante elle-même, de l'échafaud : « Merci, mon Dieu, dit-elle, je suis la mère d'un martyr ! »

Sa femme, la toujours belle Mme de Chalais, ne manqua pas de consolations, et il semble qu'elle les ait acceptées[1] ; peut-être les infidélités du « beau Chalais » avaient-elles tempéré ses regrets. M. de Vineuil, secrétaire du roi, ne paraît pourtant pas avoir été fort bien traité ni par elle ni par sa belle-sœur, Mme de Charny, comme elle une des plus jolies femmes du Marais ; ce marquis de Vineuil — Ardier de son nom et nullement marquis — était fort répandu dans le monde et fort galant :

Vineuil, ton feuille morte[2],
Montre ton désespoir !
A l'une et l'autre porte
On ne peut plus te voir :

1. « Mme de Chalais vit en grand chasteté ». (*Les Contreveritez.*)
2. Timbre : *Air du Marais.*

Charny rit de tes larmes [1].
Tu passes pour infâme
Chez la nymphe *Chalais*.
Va te pendre au Marais.

Le comte de Soissons fut mieux accueilli. C jeune prince du sang que nous avons vu quelqu peu compromis dans l'affaire de Chalais ava jugé à propos, après l'avortement du complo d'aller en Italie sous prétexte de santé. Mais revint après un court exil; et Richelieu, qui n désespérait pas de lui faire épouser Mme de Con balet, parut lui rendre toutes ses bonnes grâce: Louis de Bourbon, comte de Soissons, était bie fait, mais d'une fierté si outrée, même vis-à-v des femmes, que Mlle de Senneterre [2], vieille am de sa mère, lui disait plaisamment : « Au pays c *Dame*, il n'y a point de princes. » Cette conquêt avait de quoi flatter la vanité de Mme de Chalais les chansons insinuent qu'elle n'y fut pas inser sible, qu'elle en fut même très fière; et il est croire que, par haine du cardinal, elle ne contr bua pas peu à empêcher le prince d'épouser Mme d Combalet. Il était fort épris d'elle et, pour se beaux yeux, faillit s'aliéner la noblesse : il fit ba

1. M. de Roquelaure, cet impertinent fieffé, ne réussit p mieux auprès de Mme de Charny, si l'on en croit ce daye, da daye :

Pour l'incomparable Charny,
Roquelaure dit qu'il meurt d'ennuy
De n'avoir point livré bataille
Daye, dan, daye.

Cependant, Mme de Charny n'avait pas un très bon renom « Boisset et la Charny ne lèvent plus leurs jupes. » (*Les Contre véritez.*)

2. Magdeleine de Saint-Nectaire.

onner par Beauregard, capitaine de ses gardes, in gentilhomme, le baron de Copet[1], qui s'était permis de faire aux Tuileries quelque insolence . la belle. Cette bastonnade fit grand bruit, et le 'oi désapprouva hautement son parent. Pendre in vilain, battre un roturier, cela ne comptait as; mais donner des coups de bâton à un genihomme c'était faire insulte à toute la noblesse. M. le comte dut s'excuser en disant que Copet sen-ait encore sa roture : son père était en effet le premier noble de sa race[1]. La chanson fait allusion à tous ces menus événements : déconvenue le Mme de Combalet, intrigues, coups de bâton, out s'y retrouve :

Chalais, aussi belle qu'un ange[2],
Dit qu'elle veut tenir son rang
Et quelle trouve fort étrange
Que, baisant un prince du sang[3],
Il ne commande qu'on la mette
La première dans la Gazette.

Chalais, vous vivez en princesse;
Dites : pourquoi vous garde-t-on ?
Combalet est en grande tristesse
De n'avoir pas si bon renom.
Le bâton m'empêche d'en rire;
Monsieur, cela vous plaît à dire.

1. Son père, officier de M. de Lesdiguières, avait été fait noble par les bons offices de celui-ci.
2. Timbre : *Le bâton m'empêche d'en rire.*
3. Le manuscrit français de la Bibliothèque Nationale 12666, f° 243, lui attribue une intrigue avec le grand Condé ; c'est une erreur causée par ce fait que Condé et le comte de Soissons s'appelaient tous deux Louis de Bourbon. Des Réaux qui, d'ordinaire, s'étend avec complaisance sur ces amourettes de princes, en eût sûrement parlé.

Mais le comte de Soissons était, au dire de Gondi et des chansonniers, fort inconstant[1] : il ne s'attachait pas longtemps à ses conquêtes.

Il la délaissa et la chanson le constate (*Branle de Metz*) :

La Chalais est si fâchée
Qu'elle ne se fait plus voir ;
C'est qu'elle est au désespoir
Que le comte l'a quittée,
Et qu'elle voit que ses traits
Perdent leurs charmants attraits.

M. d'Esguilly-Vassé disputa ensuite Mme de Chalais au maréchal de La Meilleraye, ce grand coureur si souvent éconduit. Le beau d'Esguilly, comme on l'appelait, était un rival d'autant plus redoutable qu'il ne craignait rien : il avait aimé la reine et osé le lui dire respectueusement ; il était fort empressé auprès de Mme de Hautefort[2] sous la moustache même du roi. Le maréchal par dépit, le cardinal et le roi par jalousie peut-être, l'éloignèrent pour son malheur : il reçut, devant Gênes, un coup de mousquet en plein visage ; et, préférant mourir que vivre défiguré, il refusa de se laisser panser.

L'amour de Mme de Chalais portait décidément malheur : ceux qui l'aimèrent finirent mal et en

1. Voir le couplet sur Mme de Guémenée :

Belle de Guémenée,
Soissons vous a laissée, etc., etc.
(*Montmorency.*)

2. Voir Mme de Hautefort et l'amour bizarre de Louis XIII pour cette dame. — Pour justifier ses assiduités, Esguilly se disait son parent ; et d'Hozier, par complaisance, affirmait qu'il l'était.

pleine jeunesse ; son premier mari, M. de Charny, mort à la fleur de l'âge ; Pontgibaud, tué en duel ; Chalais, décapité ; Soissons, mort accidentellement ou assassiné — on n'en sait rien — à la Marfée ; enfin Esguilly blessé devant Gênes et se laissant mourir.

Le triste sort de ses prédécesseurs n'empêcha pas M. de Brion d'attaquer cette « place meurtrière » ; il demanda la main de Mme de Chalais et n'en mourut pas. Ce n'était pas un personnage ordinaire que François de Levis-Ventadour, comte de Brion, puis duc d'Anville. Grand ami de Gaston d'Orléans, il fut la cause involontaire de sa brouille avec Louison[1] ; compagnon de débauche du prince, il était pris ensuite de remords tardifs et passait à une dévotion outrée pour retomber encore de plus belle : « Il avoit été deux fois capucin, dit Gondi, et faisoit un salmigondis perpétuel de dévotion et de péchés. » La bonne Mme Pilou connaissait le sire ; elle savait qu'il manquait facilement de parole et l'estimait un capucin impénitent ; charitablement, elle prévint Mme de Chalais et Mme de Castille sa mère :

Brion soupire
Et n'ose dire
A la Chalais qu'elle fait son martyre :
Ce beau galant gémit et pleure,
Mais madame Pilou veut qu'il en meure !

Il les tint le bec dans l'eau un an et demi. Un jour il disait : « Voilà tout préparé ; nous nous

1. Louise Roger de La Marbellière, maîtresse de Gaston. Il se laissa prendre par Gaston une lettre de L'Epinay à Louison où il parlait fort clair. Voilà pourquoi Gaston ne voulut jamais reconnaître le fils de Louison, le chevalier de Charny.

marierons demain; cela surprendra Mme Pilou; ne lui en dites rien! » Et, le lendemain, il se prétendait malade ou invoquait un autre motif. Il répéta plusieurs fois cette comédie, et Mme de Chalais le croyait toujours; la pauvre femme n'était pas fort riche, et c'eût été pour elle un bel établissement. Cette intrigue prit fin quand Gaston se réfugia en Lorraine en faisant claquer les portes[1]: le fidèle Brion l'y suivit; et, à sa dernière entrevue avec la belle, il poussa un grand soupir: « Décidément, dit-il, je mourrai capucin! » Il le fut encore en effet et encore il jeta le froc. Il passa sa vie à jouer la même comédie; il ne s'adressait bien entendu qu'à de belles personnes: Mlle de Bouteville et Mlle d'Elbeuf furent les victimes de cette étrange manie. Sur le tard, il s'éprit de Mlle de Menneville, qui, méfiante non sans raison, exigea une promesse de mariage écrite; précaution inutile: il rompit sous prétexte qu'elle s'était compromise avec Fouquet et préféra donner une bonne indemnité pécuniaire qu'épouser. Il n'en tomba pas moins dans les filets de la spirituelle demoiselle d'honneur de Mme de Guise, Mlle de La Force, l'auteur probable des *Mémoires* de la reine de Navarre; et le capucin se maria!

M. DE BOUTEVILLE

La triste fin de Chalais eût dû, semble-t-il, servir d'avertissement aux imprudents qui croyaient

1. En partant pour la Lorraine, sur les instances de sa mère, Marie de Médicis, alors à Bruxelles, il lança un manifeste virulent contre le cardinal (p. 188).

pouvoir sans risques aller contre les volontés du cardinal. M. de Bouteville, un Montmorency, fut de ces imprudents : il y laissa la vie.

La manie des duels décimait la noblesse de France, et Richelieu voulut y porter remède. Pour un oui, pour un non, il était de mode de se battre. Comme chaque adversaire amenait un ou deux seconds, ceux-ci se battaient, se tuaient parfois, se blessaient souvent sans nulle raison, par point d'honneur et pour le plaisir. Chaque duel devenait un petit combat, car un second qui eût refusé de lier partie eût été, de ce fait, disqualifié. Richelieu évalue à plus de quatre mille les victimes qu'avait faites en vingt ans cette étrange mode, et sa propre famille lui avait payé son tribut : son oncle Louis fut tué dans une rencontre avec M. de Mausson[1] et vengé par M. de Richelieu, le père même du cardinal. Son frère aîné, Henri, le chef de la maison, périt comme son oncle ; et il ne laissa pas de postérité, ce qui fut un coup fort sensible au cardinal : les Richelieu s'éteignaient avec lui.

Ce grain de folie que nous avons signalé chez certains proches parents du cardinal et chez Richelieu lui-même avait fait de Henri du Plessis un mégalomane : il voulait, quoique son bien fût médiocre, passer pour un des *dix-sept seigneurs*[2] : il portait beau, était vain et prétentieux. Pour son

1. D'après le P. Anselme, Louis aurait été tué par le sieur de Brichetières ; c'est probablement le même, Brichetières étant un nom de fief. Il y avait quelque parenté entre les Mausson et les Richelieu.

2. Les dix-sept seigneurs les plus en vue de la cour de Louis XIII.

malheur, il trouva un jour sur son chemin le marquis de Lauzières, fils du maréchal de Themines. Ce Lauzières était d'une franchise assez rude : Ne vint-il pas dire un jour, presque sous le nez du maréchal de Vitry, qui avait comme on sait gagné le bâton en débarrassant un peu brutalement Louis XIII de Concini : « Quand donc me donnera-t-on quelqu'un à assassiner traîtreusement et déloyalement pour me faire maréchal de France ? » Henri de Richelieu et ce peu endurant personnage se prirent de querelle à Angoulême[1] ; on alla sur le pré. Henri y resta ; et M. de Luçon se jura bien de supprimer ces jeux dangereux, si jamais il le pouvait. Il n'y manqua pas.

Dans sa haine des duels, il fit rendre un édit punissant les duellistes de mort, et il entendait bien que cet édit ne restât point lettre morte.

François de Montmorency, comte de Bouteville, cousin de la princesse de Condé, parent du duc d'Angoulême, s'était permis de l'enfreindre ; il dut une première fois se réfugier dans les Pays-Bas après avoir blessé le marquis de Portes, oncle de son cousin Montmorency ; il avait à son actif vingt-deux duels — une bagatelle assurément, — et nous l'avons vu, avec le commandeur de Valençay faire de sa maison une académie de bretteurs. Il s'ennuyait ferme à Bruxelles, on le conçoit : sa fine lame se rouillait. Il demanda sa grâce et le roi la lui refusa. Il ne sut résister au plaisir de s'aligner une vingt-troisième fois avec un adver-

1. Quand le duc d'Epernon y mena la reine mère.

saire; et, pour bien faire voir qu'il se moquait des édits qui empêchaient les gens d'honneur d'aller sur le pré, il rentra en France et vint se battre à Paris, en plein jour, en pleine place Royale[1], à la vue de tout le beau monde. C'en fut trop. Il eut le tort de se laisser prendre. Tout Montmorency qu'il était, lui et son second, le comte Des Chapelles, furent arrêtés, jugés sommairement et condamnés à être décapités. Les Montmorency, les Condé eurent beau invoquer la clémence du roi; en vain : le roi, comme toujours quand les juges avaient prononcé, fut inexorable, et c'est un peu à cela qu'il dut son nom de Louis le Juste. Le commandeur de Valençay, duelliste pénitent, demanda sa grâce au cardinal, son ami : peine perdue; le cardinal s'attendrit fort sur ce « pauvre Bouteville qu'il aimoit », disait-il; mais il fallait un exemple, et l'exemple fut donné. Bouteville et Des Chapelles portèrent leur tête sur l'échafaud.

Pour la seconde fois, la grande noblesse de France put constater que sous le règne de Richelieu il y avait quelque danger à aller contre les volontés du ministre. Il y avait assurément quelque chose de changé dans le royaume : l'on commençait à voir avec stupeur que nul ne pouvait impunément se permettre de braver l'autorité royale, et il y avait trois ans à peine que Richelieu était au pouvoir.

La fin de Bouteville fut d'ailleurs en tout point édifiante. M. de Cospéan[2] — l'évêque de Nantes,

1. Place des Vosges actuelle.
2. Philippe de Cospéan, très estimé de Richelieu, près de qui il

puis de Lisieux, l'ami de Mme de Rambouillet — l'alla voir. Si le bon évêque était le plus laid des hommes[1], il faut croire qu'il avait au plus haut point le don de la persuasion : il convertit ce pécheur. Non seulement Bouteville fit à Dieu le sacrifice de sa vie, mais il demanda humblement, en expiation de ses duels et de ses péchés, une mort ignominieuse. Elle lui fut refusée, et il dut se résigner à mourir en gentilhomme.

Quelques mois après cette fin tragique, sa veuve, Elisabeth-Angélique de Vienne, mettait au monde un petit être malingre, chétif, contrefait, qu'elle nomma François comme son père. Ce pauvre bossu, — dont la sœur aînée devint la radieuse Mme de Châtillon, — cet enfant disgracié devait faire quelque bruit dans le monde : François de Montmorency-Bouteville s'appela plus tard le maréchal de Luxembourg et fut surnommé, en un jour d'apothéose, le *Tapissier de Notre-Dame*, tant il avait pris de drapeaux ennemis à la bataille de Nerwinden.

LES DUPES

Louis XIII revenait de conquérir la Savoie et de prendre une partie du Piémont[2] quand il tomba

osa intercéder à plusieurs reprises, notamment pour le grand-prieur de Vendôme.

1. Ayant sacré évêque M. de Riez, qui était aussi fort laid : « Je vous rends grâce, Monsieur, lui dit-il en riant, je ne suis plus l'évêque le plus laid de France, ou. du moins, ne suis-je plus le seul ». Cospéan avait prononcé l'oraison funèbre de Henri IV.

2. Il venait d'installer, définitivement, dans le duché de Man-

fort malade à Lyon, en septembre 1630. Les deux reines le soignèrent avec dévouement et affection ; et Marie de Médicis, n'oubliant pas sa rancune contre Richelieu, profita de l'occasion pour demander au malade le renvoi du ministre. Il le lui promit, mais seulement dès qu'on aurait conclu la paix avec l'Allemagne : il avait encore besoin de ses services jusque-là. Voilà la reine bien contente : elle et ses amis, les Marillac, Bassompierre, le bailli de Valençay, qui a rompu avec Richelieu après la Rochelle, vendent la peau de l'ours. Que fera-t-on du cardinal ? La reine et Valençay l'exilent par avance ; le maréchal de Marillac le condamne à mort de son autorité privée ; son frère, le garde des sceaux, et Bassompierre se contentent de l'emprisonner. Ils eurent tous la destinée qu'ils souhaitaient pour le cardinal.

Tout marche d'abord à souhait : le roi est rétabli ; il a repris le chemin de la capitale, laissant à Lyon sa mère un peu souffrante d'un pied. De Roanne où il s'est arrêté, il lui écrit de se remettre vite, qu'elle sera bientôt satisfaite, car la paix est comme signée ; et Marie de Médicis sur l'heure fait allumer un feu de joie. Le cardinal l'apprend : ces démonstrations intempestives, la morosité de Louis XIII depuis sa maladie ne lui disent rien qui vaille ; il questionne le roi, le presse, lui rappelle sa parole formelle de tout lui dire [1], et Louis finit par tout confesser. Cependant

toue, le duc de Nevers dont nous avons parlé à propos de Mme d'Aiguillon et de la reine de Pologne.

1. Voir *Chalais*.

la reine a rejoint la cour à Roanne. Le cardinal vient la trouver à l'église, au moment où elle va communier ; il la supplie, il la conjure de lui pardonner[1] ; elle le rebute et il perd patience : « Prenez garde, Madame, dit-il, j'en ferai bien périr avec moi. » Elle ne l'écoute pas. Il prend dès lors ses mesures, et l'on apprend brusquement de Ratisbonne que les négociations pour la paix sont rompues. Il ne peut plus être question de se passer du cardinal ; et il n'est pas inadmissible que la nécessité où il se trouvait d'imposer ses services et sa personne l'ait conduit à provoquer secrètement cette rupture inattendue.

Il a dès lors quelque répit ; mais il n'est pas homme à attendre les hostilités qu'il prévoit, et c'est lui qui déclare la guerre ; de retour à Paris, il fait arrêter l'homme aux conseils violents, le maréchal Marillac, et l'enferme, pour l'avoir sous la main, dans sa maison de Ruel[2] ; il envoie, en même temps, son frère le garde des sceaux réfléchir, dans la prison d'Angoulême, sur les inconvénients d'avoir voulu faire emprisonner un cardinal de Richelieu, et donne les sceaux à Châteauneuf[3]. C'est un coup direct, et la reine mère est exaspérée de voir traiter ainsi deux de ses meilleurs amis[4]. Toutefois le cardinal ne veut pas

1. C'est Guillaume de Mourgues, abbé de Saint-Germain et aumônier de la reine, qui a rapporté ce propos.

2. Ruel ou Rueil était une des résidences favorites de Richelieu.

3. Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf.

4. Le maréchal avait épousé une petite parente, mais fort éloignée, de la reine ; elle s'appelait Médicis comme elle et

assumer l'odieux d'une rupture avec elle ; au contraire, il lui fait à plusieurs reprises demander la paix par son ami le président de Verdun, par Bonneuil, l'introducteur des ambassadeurs. Rien n'y fait. Verdun dit à la reine qu'il a vu pleurer le cardinal en apprenant l'insuccès de ses démarches : « Quoi d'étonnant ! il pleure quand il veut ! » dit-elle. Bonneuil lui peint l'abattement du ministre ; elle lui répond : « C'est un comédien ! » Près d'un mois s'écoule durant ces pourparlers, et, tout à coup, une détente semble se produire ; Marie de Médicis s'adoucit, et le cardinal de se méfier, non sans raison : il va se trouver en présence d'une formidable cabale.

Dans leur commune haine, les deux reines se sont unies : Anne d'Autriche a entraîné Monsieur qui, de son côté, a de vieux comptes à régler avec le cardinal ; et le duc de Guise [1], beau-frère de Gaston, a suivi ; il ne reste au cardinal d'autre appui — appui bien précaire — que celui du roi, de ce roi qui ne l'aime pas, qui le garde contraint et forcé, qui a donné à Lyon sa parole royale de le congédier — après la paix, il est vrai.

Aussi, le 11 novembre au matin, la reine mère décide d'en finir. Elle va trouver le roi, le somme impérieusement de tenir sa promesse, et, comme

Catherine, absolument comme la femme de Henri II. Ce mariage avait fait la fortune de Marillac.

3. Henri de Lorraine, dernier duc de Guise. Mlle de Montpensier, femme de Gaston, était la demi-sœur du duc de Guise. Leur mère, Henriette-Catherine de Joyeuse, avait été mariée en premières noces à M. de Montpensier, en secondes noces au fils *du Balafre*.

le cardinal survient, elle ne garde plus de mesure devant lui. Dans une scène d'une violence inouïe, elle lui jette ses griefs à la face ; elle étale devant son fils impassible toutes ses rancunes. En vain, le cardinal essaie de se justifier, de l'apaiser. Le roi ne dit toujours rien. Richelieu énervé, lassé, se voit perdu et prend les devants : plutôt que d'être une cause de discorde dans la famille royale, il va se retirer, il y consent sur l'heure ; il improvise même un semblant de cabinet où il met des nullités, comme Saint-Chaumont[1] ; mais, sans rien conclure et fort ennuyé, le roi... court chasser à Versailles où on l'attend ! ! !

La cabale est victorieuse et triomphante ; on respire enfin : le cardinal est bien à terre cette fois. Marillac lui succédera ; les créatures de la reine, les mécontents se préparent déjà pour la curée ; on fuit Richelieu ; en un instant, le vide s'est fait autour de lui, et il se laisse aller au suprême découragement ; il a assez de la lutte, il s'abandonne. Cependant deux ou trois amis lui sont restés fidèles ; le cardinal de La Valette, Bullion, M. de Rambouillet lui insufflent une nouvelle énergie : en somme, le roi n'a point pris de décision ; étant donné son caractère, un revirement est encore possible ; le ministre doit donc lutter, lutter jusqu'à la fin, car tout n'est point encore perdu. Ils le persuadent et Richelieu renaît à l'espoir. Tandis qu'il ira trouver le roi à Versailles où il plaidera sa cause, seul à seul, et la

1. Saint-Chamond, Henri Mitte de Miolans.

gagnera, M. de Rambouillet négociera avec Gaston, le détachera de la cabale. Et tout se passe ainsi.

M. de Rambouillet va joindre sur l'heure les amis, les conseillers du jeune prince, Le Coigneux[1] et Puylaurens. A Le Coigneux, il offre une présidence à mortier en attendant le chapeau de cardinal ; à Puylaurens, la duché-pairie. Les voilà à l'instant dévoués à Richelieu, et ils circonviennent leur jeune maître.

A Versailles, M. de Saint-Simon, fort aimé de Louis XIII, « parce qu'il lui donne toujours des nouvelles sûres de la chasse, ne fatigue point ses chevaux et ne crache point dans ses cors », M. de Saint-Simon prend sur lui de mener au roi le ministre en disgrâce. « Ce n'est pas, écrit son fils, qu'il tînt en rien au cardinal de Richelieu, mais il crut voir un précipice dans l'humeur de la reine même et dans le nombre de gens qui, par elle, prétendoient tous à gouverner. »

Que se passa-t-il entre le roi et son ministre ? quels arguments fit valoir ce dernier? Nul ne l'a su ; mais le soir même, à la stupéfaction générale, Richelieu revenait de Versailles, plus puissant, plus autoritaire que jamais ; et de nouveau tout plia sous sa main de fer. Ce fut la fameuse *journée des Dupes.*

1. Jacques Le Coigneux, d'abord chancelier de Gaston ; il était veuf pour la seconde fois ; il contribua avec Puylaurens à faire aller Gaston en Lorraine, ce que Richelieu ne leur pardonna pas. Il était fort gai et un peu extravagant. La Régente lui rendit sa charge de président au mortier : Gondi l'appelle « maître Gonin ». Ce fut le père de Bachaumont (Boischaumont), l'ami de Chapelle.

Il fallut régler les comptes; le cardinal était un homme d'ordre, et rien ne fut oublié : ni le bien, ni le mal.

Le bien d'abord : nous avons parlé déjà de la constante amitié, de la déférence même que le cardinal témoigna toujours au cardinal de La Valette. M. de Saint-Simon[1] dut moins la duché-pairie à ses mérites de chasseur qu'au service signalé qu'il rendit alors au cardinal par une saine compréhension des intérêts de l'Etat et non par amitié, car il n'était point alors de ses amis. Bullion[2], quoique rudoyé parfois, put scandaleusement s'enrichir; quant à M. de Rambouillet[3], désintéressé et mauvais courtisan, il ne demanda rien et n'eut rien; mais nul doute que, le cas échéant, Richelieu l'aurait obligé.

Passons aux représailles. Le cardinal était trop politique pour paraître vouloir en exercer contre les personnes de la famille royale; il fut d'ailleurs toute sa vie très attaché aux formes extérieures du respect qu'il leur devait. Il parut donc vouloir se rapprocher encore de Marie de Médicis et prit le roi à témoin de sa bonne volonté; mais la vindicative Italienne était — et il le savait — intraitable. Il ne fut pas difficile au cardinal de prouver au roi qu'elle ne serait satisfaite que si elle régnait à sa place; il ne lui suffisait point, insinuait-il, de distribuer bénéfices et pensions, d'avoir tout

1. Louis-Charles de Nogaret de La Valette; Claude, duc de Saint-Simon.

2. Claude Bullion, seigneur de Bonnelles.

3. Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet et de Pisani par sa femme.

l'argent qu'elle voulait pour ses fantaisies, pour ses constructions[1] : elle exigeait le pouvoir, la participation à la conduite des affaires ; et c'était là peut-être ce qui froissait le plus Louis XIII, fort ombrageux quand il s'agissait des prérogatives royales et des atteintes à son pouvoir. Le roi était las des tentatives de sa mère pour usurper quelques bribes de ce pouvoir ; il le fut encore plus des ennuis qu'elle lui causait, de ses intrigues et de ses querelles, toutes choses que le cardinal envenimait à plaisir; si bien que Louis, pour être tranquille, invita la reine à quitter la cour, l'exila presque à Compiègne. Là, ne se trouvant pas à son aise pour intriguer, se sentant très surveillée et avec quelque malveillance, elle eut l'idée malheureuse de fuir à l'étranger : elle n'en devait pas revenir ; et l'on prétendit que le cardinal avait eu l'habileté de lui faire conseiller cette suprême maladresse. Elle se réfugia donc à Bruxelles, où elle pensait avoir plus de liberté pour comploter contre le cardinal. En effet, la reine d'Espagne, sa fille, lui servait très régulièrement une pension de 12.000 écus mensuels; elle pouvait donc vivre en reine et « brouiller » à loisir; Bruxelles devint ainsi, grâce à elle, un foyer d'intrigues antifrançaises ; elle fit en outre, Le Coigneux et Puylaurens aidant[2], sortir de France son fils

1. Le palais du Luxembourg, notamment.

2. Nous avons vu qu'ils en pâtirent. Le Coigneux était furieux de ce que Richelieu, tout en lui donnant sa présidence au mortier, avait dit — et avec raison — qu'il ne pouvait être cardinal ; Puylaurens trouvait son titre de duc et pair au-dessous de son mérite et de son ambition.

Gaston qui alla de son côté conspirer en Lorraine, après avoir lancé contre le cardinal un manifeste très violent. Toutes ces menées faisaient rager Richelieu qui voulut en finir : il apprit que la reine était bien lasse de n'avoir plus une cour (le fantôme du pouvoir la hantait toujours); qu'elle regrettait Paris, son cher Luxembourg; et il profita de cette lassitude, de ces regrets pour la perdre à jamais. Il eut l'habileté de lui faire persuader qu'elle pourrait revenir en France et même à la cour, si elle rompait tout à fait avec l'Espagne; c'était facile, car son humeur impérieuse et brouillonne lui avait aliéné le cardinal Infant; sur les belles assurances qu'on lui donna, la malheureuse le crut et brisa ainsi son seul appui; elle resta, bien entendu, exilée et dut par surcroît quitter les Pays-Bas.

Elle se réfugia à Cologne où l'Electeur lui donnait par charité tout juste de quoi vivre. Son train de maison se réduisait à une seule gouvernante; et cette reine si vaine mourut après dix ans d'exil dans une gène voisine de la misère, sans qu'aucun de ses enfants ait paru se douter qu'elle existait, cruelle punition de l'indifférence qu'elle leur avait souvent témoignée. On prétendit même que, faute d'argent pour l'ensevelir décemment, son corps resta plusieurs jours abandonné dans la chambre mortuaire! Un anonyme lui composa cette mélancolique épitaphe :

Tout ce que la naissance et la fortune donne
S'est trouvé dans le rang qu'au monde je tenois :
Femme et mère de rois, belle-mère de rois,
Dans un plus haut éclat, je ne voyois personne.

De l'empire des lis j'ai porté la couronne.
Henri, qui vainquit tout, fut soumis à mes lois;
Et de nous est sorti cet Alcide françois
Louis dont la valeur toute la terre étonne.

Mais qu'un sort si pompeux est triste dans son cours!
Que de funestes nuits suivirent ces beaux jours!
Passant, arrête ici ta curieuse envie ;

Ma fin à ces grandeurs a si peu de rapport
Que tu ne croirois plus la gloire de ma vie
Si je t'avois appris la honte de ma mort!

Louis XIII cependant, après la mort du terrible cardinal, et déjà fort malade lui-même, crut se rappeler qu'elle avait desiré la sépulture royale de Saint-Denis; fils pieux, il eut à cœur de satisfaire ce désir. On fit à Cologne un magnifique service dans la cathédrale : quatre mille pauvres attirés par une généreuse aumône y assistèrent; un char somptueusement tendu de velours noir, une escorte non moins somptueuse vinrent prendre ces misérables restes pour les ramener dans leur patrie d'adoption.

Les comparses payèrent aussi leur dette, on le sait :

Bassompierre fut enfermé à la Bastille; il y resta douze ans.

Mme du Fargis et Beringhen, tout dévoué à Anne d'Autriche, s'exilèrent; et la première — nous l'avons vu — fut décapitée en effigie.

Le duc de Guise s'enfuit à Bruxelles; il y poursuivit le cours de ses excentricités amoureuses[1].

1. Si la polygamie est un cas pendable, le duc aurait bien mérité la corde. Archevêque de Reims à seize ans, il fleuretait ferme avec l'abbesse d'Avenet et sa sœur Anne de Gonzague;

Le garde des sceaux Marillac resta dans sa prison et y mourut bientôt après ; quant au maréchal, son frère, celui-là même qui avait proposé à Lyon d'assassiner le cardinal, Châteauneuf, le nouveau garde des sceaux, fut chargé de lui faire son procès ; il s'en acquitta à merveille : il avait à cœur de prouver à Richelieu que sa confiance en lui n'était pas mal placée.

Tout comme Marillac garde des sceaux avait fait pour Chalais, Châteauneuf présida une commission extraordinaire composée de Chastelet, ce maître des requêtes qui faisait de si belles proses latines, et de Bretagne, conseiller de Dijon. Etant maréchal de France, Marillac récusa ses juges : c'était son droit. On circonvint alors les parents : on leur fit croire qu'il n'était accusé que de bagatelles — ce qui était vrai — et qu'il ne pouvait être condamné à mort — ce qui fut faux — ; que sa prison s'éterniserait avec son procès ; qu'il était donc de son intérêt d'être jugé le plus tôt possible ; et ses propres parents décidèrent le malheureux à accepter ses juges. Ce fut sa perte.

On l'accusa de malversations : il avait, disait-on, pressuré le Verdunois outre mesure sous prétexte de l'exempter des gens de guerre : « Mais, répondait-il, cet argent, je l'ai employé à bâtir la citadelle de Verdun. — Vous n'en aviez point

rendu au monde par la mort de son frère aîné, il épousa celle-ci secrètement. ce qui ne l'empêcha pas de se remarier à Bruxelles avec Mme de Bossut, et plus tard de promettre mariage à Mlle de Pons. Gaston disait en riant à celle-ci : « Si vous n'y prenez garde, Mademoiselle, mon beau-frère est capable de vous épouser. »

l'ordre! » On l'accusa encore d'exactions, de vexations sur les peuples; grief singulier à une époque où — le service des subsistances n'existant qu'à l'état rudimentaire — les troupes vivaient sur le pays ami ou ennemi; où les soldats — n'étant jamais régulièrement payés — se payaient eux-mêmes. Quelques années plus tard, le comte d'Harcourt[1], ami et parent par alliance du cardinal, écrira ingénument : « Dans les huit ou dix lieues où nous avons séjourné depuis deux mois, nous avons mangé le pays sans rien laisser. » Marillac n'était ni plus ni moins coupable que ses collègues bien en cour : il n'en fut pas moins condamné à mort. Châteauneuf escamota cette belle sentence : « Il ne laissa lire les avis qu'une fois au lieu de trois fois; et puis il dit : « Il y a arrêt. » Chastellet voulait revenir. Quand cela fut fait, le cardinal leur dit : « Messieurs, il faut avouer que Dieu donne des connoissances aux juges qu'il ne donne pas aux autres hommes; je ne croyois point qu'il méritât la mort! » Pilate se lavait les mains, et Marillac eut le cou coupé.

Châteauneuf conserva ainsi les sceaux et les bonnes grâces du cardinal, mais pas longtemps, nous le verrons. Bretagne y gagna la première présidence du parlement de Metz. Il n'en jouit pas longtemps non plus : il eut un jour une congestion, il était seul, et tomba dans le feu; on le trouva grillé. Quant à Chastelet, qui avait bronché, il resta encore simple maître des requêtes.

1. Henri de Lorraine, comte d'Harcourt.

HENRI II DE MONTMORENCY

Cette même année (1632), M. de Châteauneuf fit encore dresser l'échafaud à Toulouse pour abattre la tête d'un personnage autrement qualifié, autrement puissant que Marillac, Henri II, dernier duc de Montmorency[1], beau-frère du premier prince du sang Henri de Condé et parent de la reine mère par sa femme Marie Felice des Ursins (Orsini).

Il semblait que, dès le berceau, la fée bienveillante des contes l'avait touché de sa baguette. Dans l'enfance, dans la jeunesse, la vie n'eut pour lui que des sourires. Le voyant, adolescent, jouer avec le jeune Louis XIII, Henri IV son parrain, qui l'aimait beaucoup, aurait, dit-on, souhaité que Louis lui ressemblât. Aussi généreux que son beau-frère Condé était ladre et fort charitable, il faisait de sa grande fortune le plus noble usage. Il n'était point sot, mais son esprit manquait de brillant; il y remédiait en rentant des parasites aimables, de beaux esprits comme Mairet, dont l'entretien lui permettait de suivre l'actualité et de se forger une opinion sur les choses courantes. Il parlait mal, mais son geste infiniment gracieux suppléait chez lui à l'insuffisance de la parole, et ce défaut provenait peut-être d'une excessive vivacité. Il était brave à la folie, — il le

1. On dit à tort que la branche aînée des Montmorency s'éteignit avec lui. La branche aînée était, en réalité, celle des Fosseuse, à laquelle appartint la belle Fosseuse, la maîtresse de Henri IV.

prouva, — adroit à tous les exercices du corps, beau cavalier, bon danseur et fort galant. Nul homme de son temps n'eut plus de succès auprès des femmes et non des moins qualifiées ; il osa s'attaquer à Anne d'Autriche; mais là, il échoua : Buckingham l'éclipsa. A part cet insuccès, « il n'y avoit point une femme de celles qui avoient un peu de galanterie en teste, qui ne voulût, à toute force, en être cajolée ». Mme de Sablé[1] en fut folle. Détail piquant : ce prince Charmant « avoit les yeux de travers », et ce léger strabisme donnait, sans l'enlaidir, de l'originalité à sa physionomie. Quand il succéda à l'inconstant comte de Soissons dans les bonnes grâces de Mme de Guéménée, on chantait :

Belle de Guéménée[2],
Soissons vous a laissée
Avec son inconstance.
Mais les *yeux de travers*
Vous ont mise à l'envers
Sans trop de résistance!

Sa femme, qui l'aimait passionnément, était désolée de ses galanteries ; mais elle exigeait qu'il ne lui en fît pas un mystère. Elle acceptait qu'il la trompât, non qu'il lui mentît ; et, quand il fut mort, cette âme pieuse et tendre quitta le monde, s'ensevelit vivante dans un couvent, pleurant sur lui, priant pour lui, inconsolable.

1. Magdeleine de Souvré, mariée à Philippe-Emmanuel de Laval, marquis de Sablé : mère du chevalier de Laval Boisdauphin, dont nous avons parlé.
2. Timbre : *La*, *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*.

Dans son beau gouvernement de Languedoc, il n'avait que des amis ; on l'adorait et son nom y est resté populaire. Quand il se révolta, il n'eut qu'à dire un mot, le ban et l'arrière-ban de la noblesse prit parti pour lui contre le roi. Il aimait aussi sa province, et c'est ce qui le perdit.

Richelieu voulant modifier l'assiette des impôts en Languedoc, — pour en augmenter le rendement, cela va sans dire[1], — il y eut des protestations violentes : le duc prit fait et cause contre le cardinal en faveur de ses administrés, et Richelieu n'était pas homme à le souffrir. Il alla même plus loin : il voulut, dans ce pays d'Etats, limiter les prérogatives séculaires des Etats en y installant des officiers royaux ; le mécontentement fut à son comble et Montmorency prit le parti des mécontents ; c'en était trop. Le cardinal n'avait, certes, jamais eu à se plaindre du loyalisme de Montmorency ; mais déjà il le trouvait trop puissant — et c'est pour ce motif qu'il lui avait toujours refusé l'épée de connétable. Il ne lui pardonna pas de devenir gênant : le duc devait donc ou céder ou disparaître.

Le cardinal dépêcha en conséquence d'Esmery[2] en Languedoc avec mission d'imposer les réformes envers et contre tous, et, probablement aussi, de créer des ennuis à M. le Gouverneur. Ce renard de d'Esmery s'acquitta de sa mission à merveille ; il attaqua même Montmorency personnellement en

1. Un manuscrit du temps prétend qu'ils furent doublés après la mort de Montmorency.

2. Michel Particelli, seigneur d'Esmery.

lui faisant supprimer, sous prétexte d'économies, les cent mille livres de pension annuelle que les Etats de Languedoc accordaient au gouverneur. Il est facile de concevoir l'exaspération de Montmorency. Gâté comme il l'avait été de tout temps, il supportait mal d'être ainsi traité ; il était mûr pour la révolte, et c'est avec quelque raison que sa sœur, la princesse de Condé [1], a, toute sa vie, haï d'Esmery, l'accusant d'avoir causé la mort de son frère.

A ce moment (1631-1632), Gaston, nous l'avons vu, conspirait en Lorraine ; il y préparait la guerre civile, réunissait des troupes et des subsides, groupait les mécontents ; Montmorency était du nombre. Aux ouvertures du prince, il répondit qu'il le recevrait volontiers dans sa province, même s'il y venait avec son armée ; et il convoqua la noblesse du Languedoc, qui répondit à son appel.

Il se révoltait donc, à main armée, contre l'autorité royale ; ce fut là son crime. Gaston traversa la France avec ses troupes et rejoignit le duc. On sait le reste, et comment, pris les armes à la main au combat de Castelnaudary, Montmorency fut amené, jugé et condamné à Toulouse ; comment enfin, dans la petite cour du Capitole [2], sa tête vint rouler aux pieds de la statue de Henri IV, son parrain. Ce qu'on sait moins, c'est l'étrange lâcheté de Gaston en cette circonstance ; il aban-

1. Charlotte de Montmorency.
2. L'hôtel de ville de Toulouse.

donna Montmorency sur le champ de bataille, sans combattre, sans rien faire pour le sauver, alors qu'il l'eût pu fort probablement. Dans ses *Mémoires*, le duc d'Orléans essaie bien de se laver de cette tache ; mais ses misérables arguments ne tiennent point contre les faits et sa honte reste entière [1].

M. de Schomberg commandait l'armée royale, petite armée s'il en fut, et fatiguée par des marches forcées ; mais, par une habile manœuvre et grâce à l'incapacité de ses adversaires, il l'avait placée dans une situation très forte. Un ruisseau profondément encaissé, le Fresquel, la séparait de l'armée des rebelles, et ceux-ci ne pouvaient franchir cet obstacle naturel que par le pont du chemin qui menait à Castelnaudary. Ce pont assez long et très étroit eût pu facilement être balayé par le canon, mais Schomberg n'avait même pas d'artillerie comme ses adversaires. L'armée royale couvrant la ville était rangée en bataille sur un petit plateau qui dévalait vers le ruisseau par une pente assez douce, mais coupée de nombreux obstacles — fossés, haies et talus — fort gênants pour la cavalerie. Avec sa vivacité ordinaire, Montmorency voulait attaquer ; Gaston, toujours hésitant, y voyait trop de risques. Soit qu'il pensât vaincre cette indécision en entraînant l'armée, soit qu'il fût désespéré par l'attitude molle du prince avec qui il venait d'ailleurs d'avoir une discussion violente, le duc fit une pure folie.

1. « Monsieur parle souvent de Castelnaudary ». (*Les Contre-véritez.*)

Il eût voulu se faire tuer (et peut-être était-ce là son intention) qu'il n'eût point agi autrement. A la tête d'une centaine de cavaliers, il avança sous le feu de la mousqueterie et courut sus à l'ennemi, sans s'apercevoir, dans son impétuosité, que le gros des cavaliers, moins bien montés que lui ou décimés par le feu de l'infanterie royale, ne pouvaient suivre. Il s'enfonça dans les lignes ennemies renversant tout sur son passage, jusqu'au moment où son cheval, blessé, s'abattit. Couvert de blessures lui-même, étouffant sous son buffle, il se fit reconnaître et il fut fait prisonnier par Saint-Preuil [1], ce même Jussac de Saint-Preuil qui devait, quelques années après, être, lui aussi, décapité à Amiens, grâce aux bons offices de La Meilleraye et de de Noyers.

Il n'y eut donc pas de bataille, mais un combat où très peu de monde périt, comme on peut voir dans le compte rendu envoyé au roi par Schomberg et que publia le *Mercure de France* de l'époque. Toutefois un fils de Henri IV, ce jeune comte de Moret, que nous avons vu gaillardement suivre les traces du Vert-Galant, y disparut : une légende du pays veut que, très gravement blessé, il soit allé mourir au monastère des dominicaines de Prouilhe, à quelques lieues de là.

Après la prise de Montmorency, Gaston ne bougea pas : il avait pourtant une armée de moitié plus forte au moins que celle de Schomberg, d'excellentes troupes et quelques canons ; ses offi-

1. François de Jussac, baron de Saint-Preuil.

ciers étaient d'avis d'attaquer l'ennemi pour sauver le duc. Gaston resta quelques instants songeur; puis, sans vouloir tenter le moindre effort, il donna l'ordre de la retraite, au grand désespoir de ses soldats :

La milice du Languedoc[1]
Etait prête à donner le choc.
Mais le prince fit rien qui vaille[2]
Daye, dan, daye!

Le lendemain, il est vrai, cédant aux instances de ses officiers, il fit proposer la bataille à Schomberg qui, comme de juste, la refusa ; et les rebelles, découragés par ce lâche abandon, irrités contre leur étrange chef, l'abandonnèrent. Les troupes se débandèrent ; la révolte était vaincue.

Le roi et le cardinal, alors à Lyon, se préparaient eux-mêmes à descendre la vallée du Rhône avec une armée, quand on leur annonça en toute hâte la bonne nouvelle; et l'on peut juger de leur satisfaction. Au dire de La Vrillière[3], Richelieu, dans sa joie en apprenant que le duc était prisonnier et vivant, fit le geste de couper la tête; puis, se maîtrisant et craignant une interprétation fâcheuse de son geste : « M. de Montmorency, dit-il, est de mes bons amis, et je lui laverai bien la tête. » On savait ce que cela promettait.

Le malheureux devait, en effet, pour son mal-

1. Timbre : *Daye, dan, daye.*
2. Variante : Mais le duc ne fit rien qui vaille.
3. Louis Phelipeaux, marquis, puis duc de La Vrillière, ministre d'Etat.

heur, survivre aux dix-sept blessures qu'il avait reçues. Quelques hommes le transportèrent, comme ils purent, à Layrac, une métairie voisine, et Schomberg le fit en toute hâte confesser par son aumônier et panser par son chirurgien ; puis, craignant un retour offensif de l'ennemi, il ordonna qu'on portât avec tous les soins possibles le blessé à la ville, distante d'une demi-lieue, et M. de Sérignol, juge criminel au présidial, lui donna l'hospitalité dans sa belle maison, en face la collégiale Saint-Michel.

La défaite et la prise de Montmorency causèrent dans toute la province une douloureuse émotion[1] ; les manifestations publiques en sa faveur effrayèrent Schomberg : il craignit qu'on ne tentât de lui enlever son prisonnier ; aussi, dès que l'état du blessé permit de le faire voyager en litière, le mena-t-il au château de Lectoure en attendant son jugement. Le roi et la cour arrivèrent peu après à Castelnaudary. Pendant que les consuls offraient des confitures aux dames, le roi se rendit à cheval sur le lieu du combat ; il se fit tout conter par le menu et ne cacha point son contentement. Enfin, après un court séjour dans cette

1. « La vue du duc mourant, étendu sur une échelle, remua le cœur des habitants de Castelnaudary à son entrée dans la ville. Les bontés paternelles qu'il leur avait témoignées pendant la peste par les ordres salutaires qu'il donna pour leur soulagement, firent disparaître l'idée du criminel d'État. L'émotion du peuple fut si grande, qu'il fallut que les gens d'arme missent l'épée à la main pour écarter la foule qui fondait en larmes et témoignait vivement son regret. » (Notes manuscrites de Jacques de Gauzy, juge mage au sénéchal et présidial de cette ville.)

petite ville, il alla s'installer à Toulouse pour en finir avec Montmorency.

Comme duc et pair, le rebelle était justiciable du parlement de Paris ; et il eut un instant l'intention de récuser la commission extraordinaire nommée pour le juger ; puis : « C'est inutile, dit-il ; ici ou à Paris, je serai toujours condamné ! » Il le fut ; comme pour Marillac, Châteauneuf présidait, et l'on trouva fort étrange que cet homme, qui avait été page des Montmorency, élevé dans leur maison, eût accepté la mission de condamner à mort le fils de ses bienfaiteurs.

Tout le monde intercéda pour le condamné ; peine perdue. M. de Saint-Simon[1], à qui le cardinal avait tant d'obligations, vint lui demander sa grâce ; le cardinal le renvoya au roi, et celui-ci parut lui savoir mauvais gré de son insistance. La justice suivit donc son cours. Le duc mourut avec courage et résignation ; avant de monter à l'échafaud, il pardonna à ses ennemis et pensa à ses amis : il possédait dans ses collections deux magnifiques tableaux du Carrache, un *saint Sébastien* et une *Pomone* ; il légua le premier au cardinal qui le faisait mourir, l'autre à Saint-Simon qui l'avait défendu.

Les complaisances de Châteauneuf ne l'empêchèrent pas d'être disgracié peu après.

Charles de l'Aubépine, marquis de Châteauneuf, conseiller-clerc, ambassadeur du roi à Londres,

1. Sa femme était veuve de ce M. de Portes, oncle de Montmorency, qu'avait blessé Bouteville.

chancelier de l'ordre du Saint-Esprit, enfin garde des sceaux par la grâce de Richelieu, est le type du parfait ambitieux sans scrupules : il condamne Marillac à mort sur de futiles prétextes ; il fait décapiter Montmorency. Qu'on ne le croie pas cependant attaché à Richelieu : il le déteste de toute son âme de valet.

Après l'exécution de Montmorency, le cardinal est tombé fort malade à Bordeaux. Le bruit de sa mort court à Saint-Germain, il y prend corps : tant de gens sont désireux de le voir disparaître ! On le dit perdu, et Châteauneuf, grand ami de Mme de Chevreuse, lui écrit pour se réjouir avec elle « d'être enfin délivrés de ce tyran, de ce c... pourri », ajoute-t-il par une délicate allusion à ses infirmités. Cette aimable lettre tomba dans les mains de Richelieu ; il fut édifié ; et, le 25 février 1633, M. le garde des sceaux, arrêté à Saint-Germain, allait remplacer dans la prison d'Angoulême son prédécesseur Marillac. Il n'en sortit que dix ans après, à la Régence.

BARRADAS

M. de Barradas[1] faillit, en 1636, débarrasser de son Eminence les mécontents, les reines et le roi. Barradas avait été page de la Chambre ; le roi « l'aima violemment ; on l'accusoit de faire cent ordures avec lui ; il étoit bien fait[2] ». Le

1. François de Baradat, dit Barradas, premier écuyer.
2. Tallemant des Réaux.

comte d'Estlan, qui ne respectait rien, lui chantait :

Faites-vous bougeron,
Barradas, si ne l'êtes,
Comme le fut Maugiron
Mon grand-père et La Valette [1].

Sa faveur ne dura guère. Il était brutal : un jour que Louis s'amusait à lui jeter à la figure de l'eau de senteur, Barradas s'en irrita, prit violemment le flacon des mains du roi et le jeta à terre ; enfin, le roi lui sut mauvais gré de vouloir épouser une fille de la reine, Mlle de Crescia [2], et le cardinal fit congédier ce favori qui, pour lui comme pour le roi, manquait de souplesse. Barradas quitta donc la cour assez mal disposé pour Richelieu.

Lors de la panique de Corbie [3], il offrit au roi ses services, qui furent agréés ; il revit même Sa Majesté qui lui fit un fort bon accueil, au grand déplaisir du cardinal. Il est bon de dire que Richelieu n'était pas alors en odeur de sainteté auprès de Louis XIII ; le roi lui en voulait, non sans

1. Le comte d'Estlan, fils du maréchal de Saint-Luc et petit-fils du mignon de Henri III. La Valette était le vieux duc d'Epernon.

2. C'était une des plus belles personnes de la cour :

Crescia, je suis bien marri,
Vous voyant si belle et si sage,
Que vous ne trouvez un mari.
Vous en cherchez un, je le gage.
(*Chanson sur les filles de la reine.*)

Gabrielle de Coligny, fille de M. de Crescia, épousa Barradas en 1638. Richelieu profita, pour exiler Barradas, de ce que, au cours d'une violente altercation, il avait tiré l'épée dans le logis du roi : c'était presque un crime de lèse-majesté.

3. Voir plus loin.

raison, de son imprévoyance, en cette circonstance critique; et Barradas crut l'occasion favorable pour proposer au comte de Soissons, que malmenait alors le cardinal[1], d'arrêter et d'enlever le ministre. « Il demandoit pour cela cinq cents chevaux, un cordon bleu et un bâton de capitaine des gardes. » Il assurait que le roi, très mécontent de Richelieu, accepterait le fait accompli. L'idée plut au comte de Soissons, qui malheureusement en parla à Gaston d'Orléans, malgré l'avis de Barradas. Cette affaire s'ébruita ainsi ; mais il n'y avait contre le coupable ni faits, ni preuves; à son grand regret, le cardinal dut se contenter de son exil volontaire à Avignon (1636).

L'ÉVÊQUE DE LIMOGES ET Mlle DE LA FAYETTE, SA NIÈCE. LES AMOURS DU ROI

Quelque temps après, se forma contre Richelieu une intrigue de cour, qui, si elle fit peu de bruit, ne laissa pas de causer de sérieux ennuis à Richelieu et fut, sans menacer sa vie, plus redoutable peut-être pour sa fortune qu'une révolte ouverte.

Depuis quelques mois, le roi faisait grise mine à l'Eminentissime. Avec sa finesse habituelle, le méfiant ministre soupçonnait de mystérieuses manœuvres contre lui ; mais quoi ? Il avait plusieurs fois sondé le roi ; inutilement. Le roi rompait les

1. Voir *le Comte de Soissons.*

chiens et le malmenait ; nul indice ne venait orienter la perspicacité du cardinal, et il s'en désolait avec Chavigny, d'autant plus que la mauvaise humeur du roi allait toujours croissant. Cette lutte contre d'insaisissables fantômes énervait le cardinal déjà souffrant ; il dut aller se reposer à Ruel : il devenait vraiment malade de ne rien savoir, et il ne pouvait en effet rien savoir.

Un fort petit nombre de personnages, quatre ou cinq au plus, tous très discrets, très unis, s'étaient ligués contre lui, et deux d'entre eux avaient sur l'esprit du roi une influence prépondérante. C'était le P. Caussin, son confesseur ; une fille de la reine, Mlle de La Fayette, l'amie — on ne saurait dire la maîtresse — du roi ; l'oncle de celle-ci, l'évêque de Limoges[1], et enfin la grande amie de l'évêque, la dévote et prude Mme de Senecey, dame d'atours d'Anne d'Autriche. Il est vraisemblable que la reine aussi était du complot ; mais, devenue prudente à

1. François Motier de La Fayette. Mme de Senecey, marquée de la petite vérole, n'était point belle, si l'on en croit ce *Branle de Metz* irrévérencieux :

Senecé, si ton corsage
Peut émouvoir quelque amant,
Aussitôt il s'en repent
Quand il a vu ton visage.
Si tu en prends à la glu
Ce sera pour tes écus.

En revanche, elle eût pu donner charitablement un peu de son embonpoint à sa nièce :

La maigreur de La Fayette
N'augmente point sa beauté,
Et dans la communauté
Elle semble une squelette (*sic*).
Il lui faut mettre des bouts
A ses coudes, à ses genoux.

ses dépens, elle se tenait dans la coulisse et faisait agir Mme de Senecey dont elle récompensa plus tard le dévouement.

L'évêque de Limoges avait été de tout temps l'ami de Mme de Senecey; on leur décocha même un beau *lanturlu* :

Senecey la sainte
Est femme d'esprit,
Si elle est enceinte
C'est de l'Antechrist[1] :
On a vu chez elle entrer le moine bourru.
Lanturlu.

Les conférences du P. Caussin et de l'évêque avaient lieu chez celui-ci ou chez la dame, ce qui ne pouvait donner aucun soupçon au cardinal. D'autre part, dame d'atours et fille d'honneur se rencontraient constamment avec la reine et chez la reine, sans qu'il y eût là rien d'anormal. Les personnages agissaient pour ainsi dire au grand jour et l'espionnage ne servait de rien.

Le P. Caussin était un digne Jésuite, tout fier d'avoir succédé au P. Arnoul comme confesseur du roi, bonhomme, mais un peu léger, nous le verrons; il s'occupait d'astrologie avec passion ; il oublia probablement de tirer l'horoscope de son entreprise.

L'évêque de Limoges, d'une franchise un peu rude — le moine bourru — paraît avoir été l'âme de l'intrigue.

1. D'après la croyance populaire, ce personnage mystérieux et effrayant devait être le fils d'un prêtre.

Sa nièce Marie-Louise, très attachée à la reine malgré l'adoration, fervente quoique peu dangereuse, du roi, détestait le cardinal et le desservait de tout son pouvoir; mais cette sage personne était prudente : elle n'en parlait qu'au roi, lui en disait tout le mal qu'elle en pensait; le roi approuvait, renchérissait au besoin, puis lui parlait chasse et chevaux ; leurs chastes amours se bornaient à cela.

Ce fut en effet un bien étrange amoureux que le roi Louis XIII ; il n'avait de l'amour que la jalousie, mais une jalousie mesquine, pointilleuse, hargneuse, insupportable. Il n'aimait point les femmes; on lui prêtait d'autres goûts auxquels Barradas et plus tard Cinq-Mars durent, dit-on, leur faveur.

Au début de son règne, la jeune connétable de Luynes — cette jolie Marie de Rohan qui fut Mme de Chevreuse — grande amie de la reine, mais « terriblement friponne et éveillée », avait essayé de vaincre sa froideur : « Je n'aime les femmes qu'au-dessus de la ceinture ! » lui dit-il. — « Bien, Sire, répliqua-t-elle, on fera comme Gros-Guillaume, on se ceindra aux genoux ! » Amelot de la Houssaye prétend que Luynes, sa femme et le roi couchaient souvent ensemble; Amelot est un mauvais esprit et une méchante langue ; il semble pourtant que le fait une fois s'est produit, mais par nécessité, au château de Moissac, vers l'époque du siège de Montauban.

Mme de Hautefort[1], dont il fut aussi très amoureux, le fit bien rager. Elle voulait se marier et ne décourageait point les prétendants ; Louis très jaloux passait une semaine à la détester, l'autre à l'adorer : « Mais », disait-il toujours, « point de mauvaises pensées ! » et il la chambrait dans une embrasure de croisée pour l'entretenir, prétendait-elle, d'oiseaux, de chiens, de chevaux et autres semblables galanteries. Un jour, elle reçoit un billet ; notre jaloux veut le voir ; refus de la belle ; il essaie de le prendre de force : « Prenez-le donc ! » dit-elle en le mettant dans son corsage. Le voilà bien embarrassé ; il avise par bonheur les pincettes de la cheminée et, très chastement, s'en sert, de peur de toucher à cette belle gorge. La reine fut, au début, un peu jalouse de Mme de Hautefort ; elle se rassura vite et vécut avec elle en si bons termes que le cardinal en prit ombrage : il la fit congédier ; et Mlle de La Fayette, que Louis

1. Mlle de Hautefort, quoique fille, était appelée *Madame* comme dame d'atours. Elle épousa plus tard le maréchal de Schomberg.

Les *Branle de Metz* sur les filles de la reine vantent ses qualités :

Hautefort, quoi que l'on die,
Le roi aime ta beauté,
Et l'on voit Sa Majesté
Admirer ta modestie :
Ton esprit et ta douceur
Peuvent beaucoup sur son cœur.

Un autre couplet la menace du P. Suffren, confesseur du roi :

Belle petite Hautefort,
Que le Père Soufran (*sic*) vous couste,
Votre crédit sera bien fort
Si vous passez la Pentecouste.

avait déjà distinguée, devint le nouvel objet de ses chastes amours.

Mais, pour être chaste (?), Louis ne laissait pas d'être parfois quelque peu grossier en paroles. Il était excusable : la grossièreté était de mode à la cour de Marie de Médicis ; et telle boutade spirituelle, tel bon mot d'un Bassompierre nous paraît aujourd'hui digne d'un goujat. Nous le verrons, ni les mots, ni — hélas ! — les choses n'effarouchaient personne.

Revenons à nos conspirateurs. Ils n'étaient pas bien méchants : ils n'en voulaient nullement à la vie du cardinal, certes, ni de personne; mais ils eussent été bien contents de débarrasser tout le monde, la reine, le roi et eux-mêmes de ce personnage par trop encombrant. Seulement, par qui le remplacer ? Le choix n'était pas facile, et ils choisirent mal. Ils portèrent la vue sur M. d'Angoulême, qui aurait eu certainement, s'il l'avait voulu, les qualités de l'emploi, mais il se garda bien de vouloir : il était trop l'ami de son repos et de soi-même pour accepter. Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel du roi Charles IX et de Marie Touchet, était brave, spirituel et très fin, quelque peu fourbe aussi [1] ; il avait de l'acquis et nous a laissé d'intéressants mémoires. C'était malheureusement aussi le plus grand dépensier du monde, un vrai panier percé : comme

1. « Le bascha de Grosbois dit toujours vérité. » (*Les Contreveritez.*)
Grosbois était sa maison de campagne.

sa fortune ne lui suffisait pas et que les scrupules ne le gênaient guère, tout lui était bon pour trouver de l'argent; il recourait même à des expédients qu'on eût qualifiés d'escroqueries chez un vulgaire personnage. A l'armée il faisait flèche de tout bois; on l'accusait aussi de fabriquer de la fausse monnaie, et il s'en défendait mollement; il s'amusa un jour à faire des louis faux avec le surintendant La Vieuville et même avec le roi que cela divertissait fort : « Que vous êtes heureux, Sire, dit-il faisant allusion à son droit de grâce, vous portez avec vous votre abolition[1] ! » Il était fort large... en paroles, et se vantait de donner à ses gens des gages énormes... il reconnaissait à la vérité qu'il oubliait très régulièrement de les payer! Les rues de Paris, non éclairées et fort étroites, étaient de vrais coupe-gorges la nuit; aussi, quand ses domestiques le pressaient trop pour avoir quelque argent : « C'est à vous à vous pourvoir; leur disait-il, quatre rues aboutissent à l'hôtel d'Angoulême[2]; vous êtes en beau lieu, profitez-en, si vous voulez! »

Tel était le digne personnage sur qui comptaient nos conspirateurs. Le P. Gaussin fut leur porte-parole. Rencontrant le duc, il lui dit de but en blanc « que le roi, touché de compassion pour son peuple, avait résolu de chasser le cardinal de Richelieu, qu'il le tenait pour le plus scélérat des hommes et qu'enfin il avait jeté les yeux sur lui,

1. Grâce.
2. Rue Pavée-au-Marais.

duc d'Angoulême, pour le faire cardinal [1] et remplacer le premier ministre »! Le bon duc se confondit en remerciements; mais, connaissant bien son monde — le roi surtout — il va, courant, conter la chose à Chavigny : « Vous nous sauvez la vie », dit celui en l'embrassant. « Voilà quelque six mois que nous ne savions ce qu'avait le roi » ; et il part lui-même en toute hâte pour Ruel afin d'aller rassurer le cardinal. Le lendemain, Richelieu, tout guilleret, se fait accompagner par le duc chez le roi et lui dit en riant : « Sire, voici ce méchant, ce perfide, ce scélérat : il faut mettre M. d'Angoulême à sa place. » Le roi se mit à rire avec eux, mais du bout des dents, et dit : « Il y a longtemps que je m'aperçois que ce pauvre P. Caussin s'affaiblit. »

Chacun fut récompensé selon ses mérites. Le « moine bourru » dut résider dans son diocèse ; M[me] de Senecey alla, exilée, à son château de Randan. Caussin perdit son royal pénitent et revint s'occuper d'astrologie en son couvent de la rue Saint-Antoine : il y était, dit-on, fort habile ; qu'on en juge : ayant prédit d'après les astres le jour de sa mort, il se coucha ce jour-là comme d'ordinaire et trépassa sans maladie (!). Enfin, la pauvre M[lle] de La Fayette entra au couvent des filles de Sainte-Marie, où elle prit le voile sous le nom de sœur Angélique. Elle garda cependant une grande influence sur l'esprit de Louis XIII, qui lui fit parfois de longues visites : « Vous venez,

1. Le duc venait de perdre sa première femme.

Sire, de voir cette pauvre prisonnière? » lui disait un jour l'un de ses courtisans en sortant du couvent : « Hé, Monsieur, ne suis-je pas moi-même un prisonnier », répondit-il, faisant allusion à la terrible contrainte où le tenait son ministre. C'est à Mlle de La Fayette que les contemporains attribuèrent le rapprochement du roi et de la reine, rapprochement qui fit cesser, au grand étonnement de tous, la longue stérilité d'Anne d'Autriche. Elle eut, comme on sait, après vingt-trois ans de mariage et à l'âge de trente-sept ans, un fils que l'on nomma *Déodat*[1] et qui fut Louis XIV.

Cet événement imprévu provoqua bien des commentaires et fit naître d'étranges suspicions ; on en rechercha le pourquoi et le comment. L'on sut que, le 5 décembre 1637, le roi se trouvant alors à Grosbois, chez le duc d'Angoulême, vint voir sœur Angélique (Mlle de La Fayette) au jour tombant, vers les quatre heures ; il ne la quitta qu'à huit : il avait l'air soucieux. Comme il faisait un temps abominable, le roi se rendit au Louvre au lieu de rentrer à Grosbois et vint demander l'hospitalité à Anne d'Autriche. Elle le fit manger et — chose qui ne s'était point vue depuis bien longtemps — « on mit le chevet », c'est-à-dire que Louis partagea le lit de sa femme. On sut aussi par Guitaut[2], très dévoué à la reine et capitaine de ses gardes, que c'était elle qui DEUX FOIS avait envoyé chercher le roi à la Visitation, et

1. Dieu donné, *Deo datus*.
2. François de Comminges, comte de Guitaut.

Louis n'aurait cédé au désir de sa femme que sur les vives exhortations de sœur Angélique.

Ce désir d'un rapprochement parut fort extraordinaire de la part de la reine; et les suspicions malveillantes se précisèrent le jour où elle fit de Mazarin le maître de la France et d'elle-même; on se rappela qu'il lui avait toujours plu, qu'il en avait été toujours fort bien traité; de là à admettre que Louis XIV était le fils de ce cardinal, il n'y avait qu'un pas; beaucoup le franchirent hardiment, et ce mauvais bruit persista longtemps. En voici des preuves :

Quand le P. Ferrier, confesseur de Louis XIV, mourut[1], on chanta :

Baisez, baisez, beau sire[2],
Le Père Ferrier ne vit plus.
Baisez, baisez, beau sire
Et faites des cocus.
Votre cher père le fut bien ;
Où seriez, roi très chrétien,
Sans le secours de Mazarin?
Dame Anne bien apprise,
Pour vous faire par ce canal
Fils aîné de l'Eglise,
Vous eut du cardinal.

Un couplet infâme sur Philippe d'Anjou, frère de Louis XIV et souche des d'Orléans actuels, explique les mœurs étranges du prince par ces deux vers :

Il montre que son père
Fut un prélat romain !

1. Louis XIV avait alors trente-sept ans.
2. Timbre : *Laissez paître vos bêtes.*

Enfin, en 1696[1], le grand roi, se mettant à table, trouva un jour dans sa serviette un injurieux quatrain, dont il chercha vainement l'auteur :

Faire la guerre sans combattre
Et mourir son peuple de faim,
C'est être fils de Mazarin
Et non petit-fils d'Henri IV.

Malgré la déférence constante, soumise même, que Louis XIV montra pour Mazarin, déférence bien extraordinaire de la part d'un esprit aussi autoritaire que celui du grand roi, ces bruits nous semblent calomnieux ; nous ne les donnons ici qu'à titre de curiosité historique.

Il est un fait : c'est que, si Mlle de La Fayette amena vraiment ce rapprochement du roi et de la reine, la naissance du dauphin[2] la vengea cruellement du cardinal. De ce jour, Richelieu, escomptant la mort de Louis XIII à brève échéance, fut constamment tourmenté par la crainte d'une minorité et, par suite, d'une régence qui le renverserait ou compromettrait son œuvre.

L'honnête M. d'Angoulême gagna à sa petite trahison le beau gouvernement de la Provence pour le comte d'Alais[3], son fils ; quant à lui, le cardinal l'employa à l'occasion. Mais il connaissait bien le sire : « lui donnant à commander un corps d'armée, il eut la cruauté de lui dire : « Monsieur,

1. Louis XIV avait cinquante-huit ans.
2. Chanson à danser sur la naissance du dauphin. (*Appendice*, VI.)
3. François de Valois, comte d'Alais.

« le roi entend que vous vous absteniez de... » Et, en disant cela, il faisoit avec sa main la patte de chapon rôti, luy voulant dire qu'il ne falloit point griveller », et le duc, bon courtisan, de répondre en riant : « Monsieur, on fera ce qu'on pourra pour contenter Sa Majesté. »

Ce même duc d'Angoulême se remaria à soixante-dix ans avec une belle jeune personne de vingt, M[lle] de Nargonne, qui mourut elle-même plus que nonagénaire et cent quarante et un ans après son beau-père, le roi Charles IX.

LE COMTE DE SOISSONS

Un complot autrement redoutable pour Richelieu se dénoua à la bataille de La Marfée, près de Sedan, où le comte de Soissons, un des chefs révoltés, perdit la vie (1641).

Le comte de Soissons — Louis de Bourbon — de la branche cadette des Condé, était, nous l'avons vu, très fier, très hautain. Seul de tous les princes du sang, « il avoit su se soustraire à l'autorité de Richelieu et le braver ; il avoit rejeté avec dédain la main de M[me] d'Aiguillon que Richelieu osa offrir à Monsieur ». On avait parlé de le marier à sa petite-cousine, Madame Henriette, qui fut la malheureuse reine d'Angleterre ; il s'en fallut de peu qu'il n'épousât la jolie et mignonne M[lle] de Rohan [1],

1. La petite-fille du vieux Sully encore vivant, fille et héritière du duc de Rohan, chef des protestants ; plus tard M[me] de Rohan-Chabot.

ce qui eût singulièrement fortifié le parti protestant ; il fit la cour à la fille de Gaston, cette grande Mademoiselle, que la politique, son immense fortune devaient, contre son gré, condamner, quoiqu'elle en eût, au célibat[1]. Un si grand personnage ne pouvait s'unir à la nièce de Richelieu, une petite Vignerot, veuve de ce mince hobereau de Combalet ; et il le dit brutalement. Ce n'était point pour le remettre bien avec le cardinal qui déjà lui gardait une dent pour sa conduite lors de l'affaire de Chalais.

En effet, après l'emprisonnement des Vendôme, Gaston, quoique frère du roi, craignait pour sa liberté ; il eût bien voulu — s'il eût osé — quitter la cour, soit à Blois, soit à Nantes, et fit écrire par Chalais au comte de Soissons alors gouverneur de Paris. Celui-ci se garda bien de se compromettre par écrit ; mais, détestant le cardinal, il envoya au prince un homme de confiance, Boyer, qui lui offrit verbalement de sa part cinq cent mille écus, huit mille fantassins et cinq cents chevaux s'il voulait immédiatement quitter la cour et venir à Paris. C'était la guerre civile. Gaston se défia-t-il ? ou si, avec son indécision habituelle, il n'osa prendre un parti ? bref, il ne répondit pas, et Richelieu finit par tout savoir. Le cardinal n'avait pas de preuves et n'en pouvait avoir ; mais, la désinvolture avec laquelle il venait d'emprisonner deux frères du roi et de faire couper le cou à Chalais, donna fort à réfléchir au comte. L'air de

1. Elle épousa secrètement Lauzun, suivant toute probabilité.

France lui parut mauvais ; il alla visiter son bon parent le duc de Savoie, et de là passa à Rome. Le cardinal, ne sachant trop comment l'y tourmenter, s'avisa d'écrire à l'ambassadeur de France auprès du pape, M. de Béthune, pour qu'il empêchât la cour pontificale de lui donner le titre d'Altesse et de lui rendre les honneurs dus à un prince de la maison de France. Cela nous paraît aujourd'hui bien mesquin ; à l'époque, ce n'était point du tout une mince affaire : manquer gratuitement au respect dû à un prince du sang, c'était insulter la couronne, c'était presque un crime de lèse-majesté ; aussi M. de Béthune refusa-t-il de se prêter à la taquinerie du cardinal ; il lui répondit que, « si le prince étoit coupable, il falloit le faire juger et condamner, mais qu'en attendant il ne vouloit point manquer en sa personne au respect qu'il devoit à la famille royale »; et Richelieu s'inclina.

Le prince demanda à rentrer en France lors du siège de La Rochelle ; il s'y distingua ; c'est alors que le cardinal pensa à lui faire épouser sa nièce avec l'insuccès que nous savons. Deux ans après, le comte suivait le roi en Italie ; il resta fort tranquille et sembla se désintéresser des intrigues ou des complots.

Il paraissait assagi ; il prouva qu'il l'était dans son gouvernement de Champagne, où il humanisa sa fierté au point d'y gagner toutes les sympathies ; mais on lui donna — pour son malheur — le commandement des troupes en Picardie contre les Espagnols.

Fut-il incapable ou mal secondé ? le fait est

qu'il ne sut empêcher les Espagnols de passer la Somme, d'assiéger et prendre Corbie le 16 août ; les éclaireurs ennemis vinrent même jusqu'à Compiègne, et il y eut dans Paris une panique effroyable. Bien des gens quittèrent la ville ; d'autres voulaient partir en guerre, et on en fit une belle chanson que nous reproduisons à l'*Appendice* (VII) :

Lors ce grand capitaine, etc., etc.

Le cardinal, pessimiste à son ordinaire et souvent prompt au découragement, voulait que le roi se retirât sur la Loire ; et l'on vit, dans le conseil qui fut tenu pour discuter ce projet, cette chose extraordinaire : le roi, le timide Louis XIII émettant et justifiant par d'excellentes raisons l'avis tout opposé ; au lieu de fuir, ce qui aggravait le désordre en augmentant la panique, il fallait, dit-il, montrer de la confiance, résister, réunir les forces disponibles et courir sus à l'ennemi, pendant que les autres armées, un peu disséminées à la légère, se replieraient vers le centre des hostilités. Sans se préoccuper de l'avis du conseil, qui, par peur du cardinal, eût été opposé, le roi fit agir tout de suite, sans admettre de discussion, dans le sens qu'il avait indiqué ; et son énergie, qui surprit fort désagréablement Richelieu, sauva la situation. Ce timide osait d'ailleurs regarder le danger en face, et Louis XIII fut à ce point de vue le digne fils d'Henri IV ; à l'occasion, il paya de sa personne. Aux Ponts-de-Cé, il chargea à la tête de ses gardes ; quand il força le pas de la

Suze et durant la campagne de Piémont, il montra une réelle bravoure; enfin, quand son heure fut venue, il sut envisager la mort avec une tranquillité sereine qui surprit tout le monde.

Mais il y avait déjà à cette époque bien de ces gens qui sont furieux d'avoir eu peur et de l'avoir montré ; pour calmer ces bonnes gens et leur fureur, il fallait trouver des responsables. Saucourt[1], qui avait rendu Corbie fut un de ces boucs émissaires : on l'écartela en effigie. Cela ne suffit point et le pauvre comte de Soissons, qui avait mal défendu la Somme, devint « le pelé, le galeux d'où venoit tout le mal ». En l'accusant du malheur public, le cardinal satisfaisait ses vieilles rancunes, donnait satisfaction à l'opinion et, du même coup, justifiait les autres généraux pour la plupart ses créatures. Soissons ne tarda pas à être renseigné sur cette habile manœuvre; mais il ne lui convenait nullement d'être un second La Valette, et l'on ne doit pas s'étonner s'il prêta alors une oreille complaisante à l'offre que lui faisait Barradas de le débarrasser du cardinal. Ce beau projet devait — nous l'avons vu — échouer dans l'œuf; dès lors, avec cet esprit de décision qu'il avait déjà montré lors de l'affaire de Chalais, il quitta la France et se réfugia à Sedan chez son bon ami le politique duc de Bouillon[2]; il y retrouva cet étourneau de duc de Guise[3].

De là, ces trois ennemis du cardinal firent appel

1. Soyecourt de Bellefourrière, dit Saucourt.
2. Frédéric-Maurice de La Tour.
3. Henri de Lorraine.

à leurs parents, à leurs amis, à leurs clients, et rassemblèrent patiemment, à loisir, des forces importantes : Sedan devint *l'antre des monstres*, comme disait le cardinal.

On ne se fait guère de nos jours une idée de la puissance militaire dont pouvait disposer personnellement un gouverneur aimé ou bien ancré dans sa province ; ainsi, nous avons vu le duc d'Epernon disposer en Guyenne de forces suffisantes pour venir au secours de la reine mère et tenir en échec Luynes et le roi ; — nous avons vu encore la noblesse de Languedoc suivre Montmorency dans sa rébellion ; — au retour de La Rochelle, Richelieu s'arrêta chez M. de La Rochefoucault, gouverneur du Poitou ; celui-ci, pour faire honneur à son hôte et malgré le sentiment de son frère, l'avisé M. d'Estissac, réunit en quatre jours plus de quinze cents gentilshommes poitevins, tous ses parents, alliés ou amis ; il y perdit son gouvernement. Richelieu, l'ayant trouvé trop puissant, le remplaça peu après par M. de Parabère[1], qui ne lui donnait point d'ombrage. Les grands gouvernements étaient pour l'autorité royale un danger permanent en cas de révolte. Ni Richelieu, ni Louis XIV, aussi impatient des résistances que le cardinal, ne s'y trompèrent ; le grand roi y mit bon ordre en faisant de ce titre de gouverneur un titre purement honorifique et de façade, satisfaisant surtout la vanité du titu-

1. Henri de Baudéan, comte de Parabère, personnage insignifiant, qui ne s'était point même fait remarquer au siège de La Rochelle.

laire, qu'il plaça sous la coulpe discrète des intendants ; et ceux-ci devinrent les véritables représentants et agents du roi, représentants forcément actifs et dévoués du pouvoir central ; car, simples bourgeois ou de mince noblesse pour la plupart, ils lui devaient tout et en dépendaient absolument.

En 1641, les trois rebelles crurent l'occasion favorable et s'allièrent aux Espagnols ; mais, comme on fit plus tard sous la Fronde, ils proclamaient bien hautement qu'ils faisaient la guerre au ministre seul et dans l'intérêt même du roi. Les enseignes de M. le comte portaient la devise : *Pour le roy, contre le cardinal* ; celles de M. de Bouillon : *Amy du roy, ennemy du cardinal* ; enfin M. de Guise, se ressouvenant probablement encore des psaumes qu'il avait ouï chanter quand il était, à seize ans, archevêque de Reims, avait mis sur les siennes : *Deposuit potentem de sede*, avec un chapeau de cardinal et une chaise renversée. Le fameux général espagnol Lamboi commandait l'armée, et ils servaient sous ses ordres.

Le cardinal leur avait opposé le maréchal de Châtillon[1]. Il l'employait bien à contre-cœur, car il ne l'aimait point et pour un motif bien futile : ce parpaillot de maréchal[2] était le seul qui ne voulût jamais lui donner du « Monseigneur » ; Richelieu devait, avec lui, se contenter de « Monsieur » : cuisante blessure d'amour-propre ; mais

1. Gaspard III de Coligny, comte de Chatillon.
2. Petit-fils du grand Coligny.

Châtillon était un homme loyal et qui inspirait confiance, au physique par sa prestance de colosse, au moral par un inlassable optimisme et une intrépidité rare. Au siège d'Arras, un coup de canon lui tue son cheval entre les jambes : « Que ces gens-là sont donc importuns, dit-il tranquillement, j'avais là un excellent cheval! » Il avait assez bonne réputation quoiqu'il se fût peu battu ; le bâton de maréchal avait récompensé plutôt son loyalisme que ses prouesses guerrières; et l'événement prouva que, comme stratège, il était au-dessous du médiocre.

La rencontre eut lieu au bois de La Marfée, sur la rive gauche de la Meuse et non loin de Sedan.

Châtillon, qui avait déjà une armée inférieure en nombre, accepta par surcroît le combat dans de mauvaises conditions ; et, sans son fils d'Andelot[1], qui l'entraîna de force, ce gros homme, aussi entêté que confiant dans un illusoire succès, eût été bel et bien fait prisonnier. Ce fut une vraie débandade des troupes royales.

Le cardinal en eut rapidement la nouvelle; il fut au désespoir cinq grandes heures : non seulement la frontière était ouverte, mais la Champagne, inféodée au comte de Soissons, semblait perdue. Si l'ennemi poussait son avantage, Richelieu le voyait déjà arrivant aux portes de la capitale et de deux côtés à la fois. Dans son affolement, il venait d'envoyer aux maréchaux de Guiche et de La

1. Gaspard IV de Coligny, fait duc de Châtillon par Anne d'Autriche. Il se fit catholique à cette occasion.

Meilleraye les ordres les plus contradictoires, quand un nouveau messager arriva qui portait une bonne nouvelle : le comte de Soissons n'avait pas survécu à sa victoire ; un coup de pistolet providentiel en avait débarrassé le cardinal ; Richelieu put se ressaisir et parer à toute éventualité.

De mauvais esprits parlèrent d'assassinat ; on rapprocha cette mort inexplicable de celle de Buckingham poignardé au milieu de ses formidables préparatifs pour secourir La Rochelle assiégée ; on insinua que le hasard servait trop bien Richelieu pour qu'on n'eût point aidé au hasard. La version qui courut dans le public était plus simple : en voulant, dans l'ardeur de la poursuite, relever la visière de son casque avec le canon de son pistolet, le comte se fut tué lui-même accidentellement. Quoi qu'il en soit, la mort inattendue de celui des révoltés qui était l'âme même de la rébellion causa un grand désarroi parmi eux. Le duc de Bouillon, voyant l'embarras du cardinal, crut le moment propice pour traiter de sa paix particulière. Ses ouvertures, ses exigences même, furent bien accueillies du ministre qui, sans coup férir, affaiblissait les ennemis grâce à cette défection. Le duc exigea de traiter avec le roi seul, de pair à pair, comme un prince souverain ; il l'obtint et c'était là plus qu'une satisfaction d'amour-propre : c'était la reconnaissance implicite du titre de prince souverain qu'on n'avait jamais reconnu à la maison de La Tour-Bouillon.

Mais il faut croire que ce succès lui inspira de

nouvelles ambitions, ou que sa haine de Richelieu était bien irréductible, car, l'année d'après, nous allons le retrouver — et cette fois à son dam — compromis dans la conspiration de Cinq-Mars.

CINQ-MARS

Après la disgrâce de M[lle] de La Fayette, le cardinal dut songer à occuper à vide l'esprit du roi : il lui trouva un nouveau jouet en plaçant auprès de lui le jeune fils de son grand ami, le maréchal d'Effiat.

Henri Coiffier-Rusé d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, avait alors quinze à seize ans ; le roi, qui l'avait distingué, ne l'appelait que « son cher ami ». C'était un beau garçon, et, dans les premiers temps de sa faveur, il songeait plutôt à ses plaisirs qu'au brillant avenir que semblait lui promettre la tendre amitié de Louis XIII. Il resta un temps comme indécis, accueillant sans enthousiasme les avances que lui faisait le roi. L'ambition vint plus tard, et l'espoir très fondé qu'il eut — lui dont la nobilité remontait à peine à François I[er] — de s'allier à la maison souveraine de Mantoue, cet espoir le perdit : nous avons déjà conté son intrigue avec la princesse Marie de Gonzague.

Fût-ce sa froideur, son indifférence qui piquèrent le roi? Jamais maîtresse ne fut plus éperdument aimée. Durant le siège d'Arras, où il montra d'ailleurs un réel courage, il fallait qu'il écrivît au roi

deux fois par jour. Si une lettre manquait ou éprouvait un retard, Louis XIII en était désolé à en pleurer. Cette passion si violente était-elle platonique?

Les contemporains ne l'ont pas cru; Fontrailles — l'ami intime et dévoué de Cinq-Mars, qui conspira se compromit avec lui et l'aida de tout son pouvoir, qui l'eût même sauvé s'il eût suivi ses conseils quand il vit la conspiration avortée — Fontrailles affirme qu'elle ne le fut pas. Il le surprit, dit il, une nuit, dans sa chambre, à Saint-Germain, au moment où il se faisait oindre d'huile de jasmin de la tête aux pieds; Cinq-Mars parut gêné, ennuyé : « C'est plus propre! » dit-il en rougissant et il se coucha. Un moment après, on heurtait c'était le roi. On en parlait couramment. Des Réaux — fort médisant sans doute, mais en général véridique et soucieux de la vérité — entre dans de piquants détails. Depuis Barradas, les mœurs de Louis étaient d'ailleurs fort suspectes.

Pour mieux attacher Cinq-Mars à la personne du roi, le cardinal lui fit donner la charge de grand-maître de la garde-robe ; il pensait que cet office, si envié des plus grands seigneurs et que le roi avait presque promis à M. d'Aumont devait contenter l'ambition d'un jeune homme « sortant à peine de page ». Il comptait donc sur sa reconnaissance et il eût voulu que Cinq-Mars espionnât le roi, comme le faisait déjà — sans qu'on s'en doutât — le premier valet de chambre, La Chesnaye. Cinq-Mars eut honte de ce métier d'espion, et le remplit fort mal. Riche

lieu en fut très mécontent, car La Chesnaye l'informait de bien des choses que lui taisait Cinq-Mars; et il ne tarda pas à le lui témoigner. Un jour, le favori demande au roi, devant le seul La Chesnaye, la charge de grand-écuyer; ce même jour, le cardinal informé par son espion venait trouver le roi pour contrarier le désir de Cinq-Mars : il avait compté sans son hôte; Cinq-Mars prit acte de cette démarche pour prouver que La Chesnaye était un espion dans la chambre même du roi et demanda son renvoi immédiat. La Chesnaye fut congédié. Le roi le malmena très fort, le battit même, « parce qu'il n'étoit point gentilhomme », et, pour narguer le cardinal, fit son favori grand-écuyer et comte de Dammartin. C'était la guerre avec Richelieu. Il semble cependant que, malgré la témérité de la jeunesse, Cinq-Mars ait hésité à la déclarer. Causant un jour avec La Meilleraye, qui était son beau-frère[1] mais tout dévoué à Richelieu, il tâchait de se disculper du renvoi de La Chesnaye; et le cardinal, prenant la balle au bond, lui fit aussitôt proposer par le même La Meilleraye de s'engager par écrit à rapporter les faits et gestes de Sa Majesté; il lui promettait en retour toute son amitié : « Ce serait ma condamnation! » dit fort judicieusement M. le Grand, en coupant court à ce dangereux entretien. Il ne se faisait pas d'illusion : le cardinal était son ennemi; mais, tout-puissant sur l'es-

1. Mlle d'Effiat, première femme de La Meilleraye, était sœur de Cinq-Mars.

prit du roi et constamment attaché à sa personne, Cinq-Mars était en meilleure posture pour lutter que le ministre lui-même, et celui-ci commença à voir en ce jeune homme un rival redoutable. Après l'avoir maltraité, « il le craignit et le ménagea ».

« Le jeune favori eut dès lors une cour, deux cents gentilshommes le suivoient chez le roi..., les femmes se jetoient à sa tête, les ministres étoient à ses ordres et en étoient traités avec légèreté. » Et il avait à peine vingt ans! Dans son enivrement, il crut que tout était promis à son ambition ; c'est alors qu'il leva les yeux vers la princesse Marie, il la voulut pour femme, et, pour se hausser jusqu'à elle, demanda la duché-pairie.

Malheureusement, grisé par le succès, il n'avait point su ménager la faveur royale. Il ne cachait point son dégoût « pour la triste vie que le roi lui faisoit faire ». Louis, souvent souffrant, toujours morose et sauvage, fuyait le monde et, plus que jamais, Paris, où il se sentait peu populaire, Paris où Cinq-Mars devait se rendre en cachette, nuitamment, pour voir quelque amie d'un commerce plus agréable que Sa Majesté. Il avait, nous l'avons vu, aimé Marion de L'Orme, qui le paya de retour au point de causer des inquiétudes à Mme d'Effiat. Il fit ensuite une cour très assidue à Mlle de Chémerault, fille de la reine, et on la chassa à cause de lui.

Françoise de Barbezières, demoiselle de Chémerault, avait été courtisée par Monsieur, et cela

n'avait point tiré à conséquence[1] : quand ils rompirent, Blot, ami du prince, la régala de quelques-uns de ces couplets orduriers dont il avait le secret, elle n'en pâtit pas davantage. Mais les poursuites de Cinq-Mars lui valurent bien des ennuis, car le roi ne plaisantait pas sur ce chapitre. Il la força à quitter la cour, et elle était pauvre[2] ; elle dut, pour vivre, entrer dans un couvent de Paris, et Cinq-Mars — quoique prétendant à la princesse Marie — continua de la voir en secret. Le roi, qui le faisait espionner, finissait toujours par apprendre ces escapades, que d'ailleurs le cardinal, bien informé de son côté, ne lui eût pas laissé ignorer. C'était alors des scènes terribles de jalousie ; le roi invectivait « le cher ami » ; un jour, dans sa fureur, il dit en vidant un poêlon de confitures, qu'il venait de confectionner lui-même[3] : « M. le Grand a vraiment l'âme plus noire que ce cul de poêlon ! » et il obligea finalement la pauvre Chémerault à s'exiler en Poitou.

Après ces brouilles passagères, le roi revenait

1. Un fils de Henri IV, prince-évêque de Metz, qui fut plus tard le duc de Verneuil, lui avait aussi fait la cour. (*Branle de Metz*.)

Chémerault dit qu'elle enrage
Et se fâche de bon cœur
D'être trop fille d'honneur ;
Elle voudrait être page
Aussi bien monsieur de Metz
Ne l'épousera jamais.

2. On l'avait surnommée la *Belle Gueuse* et on lui donnait pour tout bien un âne du Mirebalais. Elle épousa plus tard le richissime La Bazinière, fils du traitant Macé Bertrand de La Bazinière.

3. Le roi, nous le verrons, ne dédaignait pas de faire des métiers assez peu en rapport avec la Majesté royale.

toujours à « son cher ami », mais un lent travail de désagrégation se faisait dans son esprit; et à ce jeu la faveur de Cinq-Mars s'émiettait. Un jour, elle se changea en haine : Barradas avait été disgracié pour avoir voulu épouser Mlle de Crescia, de même Cinq-Mars perdit peu à peu son pouvoir sur le roi par ses velléités d'indépendance amoureuse; et sa disgrâce ne fut plus qu'une question de temps. Le cardinal attendait.

Il eut beau jeu, le jour où Cinq-Mars se crut digne de devenir duc et pair. Il refusa brutalement, « il le gourmanda comme un valet », et le roi n'aimait plus assez son favori pour tenir tête au terrible ministre; il n'essaya nullement de l'imposer. C'était un symptôme, et Cinq-Mars, la rage dans le cœur, voulut coûte que coûte abattre son ennemi : il se jeta à corps perdu dans la conspiration où il laissa la vie.

Le roman et le théâtre se sont emparés de cette conspiration célèbre; nous nous bornerons à en rappeler quelques particularités peu connues.

Le roi quitta Saint-Germain en mars 1642; il allait dans le Roussillon pour en terminer la conquête et affermir son autorité en Catalogne où l'avaient appelé les Catalans; le maréchal de La Mothe-Houdancourt y tenait campagne, et M. de Brézé s'était installé à Barcelone comme vice-roi.

Cinq-Mars et le cardinal avaient suivi Louis XIII; mais le cardinal, déjà malade et fort affaibli, dut s'arrêter à Narbonne. A son grand regret, il laissait le champ libre à son ennemi : il avait, à maintes reprises, supplié le roi de congédier Cinq-Mars,

mais en vain; et il semble que le roi ait refusé uniquement pour le taquiner, car M. le Grand lui était déjà moins qu'indifférent; le cardinal d'ailleurs savait parfaitement à quoi s'en tenir sur ce point.

Quelque temps avant cette campagne, en effet, Cinq-Mars s'était permis un jour de contredire aigrement Fabert[1] en présence du roi, et celui-ci avait pris le parti de l'homme de guerre dont il estimait fort la droiture et la valeur; il avait même quelque peu rudoyé le favori, qui, blessé dans son amour-propre, les quitta fort brusquement. Le roi, irrité lui-même, s'emporta alors contre Cinq-Mars : « Voilà », dit-il à Fabert, « plus de six mois que je le *vomis!* » Il se répandit violemment en plaintes amères sur son ingratitude, sa prodigalité, ses vices même, et dévoila le fond de son âme. Fabert était tout dévoué au ministre, à qui il devait quelques bons offices; et, le roi ne lui ayant point demandé le secret, il crut devoir prévenir Richelieu; celui-ci tomba des nues, car rien n'avait transpiré de cette aversion du roi. Cinq-Mars faisait toujours bonne contenance; on le voyait passer chaque jour quelques heures dans les appartements du roi; en réalité — Louis XIII l'avait dit à Fabert — il restait dans l'antichambre à lire, ne voyait le roi que pour les offices de sa charge; mais les deux valets de chambre, qui étaient à sa dévotion, ne disant rien, tout le monde s'y trompait.

Ainsi renseigné — et l'avis, venant de Fabert, était sérieux — le cardinal observa. Cinq-Mars

1. Abraham Fabert, plus tard maréchal de France.

montrait plus d'assurance que jamais; où la puisait-il? elle parut suspecte à Richelieu ; et, certains indices, certaines imprudences aidant, il acquit la certitude qu'un complot se tramait. Il ne se trompait pas.

A la suite de pourparlers antérieurs au départ de Saint-Germain, M. le Grand, Gaston d'Orléans, le duc de Bouillon et probablement la reine Anne s'étaient entendus pour traiter avec l'Espagne et obliger le roi à chasser son ministre. Les Espagnols devaient envahir le nord de la France. M. de Bouillon, maître de Sedan, les y aiderait. Cette diversion eût arrêté les progrès de la France en Catalogne. En revanche, les Espagnols promettaient tout leur appui aux conjurés pour la réalisation de leurs désirs touchant la politique intérieure et leur donnaient des garanties en cas d'insuccès. Les signatures furent échangées[1] : Fontrailles — qui, déguisé en capucin, était allé pour cela trouver à Madrid le premier ministre d'Espagne, le comte duc d'Olivarès — en avait rapporté le traité signé, à Narbonne, au moment même où la cour y arrivait.

Fontrailles, grand ami de Cinq-Mars, fut l'agent le plus actif de ce complot, et sa haine violente contre Richelieu n'y nuisit point; voici la singulière origine de cette haine : Louis d'Astarac, vicomte de Fontrailles, avait été gratifié par la nature d'une double gibbosité ; le malheureux était bossu par devant et par derrière. Les bossus sont,

1. 13 mars 1642.

dit-on, malins, et il l'était doublement ; avec cela bon compagnon, gai et spirituel, mais il n'admettait point qu'on se moquât de sa difformité. A la représentation de *Mirame*, il s'était permis — se croyant apparemment dans un théâtre ordinaire — de parler haut, de rire avec M. de Ruvigny et quelques amis, suivant l'habitude des jeunes gentilshommes à la comédie, où il était de bon ton de se faire remarquer en faisant grand tapage, en troublant même le spectacle ; il n'avait point prêté à la pièce inspirée par Son Eminence une trop religieuse attention. Richelieu l'avait remarqué, il ne l'oublia pas, et son amour-propre froissé lui inspira une cruauté inutile. Avisant, peu de jours après, Fontrailles dans son antichambre au moment où l'on annonçait un ambassadeur : « Rangez-vous donc, monsieur de Fontrailles, lui dit-il devant tout le monde, M. l'ambassadeur n'est pas venu en France pour voir des monstres. » Cette blessante parole, dont il essaya, à la vérité, de corriger la dureté en plaisantant peu après avec sa victime, ne lui fut point pardonnée. Et si, comme il parut, Fontrailles fut la cheville ouvrière du complot, le cardinal paya cette méchanceté des plus cruelles angoisses.

Dans sa solitude à Narbonne, tenaillé par l'incertitude, incapable du moindre effort physique et uniquement soutenu par son énergique volonté, obligé par surcroît de consacrer aux affaires de l'Etat, dont il portait tout le fardeau, les quelques instants de répit que lui laissait la maladie, le cardinal eut en outre des craintes pour sa sûreté, le

bruit ayant couru que Cinq-Mars avait fait venir des gens pour l'assassiner. On conçoit aisément qu'il ait alors amassé dans son cœur des trésors de haine, et qu'il lui ait été bien doux — quoique frappé à mort lui-même — de détruire impitoyablement ses ennemis.

Il craignit en effet sérieusement pour sa vie : un autre Barradas pouvait avoir préparé un coup de main contre sa personne et le tenter, grâce à son isolement relatif, avant que ses amis eussent pu le prévenir; cette peur le hanta, et il voulut quitter Narbonne, se retirer en Provence près du comte d'Alais qui lui devait, nous l'avons vu, ce beau gouvernement; il pensait avoir près du comte un abri sûr et pouvoir s'y reposer. Il ne voulait pas cependant avoir l'air de céder à la crainte; les médecins lui fournirent un bon prétexte : ils prétendirent — et c'était peut-être vrai — que l'air de cette ville, entourée d'étangs marécageux, lui était contraire; ils citèrent Pline qui attribuait à cette région de la Gaule narbonnaise des influences malignes. Richelieu quittait donc Narbonne par raison de santé. Puis il fallut le transporter, et ce fut une affaire d'Etat. Il ne pouvait être question d'un carrosse pour moelleux qu'il fût. Afin d'éviter les heurts à ce corps endolori, on construisit une énorme litière [1] — la fameuse machine — qui

1. Richelieu aux enfers :

. . . .

Lucifer, pour sa venue,
Fit bien balayer les rues
Lampons...

exigeait vingt-quatre porteurs ; et le cortège s'en vint à petits pas vers les étangs, qu'il traversa en bateau pour, de là, gagner le Rhône. Cinq-Mars pouvait avec raison écrire à la princesse Marie : « Mon ennemi m'a cédé la place ! »

Dès qu'il eut pris connaissance du traité, Cinq-Mars l'envoya à Gaston par M. de Montmaur, cousin de Fontrailles. Malheureusement pour lui, il crut devoir par prudence user d'une voie indirecte : comme le très intime confident de Gaston, l'abbé de La Rivière, lui était très suspect — et avec raison, car La Rivière [1] trahit constamment son maître —, il adressa Montmaur à cet autre grand ami du prince M. de Brion dont nous avons déjà parlé. Or, il advint que M. de Brion avait quitté Gaston pour assister au mariage de Mlle de Bourbon avec M. de Longueville qui se célébrait à Paris. Ces allées et venues furent fatales aux conjurés par les retards qu'elles entraînèrent, car, dans l'intervalle, le cardinal reçut un original du traité. Le courrier qui le lui portait le manqua à Narbonne et ne put le joindre qu'à Tarascon. Le cardinal en prit connaissance et manqua défaillir :

Tout comme on lui fit jadis,
En la ville de Paris,
Quand il revint de Narbonne,
Dans la *machine*, en personne,
Lampons...

Le malade ne quittait pas cette encombrante *machine* : et il advint qu'on dut parfois abattre les meneaux des croisées pour la faire entrer dans le logis qu'on lui destinait. De là cette prétendue prédiction qui courut : « Quand bonnet rouge passera par la fenêtre, à quarante onces (Cinq-Mars) on coupera la tête et tout (de Thou) périra ».

1. Louis Barbier, abbé de La Rivière, puis évêque de Langres.

« Faites-moy apporter un bouillon », dit-il à Charpentier son premier secrétaire « je suis tout troublé. O Dieu ! » ajouta-t-il en levant les mains au ciel, « il faut que tu ayes vrayment soing de ce royaume et de ma personne ! Lisez cela, Charpentier, et m'en faites des copies. » Une de ces copies fut portée aussitôt au roi par Chavigny, avec prière de faire sur l'heure arrêter Cinq-Mars. Louis XIII refusa, prétendant que c'était une invention pour perdre ce « pauvre diable » et qu'il ne serait convaincu qu'en voyant le traité. Chavigny revint donc auprès du cardinal : « Allez tout de suite retrouver le roi où qu'il soit, lui recommanda Richelieu, et dites-lui bien qu'il lui sera toujours facile de faire sortir M. le Grand de prison, si son innocence est reconnue ; mais qu'il sera moins facile de faire sortir les ennemis de la Champagne quand ils y seront entrés ! »

Chavigny n'eut pas besoin d'aller jusqu'en Roussillon pour rejoindre le roi ; il le rencontra à Narbonne : ne pouvant se passer de ses services, Louis XIII allait rejoindre le cardinal. Après un entretien décisif avec Chavigny, il donna l'ordre d'arrêter M. le Grand. Cinq-Mars, au dernier moment, essaya bien de se sauver, mais il fut livré par son hôte à Narbonne. Fontrailles, plus heureux, avait déjà passé la frontière. Le premier voyage de Chavigny lui avait paru suspect ainsi que le silence de leurs autres complices ; il avait fait part de ses soupçons à Cinq-Mars, mais Cinq-Mars était aveugle, et son ami partit seul, sauvant ainsi sa tête.

Vers le même temps, M. de Bouillon, arrêté à Lyon, était emprisonné à Pierre-Encise. Mazarin l'y vint trouver ; il provoqua ses aveux en lui citant quelques articles du traité. M. de Bouillon crut ainsi que ses complices avaient parlé ; et il dit tout.

Entre temps, le cardinal arrivait à Lyon traînant avec lui Cinq-Mars et son confident de Thou ; il les confia aux bons soins de Séguier et de Laubardemont, puis rentra à Paris avec Louis XIII.

Le misérable Gaston avait, comme d'habitude, abandonné ses complices; bien plus, il concourut à les perdre par ses déclarations écrites. Ce n'est pas sans une émotion intense qu'on retrouve sur les pages jaunies des manuscrits contemporains les preuves manifestes de son infamie.

Ce sont d'abord « les articles accordés entre le comte-duc [1] pour le roi d'Espagne et le sieur de Fontrailles pour et au nom de Monsieur à Madrid, le 13 mars 1642 ». Bien que Fontrailles ait signé de Clermont « par supposition de nom », Gaston certifie cette copie conforme.

C'est ensuite la terrible contre-lettre du même jour, où Fontrailles déclare à d'Olivarès que les deux seigneurs coparticipants au traité sont M. de Bouillon et M. le Grand. Gaston certifie encore cette copie conforme; il ajoute que c'est bien de MM. de Bouillon et de Cinq-Mars qu'il s'agit, les livrant ainsi à la sévérité de la justice.

Ces signatures de Gaston sont du 29 août 1642

1. Olivarès, ministre d'Espagne.

et leur cruelle conséquence allait rapidement en découler.

Séguier obtint les aveux de Cinq-Mars, en lui faisant entrevoir que le roi ne pourrait condamner à mort un tout jeune homme qu'il avait tant aimé; c'eût été possible avec un autre roi que Louis XIII, et le malheureux y fut pris ; mais le roi avait abandonné « ce méchant garçon qu'il n'avait jamais pu habituer à faire sa prière », et le méchant garçon fut condamné et décapité le 12 septembre 1642 ; il avait vingt-deux ans ! Son ami de Thou monta en même temps que lui sur l'échafaud, bien que Cinq-Mars eût proclamé qu'il n'était pour rien dans la conspiration, qu'il y avait toujours été opposé; mais il eut le tort d'avouer ainsi que de Thou en avait eu connaissance; et de Thou expia le crime de n'avoir pas trahi son ami. Fait bizarre et qui ressemble quelque peu à une vengeance posthume, on exhuma, pour le condamner, un vieil arrêt de son propre grand-père. Le président de Thou avait en effet condamné à mort un gentilhomme coupable de n'avoir point révélé un complot dont il avait eu connaissance.

Le duc de Bouillon aurait eu certainement le même sort : il n'était ni plus noble, ni mieux apparenté que Montmorency; sa femme le sauva. Elle courut à Sedan et fit savoir au cardinal que si son mari était condamné ou même mis en jugement, elle livrait cette place forte aux Espagnols. Cette menace fit réfléchir Richelieu; il négocia. M. de Bouillon eut la vie sauve, mais il perdit sa chère principauté.

Le cardinal, toujours féru de littérature, malgré sa maladie, fit ajouter à l'*Europe*, pièce allégorique dont il avait donné l'idée à Desmarets, la prise de Sedan, *l'Antre des Monstres*; mais il ne vit point représenter cette comédie dont il avait payé les costumes et suivi les répétitions : son mal ne le lui permit pas; pendant la représentation, il travailla avec Mazarin et il dit à Mme d'Aiguillon qui en venait : « Pendant que vous vous divertissiez, Madame, je formais un ministre d'Etat! » Une grande amélioration cependant semblait s'être produite dans sa santé; il en profita aussitôt pour se mettre en garde contre Gaston, tout en se vengeant de lui ; il l'exilait et le faisait déclarer « incapable de la couronne et déchu de ses droits » pour l'éloigner à jamais du gouvernement, quand la mort vint le surprendre ; et Blot put chanter à Gaston son ami :

S'il eût vécu, prince de haut mérite [1]
Il s'en allait renverser ta marmite.
Mais
Jetons-lui de l'eau bénite
Et qu'on n'en parle jamais!

Quant à la reine, elle ne fut nullement inquiétée, ce qui parut étrange et piqua fort la curiosité.

1. Timbre : *Mais*. — La déchéance du prince était complète. Après un exposé très serré, très clair, très précis des justes griefs qu'il a contre son frère, le roi, tout en lui pardonnant, se déclare obligé :

« De l'exiler dans ses apanages dont il lui laisse le revenu :

« De le priver de ses gendarmes, de ses chevau-légers et de son gouvernement d'Auvergne;

« *De le priver à jamais de toute administration du royaume*

On s'était demandé comment le cardinal avai pu se procurer un original du traité. Charpentie faisait un conte à dormir debout : il prétendai qu'on l'avait trouvé dans une barque échouée su les côtes de Catalogne et que M. de Brézé l'avai expédié aussitôt à son beau-frère Richelieu. Per sonne, cela va sans dire, ne le croyait : le comte duc d'Olivarès n'était pas homme à faire voyage de façon si peu confortable un document de cett importance, s'il eût jugé à propos de s'en dessaisir Bien plus tard, Fabert, interrogé là-dessus, disai qu'en outre du cardinal, le roi, Chavigny, de Noyers la reine, le cardinal Mazarin, M. d'Orléans et lui huitième, Fabert, étaient les seuls à connaître c secret, mais que, pour sa part, il se garderait bie de le dire. Le prince de Condé ayant un jour fai mine de le savoir, Chavigny affirma devant Voiture, et de la façon la plus formelle, qu'il n'e était rien ; « et le sauroit-il », ajouta-t-il, « le princ n'oseroit le dire ». Voiture en concluait que la reine seule avait pu livrer ce document. Et, si l'on raisonne par élimination, l'opinion de Voiture ne paraît pas improbable :

Ce n'est sûrement pas le duc de Bouillon : ce fin politique, au lieu de perdre Sedan, eût tiré des avantages de sa trahison. Ce n'est point Gaston non plus : la haine du cardinal persista plus

même pendant une minorité éventuelle, l'en déclarant dès à présent incapable. »

Ces lettres, données à Saint-Germain le 1er décembre 1642, furent enregistrées au Parlement le 9.

La mort du cardinal, *qui survint dans l'intervalle*, en devait annihiler les effets.

venimeuse que jamais, et il allait l'en poursuivre avec acharnement, tout frère du roi qu'il était. Si le document eût été volé — en Espagne ou en France — par un habile espion, ni Fabert, ni Chavigny ne se fussent cru tenus à une réserve aussi absolue. Enfin, en poussant jusqu'à l'absurde, si Olivarès eût fait parvenir à Brézé l'instrument original qu'il possédait de son côté, il eût fait le jeu de l'irréductible ennemi de l'Espagne, joint qu'il compromettait gratuitement la sœur de son roi ; c'est inadmissible. D'ailleurs Brézé eût été au courant ; or Brézé n'est point mis par Fabert au nombre des huit détenteurs de ce secret. Il ne reste donc qu'une hypothèse probable : c'est Anne d'Autriche elle-même qui a livré ce terrible document.

Par quels moyens l'aurait-on obligée à cette rahison ? On avait, à plusieurs reprises, menacé a pauvre reine de lui enlever ses enfants, et elle es aimait tendrement. Compromise comme elle 'était, elle en eût sûrement été privée. Or, non seuement on les lui laissa ; mais il sembla que Richeieu, dans les derniers temps, fût revenu pour elle des sentiments plus doux, qu'il eût perdu son ncienne animosité contre elle. D'où venait ce reirement ? on savait que le roi n'avait pas longemps à vivre ; c'était, nous l'avons vu, la grande erreur du cardinal, la raison pour laquelle il vait, un temps, voulu se débarrasser de la reine ; e serait-il pas dès lors intervenu entre ces deux nnemis un accord tacite, une entente formelle ? On assuré qu'un jour, devenue régente et maîtresse

absolue, elle dit, en voyant à Ruel le portrait de son persécuteur : « Si cet homme vivait, il serait plus puissant que jamais ! » Il est permis de croire que, grâce à une tardive mais juste conception de ses intérêts et de ceux de l'Etat, la future régente avait promis au ministre de s'appuyer sur lui, le cas échéant ; et, dès lors, comme gage de sa sincérité, elle lui aurait sacrifié son honneur de reine en trahissant ses alliés. Ce n'est point inadmissible ; et, cela étant, quel put être entre la reine et le cardinal l'intermédiaire assez influent pour obtenir ce résultat ? Un seul homme : le négociateur par excellence, l'homme de toutes les finesses, de toutes les habiletés et l'ennemi des inutiles violences, celui que, quelques jours après, Richelieu proclamait le seul politique capable de lui succéder ; que, mourant, il imposait, pour ainsi dire, à son maître comme premier ministre : le cardinal Jules Mazarin. Lui seul a pu être cet intermédiaire : la reine aimait Mazarin, elle eut pour lui la terrible passion de la quarantaine, on l'a su plus tard ; d'autre part, Richelieu avait en Mazarin toute confiance, et il la justifia constamment. Il est probable que l'habile Italien fit voir à la reine l'abîme où elle risquait de sombrer. Il lui montra sa patrie d'adoption envahie, affaiblie ; l'Etat livré à un nouveau Luynes ou à un Concini ; la France déchirée par les factions, que l'énergique volonté du ministre avait anéanties ; l'autorité royale discutée ; la couronne amoindrie et, par suite, l'héritage de ses enfants diminué, compromis. Il lui fit com-

prendre la haute et grande politique du cardinal ; il l'y convertit malgré des répugnances personnelles trop justifiées, et elle sacrifia son honneur de reine, comptant bien d'ailleurs que son indignité serait à jamais ignorée du monde.

Cette hypothèse expliquerait bien des points obscurs; et la confiance aveugle, absolue qu'Anne d'Autriche témoigna toujours à Mazarin, qu'elle lui conserva toute sa vie, ne serait point pour la controuver, non plus que sa réflexion à Ruel devant le portrait du cardinal.

PETITES VENGEANCES

En outre de ces retentissantes condamnations politiques, qui appartiennent à l'histoire, le cardinal en avait bien d'autres sur la conscience ; ce fut un vrai tyran ; il est regrettable que, pour nous éclairer sur ce point, les agents des obscures vengeances qu'il exerça, les Laffemas, les Laubardemont, ne nous en aient point laissé des mémoires détaillés. Quelques-unes de ces iniques condamnations peuvent être ici rappelées.

Un propos inconsidéré causa la mort de M. de Meuves. Ce M. de Meuves était un ingénieur attaché à l'Arsenal, un chercheur fort estimé du grand-maître de l'artillerie, M. de La Meilleraye. On prétendait « qu'il avoit trouvé une drogue pour rompre le fer », chose surprenante à l'époque, mais qui nous surprend moins aujourd'hui. Il eut un jour la mauvaise inspiration de dire — sans y

attacher d'importance — que rien ne serait plu
facile que de se débarrasser de Richelieu : « Il n
faut », dit-il, « qu'acheter deux maisons, vis-à-vi
l'une de l'autre dans la rue Saint-Honoré, et, par
dessous la rue, faire une mine que l'on enflam
mera quand le cardinal viendra à passer. » Pou
le malheur de M. de Meuves, le ministre l'appri
et fit surveiller, dans le dessein de le perdre, u
gaillard qui tenait de si extraordinaires propos
L'occasion se présenta. La nuit même où brûl
le Pont au Change, de Meuves, voulant aller
Saint-Cloud coucher chez un ami, s'était avisé d
rompre avec sa drogue la chaîne d'un bateau, e
de descendre la Seine accompagné d'un laquai
qui portait une torche allumée afin de ne poin
heurter aux piles des ponts. On l'accusa d'avoi
mis le feu et volontairement. On l'arrêta ; l
cardinal nomma pour le juger une commission d
conseillers au Châtelet, triés sur le volet, et il e
imposa la présidence à l'intègre M. des Corde
afin que, s'il était condamné, même contre l'avi
de celui-ci, il parût l'avoir été justement. Malgr
M. des Cordes, en effet, de Meuves fut reconn
prévôtalement, c'est-à-dire sans appel, digne d
la potence. Le malheureux fit offrir son secret
pourvu qu'on lui laissât la vie : « Je ne la lui pr
mettrai point, dit le cardinal, car il faudrait lu
tenir parole. » Manquer à sa parole était appa
remment à ses yeux un plus grand crime qu
faire mourir un innocent : « D'ailleurs, conclut-il
je ne veux point de son secret, car il n'y aurai
plus rien de sûr. » Et de Meuves fut pendu.

Voici un autre condamné moins digne d'intérêt. Un ingénieux escroc du nom de Dubois prétendait avoir trouvé la pierre philosophale ; il fit offrir au cardinal de lui vendre ce précieux secret, car, disait-il, pour le bien de l'État, il ne voulait point en profiter lui-même. Ce philosophe se déclarait satisfait si on lui donnait une somme suffisante à lui assurer une modeste aisance ; on ne pouvait être moins exigeant, et le cardinal donna dans le panneau.

Qu'on n'en rie pas : les meilleurs esprits croyaient alors à l'alchimie, à l'astrologie, aux sorciers. Nous avons vu le P. Caussin s'occuper d'astrologie chez les Jésuites de la rue Saint-Antoine, et le cardinal était à cet égard aussi crédule que ses contemporains : ne s'avisa-t-il pas de demander l'horoscope de Louis XIV à Campanella? Ce moine dominicain est certainement plus connu par l'originalité de sa philosophie à la fois mystique et empirique, par ses idées sociales avancées et hardies, par les malheurs qu'elles lui attirèrent que par sa science astrologique. Après avoir subi vingt-six ans de prison, agrémentés des tortures les plus variées, il fut, grâce à Richelieu, réclamé à l'Inquisition par le pape Urbain VIII et se retira en France où la pension que lui servit le cardinal lui permit de publier sa *Philosophie naturelle*. Campanella n'avait rien à refuser à son bienfaiteur; et voici, à titre de curiosité, ce fameux horoscope sur Louis XIV : « Cet enfant sera luxurieux comme Henri IV et très fier ; il régnera longtemps et péniblement, quoique avec un cer-

tain bonheur; mais sa fin sera misérable et amènera une grande confusion dans la religion et dans le royaume. » L'exactitude de la prédiction semblerait donner raison à Richelieu dans sa croyance à l'astrologie.

Les promesses de l'alchimiste Dubois se réalisèrent moins bien. Il opéra à Vincennes devant le cardinal; effectivement, on trouva de l'or dans le creuset et le cardinal fit compter une somme fort rondelette à l'escroc qui s'empressa de déguerpir. Quand Richelieu voulut expérimenter à son tour, il acquit la désagréable conviction qu'il était berné. Il fit rechercher le coupable, finit par le retrouver et le confia à Laffemas. Le compte de Dubois était bon. « A défaut d'autre chose, dit Laffemas, je le convaincrai de magie! » Dubois introduisait l'or dans le creuset au moyen d'une baguette en bois qui lui servait à brasser le mélange; le bout en était creux et laissait, en se calcinant, l'or qu'il contenait tomber dans le liquide en fusion. Son ingéniosité et ses aveux ne le sauvèrent pas de la corde. On ne sortait pas indemne des griffes de Laffemas.

C'était, à la vérité, un terrible homme. *Vir bonus strangulandi peritus*, le définissait le conseiller d'Espeisses; et Boisrobert, toujours goguenard, prétendait que Laffemas voyant une belle journée ne pouvait se tenir de dire : « Ah! qu'il feroit beau pendre aujourd'hui! » Il était très vindicatif, mais trouva parfois chaussure à son pied. Il détestait Séguier et Bullion; en plein conseil, il eut le

front de dire à ce dernier, « qu'il seroit ravi d'avoir à lui faire son procès et qu'il ne le feroit guère languir » ! Bullion prit mal la chose, s'en plaignit; et, pour le contenter, Richelieu exila Laffemas durant quelques semaines. Notre vieille connaissance, Chastellet, fit aussi contre lui une sanglante satire, lui reprochant et ses cruautés et d'avoir été comédien; il le raillait encore d'un de ses arrêts baroques : n'ayant pu prendre le baron de Cirey, compromis dans une cabale et ayant dû, à son vif regret, ne le faire décapiter qu'en effigie, Laffemas eut l'idée étrange de condamner le cheval de bataille du baron à traîner l'image de son maître à l'échafaud ! Comédien, il l'avait été, paraît-il, accidentellement et par amour; il ne manquait pas de talent et jouait parfois en petit comité des rôles comiques, qui lui valaient des succès de fou rire : il se délassait probablement ainsi des rôles tragiques qu'il tenait dans la vie réelle. Il était d'ailleurs spirituel, lettré, et l'on citait de ses épigrammes [1]. Autre bizarrerie : ce bourreau, qui faisait si bon marché de la vie des autres, était le plus honnête et le plus intègre des hommes ; il n'en voulait pas à la bourse, la vie lui suffisait. Il remplit bien des emplois, et — chose rare alors étant donné les facilités que les gens d'affaires avaient pour voler et l'indulgence générale à l'égard de leurs méfaits — il en était sorti les mains nettes. Sa charge de lieutenant civil valait, « en vivant comme un saint », au moins vingt mille

1. Voir son épigramme sur Luynes, p. 133.

livres de revenu, il en tirait six à peine et y réforma bien des abus. Fils d'un petit collaborateur de Sully, Laffemas était riche d'ailleurs ; un oncle lui avait laissé plus de trois cent mille écus et sa femme, Jeanne-Marie Haudessens, était fille d'un opulent notaire de Paris. Il en eut une nombreuse famille, mais fut, pour ses péchés, affligé d'un fils qui ne lui ressembla guère et le fit bien rager. L'aimable abbé Laurent de Laffemas composait — en attendant d'écrire des mazarinades — de petits vers et des chansons satiriques, dont l'une — les *Feuillantines*[1] — fut célèbre. Le père fit enfermer ce jeune écervelé à Saint-Victor, et, de son côté, l'abbé intenta un procès à ce « vieux bourreau », disait-il. Laffemas ne voulait plus le voir : « Qu'on ne m'en parle plus ! c'est un débauché, il a fait les *Feuillantines !* » Grief abominable !

Le cardinal fut encore — un peu par lui-même, beaucoup par son petit parent de La Roche-Posay, évêque de Poitiers[2], et par son confident le P. Joseph — mêlé à la cause célèbre des Ursulines de Loudun. Urbain Grandier, curé de Loudun, n'était pas un ecclésiastique de mœurs très austères ; le procureur du roi dans cette ville l'accusa d'avoir suborné sa fille ; l'évêque de Poitiers l'interdit et le fit mettre en prison ; mais l'archevêque de Bordeaux, Sourdis, le fit relâcher contre l'avis de La Roche-Posay. Le galant curé revint à Lou-

1. Les *Feuillantines* ont paru dans la *Renaissance latine* du 15 novembre 1904.

2. Louis Chasteigner de La Roche-Posay.

dun, où la population le reçut en triomphe, et Grandier n'eut pas le triomphe modeste, ce qui exaspéra ses ennemis : il eut l'imprudence de disputer aux capucins la direction spirituelle du couvent des Ursulines; il eut le tort de courir les bonnes fortunes : « il y eut de la galanterie dans son fait », de la jalousie aussi; et sa liaison avec la belle Madeleine de Brou ne fut peut-être pas un des moindres motifs de sa condamnation. Il amassait comme à plaisir sur sa tête un orage formidable; les esprits s'échauffèrent fort à Loudun : il y eut des discussions violentes, des rixes; un capucin fut même tué.

Pour la perte du curé, il se déclara au couvent des Ursulines une épidémie de possession démoniaque. Au moyen âge et alors encore, il n'y avait pas de milieu : les hystériques étaient ou des saints ou des possédés. Si la maladie tournait à l'érotisme mystique et religieux, on n'avait trop d'égards, trop de vénération pour les malades; leurs visions, les fantaisies angéliques que leur inspirait l'autosuggestion les transformaient en êtres favorisés de la Divinité, on les vénérait comme de saintes personnes. Si, au contraire, leur mal présentait un caractère grossier et ignoble, on les traitait en possédés, en suppôts de Satan. Les Ursulines de Loudun ne se rangèrent précisément pas dans la catégorie des saintes : elles crachaient du latin fort mauvais et des injures fort grossières[1]. Les ennemis de Grandier l'accusèrent de malé-

1. Biblioth. Nat., Mns 25253. Affaire de Grandier.

fices, de sortilèges : il avait, disait-on, jeté dans le couvent des roses et des fleurs dont le parfum avait ensorcelé les pauvres sœurs. Les prisons de l'officialité se rouvrirent pour lui ; mais La Roche-Posay et les capucins, craignant que l'official ne fût encore trop indulgent, noircirent le malheureux aux yeux de leurs patrons, Richelieu et le P. Joseph. Ceux-ci n'avaient rien à leur refuser : ils enlevèrent donc cette cause à la juridiction ecclésiastique et la firent juger au criminel par Laubardemont de sinistre mémoire. L'accusé fut d'autant plus chaudement recommandé à ce juge qu'on l'accusait par surcroît d'avoir écrit un libelle contre le cardinal, et Laubardemont, au cours de cette longue procédure, ne manqua pas d'être d'une partialité révoltante.

Cependant la possession faisait toujours rage dans le couvent des Ursulines ; on venait de loin assister aux simagrées, aux grimaces, aux clowneries de ces possédées ; et les hôtelleries de Loudun faisaient fortune. Certains avaient envie de railler, mais pas trop fort : ils insinuaient, en entendant le jargon pseudo-latin des nonnes démentes, « que les diables de Loudun n'avaient étudié que jusqu'en troisième » ; mais ils ne le criaient point sur les toits ; et, l'imprudent Quillet[1] ayant fait à ce propos une belle poésie latine, on lui conseilla d'aller par prudence faire un voyage en Italie ; il suivit ce conseil. Mme d'Aiguillon et son amie,

1. Quillet, médecin de M. d'Estrées, ambassadeur à Rome. Il était plein d'esprit mais fort laid ; et Marion de L'Orme, tout en lui accordant d'étranges privautés, ne le voulut jamais pour amant.

Mlle de Rambouillet[1], y vinrent ; elles firent ensuite répéter par leurs laquais les « tours de sauteurs » qu'elles avaient vu faire aux religieuses. Le marquis du Coudray-Montpensier[2] avait deux filles dans ce couvent ; il les retira, « les fit bien traiter et bien fouetter », le diable s'en alla aussitôt. Certains de ces diables étaient d'ailleurs d'humeur joviale et impertinente : quoique Laubardemont ne fût précisément pas un animal plaisant, l'un d'eux s'avisa de lui dire par la bouche d'une nonnain : « M. de Laubardemont est cocu ! » — « Ce que j'atteste être vrai », ajouta Laubardemont, fidèle à la formule dont il clôturait d'ordinaire ses procès-verbaux. Cependant, pour ces « diableries », le malheureux Grandier — coupable d'inconduite et d'imprudence — fut bel et bien condamné à être brûlé vif comme sorcier, et il subit cet horrible supplice[3] ; la légende veut même que, pour montrer au peuple l'infernale malice de ce suppôt de Satan, on lui ait présenté à baiser un crucifix de métal brûlant ; comme on pense, le malheureux en détourna brusquement la tête ; et il fut ainsi prouvé à l'évidence qu'on avait livré aux flammes un abominable sorcier, un démoniaque impénitent !

Leur sexe même ne mit pas toujours les femmes à l'abri des sévices : Mme du Fargis fut, nous

1. Julie-Lucine d'Angennes.
2. M. d'Escoubleau, parent de Sourdis.
3. On en fit une longue et insignifiante complainte ; l'épisode du crucifix y est relatée, mais évidemment elle ne dit pas qu'il était brûlant.

l'avons vu, exécutée — heureusement pour elle en effigie. Mme de Gravelle fut moins heureuse : on l'enferma à la Bastille au sujet de quelque complot, et Richelieu eut l'inhumanité de lui faire donner la question pour en tirer des aveux.

RIGUEURS DE LA JUSTICE

Voilà, dira-t-on, bien des cruautés ; on n'en saurait disconvenir, mais il ne faut point juger de ces choses-là avec notre sensibilité affinée et peut-être excessive. La rudesse, la dureté des mœurs, la rigueur même de la justice au XVIIe siècle peuvent, dans une certaine mesure, non pas justifier Richelieu, mais atténuer la sévérité de notre jugement sur le grand ministre. La vie, la souffrance humaines n'avaient point de son temps la valeur que nous leur attribuons de nos jours.

Les gentilshommes se tuaient en duel pour des riens ; on les décapitait pour un enlèvement, pour des bagatelles : rappelons Jussac et Marillac. Quant aux vilains, une peccadille suffisait à les faire pendre ; un vol, à les rouer. On allumait le bûcher pour des fautes que laveraient aujourd'hui quelques mois de prison ; certains juges donnaient la question comme par plaisir : ils en eussent presque fait un divertissement pour leurs amis et pour eux-mêmes. Les révoltes des Croquants en Guyenne, des Lanturlus en Bourgogne, des Piés-nus en Normandie firent couler des flots de sang ; car, après la répression, venaient les repré-

sailles. Séguier roua et pendit en Normandie — copieusement. Un quart de siècle plus tard, les mœurs ne sont guère adoucies : relisez les lettres aimables où Mme de Sévigné nous conte avec désinvolture le supplice de la Brinvilliers, des devineresses ou bien les exécutions de Bretagne. Plus tard encore, dans les premières années du XVIIIe siècle, les archives manuscrites d'une confrérie de pénitents nous ont permis de relever en quelques mois vingt et une exécutions par la corde dans une ville de six à sept mille âmes ; et le vol y était le grand pourvoyeur de la potence.

A Paris, les maisons de la place de Grève étaient d'un excellent rapport, car la location des fenêtres, assez chère pour de simples exécutions, atteignait des prix énormes quand il s'agissait de supplices extraordinaires ou sensationnels. La potence était en permanence dans plusieurs quartiers et servait souvent. Pendant la Fronde, quelques jeunes seigneurs en goguette se divertirent à brûler les bois de justice, l'échelle du Temple, et cette pauvre échelle nous fera dans une belle complainte le récit de ses infortunes ; car on plaisantait le plus agréablement du monde sur ces sujets qui ne nous paraissent plus d'une extraordinaire gaîté.

Il faut donc se dire que Richelieu fut de son temps; et, si ses moyens de répression nous paraissent cruels, ils l'étaient moins aux yeux de ses contemporains. Par exemple, ce qui leur parut excessif, ce fut sa prétention de supprimer les abus; ce qui les surprit encore davantage, ce fut

l'énergie vigoureuse avec laquelle il osa porter la main sur les privilégiés et les força rudement à courber la tête ou devant l'autorité royale ou sur le billot. L'inflexibilité constante du roi lui facilita d'ailleurs cette tâche.

VI

LES MŒURS, LA GALANTERIE ET LES PRÉCIEUSES

Nous avons, en passant, fait allusion à la grossièreté de la cour, au dévergondage des mœurs : cette étude serait incomplète si nous n'abordions, quoique à regret, ce sujet délicat.

Un beau masque peut cacher un vilain visage : c'est un peu le cas du XVIIe siècle. La gloire de ses grands hommes; la dignité, la sévérité majestueuse de ses orateurs, de ses écrivains nous en imposent; mais l'on se tromperait étrangement si on ne le jugeait que d'après ces somptueuses apparences, ou d'après quelques très honorables exceptions dont nous aurons à parler.

Veut-on se faire une idée du ton qui régnait à la cour, dans l'entourage intime du roi? Cette anecdote sur Mlle de La Fayette va nous édifier :

Elle dansait un soir aux chansons dans les appartements du roi à Saint-Germain; l'on était dans l'intimité, sans nulle contrainte. Quelques dames eurent, pour plaisanter, la pensée baroque de répandre du jus d'orange sur les traces de la jolie danseuse; on devine dans quel but et les

allusions délicates qui s'ensuivirent. Le roi qui, à ses heures, se piquait de rimailler, composa l'impromptu suivant :

Petite La Fayette,
Votre cas n'est pas net,
Vous avez fait pis...
Dedans mon cabinet.
A la barbe royale
Et même aux yeux de tous,
Vous avez fait la sale
Ayant p... sous vous !

C'était du dernier galant, et cette grossièreté n'étonne point les contemporains.

Mais on n'était point libre qu'en paroles : la liberté des mœurs tournait à la licence et devenait parfois un absolu dévergondage.

Tout d'abord le vice contre nature, mis à la mode par Henri III, régnait en maître : ce fut la plaie du XVIIe siècle. Henri IV fit exception : son amour immodéré des femmes l'en préserva. Louis XIV, aussi, détesta, abhorra ce vice, même chez son frère ; et Barrière, dans son introduction aux *Mémoires de Brienne*, a pu à peu près justement écrire : « Le roi seul excepté, peut-être citerait-on difficilement un homme brillant de cette époque à qui l'on n'eût pu dire, en lui rappelant Juvénal : Tu sais charmer toutes les femmes,

Quodque taces ipsos etiam inclinare maritos ! »

Ce fut peut-être pire sous le règne de Louis XIII. On appelait son frère Vendôme le bourgmestre

de Sodome; on prétendait que Henri IV, se défiant des instincts de ce fils adolescent, l'avait amené lui-même un jour chez la jeune Mlle Paulet, espérant qu'il s'éprendrait de cette superbe rousse : précaution vaine, si l'on en croit la chanson :

Monsieur de Vendôme[1]
Va prendre Sodome;
Les Chalais, les Courtenvaux
Monteront tous à l'assaut.
Ne sont-ils pas vaillants hommes?
Chacun leur tourne le dos.

La prison en guérit, nous l'avons vu, Henri II de Condé, en l'obligeant à apprécier les charmes de sa femme. Bonnelles, le maréchal de Guiche que Cinq-Mars se permettait d'appeler « ma Guiche », M. de Guémenée, M. de Souvré, le propre gouverneur de Louis XIII (Courtenvaux), n'étaient pas à l'abri de tout soupçon. Le duc d'Enghien[2] et son ami, le petit-maître La Moussaye[3] nous ont laissé deux galants *landeriri* qu'ils composèrent en descendant le Rhône, tandis qu'un orage terrible se déchaînait sur le fleuve. Condé chante à son ami en un latin de sa façon :

Carus amicus Mussœus,
Ah! Deus bone, quod tempus!
Landerirette!
Imbre sumus perituri!
Landeriri!

1. Variante :

Monsieur de Vendôme
Assiège Sodome,
De Blainville et Courtenvaux...

2. Le grand Condé.
3. Henri Goyon, marquis de La Moussaye.

à quoi l'autre répond sur-le-champ :

Securæ sunt nostræ vitæ :
Sumus enim Sodomitæ,
Landerirette,
Igne tantum perituri !
Landeriri !

Les dames, elles-mêmes, n'étaient point exempte de ce vice : on ne donnait pas un seul amant à Mme du Vigean[1], et cependant l'on chantait à son mari :

A l'abondance de ses cornes
L'on ne sauroit trouver de bornes.

On dit pis que pendre d'elle et de Mme de Puysieux et Mme d'Aiguillon remplaça Mme de Puysieux. Les vaudevilles n'épargnèrent pas non plus Mme d'Estissac[2], ni la jeune et évaporée comtesse de Fiesque baptisée « Reine Gilette » par l'abbé de Gramont :

Madame d'Estissac[3]
L'honneur est au bissac,
Vous êtes décriée :
Fiesque nous a dit
Qu'étant dedans son lit
Vous l'en avez priée.

1. Anne de Neufbourg, femme de François Poussart, baron de Vigean :

Madame d'Aiguillon a chassé la baronne.
(*Les Contreveritez.*)

2. Mme d'Estissac était la belle-sœur de M. de La Rochefoucauld, née Anne de Villoutreys. Quant à la comtesse de Fiesque, Gilonne d'Harcourt, qu'il ne faut point confondre avec son acariâtre belle-mère, elle était veuve en premières noces du marquis de Brouilly. C'est elle que plus tard Mme de Sévigné appelait la Comtesse tout court.

3. Timbre : *La*, *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*.

Mais, dans le beau discours,
Que fait de vos amours
Cette pauvre abusée,
Elle manque en ce point :
C'est qu'elle ne dit point
Vous avoir refusée !

Aussi l'on juge bien
Qu'il n'y va point du sien
Guère moins que du vôtre ;
Et le bruit est trompeur
Ou l'une aura bien peur
Quand on brûlera l'autre !

Il y allait en effet du bûcher tout simplement, comme le disent la chanson et La Moussaye ; la loi était formelle; mais la justice n'osait s'attaquer aux grands personnages : elle réservait toutes ses rigueurs pour de pauvres diables. Il fallait des exemples : un malheureux, nommé Chausson, fut brûlé en Grève pour avoir trop aimé un page du prince de Conti; l'instituteur Vigeon eut le même sort, et celui-ci n'était guère plus coupable que Bonnelles : il préférait les poules aux chèvres, c'était toute la différence. Le chevalier de Rivière et Blot s'amusèrent à composer sur la mort de ces malheureux de belles complaintes qui firent les délices des ruelles. Louis XIV devait être plus doux pour Brunet, l'ami de Lulli ; il se contenta de l'enfermer à Saint-Lazare.

Il paraît dès lors moins extraordinaire que Louis XIII ait payé son tribut aux tristes mœurs du milieu où il vivait, mais il semble aussi que Cinq-Mars ait fort impatiemment supporté le vilain rôle que le cardinal lui avait donné.

Quant à la simple galanterie, ce fut la grande affaire du temps : la belle saison retenait d'ordinaire les gentilshommes à la guerre ; l'hiver les ramenait à Paris ; ils y reprenaient, dans leur désœuvrement, le cours de leurs intrigues amoureuses ou en ébauchaient de nouvelles. Aussi au XVII[e] siècle, la femme règne-t-elle en maîtresse souveraine ; partout son influence se fait sentir, en bien comme en mal. Les poètes la chantent à l'envi ; elle inspire les belles actions, les vilaines aussi ; l'intrigue politique ne lui déplaît pas, parfois elle en est l'âme. C'est pourquoi, dans le tableau que nous ébauchons de cette époque, quelques figures de grandes dames et de très grandes dames galantes, méritent-elles de fixer un instant notre attention.

M[mes] DE MONTBAZON, DE CHEVREUSE ET DE GUÉMENÉE

Ces dames, toutes trois fameuses par leur beauté et leurs intrigues, toutes trois de la maison de Rohan-Montbazon, furent toutes trois galantes, mais de fort différente humeur.

Hercule de Rohan, duc de Montbazon, leur lien commun, était un fort bel homme, un peu niais, quoi qu'en dise Saint-Simon : on lui donnait ainsi qu'à M. d'Uzès le monopole des quiproquos, des réponses saugrenues[1] ; on lui en prêtait même beaucoup, mais on ne prête qu'aux riches. La reine lui demandait un jour quand sa femme

1. M[me] de Sévigné y fera allusion à plusieurs reprises.

accoucherait, il répondit en fin courtisan : « Ce sera quand il plaira à Votre Majesté ! »

Ce bonhomme avait, de son premier mariage avec Magdeleine de Lenoncourt, deux enfants, les plus spirituels du monde : une fille Marie, la future Mme de Chevreuse, et le prince de Guémenée[1].

M. de Montbazon eut le bon esprit et l'heureuse fortune de marier sa fille à M. de Luynes, qui, tout frais enrichi des dépouilles du maréchal d'Ancre et en grande faveur auprès de Louis XIII, était bien aise de se décrasser un peu en épousant une Rohan : Marie de Montbazon avait alors dix-sept ans, elle était jolie, « éveillée » et fort aimable. Luynes mit dans la corbeille, pour la fille, les deux cent mille écus de pierreries de la maréchale d'Ancre, et, pour le père, le gouvernement de Paris et de l'Isle-de-France avec la charge de grand-veneur, charge fort importante sous un roi passionné de la chasse comme Louis XIII. Il la laissa veuve en 1621, et elle devint peu après duchesse de Chevreuse par son mariage avec Henri-Claude de Lorraine, « le mieux fait des Guise ».

Entre temps, son frère de Guémenée, fort laid, fort désagréable, mais plein d'esprit, épousait sa cousine, la belle Anne de Rohan, qu'on avait cru un moment destinée à devenir reine de France, car il avait été question de la marier à Louis XIII. Ce fut Mme de Guémenée.

1. Louis VII de Rohan, prince de Guémenée ou de Guimené, comme on disait aussi, de même qu'on disait Sévigny pour Sévigné.

Il faut croire que le veuvage et la solitude pesaient ferme au bonhomme Montbazon, car il éprouva, bien qu'il eût dépassé la soixantaine, le besoin de donner une belle-mère à ses deux enfants déjà montés en graine. On fit sortir du couvent, pour la marier avec lui, une superbe jeune fille de dix-sept à dix-huit ans, Marie de Bretagne[1], qui aima mieux être duchesse de Montbazon qu'épouser Jésus-Christ. Son mari ne l'appelait à cause de cela que « ma religieuse »; ce fut une bien étrange religieuse.

Au moment de ce beau mariage, ses deux belles-filles avaient : Mme de Chevreuse, vingt-huit ans; Mme de Guémenée, vingt-deux. Elles étaient dans le plein éclat de leur beauté et déjà célèbres par leurs intrigues : la nouvelle venue se piqua d'honneur et les éclipsa.

Bien que Saint-Simon nous montre ces trois dames fort unies[2], Mme de Montbazon joua à ses deux belles-filles des tours pendables.

Elle accueillit d'abord ouvertement la cour indiscrète que lui fit M. de Chevreuse; c'était public, et M. de Montmorency ayant eu le front de chanter sous le nez de celui-ci un vaudeville courant sur son compte,

1. Fille du comte de Vertus, qui descendait par bâtardise du dernier duc de Bretagne, et petite-fille, par sa mère, de Fouquet de la Varenne, cet officier des cuisines, puis entremetteur de Henri IV, dont Saint-Simon a conté la mort bizarre.

2. Elles le furent, en effet, mais uniquement pour les intérêts de leurs maisons.

Mais il fait cocu son beau-père
Et lui dépense tout son bien,
Tout en disant ses patenôtres[1]
Il fait tout ce que font les autres,

M. de Chevreuse mit l'épée à la main; et, s'ils n'eussent été dans le logis du roi, où c'était crime de lèse-majesté, il eût fallu en découdre.

Elle ne traita pas mieux la princesse de Guémenée : le comte de Soissons était l'amant déclaré de la princesse[2], au vu et su de tout le monde, même du mari; la jeune belle-mère le lui souffla. Mme de Guémenée, assez philosophe, prit bien la chose, offrit à Dieu sa déconvenue, puis, le diable aidant, se consola avec M. de Montmorency. Cela ne suffit pas à cette gale de belle-mère; elle voulut que le comte lui fît un vrai trait de goujat. Il avait conservé avec la princesse des relations de courtoisie; Mme de Montbazon exigea de lui qu'il sortît de chez elle dans une tenue tout à fait indécente : il le fit et s'en excusa d'ailleurs sans en cacher la raison.

Ces deux intrigues furent chantées des vaudevillistes :

Belle de Montbazon,
Vous avez bien raison

1. Comme la plupart des Guise, M. de Chevreuse était fort dévot, au moins en apparence.

2. *Branle de Metz :*

Guimené, belle princesse,
Fais-nous revoir tes beaux yeux.
On soupire dans ces lieux,
On se plaint de ta grossesse.
Le comte se meurt d'amour
Si tu ne viens à la cour.

D'en vouloir à nos princes :
La Lorraine et Bourbon[1]
Vous ont mise en renom
Dans toutes nos provinces.

Elle fut franchement dévergondée, et Gondi nous dira d'elle : « Elle eut peu de foi dans la galanterie, nulle dans les affaires. Elle n'aimait rien que son plaisir, et, au-dessus de son plaisir, son intérêt. Je n'ai jamais vu une personne qui ait conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu. »

Elle était fort éclectique dans ses choix : après avoir eu les amants les plus qualifiés, elle ne fit point fi des bourgeois bien payants, et il courut sur son compte des vaudevilles terribles : l'un est tellement ignoble que des Réaux, quoique peu réservé, se refuse à le reproduire[2]. On lui donnait Gaston d'Orléans, après le comte de Soissons, et le duc Claude de Saint-Simon[3]. Elle causa les dissentiments de M. de Longueville et de sa jeune femme, la jolie Mlle de Bourbon, sœur du grand Condé; comme ce descendant du beau Dunois était malingre, chauve, « un homme élevé dans une peau de mouton », on chantait :

1. Le duc de Chevreuse, Henri-Claude de *Lorraine ;* le comte de Soissons, Louis de *Bourbon*.

2. On le retrouve dans plusieurs chansonniers manuscrits à l'air du *Grand Guenipe*.

3. Le duc avait fort mauvaise mine ; il ressemblait à un ramoneur, et des Réaux nous cite à ce propos le couplet à rimes en acrostiche de Neufgermain, un habitué de l'hôtel de Rambouillet :

Un ramoneur nommé *Simon*,
Lequel ramone haut et *bas*,
A bien ramoné la *maison*
De monseigneur de *Montbazon*.

Il court un bruit dans la ville [1]
Que monsieur de Longueville
Est petit et sans cheveux ;
Il veut courtiser les belles.
Qu'en dis-tu, Jean de Nivelle ?
— Il n'est point bien dangereux !

Aussi bien que ces grands seigneurs, elle accueillera pour leurs écus de plus minces personnages : de Rouville malgré sa laideur, et Bonnelles-Bullion, « le dernier des hommes ». C'est, en un mot, une femme d'argent ; un chansonnier lui dira durement :

Cinq cents écus bourgeois font lever la chemise !

Enfin, avant et pendant la Fronde, Beaufort, « son grand innocent », comme elle l'appelle, sera son jouet ; elle fera de ce fantoche tout ce qu'elle voudra ; et pourvu qu'on la paie, elle obtiendra qu'il prenne la détermination ou l'attitude qu'on désirera de lui. Chose bizarre ! ce grand amour était, au dire des gens qui connaissaient bien Beaufort, tout à fait platonique : son orgueil seul était en jeu, car ce petit-fils du « Vert-Galant » n'était point de complexion très amoureuse : « Elle était bien sûre de le gouverner, quelque parti qu'il prît : elle avoit sur lui un ascendant absolu ; il s'honoroit de la représentation de son amant, peu disposé par sa nature à s'assurer de la réalité... » Lorsque Beau-

1. Timbre : *Jean de Nivelle.*

Bourbon est sans attraits, Montbazon sans envie
De voir par sa beauté nos libertés ravies.
(*Les Contreveritez.*)

fort fut enfermé à Vincennes pour avoir voulu faire assassiner le Mazarin, disait-on, les chansonniers malicieux demandaient qu'elle lui adoucît la solitude de la prison :

Beaufort est dans le donjon[1]
Du bois de Vincennes.
Pour supporter sa prison
Avec moins de peine,
Zeste, zeste,
Il aura sa Montbazon
Deux fois la semaine.

Mme de Montbazon n'était point précisément jolie : son nez était trop grand ; sa bouche, un peu rentrée ; mais elle avait un teint éblouissant, de beaux yeux, un corps superbe ; c'était, en un mot, une magnifique créature, dont l'opulente beauté fut un « grand ornement de la cour[2] ».

Elle mourut, jeune encore, de la rougeole, et sa mort rapide détermina la vocation religieuse de l'un de ses derniers adorateurs qui assista à sa triste fin ; M. de Rancé, un Bouthilier, se retira du monde, se consacra dès lors à une vie d'austérités et fut le grand réformateur de la Trappe.

Mme de Chevreuse ne s'avilit jamais comme elle, quoiqu'elle ait été fort galante, quoique le public,

1. Timbre : *Zeste ! zeste !*
2. *Branle de Metz* composé quand elle parut à la cour :

La Montbazon est un ange,
C'est un miracle d'amour ;
Si on l'adore à la cour
Ne le trouvez pas étrange :
Son visage et ses beaux yeux
Peuvent charmer tous les dieux.

qui ne voit que les apparences, les ait mises toutes deux en un même panier :

Montbazon et Chevreuse[1],
Chevreuse et Montbazon,
Vous êtes deux coureuses
Et vous avez raison !
Pourvu que ma bouteille
Fasse toujours glou, glou,
Je chanterai merveille
Et rirai comme un fou !

Marie de Médicis, nous l'avons vu, favorisa sa liaison avec la jeune Anne d'Autriche pour donner à celle-ci le goût de la galanterie et la mettre mal avec le jaloux Louis XIII. Nous l'avons trouvé mêlée à toutes les intrigues contre Richelieu ; elle continuera à « brouiller », à cabaler sous la régence, lors de la Fronde, et, déjà vieille, elle participera à la chute de Fouquet. Les contemporains lui reconnaissent tous le génie de l'intrigue[2] ; mais elle « intrigua » presque toujours par amour, et s'abandonnait alors tout entière à ses passions sans nulle pensée vénale ou de lucre. Elle devenait la chose de son amant et le secondait de toutes ses forces : « Après l'amour, ce qui dominait le plus dans elle était la passion de l'intrigue : elle ne pouvait renoncer aux plaisirs de l'un et à l'agitation de l'autre... Abandonnée à son amant, fidèle à ses amis, elle avait de la fierté, du cou-

1. Timbre : *Pourvu que ma bouteille.*

2. La Chevreuse a l'esprit tranquille et pacifique.
(*Les Contreveritez.*)

rage, ne connaissait rien d'impossible... elle ne croyait à la vertu d'aucune femme et regardait l'amour comme le seul principe actif qui puisse déterminer des démarches vives et soutenues... » Gondi, qui de son côté l'a bien connue, nous dit encore : « Je n'ai jamais vu qu'elle en qui la vivacité suppléât au jugement... Si le prieur des Chartreux lui eût plu, elle eût été solitaire de bonne foi... elle s'abandonna [aux affaires] parce qu'elle s'abandonnait à tout ce qui plaisait à celui qu'elle aimait... il n'était même pas difficile de lui donner un amant de partie faite [1] ; mais, dès qu'elle l'avait pris, elle l'aimait uniquement et fidèlement..., jamais personne n'a fait moins d'attention sur les périls, et jamais femme n'a eu plus de mépris pour les scrupules et pour les devoirs ; elle ne connaissait que celui de plaire à son amant... »

Ce fut donc une grande amoureuse, une passionnée ; mais comme elle n'eut jamais l'hypocrisie de masquer ses sentiments, ni les erreurs, ni les fautes où ils l'entraînèrent, on fut sévère pour elle.

Mme de Guémenée tient des deux : elle fut à la fois passionnée et intéressée, moins pour elle cependant que pour sa maison, et elle ne prit que des amis pouvant contribuer à sa grandeur. Elle était fort belle, quoique ayant la figure un peu plate et le front petit. On lui donna comme

1. Gondi et sa fille lui firent prendre M. de Laigues pour amant.

mants Bouteville, le comte de Soissons, qui la attait par jalousie et dont elle eut le petit chevaer de Rohan. Parlant de cet enfant, elle écrivait n jour au comte : « Je vous mènerai votre fils ». e mari, qui prenait bien la chose, disait de son ôté : « On ne pourra point nier que celui-ci soit rince ». Il disait encore à son fils aîné que son adet était de meilleure maison que lui. Montmoency vint ensuite[1]. Cet hurluberlu de marquis de loquelaure[2] voulut, mais sans succès, passer pour on amant, et les chansonniers se moquèrent de ui. De Thou s'y vint brûler les ailes ; dans son aniteux désir de fréquenter les grands seigneurs ui lui coûta la vie, il venait souvent chez la rincesse ; quand il mourut, on dit que décidénent elle portait malheur comme Mme de Chaais : ses quatre amoureux, Bouteville, Soissons, Montmorency et de Thou, eurent, en effet, une fin ragique. D'Esmery, lui, n'en mourut pas, quoiqu'elle l'eût bien accueilli quand il fut surintenlant des finances ; la comtesse de Maure disait roniquement à ce sujet : « Elle veut convertir le vieux larron. » Enfin, pendant la Fronde, Gondi ui fit une cour assidue et qui ne fut point mal-

1. Voir couplet, p. 193.
2. On lui chantait sur l'air du *Marais* :

Monsieur de Roquelaure,
Vous ête(s) un faux galant.
Allez, petit frelore,
Cajoler la Beaussant,
Mais, pour une princesse,
Toutes vos gentillesses
N'ont pas beaucoup d'attraits !
Qu'il se pende au Marais !

Frelore, de l'allemand *verloren*, perdu.

heureuse à ce qu'il semble : c'était son été de l Saint-Martin ; il conte joliment la scène trag comique qu'elle lui fit lorsqu'il la délaissa pou sa nièce, la belle Mlle de Chevreuse : elle lui jet un chandelier à la tête et lui faillit l'étrangler ; il n'en restèrent pas moins bons amis.

Mais tout passe, l'âge venait : elle tourna à l dévotion ; après quelques périodes de repentir e de rechutes, elle ne laissa pas de se sanctifier. D petites retraites à Port-Royal et Arnauld d'Andill y aidèrent : « Mme de Guémenée, dit Gondi s'était retirée depuis six semaines dans sa mai son de Port-Royal. M. d'Andilly me l'avait enle vée. Elle ne mettait plus de poudre, ne se frisai plus. » Condé raillait ces accès de dévotion qu faisaient contraste avec un amour du monde tou jours persistant.

Le croirait-on ? C'est à une discussion religieus de la princesse avec la marquise de Sablé que l'on dut le livre du grand Arnauld[1] *Sur la fréquente communion* qui, dans la querelle des Jésuites et du jansénisme, mit le feu aux poudres : Mme de Sablé dit un jour à Mme de Guémenée que « se divertir au bal, la gorge découverte, et communier souvent ne s'accordaient guère » ; la princesse lui répondit que son directeur, le P. Nouet, un Jésuite, n'y voyait point de mal ; leur discussion fut vive et Mme de Sablé la pria de demander par écrit à son confesseur les raisons de cette tolérance, promettant de n'en faire part à personne.

1. Antoine Arnauld, le docteur.

Elle montra pourtant ces notes à Arnauld qui là-dessus fit son livre ; les Jésuites y virent avec raison une attaque à leurs trop indulgentes maximes ; ils n'aimaient déjà pas beaucoup les Arnauld et tâchèrent de les discréditer [1] ; ils insinuèrent que l'abstention relative des sacrements était une forme du calvinisme ; de là à faire d'Arnauld un suppôt de Calvin, il n'y avait qu'un pas ; ils le franchirent : « *Paulus*, dirent-ils, *genuit Augustinum, Augustinus Calvinum, Calvinus Jansenium, Jansenius Sancyranum, Sancyranus Arnallum èt fratres ejus.* » Et c'est peut-être à cette accusation que l'on doit attribuer la vigueur des œuvres postérieures d'Arnauld contre les calvinistes : il ne voulait point que le Jansénisme en pâtit. Mais il est piquant de voir une discussion de femmes frivoles provoquer un pareil mouvement de polémique religieuse : il est vrai que le XVII[e] siècle fut un siècle éminemment religieux.

Et les maris, que pensaient-ils de tout cela ? diront les curieux. Il est facile de les satisfaire : le vieux M. de Montbazon, qui n'avait jamais pensé à grand'chose, était en adoration perpétuelle. M. de Chevreuse, en philosophe, avait adopté le système commode de la liberté réciproque ; pourvu que ce grand dépensier eût de l'argent pour ses fantaisies nombreuses et ses mignonnes, il se souciait peu du reste. Enfin, M. de Guéménée

1. Les Jésuites leur en voulaient encore du plaidoyer célèbre que l'avocat Arnauld, père du docteur, prononça contre eux en faveur de l'Université (juillet 1594).

était trop homme d'esprit pour se tourmenter (vétilles où sa maison et lui-même trouvaie grand profit. Et puis, le monde était si indulgen

Nous pourrions parler encore de Mme de Rohan la mignonne et trop séduisante fille du gran Sully, ou encore de l'aimable et fantasque ma quise de Sablé[2]. Sachons nous borner.

La ville suivait l'exemple de la cour, et il e certain que la société — noblesse, clergé, rob riche bourgeoisie : le reste ne comptait pas - était à la fois quelque peu grossière et fort galan pour ne pas dire corrompue.

Mais tout excès entraîne sa réaction : la ret nue de langage, parfois de conduite, que sut imp ser Mme de Rambouillet à la société, choisie quoiq nombreuse, qui venait chez elle ; l'aimable prud rie des Précieuses ; la diffusion, inconsciente ma sensible, des austères principes du jansénisme r contribuèrent pas peu à atténuer cette licence exercèrent la plus heureuse influence, non seul ment sur les mœurs, mais encore sur la politess l'urbanité du langage et des relations sociales.

La grande évolution janséniste, qui eût pu êt une révolution, si ses promoteurs n'eussent oubl parfois « qu'il faut de par le monde une vertu tra table », est et doit rester en dehors de notre cadr mais les Précieuses nous appartiennent.

1. Marguerite de Béthune.
2. Magdeleine de Souvré :

Madame de Sablé n'est plus visionnaire.
(*Les Contreveritez*.)

LES PRÉCIEUSES

Elles n'ont guère été ridicules que sur le théâtre de Molière ; leur influence fut grande, et la chanson, qui alors ne respecte rien, leur rend un hommage indirect ; un récalcitrant se plaint en ces termes de leur sévérité :

Précieuses, vos maximes
Contrecarrent nos plaisirs,
Et vous nous faites des crimes
Des plus innocents désirs.
Rambouillet et vous, d'Aumale,
Quoi ! ne verra-t-on jamais
L'Amour et votre cabale
Faire un bon traité de paix ?

Rambouillet désigne probablement ici la Julie-Lucine à qui fut dédiée la célèbre *Guirlande :* elle n'avait, on le sait, aucune inclination au mariage, et M. de Montausier avant de l'épouser fut son « mourant » de longues années. Nous devons même à cette persévérante adoration ce monument de galanterie précieuse, cette Guirlande de fleurs où tous les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet apportèrent leur tribut sous forme de madrigaux, de sonnets, de poésies légères ; quand je dis tous, je me trompe cependant : on y cherche en vain le nom de Voiture ; mais Voiture faisait profession d'être épris de Julie et détestait le trop franc M. de Montausier qui le goûtait peu.

Rambouillet est peut-être encore Angélique-Charlotte, la sœur de Julie, laquelle « étoit un des

originaux des *Précieuses* » ; et, voyez l'ironie de la destinée : cette fine précieuse eut pour mari un homme fort prosaïque, ce M. de Grignan [1] que son physique, sa moustache ébouriffée et sa réputation avaient fait surnommer le Matou.

Pour Mlle d'Aumale, son renom de pruderie était tel que, lorsque M. de Langeais [2] eut, après un retentissant procès, été séparé de sa femme pour cause d'impuissance, des plaisants le remariaient avec elle.

Dans cette « cabale » des Précieuses, dont Saumaise nous a laissé le catalogue, se distingue la sympathique figure de *Parthénie*, Angélique Paulet.

Mlle Paulet se fit remarquer à l'hôtel de Rambouillet par sa beauté peu banale, son esprit et sa belle voix. Elle se crut obligée à la pruderie à cause de sa jeunesse quelque peu orageuse ; mais il n'y avait eu guère de sa faute : le milieu frivole où elle fut élevée, l'encens que les plus grands seigneurs lui prodiguèrent à l'envi, eussent tourné bien des têtes ; et elle eut le grand mérite de revenir, jeune encore, de ses égarements passagers. Ce fut une femme très à la mode et son souvenir mérite d'être conservé.

Elle était fille de ce Paulet, qui donna à Sully l'idée de créer le fameux impôt auquel on donna son nom, la Paulette, et fut admise toute jeune, presque enfant, à la cour de Henri IV. Elle était

1. Il épousa en secondes noces Mlle du Puy du Fou et en troisièmes noces Mlle de Sévigné. Dans ses lettres, sa belle-mère rappelle à plusieurs reprises ce surnom.

2. René de Cordouan, marquis de Langeais.

bien faite, jolie, avait un teint merveilleux et une chevelure dorée plus merveilleuse encore qui, jointe à sa vivacité, lui valut d'être surnommée *la Lionne*. Elle dansait à ravir, jouait du luth et chantait à faire « crever les rossignols de dépit ». La mère était coquette ; le père, justement vaniteux de sa fille : toute la cour fréquenta chez eux et les galants vinrent en foule. Trois des frères de Guise en furent successivement amoureux ; le duc, le premier, se vanta d'en avoir été bien accueilli ; mais il passait pour le plus grand menteur et le plus grand fanfaron du monde[1]. La cour du cadet, M. de Chevreuse[2], fit plus de tort à la belle Angélique : elle eut l'imprudence d'accepter de lui des bijoux de grand prix, et cela la décria. Le chevalier de Guise[3] lui fit, après ses aînés, une cour fort assidue. Lors du fameux ballet de la reine mère, où Henri IV s'éprit de Mlle de Montmorency[4], elle chanta à merveille et fit sensation ; le roi ne cacha point son admiration pour la belle chanteuse, et, le jour où il fut assassiné, il devait, dit-on, passer chez elle avant d'aller à l'Arsenal. De Bellegarde[5], son frère M. de Termes[6], le jeune

1. Henri de Lorraine, duc de Guise.

Etant un jour en bonne fortune, il semblait pressé de quitter sa dame ; celle-ci, un peu fâchée, voulut savoir le pourquoi : « J'ai hâte, dit-il, de conter que vous avez daigné m'accorder vos faveurs ! »

2. Claude de Lorraine, duc de Chevreuse.

3. François-Alexandre Paris de Lorraine, chevalier de Guise.

4. Charlotte de Montmorency, Mme la princesse.

5. Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde.

6. César-Auguste de Saint-Lary, baron de Termes: spirituel mais brutal ; il le montra en cette occasion.

Montmorency furent encore de ses adorateurs; et M. de Termes, qui se raillait lui-même de cette belle passion, était peut-être le plus épris. Voyant un jeune Bordelais, M. de Pontac, prêt à épouser la belle, il le fit bâtonner ; un duel en résulta ; mais Mlle Paulet, outrée, ne voulut plus voir M. de Termes.

Bien plus, elle quitta Paris, la cour, sa mère et se retira à Châtillon où elle vécut dans une austère retraite. Elle fut désormais irréprochable. Sur ces entrefaites, sa mère mourut, lui laissant une situation fort embarrassée; elle dut revenir à Paris, soutenir des procès et sauver les débris de sa fortune. Une femme très bonne et très vertueuse, Mme de Clermont d'Entragues, la recueillit chez elle et la présenta à Mme de Rambouillet.

Il ne lui restait qu'une très médiocre aisance, ce qui ne l'empêchait pas de faire de grandes charités, car elle était foncièrement bonne. On n'en médisait plus et pour cause : Mme de Rambouillet l'admit chez elle et la traita toujours en amie. Quand Mlle Paulet vint la voir à Rambouillet, la marquise la reçut en princesse : elle envoya à sa rencontre les plus jolies filles du lieu et de sa maison, dans leurs plus beaux atours et couronnées de fleurs; la mieux parée lui présenta les clefs du château, et l'on tira les canons quand elle passa sur le pont.

La marquise n'eut jamais à se repentir d'avoir oublié le passé : la lionne toujours jeune, toujours belle, fut un des ornements de son cercle. Elle devint dès lors l'*Élise* du grand Cyrus, la *Par-*

thénie de Saumaise et eut une cour de « mourants ». Voiture lui en donnait sept, qu'elle laissait tranquillement mourir du reste. L'un d'eux, le cardinal de La Valette, l'appelait en riant « ma maîtresse », mais il n'avait d'autre passion au cœur que son violent amour pour Mme la princesse, et on le savait. Le prévôt de Paris, Saint-Brisson[1], ne cachait pas son adoration. Elle se laissa adorer sans encourager le moins du monde les adorateurs.

Mais il ne fallait pas la blesser : la lionne avait des griffes, et Voiture, assez mal élevé, parfois mauvais plaisant, l'apprit à ses dépens ; ce fut peut-être la seule personne à qui elle tint longtemps rigueur. Il avait pourtant, avec plus de

1. Louis de Saint-Brisson, un Séguier : certains vaudevilles le traitent de « cheval ».

> Le gros Saint-Brisson,
> Cheval de Lorraine,
> Aura pour étrenne
> Des coups de bâton.

Il avait le malheur d'avoir pour valet un nommé l'Avoine et comme lieutenant à la prévôté un nommé d'Usson : on disait que le matin il demandait l'avoine et dans la journée du son ; un couplet se terminait ainsi :

> Et le gros Saint-Brisson
> Demandait pour tout vivre
> De l'avoine et du son.

Un autre chansonnier disait de lui :

> Je jure par le bœuf,
> Le cheval du Pont-Neuf
> Et la porte Dauphine,
> Que le gros Saint-Brisson
> Dépense plus en son
> Que Guillaume en farine.

Guillaume est ici le *fariné* Gros-Guillaume. Voir p. 73.

bonne volonté que de talent, célébré dans ses chansons sa voix et sa beauté :

Dans le fond d'un bois antique,
Un rossignol disputa
Sur ut, ré, mi, fa, sol, la,
Avec la belle Angélique.
Mais le rossignol perdit
Au doux son qu'elle épandit.

La beauté d'Angélique
Est unique,
Et ses yeux, nos vainqueurs,
Ont un secret magique
Pour gagner tous les cœurs.

comme dans sa lettre-chanson à Mme de Rambouillet :

Arthénice[1], où je contemple
Tant de miracles divers,
Les autres ont eu des vers
Mais à vous il faut un temple.
Il sera fait dans un an
Et déjà j'en ai le plan :

Frère Claude[2], l'héroïque,
En sera le sacristain,
Chapelain le chapelain :
Et l'Angélique Angélique
Nuit et jour y chantera
Les hymnes qu'il vous fera.

1. L'anagramme du prénom de la marquise, Catherine; Malherbe l'avait ainsi nommée :

Celle pour qui j'ai fait ce beau nom d'Arthénice.

2. Le maître d'hôtel de Mme de Rambouillet, un niais, à qui des Réaux consacre une amusante historiette. — Chapelain, l'auteur de la *Pucelle*.

Angélique Paulet avait introduit à l'hôtel de Rambouillet le poète Godeau, le futur évêque de Grasse qui avait et garda pour elle la plus tendre amitié. Apprenant qu'elle était fort malade en Gascogne, il vint exprès de Grasse, malgré la distance et les difficultés de ce long voyage, pour l'assister à ses derniers moments ; et, quand elle fut morte, il composa sur son amie une élégie touchante.

VII

LE ROI ET SON FRÈRE

LE ROI

Ce fut un étrange personnage que ce roi. Dans ses *Mémoires*, Saint-Simon — besogne ingrate! — tâche à le grandir, et l'on ne saurait l'en blâmer ; c'est par reconnaissance : il n'oublie pas que son père dut à Louis XIII ce titre héréditaire de duc et pair, dont il se montre si vain en toute occasion car c'est le plus élevé dans la hiérarchie sociale après celui de prince du sang [1]. Mais de toute l'apologie de Saint-Simon, l'on ne peut guère retenir que ceci : Louis XIII montra certain courage, de la fermeté en face de réels dangers et fut parfois de bon conseil. C'est tout.

En réalité, la futilité constituait, avec une timidité sournoise et quelque méchanceté, le fond de son caractère. Nul roi — tout en se montrant fort jaloux des prérogatives royales — ne fut moins

1. Le titre de prince érigé ne donnait pas de rang comme un simple brevet de duc. Il y avait en France une dizaine de principautés : Guémené, Enrichemont, Bidache, Chabanais, Marcillac.

roi que lui, et consciemment : car ce roi fainéant, convaincu de son impuissance, eut le mérite de déléguer une autorité trop lourde pour ses faibles mains à un maire du palais qu'il jugea, sainement, capable d'affermir cette autorité et de l'exercer pleinement. Nous avons vu comment, en quelles circonstances, et n'y reviendrons pas [1].

Louis XIII était futile, mais ce n'était point tout à fait de sa faute. Concini et la reine mère, voulant disposer en maîtres du pouvoir, l'avaient systématiquement tenu en dehors des affaires. Chasser devint sa grande distraction ; et tous ceux qui contribuèrent à satisfaire ce goût furent ses favoris. Il aimait tout ce qui se rapporte à la chasse : les chevaux, les chiens, les oiseaux, les armes. C'était le thème favori de ses conversations, même avec ses pseudo-maîtresses [2].

Ses premières sympathies allèrent ainsi à ses palefreniers, à ses piqueurs. Saint-Amour, son cocher, avait toute sa confiance. Quand il fut question de son mariage avec Anne d'Autriche, ce jeune prince de quinze ans envoya secrètement à Madrid le père de ce Saint-Amour afin qu'il le pût renseigner *de visu* sur le physique de sa fiancée dont on disait beaucoup de bien.

Haran, son valet de chiens, eut aussi grande part à ses bonnes grâces.

Luynes, l'un des derniers fauconniers de France, se montra fort habile à dresser les petits oiseaux :

1. Voir p. 134.
2. Voir p. 206 et 207.

le jeune roi et lui faisaient ensemble voler la pie-grièche aux Tuileries quand le temps n'était pas favorable à la grande chasse. Luynes fut premier ministre, connétable, duc et pair; ses deux frères devinrent, l'un duc de Chaulnes, l'autre duc de Piney-Luxembourg.

D'Esplan n'était pas maladroit non plus; Luynes, jaloux et plus avisé, l'éloigna; d'Esplan n'en eut pas moins le marquisat de Grimault.

Saint-Simon aussi était un excellent veneur: il fut le grand ami du roi; et son rôle à la Journée des Dupes lui valut la duché-pairie, le gouvernement de Blaye, etc., etc.

Mais on ne peut chasser tout le temps: le roi apprit pour se distraire de nombreux métiers. Il savait fondre de petits canons, monter des arbalètes, tendre des pièges, faire des filets; Louis XIV enfant donna au jeune Brienne une jolie petite arquebuse forgée par les mains royales de son père.

Tout cela se rapportait encore à la chasse, mais Louis XIII montra beaucoup d'autres aptitudes: il coulait de la fausse monnaie, singulier amusement chez un roi. Il en eut de plus singuliers encore: il faisait d'excellentes confitures, et la noirceur de son poêlon lui rappelait la noirceur d'âme de Cinq-Mars; il lardait merveilleusement les longes de veau, il se servait à la vérité d'une lardoire de vermeil. Un jour, il s'établit barbier et rasa tout de go ses officiers, ne leur laissant au menton qu'un toupet de barbe qu'on appela *la Royale*. Des Réaux nous a conservé une belle

chanson sur ce sujet[1]. Pendant un temps, il s'adonna au jardinage, non sans habileté; ayant obtenu des petits pois très hâtifs, il les fit porter au marché et... ne les mangea pas moins ; le richissime financier Montauron les acheta fort cher pour faire sa cour[2], puis en fit cadeau à Sa Majesté, ce qui lui fut très agréable. Enfin, après la mort de Richelieu, on le croyait à Saint-Germain fort occupé des affaires d'Etat avec M. de Noyers, et ils s'enfermaient des heures entières pour faire... des châssis. Ce fut là son dernier métier, mais peut-être en avons-nous omis.

Il avait du sens cependant et donnait parfois d'excellents avis aux ministres ; mais il devait pour cela surmonter sa paresse, ce qui n'arrivait qu'en de rares et graves circonstances, lors de la panique de Corbie, notamment.

Il ne manquait pas d'esprit non plus, mais il était taquin, médisant et parfois grossier. Nous donnons un fort joli échantillon de cette grossièreté à propos de M[lle] de La Fayette ; il avait fait encore une chanson gaillarde dont nous n'avons su retrouver que le refrain suggestif :

> Semez graine de coquettes
> Et vous aurez des cocus !

Enfin il était musicien à ses heures, et bon musicien pour le temps ; il avait même des idées

1. *Appendice*, VIII.

2. Ce même Montauron achetait fort cher le mauvais vin de Ruel, pour faire sa cour à Richelieu. Le ministre était ainsi flatté dans son amour-propre de propriétaire. Ce fut lui qui donna deux cents pistoles à Corneille pour la dédicace de *Cinna*.

originales et proposa un jour de faire une symphonie où les bois et les cordes se seraient mariés aux cuivres. Il donnait parfois des concerts, mais dans la stricte intimité : il n'y admit que de bons musiciens et n'y voulut point de femmes, car il les trouvait trop bavardes et trop peu attentives. En outre des professionnels, les vingt-quatre violons de la Chambre, M. de Mortemar et M. de Schomberg, excellents joueurs de luth, en faisaient partie. Le Pailleur, l'ami désintéressé et le commensal de la charmante maréchale de Temines [1], bon chanteur et bon musicien, y fut admis par grande faveur ; par grande faveur aussi, la maréchale dut à sa belle voix l'honneur d'entrer dans ce cénacle fermé aux profanes. Quand on exécutait ses compositions, le roi battait la mesure et dirigeait en personne les voix et les instruments.

A la mort du cardinal, il mit en musique un rondeau passablement cruel pour sa mémoire ; le maître des requêtes Miron l'avait composé :

Il a passé, il a plié bagage,
Le cardinal, dont c'est bien grand dommage
Pour sa maison, c'est comme je l'entends ;
Car pour autrui, maints hommes sont contents,

1. Le Pailleur était, en outre, mathématicien et poète. Cet amusant personnage, dont des Réaux nous a laissé le portrait, versifiait agréablement. On trouve dans le manuscrit 19145 de la Bibliothèque Nationale (f[os] 55 à 92) une série d'épîtres badines, qui ne sont point sans mérite : à Conrart, à M. d'Alibray, Leconte, de La Vergne,

A deux abbés friands de cotignac
Cil de Noailles avec cil d'Aubignac

Celle-ci fut écrite en « tastant vin nouveau » et s'en ressent.

En bonne foi, de n'en voir que l'image.
Il fut soigneux d'enrichir son lignage
Par dons, par vols, par fraude et mariage.
Mais, aujourd'hui, ce n'en est plus le temps :
Il a passé.
Or parlerons sans crainte d'être en cage.
Il est en bois l'éminent personnage
Qui de nos maux a ri plus de vingt ans.
Le roi de bronze en eut du passe-temps,
Quand sur le pont, avec son attelage,
Il a passé !

Enfin, trois semaines environ avant sa mort, durant une accalmie de ses souffrances, il fit venir quelques-uns de ses musiciens et chanta avec eux les paraphrases des psaumes de David par Godeau[1], paraphrases qu'il avait mises en musique. Tout le monde en fut surpris, et on crut — à tort — qu'il allait se rétablir.

Malgré la chasse, malgré toutes ces distractions peu dignes d'un roi, il s'ennuyait souvent et mortellement : « M. un tel, disait-il parfois à un de ses courtisans, venez donc vous ennuyer en ma compagnie ! »

Il était timide ; et, la chasse aidant, sa timidité foncière s'était teintée de sauvagerie ; il n'aimait pas la société, et ne se montra quelque peu sociable que lors de ses belles passions pour Mme de Hautefort et Mlle de La Fayette : on était tout surpris de le voir se donner la peine d'être

1. L'évêque de Grasse, l'habitué de l'hôtel de Rambouillet, le nain de la princesse Julie.

aimable. Il fréquentait alors les dames, causait, avec malice le plus souvent, et les faisait danser. Il était bon danseur, mais il ne choisissait guère dans les ballets que des rôles ridicules ou grotesques.

Louis XIII devait encore à cette timidité un bégaiement assez prononcé : quand on lui présenta M. d'Alambon — d'autres disent M. de Maulny — qui était bègue comme lui, le roi non prévenu pensa qu'il se moquait et l'eût fait rudement jeter par la fenêtre, si on ne lui eût fourni des explications à l'instant même. Ce défaut fit craindre à Richelieu que l'Histoire de France ne comptât un second Louis le Bègue [1]; et il s'empressa de le surnommer *le Juste*, parce qu'il était né sous le signe de la Balance, disent les uns; parce qu'il refusa à Mme de Guemadeuc la grâce de son mari condamné à mort pour une légère rébellion, disaient les autres. Cette belle personne vint se jeter à ses pieds, pleura, se lamenta; rien n'y fit : « Il faut, dit-il, que justice se fasse ! » et il donna alors pour la première fois la mesure de cette inflexibilité cruelle dont il ne se départit jamais. Richelieu ne prévoyait pas que, grâce à son second mariage avec M. de Pont de Courlay [2], le général des galères, cette femme serait la grand'mère du duc de Richelieu.

Veut-on une preuve de sa dissimulation ? Quand le grand-prieur de Vendôme prit congé de lui à

1. Certaines pièces satiriques le désignent ainsi.

2. Ce neveu de Richelieu, frère de Mme de Combalet, dont nous avons parlé.

Blois pour aller chercher son frère, gouverneur de Bretagne, leur arrestation était fermement décidée entre le cardinal et lui ; c'était même afin de pouvoir prendre les deux frères ensemble, et d'éviter ainsi la révolte de l'un d'eux, qu'on l'avait amené à faire ce voyage. Pour endormir tout soupçon, le roi fut extrêmement aimable avec le grand-prieur : « Que votre frère vienne sans crainte, il ne lui sera pas fait plus de mal qu'à vous ! » A leur arrivée, il leur fit mille caresses, les invita pour sa chasse du lendemain ; et le lendemain, à la première heure, ils étaient prisonniers : on n'avait point fait à l'un plus de mal qu'à l'autre. Comme le roi demandait à M. de Liancourt : « Eussiez-vous cru cela ? — Non, Sire : vous avez trop bien joué votre personnage ! » Et cette réponse lui déplut, bien qu'il eût paru vouloir être loué de sa dissimulation.

Ces contradictions n'étaient pas rares chez lui. Il édicte des peines sévères contre les duellistes, fait décapiter Bouteville et ne laisse pas de railler les gentilshommes qui, insultés, ne se battent point. Avant le ministère de Richelieu, il avait laissé la direction des affaires à La Vieuville ; la veille, il lui faisait « manger du foin confit, pour le traiter de cheval » ; le lendemain, il lui donnait la surintendance des finances. En Picardie, ses chevau-légers avaient coupé les avoines en herbe pour les donner à leurs montures : « Je suis bien fâché de ce dommage ! » dit-il aux paysans, mais il eut garde de les indemniser ou même d'alléger leur taille.

Enfin il fut quelque peu cruel. Henri IV était désolé de ses instincts de méchanceté ; il eût voulu l'en corriger et, dit-on, le fouetta deux fois de sa royale main : la première parce qu'il avait écrasé la tête d'un moineau vivant, la seconde pour avoir fait tirer un coup de mousquet contre un gentilhomme qu'il n'aimait pas ; il est vrai qu'on ne chargea l'arme qu'à poudre. Ses gouverneurs avaient ordre de le corriger sévèrement et le fouettaient avec respect : « J'aimerois mieux moins de respects et moins de fouet ! » disait l'enfant non sans justesse. Ces corrections humiliantes irritaient fort la reine mère : « Vous ne traiteriez pas ainsi vos bâtards ! » disait-elle un jour au roi Henri. — « Pour mes bâtards, répondit-il, il les fera fouetter s'ils font les sots ; mais, lui, il n'aura personne qui le fouette ! Priez Dieu que je vive, Madame, ajouta-t-il prophétiquement, car ce méchant garçon vous maltraitera si je n'y suis plus ! » Si la reine grondait, c'était plutôt pour contrarier son mari que par affection réelle pour son enfant. Les infidélités continuelles de Henri IV, sa vieille liaison avec Mme de Verneuil, qui vivait à deux pas du Louvre, entretenaient la reine dans une irritation constante ; le ménage royal était un enfer ; elle invectivait le roi à tout propos. Quant à son fils, elle avait pour lui une affection si modérée qu'elle ne l'embrassa pas, dit-on, une seule fois durant toute la régence.

Le premier acte de vigueur et d'autorité du « méchant garçon » fut l'assassinat du bon ami de sa mère, Concini le maréchal d'Ancre. Il en mani-

festa toutefois des regrets — dit-on — ; il prétendit plus tard qu'on avait outrepassé ses ordres : il avait bien commandé à Vitry de l'arrêter, mais de ne le tuer que s'il faisait mine de se défendre. Il est certain que Vitry fit, dans ce cas, comme si Concini s'était défendu : du Hallier, frère de Vitry, Guichaumont, Le Buisson tirèrent à la fois sur le maréchal à bout portant ; Sarroque, Persan, La Chesnaye et Boyer percèrent son cadavre de leurs épées ; ils se firent tous gloire de cet acte de grand courage, et il ne semble pas que le jeune roi leur en ait voulu le moins du monde, au contraire. Vitry reçut le bâton de maréchal ; Luynes, l'instigateur de l'assassinat partagea les dépouilles de la victime avec ses frères et ses amis ; sa femme eut les magnifiques bijoux de la maréchale d'Ancre ; enfin le roi laissa décapiter et brûler comme sorcière cette malheureuse.

La maréchale d'Ancre fut d'ailleurs sacrifiée à l'honneur de la reine. Le maréchal passait, nous l'avons vu, pour être l'amant de Marie de Médicis, ce qui expliquait son extraordinaire fortune. On voulut donner le change au public, et l'on prétendit que la faveur du mari était due aux sortilèges de la femme.

La malheureuse, chétive et maladive, était, en outre, fort superstitieuse ; elle était convaincue que son mal venait d'un mauvais sort ; pour le combattre et guérir, elle avait eu l'étrange idée de se faire exorciser par un prêtre. Ce fut sa perte : une personne, qui voulait faire ainsi chasser les démons de son corps par un exorciste, ne pouvait

être elle-même qu'un suppôt de l'enfer; et c'est sur cette belle raison qu'on la condamna comme sorcière.

Elle fit, durant son procès et devant la mort, preuve d'une grande fermeté d'âme; et cette énergie, mieux que les sortilèges, explique l'ascendant personnel qu'elle eut de tout temps sur le caractère faible de sa maîtresse, bien avant même la faveur de son mari.

Le fils des victimes était un joli enfant de douze à treize ans[1], bien fait, et qui, disait-on, dansait avec grâce : la jeune reine Anne d'Autriche — avec une inconscience qui confine au manque de cœur — s'amusa à faire danser le pauvre petit dont on venait de tuer le père et dont la mère ne quitta la prison que pour aller à l'échafaud! La reine, à la vérité, avait seize ans.

Lorsque Gaston d'Orléans eut — ou crut avoir — la preuve que sa Louison le trahissait avec d'Epinay, il demanda conseil à son frère, et Louis XIII lui conseilla tout bonnement de faire assassiner le coupable. Mais Richelieu, consulté, s'y opposa. Il ne tenait point — et pour cause — à ce que le roi s'habituât à ces exécutions sommaires. Pour sa part, Richelieu y mettait des formes : il n'admettait que l'assassinat juridique.

Lors du siège de Montauban, on avait mis dans les fossés à sec du château de Piquecos, où le roi était logé, des blessés huguenots : ces pauvres

1. Henri Concini : on le déposséda de tous les biens de ses père et mère; on le déclara ignoble, et il alla vivre en Italie sous le nom de comte de Pena.

gens étaient exposés au soleil et aux mouches, la fièvre les dévorait ; le roi les vit sans pitié et ne daigna même pas leur faire donner de l'eau. Il fit mettre à sac Négrepelisse ; et nous avons trouvé de lui un mot bien typique dans un manuscrit original[1] :

Le roi s'étant trouvé souffrant lors de son passage à Castelnaudary, y séjourna quelques jours ; il en profita pour ordonner la destruction de la petite ville du Mas-Saintes-Puelles, un repaire de huguenots ; le roi prenait un bain, quand on vint lui dire que ses ordres étaient exécutés et que le Mas était en feu : « Ah ! dit-il en riant, le Mas est dans les flammes, eh bien ! moi, je suis dans l'eau ! » (Fin juillet 1622.)

« Il s'est diverti longtemps à contrefaire les grimaces des mourants. Le comte de la Rocheguyon étant à l'extrémité, le roi lui envoya un gentilhomme pour savoir comment il se portait : « Dites au roi, dit le comte, que dans peu il en aura le divertissement. Vous n'avez guère à attendre, je commencerai bientôt mes grimaces. Je lui ai aidé bien des fois à contrefaire les autres, j'aurai mon tour à cette heure. » Et quand M. le Grand fut condamné il dit : « Je voudrois bien voir la grimace qu'il fait à cette heure sur cet échafaud[2]. »

Toutefois si son âme était inaccessible à la pitié,

1. Ce manuscrit appartient à M. Gaston Serres de Gauzy et fut rédigé au XVIIIe siècle par un de ses arrière-grands-oncles, doyen du chapitre de la collégiale Saint-Michel de Castelnaudary.
2. Tallemant des Réaux.

elle ne le fut pas aux remords ; on dit qu'il « eut des visions du sac de Négrepelisse » ; un jour, à Ecouen, il fut pris d'une frayeur extraordinaire : « Le spectre de Montmorency, dit-il, lui était apparu ! »

Par une dernière contradiction, il dépouilla toute faiblesse aux approches de la mort : il l'envisagea avec une telle sérénité, prit si tranquillement ses dispositions en vue de la régence, que l'on disait : « Il n'y a vraiment pas d'honneur à bien mourir quand un tel homme est si bien mort ! » Et Priolo notait, dans ses comptes rendus à la République de Venise : *Nullus mortalium nec antiquorum, nec recentiorum fatum ultimum tam intrepide excepit.* « Personne, en aucun temps, ne vit venir la dernière heure avec tant de courage ! »

On lui fit de belles épitaphes :

Ci-gît un roi qui, sous un prêtre.
Joua son indigne rôlet :
Il eut cent vertus de valet
Et pas une vertu de maître,

Et encore :

Ci-gît le roi, notre bon maître,
Louis treizième de ce nom,
Qui fut vingt ans valet d'un prêtre
Et pourtant acquit grand renom
Chez les autres, mais chez lui non,

Etc..

GASTON D'ORLÉANS. — BLOT, SON CHANSONNIER

Jamais frères ne furent plus dissemblables : Louis était morose, mou, apathique, sauf pour la chasse ; Gaston, au contraire, toujours de bonne humeur et en mouvement, le chapeau sur l'oreille, les mains aux poches, sifflant comme un merle, faisant des tours de page et légèrement débraillé, car il ne pouvait tenir en place et ses gens avaient toutes les peines du monde à « le boutonner ».

Louis XIII timide, un peu bègue, parlait difficilement, sauf quand une émotion violente venait pour un temps masquer sa timidité; il fuyait les femmes ; — Gaston, au contraire, audacieux en parole, parlait bien, avec esprit, était fort séduisant, et avait des succès de galanterie.

Le roi se montra courageux à l'occasion ; — Monsieur fut toujours d'une incoercible lâcheté devant le danger ou les responsabilités.

Ils se ressemblaient pourtant en deux points : par l'insensibilité égoïste et par le manque de volonté. L'un et l'autre, ils laissèrent mourir tragiquement des gens qu'ils paraissaient aimer ou qui s'étaient dévoués pour eux ; l'un et l'autre furent gouvernés toute leur vie : Louis XIII par Luynes, puis par Richelieu ; Gaston par Ornano, par Le Coigneux, par Puylaurens et, plus tard, par l'abbé de La Rivière.

Gaston eut une jeunesse assez tapageuse : il ne dédaignait pas d'aller, la nuit, chercher les aventures avec de joyeux compagnons, rossant le guet,

décrochant les enseignes, brûlant « quelques auvents de savetier ». Ils couraient aussi les mauvais lieux, et le prince y trouva parfois ce qu'il ne cherchait pas : « La qualité de Monsieur ne le rendoit pas exempt des accidents auxquels les autres sont sujets ; de quoi la reine mère prenoit alarme. » L'âge ne l'amenda que sur le tard : il fut longtemps coureur et eut toujours « l'esprit un peu page ».

Le chansonnier Blot, mordant, spirituel, fort débauché, devait plaire à un prince de ce caractère, et ils furent intimement liés ; mais Blot était fort irrévérencieux, il ne l'épargnait guère ; or, par une bizarre contradiction, ce prince « bon garçon » tenait extrêmement aux marques extérieures du respect : il n'admettait même pas qu'on restât couvert dans son carrosse. De là des brouilles fréquentes entre lui et le chansonnier gouailleur, mais ces brouilles ne duraient pas : quelque nouveau couplet les remettait bien. Un jour que Gaston l'avait chassé, Blot lui fait ainsi part de ses regrets :

Si Monsieur ne veut plus me voir [1],
Si ma présence l'importune,
Je n'en suis pas au désespoir ;
Je n'y fais pas si grand'fortune
Ah ! le voilà ! Ah ! le voici
Celui qui en est sans souci.

Je ne suis point hardi menteur [2],
Je ne suis point fourbe, ni traître ;
S'il perd un fichu serviteur
Perdrais-je pas un fichu maître
Ah ! le voilà ! Ah ! le voici...

1. Timbre : *Ah ! le voylà ! Ah ! le voycy !*
2. Des Réaux assigne au dernier couplet une autre origine :

Le prince le rappela.

Cette figure originale et peu connue mérite de nous arrêter :

César Blot, baron de Chauvigny, était gentilhomme de Gaston d'Orléans.

On retrouve de lui de nombreux couplets gais, mordants, spirituels, parfois obscènes, parfois irréligieux, car lui et son ami le chevalier de Rivière[1], chansonnier lui aussi, se piquaient de « libertinage ». Un jour de débauche, le chevalier lui chante :

Dans les plaisirs, ami, restons plongés[2],
Tant que nos jours nous seront prolongés ;
Pour ce qu'on voit après notre trépas
Nous le saurons
Et nous en parlerons
Quand nous serons là-bas !

et Blot de lui répondre sur-le-champ :

Cher chevalier, de ton madrigalet,
Par la mordieu, je suis mal satisfait.
Tu doutes donc ? moi, je ne doute pas,
Car je sais bien
Que nous ne serons rien
Quand nous serons là-bas !

Un jour, pourtant, il parle de se convertir et répond à de sévères admonestations :

Blot fut une fois bien malade : quelqu'un dit à Monsieur : « Vous avez pensé perdre un de vos serviteurs. » — « Oui, répondit-il, un beau fichu serviteur. » Blot, guéri, en fit un couplet.

1. Le chevalier de Rivière, gentilhomme et ami de Condé, fut l'un des *petits-maîtres* sous la Fronde.

2. Timbre : *Petits Brissacs.*

Puisqu'il faut enfin que je quitte[1]
Ce beau titre de débauché,
Je veux devenir hypocrite
Crainte qu'il me manque un péché.
Et je prendrai la contenance
De quelque dévot d'importance.

Que jamais plus on ne me parle
De b... ni de cabaret !
Adieu, maître Henry, maître Charle
Adieu Nanon ! adieu Babet !
Et, quoique tard je m'en avise,
Je prétends qu'on me canonise.

Ah ! que je vais bien contrefaire
Le visage d'un innocent !
Je ne veux plus songer à plaire
Qu'au révérend Père Vincent[2] ;
Et je ne perds pas l'espérance
D'être au conseil de conscience.

Que Gauffre s'aille faire pendre[3],
Le Normand et d'Orlande aussi.
Les exemples que je veux prendre
Ont à la cour mieux réussi.
Pour que ma conduite soit bonne,
Je veux imiter Chaudebonne[4]

1. Timbre : *A vous parler de Gravelines.*

2. Saint Vincent de Paul que l'Eglise a canonisé ; il fut chef du conseil de conscience que l'on consultait sur les attributions des bénéfices et des évêchés.

3. Le P. Gauffre, fils d'un procureur des comptes, était un esprit fort exalté ; il s'était fait religieux par désespoir de ne pouvoir épouser la femme qu'il aimait, Mme de Mauric. Son zèle religieux ne recula pas devant une extravagance qui le rendit célèbre : un meurtre ayant été commis dans Notre-Dame, duquel on ne put trouver le coupable, Gauffre fit en son lieu et place amende honorable, pieds nus, en chemise, la torche au poing.

4. L'abbé Le Normand, fils d'un maître des requêtes, était parent de la belle Mme L'Evêque, maîtresse de Patru ; il voulut

Voici encore une de ses belles professions de foi :

Que Gaston prétende à l'histoire [1]
Et le Père Gauffre à la gloire,
La Rivière au cardinalat [2] ;
Que Condé n'aime que l'inceste [3] ;
Pour moi je n'aime que le plat
Et me moque de tout le reste.

L'histoire avec la renommée,
Ce n'est rien que vent et fumée.
Pour la gloire je n'y crois pas;
La pourpre n'est que bagatelle ;
Et l'inceste ne me plaît pas,
Car ma sœur n'est pas assez belle.

Citons enfin, comme échantillon de sa mordante causticité, cette épitaphe d'un inconnu (peut-être Louis XIII) :

En ce lieu gît un grand seigneur,
Lequel à notre siècle apprit
Qu'on peut très bien vivre sans cœur
Et mourir sans rendre l'esprit !

Ses chansons sont généralement des impromptus négligés, composés au moment même sur une table de taverne et parfois en des lieux que nous ne nommerons point, pas plus que nous ne citerons

être lui aussi son amant, quoiqu'il fît sa profession d'être un grand dévot. Notre ami Boisrobert l'appelle dom Scélérat. — Nous manquons de renseignements sur d'Orlande : M. de Chaudebonne, fort honnête homme et grand ami de Mme de Rambouillet, avait introduit Voiture dans son hôtel.

1. Timbre : *Petite Fronde*.

2. Louis Barbier de La Rivière, confident de Gaston. Voir p. 233.

3. Allusion aux mauvais bruits qui coururent sur Condé et sa sœur, Mme de Longueville.

certaines de ces élucubrations. Segrais[1] les avait réunies ; il les fit lire à Mme de Sévigné qui écrit[2] : « Segrais nous a montré un recueil des chansons de Blot ; elles ont le diable au corps, mais je n'ai jamais vu tant d'esprit. » Ce bel enthousiasme ne nous paraît justifié que pour certaines, assez rares d'ailleurs, où l'on trouve le mouvement, la rapidité de l'ode.

Blot mourut à Blois, en 1655 ; il avait quarante-cinq ans. En passant dans cette ville, lors de ce *Voyage en France* (1656), dont ils nous ont laissé l'aimable relation, Chapelle et Bachaumont[3], deux épicuriens comme lui, dédient quelques lignes à la mémoire de ce joyeux compagnon.

Une galanterie de Monsieur fit assez de bruit et Blot la chanta — médiocrement.

Monsieur poursuivait de ses assiduités une parente de Chavigny, une Bragelonne comme Mme Bouthilier[4], l'aimable et jeune Mme de Ribaudon ; ces assiduités et la résistance de la dame faisaient le bonheur des chansonniers. Cette jolie personne du quartier Saint-Paul ne manquait pas de coquetterie ; elle aimait passionnément le monde, ne dédaignait point les hommages ; on lui faisait bien des galanteries : M. du Parquet l'avait même un jour

1. Jean Regnault de Segrais fut secrétaire des commandements de la grande Mademoiselle.

2. Lettre à Mme de Grignan, 6 mai 1671.

3. Claude Luillier dit Chapelle, fils naturel du conseiller à Metz, Luillier, qui prit grand soin de son éducation, le fit élever par Gassendi et ne contribua pas peu à le rendre débauché. — François Le Coigneux, sieur de Boischaumont, dit Bachaumont, fils du précédent Le Coigneux et créateur du mot *Fronde*.

4. Mère de Chavigny.

régalée des vingt-quatre violons du roi pour la faire danser. Pour le moment, Gaston la courtisait ferme au désespoir du mari, des parents :

La Ribaudon, quand Monsieur la regarde,
Père, frères, mari, tout le monde est en garde !
Tout doux, tout le monde est en garde...
La la, tout le monde est en garde.

Un malappris chantait :

Ribaudon suit à la piste[1]
Monsieur, frère unique du roi,
Son mari en est si triste
Qu'il n'en mange, ni n'en boit,
Ni tous ses gens!

Mais des vaudevillistes mieux informés, Tallemant des Réaux lui-même, quoique fort médisant, croyaient à sa vertu :

Gaston, n'y pensez plus ; votre espérance est vaine,
Avec la Ribaudon vous perdez votre peine.
Tout doux...

et Blot, le bon chansonnier, fort sceptique et peu bienveillant d'ordinaire, lui rend cependant hommage en ces couplets gaillards :

Monsieur dit à la Ribaudon (*bis*)[2] :
« Belle, si tu veux, nous ferons
— Et ton, ton, ton, tutaine —
Ton mari cocu
— Et ton, ton, ton —
Monsieur Ribaudon !
Tutaine, tuton, tutaine. »

1. Timbre : *Thionville*.
2. Timbre : Air de danse très vif et très gracieux.

La belle lui a répondu (*bis*) :
« Vous êtes un beau lanturlu
— Et ton, ton, ton, tutaine —
Pour faire cocu
— Et ton, ton, ton —
Monsieur Ribaudon ! »

Etc., etc.

Mais hélas ! la pauvrette n'avait pas beaucoup de santé,

Les beaux yeux de la Ribaudon[1]
Lui valurent bien du renom ;
Mais le reste n'est rien qui vaille.
Daye, dan, daye ;

et la vie mondaine à outrance qu'elle menait eut bien vite raison de ce rien qui vaille ; elle mourut toute jeune, et Gaston alla se consoler à Tours avec Louison[2], dont il eut un fils, le chevalier de Charny ; mais il ne voulut jamais reconnaître cette paternité. La grande Mademoiselle, moins sceptique, prit soin de ce petit frère et assura son avenir.

1. Timbre : *Daye, dan, daye.*
2. Louise Roger de La Marbellière.

VIII

LES DERNIERS JOURS DU CARDINAL

Le cardinal, comme on sait, précéda de quelques mois à peine le roi dans la tombe, et sa mort ne fut pas moins édifiante que celle de son maître.

A son retour du Midi, sa santé parut s'être fort améliorée grâce à un repos de quelques semaines dans son cher Ruel ; et le cardinal se fit illusion. Il avait voulu à toute force — « car il était fort propre » — que Juif, son chirurgien, fit fermer son abcès au bras ; malgré les observations de l'homme de l'art qui prévoyait des complications, malgré ses résistances, il l'exigea si impérieusement que Juif dit à Jacques Esprit, l'académicien : « Le cardinal vient de se porter le coup mortel. » Ce n'était pas l'avis de Richelieu : pensant avoir encore de longs jours à vivre, il voulut assurer sa tranquillité future en épurant l'entourage du roi. Tous ses ennemis petits ou grands, tous les suspects devaient quitter la cour. Il commença par demander au roi le renvoi du fidèle Tréville, de M. des Essarts, beau-frère de Tréville, enfin de MM. de Tilladet et de La Salle. Le roi aimait ces fidèles serviteurs, surtout Tréville ; il refusa. Le

cardinal revint à la charge ; le roi tint bon encore quelques jours ; mais le cardinal le fit harceler tant et si bien que, le 26 novembre, Louis voulant avoir la paix, se décida à éloigner les trois derniers ; pour Tréville, il refusa absolument. Or c'était surtout à lui que le cardinal en voulait. Il le savait son ennemi et pertinemment, le faisant depuis longtemps espionner par sa cuisinière à qui il servait 400 livres de pension ; en outre, au cours de ses aveux, Cinq-Mars, voulant insinuer que Louis XIII lui-même l'avait indirectement encouragé à conspirer contre le ministre, avait rapporté un propos bien menaçant ; le roi, lui montrant Tréville, lui eût dit un jour : « Monsieur le Grand, voilà un homme qui me défera du cardinal quand je voudrai ! »

Il semble en effet que Louis XIII ait été quelque temps hanté par le désir d'être débarrassé du cardinal, comme il l'avait été de Concini : « le bruit courait qu'il avait fait à ce sujet des ouvertures à Fabert et que Fabert lui avait répondu qu'il était prêt à donner sa vie pour le service de Sa Majesté, mais qu'il ne saurait lui sacrifier son honneur en devenant un assassin ». Tréville, qui n'avait pas au cardinal les mêmes obligations que Fabert, pouvait aussi n'avoir pas les mêmes scrupules. Petit hobereau du Béarn et soldat de fortune, Tréville était tout dévoué à la personne de Louis XIII ; il avait, comme Guitaut, refusé les avances du cardinal ; et l'on commençait à compter ceux qui avaient ce courage. Le roi, reconnaissant, l'avait mis à la tête de ses mousquetaires à

cheval qui le suivaient partout, même aux chasses, et qu'il choisissait lui-même. Entrer aux mousquetaires de Tréville était une faveur enviée ; c'était devenu un moyen de faire sa cour, et plusieurs fils de M. d'Uzès se firent un honneur de servir dans ce corps d'élite, constamment attaché à la personne du roi, et fort dévoué à Sa Majesté.

Richelieu ne se tint donc point pour satisfait ; il envoya Chavigny à la rescousse ; inutilement : le roi s'entêtait. Chavigny eut beau user de toute son éloquence, dire que les services du cardinal ne pouvaient se mettre en balance avec ceux de Tréville ; tout fut inutile : « Vous voulez me perdre de réputation, conclut le roi, Tréville m'a bien servi, il en porte les marques, il est fidèle ! » Cette résistance, cette lutte exaspérait le cardinal, sa santé chancelante en était tout ébranlée ; le 28 novembre, il eut une forte douleur au côté ; le 30, on le saigna deux fois. Il était écrit que cette affaire Tréville lui porterait le dernier coup. En effet, le cardinal dut user d'arguments décisifs, car le roi, obsédé, se rendit le 1er décembre ; mais, en se décidant à congédier Tréville, il eut le soin de lui dire publiquement : « Je vous envoie, mon cher Tréville, à l'armée d'Italie ; mais je compte que nous ne serons pas longtemps séparés et que je vous reverrai sous peu auprès de moi ! » C'était clairement dire à tous qu'il savait le cardinal condamné par la Faculté, que sa mort n'était plus qu'une question de jours. Chavigny et de Noyers rapportèrent ce propos au cardinal qui entra dans une colère effroyable ; et son mal empira si rapide-

ment que les médecins le jugèrent perdu. Après leur consultation du 2 décembre, le roi, qui n'avait pas depuis longtemps eu de relations personnelles avec lui, daigna le venir voir. Le cardinal se souleva péniblement sur ses coussins et lui dit : « Sire, je vois bien qu'il me faut prendre congé de Votre Majesté ; mais je meurs avec cette satisfaction de ne l'avoir jamais desservie et de laisser son Etat en un plus haut point et ses ennemis abattus. En retour de mes services, je supplie Votre Majesté d'avoir soin de mes parents. Je laisse après moi plusieurs personnes fort capables et bien instruites des affaires ; ce sont MM. de Noyers, de Chavigny et le cardinal Mazarin ! » — « Soyez tranquille, Monsieur le cardinal, répondit le roi, vos recommandations me sont sacrées, quoique je ne pense pas avoir de longtemps à y faire droit! » Un valet apportait une tasse de bouillon ; le roi la lui prit des mains et la donna lui-même au malade. Puis, sous prétexte de ne le point fatiguer, il prit congé. Il faut croire que la « grimace » de M. le cardinal n'avait point déplu au roi ; « l'ayant trouvé fort mal, dit des Réaux, il le quitta fort gai » ; il ne daigna même point cacher sa joie à MM. d'Harcourt et La Meilleraye, proches parents du mourant qui le reconduisaient au Louvre; cet homme triste plaisanta et rit à plusieurs reprises : il contempla avec satisfaction les beaux tableaux de Richelieu dont le dauphin héritait, on le savait, ainsi que du Palais-Cardinal[1] ; puis, pour con-

1. Depuis : Palais-Royal.

soler ces messieurs apparemment, il leur dit qu'il ne quitterait point le Louvre que le cardinal ne fût mort !

Le roi parti, Richelieu fit appeler les médecins et leur demanda combien il lui restait à vivre. Ils le bernaient de paroles d'espoir peu en harmonie avec le sentiment très net qu'il avait de son état : « Appelez Chicot ! » ordonna-t-il ; c'était le médecin du roi : « Chicot, lui dit-il, c'est à l'ami, non au médecin que je m'adresse ; combien de temps ai-je à vivre ? »

Chicot l'examina minutieusement, puis :

« Monseigneur me pardonnera de lui dire la vérité ? — Je n'ai confiance qu'en vous », dit le malade. — « Hé bien ! Monseigneur, ayez du courage ; ce n'est plus qu'une question d'heures ! — C'est bien, dit le cardinal, voilà qui est parler ! » Et il ne songea plus qu'à son salut.

A minuit, il manda le curé de Saint-Eustache, sa paroisse, pour recevoir le viatique : « Voici mon juge, dit le mourant en le voyant ; et je le prie de bon cœur qu'il me condamne, si j'ai jamais eu autre chose dans l'intention que le bien de la religion et de l'Etat. » Le curé lui demanda s'il pardonnait à ses ennemis : « Je n'ai eu, dit-il, d'autres ennemis que ceux de l'Etat ! » Il demanda humblement l'extrême-onction et parut se dépouiller entièrement de cet orgueil qui, toute sa vie, avait semblé irréductible : « Mon père, dit-il au prêtre, traitez-moi comme un grand pécheur ; parlez-moi comme au plus chétif de votre paroisse. » Le curé lui fit alors réciter le *Pater* et le *Credo ;* il pria

avec ferveur en baisant tendrement le crucifix à plusieurs reprises. Comme il allait toujours s'affaiblissant, le bruit de sa mort se répandit dans la ville vers les onze heures du matin. Les médecins l'avaient abandonné, il se livra aux empiriques; une drogue parut le ranimer, et le roi, qui revint aux nouvelles vers les quatre heures, sortit du Palais-Cardinal bien moins joyeux que la veille. La nuit fut tranquille; et dans la matinée du 4, on le crut en convalescence, mais lui ne s'y trompa pas. A un gentilhomme que la reine envoyait lui demander comment il se trouvait : « Fort mal, Monsieur, répondit-il, et dites bien à Sa Majesté que si, au cours de notre vie, elle a cru avoir des griefs contre moi, je la supplie bien humblement de me les pardonner! » Presque aussitôt après, il se sentit mourir : « Ma chère nièce, dit-il en se tournant vers Mme d'Aiguillon, je me mœurs, je le sens; retirez-vous, je vous prie : votre douleur m'attendrit; n'ayez point le déplaisir de me voir rendre l'âme! » Elle voulait rester néanmoins; mais le moribond lui fit un geste de prière si tendre et si suppliant qu'elle sortit tout en larmes. A l'instant, il fut pris d'un étourdissement, sa tête retomba sur les coussins et il expira.

Avant de le porter à la Sorbonne où il est encore enseveli, on exposa le corps sur un lit de parade, et « la foule des badauds fut si grande qu'à peine d'un jour entier put-on approcher le Palais-Cardinal ».

IX

LES DÉTRACTEURS ET LES APOLOGISTES DU CARDINAL

Richelieu était trop détesté pour échapper à la satire ; mais le jeu était dangereux. Les chansons, les épigrammes circulaient sous le manteau, assez nombreuses [1] ; par contre, les satires de longue haleine sont fort rares. En voici deux cependant intéressantes : l'une par sa virulence ; l'autre, quoique incomplète, par sa remarquable facture ; elles furent composées en 1636, lors de Corbie, moment critique pour le cardinal nous l'avons vu ; l'attitude très nettement hostile du roi à l'égard de son ministre encouragea les satiriques.

L'un d'eux, l'abbé ou le comte d'Estlan [2] (il était l'un et l'autre), composait une satire à loisir et dans le silence du cabinet, quand parut le pamphlet en vers le plus grossier, le plus violent qu'on ait jamais écrit contre un ministre ; ce sont :

1. Nous en avons cité çà et là.

2. Louis d'Espinay, comte d'Estlan, fils du maréchal Timoléon de Saint-Luc.

LES MIL VERS

que nous avons parfois cités. On les attribua au pauvre comte d'Estlan dont on connaissait la verve malicieuse, et il faillit être mis à la Bastille pour un crime qu'il n'avait pas commis alors ; il est vrai qu'il en perpétrait un tout identique. Il fut heureusement facile à ceux qui le connaissaient de le laver, sinon de le blanchir, de cette accusation ; en effet, le comte était bien capable de faire des vers aussi méchants, mais non d'aussi méchants vers : les *Mil Vers* n'ont aucune valeur littéraire et le comte est vraiment mieux qu'un vulgaire versificateur. Toutefois ce désagréable incident dut lui inspirer quelque prudence, car la satire est restée inachevée et au bon endroit ; c'est, nous le verrons, dommage. Il va sans dire qu'elle n'a jamais été imprimée.

On n'a pu savoir au juste l'auteur des *Mil Vers* ; un inconnu du nom de Beys (?), un nommé Girou, qui, s'ils ne l'avaient composée, la colportaient, furent mis à la Bastille ; ce Girou était de la maison du jeune abbé de Retz [1], et on attribua, non sans quelque vraisemblance, cette satire à M. de Montplaisir, grand ami de l'abbé. Il semble donc que la paternité des *Mil Vers* peut être attribuée à l'entourage du futur cardinal de Retz. Le jeune Gondi détestait cordialement Richelieu et n'en était guère aimé ; s'il ne pardonnait pas au cardi-

1. Le futur coadjuteur Gondi ; il avait alors vingt-trois ans.

nal d'avoir obligé son père à lui vendre la charge de général des galères pour la donner au stupide Pont-Courlay, les libertés, les propos, les duels, l'esprit frondeur avant la lettre de l'abbé irritaient fort le ministre contre ce « jeune audacieux »; son œuvre de jeunesse sur la *Conspiration de Fiesque* avait encore alarmé l'Éminence : « C'est un esprit dangereux ! » disait-Elle. Bref les parents de Gondi, quelque peu effrayés à son sujet, l'envoyèrent promener en Italie où des Réaux fut son compagnon de voyage.

Quoi qu'il en soit, les *Mil Vers*, intitulés encore dans un autre manuscrit *Tableau du gouvernement présent* ou *Éloge de M. le cardinal de Richelieu*, débutent par quelques aménités dans ce goût :

..... C'est le ministre des enfers,
C'est le démon de l'univers,
Le fer, le feu, la violence
Signalent partout sa clémence.
. . . .
Les frères du roi maltraités [1],
Quatre princesses exilées [2],
Trente provinces désolées,
Les magistrats empoisonnés,
Les grands seigneurs emprisonnés [3],
Les gardes des sceaux dans les chaînes [4],
Les gentilshommes dans les gênes [5],

1. Les Vendôme et Gaston.
2. La reine mère et trois princesses de Lorraine, Mmes de Conty, de Chevreuse, de Guise.
3. Ornano, le grand-prieur de Vendôme, Puylaurens, morts à Vincennes.
4. Marillac et Châteauneuf.
5. Bassompierre, Vitry, etc., à la Bastille.

Tels sont ses méfaits ; suit une rapsodie interminable sur sa méchanceté. Sa fourberie, sa duplicité ne sont point oubliées :

..... Si les reines l'ont en horreur,
Il pleure pour gagner leur cœur;
Il les combat avec leurs armes.
. . . .
Sans masque, il est toujours masqué;
Turlupin[1] n'a point pratiqué
Tant de tours et tant de souplesse.
Tant de fourbes et tant d'adresse,
Que ce protecteur des bouffons,
Ce Mecenas de ces fripons...

On lui passerait encore son goût des comédies, si les affaires n'en souffraient pas et si on ne le voyait

..... abandonner les lis
A la fureur des ennemis,
Au sort des armes si funeste,
A la faim, la guerre, la peste !
Lorsqu'il doit penser aux combats
Il prend ses comiques ébats,
Et pour ouvrage se propose
Un poème pour Bellerose[2].
Il décrit de fausses douleurs
Quand l'Etat sent de vrais malheurs.
Il trace une pièce nouvelle
Quand l'ennemi prend la Capelle,
Et consulte encor Boisrobert
Quand une province l'on perd...

d'ailleurs, le cardinal doit ses succès au hasard, non à ses calculs. Tant qu'il n'a eu en vue que l'in-

1. Le comédien.
2. Le comédien.

térêt général, la Providence l'a favorisé, tout lui a réussi ; il n'en est plus de même aujourd'hui. Dieu l'a abandonné à cause de son infamie, de ses vues personnelles mesquines et intéressées, de son honteux projet de dissoudre le mariage légitime de Gaston pour l'unir à sa nièce, etc., etc., et la satire termine par un appel au roi :

Fais que la justice divine
Accable ce nouveau Conchine [1] ;
Laisse déchirer à Paris
Le plus méchant des favoris ;
Et suis en sauvant ta couronne
Cet oracle de la Sorbonne :
« Son sépulcre en vain sera beau.
Les tyrans n'ont point de tombeau ! »

Ses amis, ses parents, ses créatures ont eu en passant leur paquet ; nous avons vu déjà défiler Mme de Combalet, Bullion, Séguier et sa femme, Chavigny, le P. Joseph, etc., etc. De moindres comparses n'ont pas été oubliés. Elle dit de Laffemas et de Machaut :

..... Quels juges sont aussi sévères
Que ces deux cruels commissaires ;
Ces bourreaux de qui les souhaits
Sont de peupler tous les gibets ?
En décapitant ils se jouent,
Ils sont encor plus gais s'ils rouent ;
Mais leur plus agréable jeu
Est de brûler à petit feu...

1. Concini.

De Noyers n'est qu'un valet complaisant pour le bien comme pour le mal :

..... Son âme est égale à sa mine ;
Elle est petite, faible et fine.

Brézé, La Meilleraye, qui viennent d'être battus,

..... sont des héros
Qui nous délivrent de nos maux.

Enfin les infirmités physiques ne trouvent point grâce devant l'auteur. Il gratifie comme de juste le cardinal de l'épithète malséante que nous avons reproduite trop souvent, et, faisant allusion à la gibbosité des malheureux Coislin et Pont-Courlay, il prétend que

Ces deux bosses couvrent la France !

Ce court résumé permet d'avoir une idée de ce grossier monument de haine parfois volontairement injuste.

LES VERS HÉROÏQUES DU COMTE D'ESTLAN SUR L'ENTRÉE DES ENNEMIS EN FRANCE (1636)

sont de tout autre qualité ; l'auteur est un grand seigneur lettré ; il est le fils du maréchal de Saint-Luc, le petit-fils du mignon de Henri III, et l'a même rappelé sans vergogne à propos de Barradas ; il a la vivacité d'esprit de son oncle Bassompierre avec la malice en plus ; mais il ignore le respect,

et ses railleries le font craindre et aimer. N'est-elle pas charmante en sa concision l'épitaphe anticipée qu'il a faite pour son père[1] :

Enfin Saint-Luc ici repose
Qui ne fit jamais autre chose ?

Bassompierre, dans sa splendeur, en avait fait un abbé — drôle d'abbé qui composa mille et une vilenies pour ne pas dire pis — ; il brûla, il est vrai, à sa mort, à peu près tout ce qu'il avait écrit, et l'on ne trouve presque plus rien de lui[2]. Des Réaux lui-même, si curieux de littérature contemporaine, n'a pu se procurer les *Vers héroïques* dont il a pourtant entendu parler.

La disgrâce et l'emprisonnement de Bassompierre, son protecteur, lui firent haïr Richelieu. Il avait composé l'histoire satirique des cinq premières années de son ministère ; et les *Vers héroïques* auraient probablement chanté sa chute qui semblait imminente.

Après un court préambule consacré à nos revers en Picardie, Estlan éprouve le besoin de dédier ses vers au cardinal, et en bons termes :

Incomparable prince, Eminent Richelieu
Que mon œuvre naissante invoque comme un Dieu,
Je ne saurais sans vous votre histoire décrire
Ni manquer de fureur si la vôtre m'inspire.

1. Il mourut quelques jours après lui, en 1644, d'une chute de cheval.

2. Le manuscrit 19145 renferme d'assez belles stances, malheureusement le rythme en est peu harmonieux.

Déclarez-vous parrain de ces enfants trouvés :
Aucun n'en médira si vous les recevez ;
Ils pourront défier la censure ennemie
De l'asnier commissaire[1] et de l'Académie,
Dont on voit bien souvent un auteur accablé
Faire un long repentir au logis de Tremblay[2]
. . . .

Il conte ironiquement comment fut déclarée la guerre l'année précédente, et comment l'invasion vint tirer le ministre de sa douce quiétude :

Déjà l'an révolu avait fini son tour
Parmi tous ces débats, lorsqu'on vit à la cour
Arriver un courrier qui vint tout hors d'haleine,
Le paquet à la main, demander la Folène[3],
Dit qu'il veut sans délai parler à Monseigneur,
Et par son insolence il témoigne sa peur.
Il passe l'antichambre, et, d'une épaule forte,
Choquant maint cordon bleu, parvint jusqu'a la porte.
Le démon de l'Etat enfermé là dedans
Y jouait à première[4] avec ses confidens.
Le courrier en tremblant lui conta la nouvelle
Que le camp espagnol entourait la Capelle,
Et que le gouverneur, de frayeur éperdu,
Ou de force ou de peur serait bientôt rendu.

Ce prince, épouvanté de ce récit funeste,
Jugeant bien qu'à ce coup il y va de son reste,
Se lève en blasphémant, et, le visage en feu,
Jetant cartes à bas, finit ainsi le jeu.
Il demeure tout seul, et sou lain il appelle
Joseph le capucin, son conseiller fidèle,

1. Le commissaire censeur était choisi par le chancelier.
2. La Bastille, dont Leclerc du Tremblay, frère du P. Joseph, était gouverneur.
3. L'huissier, le gigantesque gardien des appartements privés de Richelieu.
4. A la prime, probablement.

Ce fils de saint François qu'un zèle immodéré
De servir au public a du couvent tiré,
Et qui, dans les grandeurs dont son espoir le flatte,
Ne pense qu'à changer sa bure en écarlate ;
Du même esprit de Dieu dont il parle aux bigots
Traite avec les Anglais, les Danois et les Goths;
Comme un nouveau saint Paul, de son siècle l'apôtre,
Se fait juif ou gentil pour gagner l'un et l'autre.
Il s'accorde à Luther parmi les protestans,
Révère Mahomet chez les mahométans,
Et, brouillant tout ensemble, enferme en sa capuce
L'Alcoran, l'Evangile et la Loi du p.....
Sans avoir autre objet que la gloire de Dieu,
Le salut de l'Etat, l'honneur de Richelieu.

Le P. Joseph arrive aussitôt et le cardinal de gémir, de se lamenter sur nos frontières menacées et aussi sur son imprévoyance. Nous avons, dit-il,

... envoyé nos valeureux guerriers
Dépouiller sur le Rhin des forêts de lauriers,
Où mon cher compagnon, le brave La Valette,
Fait aux combats céder le casque à la barrette ;
Le grand maître[1] a porté sur les rives du Doubs
Ses foudres éclatans, et du bruit de leurs coups,
La Bourgogne tremblante et de frayeur saisie
A cru revoir César devant son Alésie !
Mais, sans aller chercher des victoires si loin,
Ces forces maintenant nous feraient grand besoin.
Tant de vaisseaux dorés qui flottent dessus l'onde,
Dont l'appareil pompeux étonne tout le monde
Sous ce digne prélat que révère Bordeaux[2],
Nous ont rendus seigneurs de l'empire des eaux ;
Et menaçant d'abord l'une et l'autre Sicile
S'en promettent bientôt la conquête facile.
Mais quoi ! nos arsenaux de fonte dépouillés,
Nos villes sans canons, nos magasins pillés

1. La Meilleraye.
2. Sourdis.

Ont fait de leurs débris ce superbe équipage
Qu'il fallait réserver pour un meilleur usage.
Le reste des canons dans le Havre entraîné
Ne peut être sitôt à Paris ramené,
Paris, qui, forcené de se voir sans murailles,
Couve secrètement son feu dans ses entrailles ;
Et j'appréhende moins parmi tant de mutins
Les efforts étrangers que les maux intestins...

Il lui demande ses conseils et ses prières ; à quoi

Le Père lui répond d'une mine modeste :
« Il est vrai, Monseigneur, l'accident est funeste,
Mais Dieu, qui, de là-haut, regarde vos travaux,
Peut faire encor pour vous des miracles nouveaux ;
Il voit que votre cœur l'adore sans feintise,
Que vous êtes l'honneur et l'appui de l'Eglise,
Et votre ambition n'aspire à plus haut lieu
Que d'être serviteur des serviteurs de Dieu [1]... »

Il appuie ses paroles réconfortantes de quelques aphorismes d'une allure toute cornélienne :

« ..... La fortune a toujours son flux et son reflux
Et quitte pour un temps ceux qu'elle aime le plus ;
Mais, de quelque côté que sa faveur se porte,
Enfin la bonne cause est toujours la plus forte.
C'est de là, Monseigneur, qu'il faut tout espérer
. . . .
Souvent le feu reluit, qu'il est prêt à s'éteindre ;
Plus ils [2] font les mauvais et moins ils sont à craindre :
Et leur prospérité ne m'épouvante point :
Souvent on les a vu tomber de plus haut point !... »

1. Pape.
2. Les ennemis.

Estlan peint ensuite Richelieu dans ses rêves de gloire et de vengeance, et se moque en passant de ses prétentions littéraires :

..... Il voit joindre à l'Artois le Brabant et la Flandre,
Les provinces à lui d'effroi se venir rendre ;
Mais le plus doux plaisir qu'il se va figurant
C'est d'entrer à Bruxelles ainsi qu'un conquérant.
Tandis qu'il fait sentir au peuple sa colère,
Il voit sortir l'infant avec la reine mère
Qui cherchent, effrayés, leur salut dans Anvers
Et tous les grands fuyant par des sentiers divers;
Puis, après que la ville est tout assujétie,
Pour y rétablir l'ordre, il commande, il châtie ;
Il donne à Laffemas un pouvoir tout nouveau
D'être le délateur, le juge et le bourreau;
Ce ne sont qu'échafauds, que gibets et que roues :
Chanteloup [1] en portrait est traîné dans les boues,
Et Saint-Germain [2], en tête au rôle des proscrits,
Tandis que le bourreau jette au feu ses écrits,
Chantant la torche au poing une palinodie [3],
Conclut le dernier acte en cette tragédie !

Ainsi ce grand héros, tandis que la vapeur
De la bile échauffée ou de la noire humeur,
Jointe à sa passion, lui brouille la cervelle,
Sans sortir de Paris, triomphe dans Bruxelle,
Attendant qu'à bon droit, s'il vient d'autres saisons,
On lui fasse une entrée aux Petites-Maisons.
Et, comme ce grand prince aime les comédies,

1. Le Père Chanteloube, homme de confiance de la reine mère.

2. L'abbé de Saint-Germain, Guillaume de Mourgues, aumônier de la reine, lui était très dévoué et avait écrit des libelles contre le cardinal. — Très honnête d'ailleurs et désintéressé : le cardinal infant lui avait donné en Flandres un riche bénéfice, de Mourgues le rendit spontanément quand il rentra en France, pour ne pas recevoir d'argent des ennemis de son pays.

3. Faisant amende honorable avant le supplice.

Il donnait un sujet aux cinq auteurs divers
De faire de la sienne un essai de leurs vers,
Et semblait dans l'apprêt de ces jeux magnifiques
Désirer triompher des misères publiques;
Tel que l'on vit jadis un empereur romain
Qui, contemplant les feux allumés de sa main,
Touché barbarement d'une cruelle joie,
Celébrait sur son luth l'embrasement de Troie,
Tel ce grand cardinal, dont les desseins divers
Ont allumé la guerre aux bouts de l'Univers;
Non content de le voir déchiré de ses marques
Sur le théâtre encore il produit ses monarques,
Et, comme des farceurs, Ibère et Francion
Y disent leur rôlet suivant sa passion.
Mais tandis qu'en ces jeux sa vanité se flatte
Et que dessus son front son allégresse éclate,
Maint courrier importun...

Cette ébauche s'arrête là, mais on devine la suite : revers successifs, mécontentement général et chute ignominieuse de Richelieu.

On nous pardonnera la longueur de ces citations, étant donné, nous le répétons, que cet auteur est pour ainsi dire inconnu.

ÉPITAPHES ET ÉPIGRAMMES

La disparition du cardinal fut une délivrance ; les haines longtemps contraintes se déchaînèrent sans pudeur; on se vengea en en médisant et les vaudevilles prirent leur essor; l'un d'eux, à allure de pamphlet, lui reproche son inflexibilité, sa haine, son envie, ses fourberies, sa cruauté, son caractère impérieux, son amour de la guerre, son orgueil, et

finit par le damner dans un couplet en forme d'épitaphe :

Ci-gît le pacifique Armand[1],
De qui l'esprit juste et clément
Ne fit jamais mal à personne
Il n'a gardé d'être damné,
S'il est vrai que Dieu lui pardonne
De même qu'il a pardonné !

Ces deux autres couplets sont plus modérés :

Armand, depuis que le trépas[2]
A tranché le cours de tes pas,
C'est à qui blâmera ta vie.
Mais moi, qui déplore ton sort,
Je dis sans haine et sans envie
Que c'est assez que tu sois mort.

Le cardinal est mort, je vous l'assure[3],
Ah ! le grand mal pour la race future.
Mais
La présente, je vous jure,
Ne le pleurera jamais.

La note satirique et généralement acerbe domine dans ces innombrables petites pièces ; mais leur valeur littéraire ne mérite guère qu'on retienne leurs méchancetés : voici pourtant, à titre d'échantillons, deux chutes assez piquantes :

Et chacun le donnait de si bon cœur au diable,
Que le diable à la fin ne le put refuser.

1. Timbre : *Rochelois.*
2. Timbre : *Rochelois.*
3. Timbre : *Mais ;* ce couplet est de Blot.

Et encore :

Le seul pas qu'il a fait sur ceux de Jésus-Christ
C'est qu'il est mort pour le salut des hommes.

Maynard, qui l'avait beaucoup loué sa vie durant, composa sur lui une épitaphe mauvaise à tous égards : l'ingratitude l'inspira mal. Bensserade, lui, se place à un point de vue tout personnel et regrette moins Richelieu qu'une pension qu'il en recevait à titre de très vague parent :

Ci-gît, puisque ainsi plaît à Dieu,
Le cardinal de Richelieu :
Et, ce qui cause mon ennui,
Ma pension gît avec lui.

D'autres, en le maltraitant, ne lui dénient pas tout mérite :

J'ai vécu sans pareil et régné sans égal,
On admire partout mes vertus et mes vices;
Mes desseins comparés avecque mes services
Font douter si j'étais souverain ou vassal.

Quoi que j'aie entrepris, soit de bien soit de mal,
J'ai toujours rencontré de fidèles complices,
Et le ciel et l'enfer m'ont été si propices
Qu'on ne sait qui des deux m'a nommé cardinal.

J'ai fait régner le fils, j'ai fait bannir la mère
Et, si j'eusse vécu, j'eusse perdu le frère,
Voulant seul de l'Etat gouverner le timon.

Qui m'a pensé choquer a senti ma puissance!
Pour dompter l'Espagnol, j'ai ruiné la France.
Jugez si j'en étais ou l'ange ou le démon!

D'autres enfin — et le grand Corneille est du nombre — croient devoir s'abstenir : on sait la classique épitaphe du grand poète ; le digne sonnet suivant, contemporain de Polyeucte, et qui la rappelle, est moins connu :

Armand, lorsque tes jours avaient le haut éclat
Dont nous voyons partout briller tant de peintures,
Je ne suis pas entré dans ce fameux combat
Qu'allumait ta louange entre tes créatures.

J'en vois après ta mort, par un lâche attentat,
Changer tout leur encens en noires impostures.
J'en vois, ou par vrai zèle, ou par raison d'Etat,
Affermir ton grand nom dans les races futures.

Moi, je n'étale point d'illustres déplaisirs,
D'ambitieux regrets ni de pompeux soupirs ;
Comme de ton vivant je m'obstine à me taire ;

Et, si quelqu'un s'efforce à couronner ta mort,
J'estime son ardeur sans suivre son effort ;
Et je dis qu'il fait bien, mais je pense mieux faire !

Une seule de ces petites poésies — d'ailleurs fort médiocre — est franchement élogieuse :

Pauvre France, que je déplore
Ta perte et tes maux infinis !
Si ton état subsiste encore
Tu feras comme saint Denis[1] :
Perdant ce chef, qui fit ta gloire
Et qui pour toi prit tant de soin,
Tu marcheras, je le veux croire,
Mais, ma foi, tu n'iras pas loin !

1. D'après la légende, saint Denis, comme le saint Aphrodise de Béziers, prit, après avoir été décapité, sa tête entre ses mains et marcha.

Louis XIII fut peut-être le plus heureux de tous et ne s'en cacha point. « Le roi, dit Gondi, eut une joie incroyable de la mort du cardinal. » Il ne se contenta pas de chanter les vaudevilles courants, il mit, nous l'avons vu, le rondeau de Miron en musique. Le coup de pied de l'âne !

Mais si le grand ministre eut des détracteurs, il ne manqua point d'apologistes ; en encourageant les lettres, il avait monnayé sa gloire. Les auteurs lui furent reconnaissants, le célébrèrent à l'envi, surtout de son vivant : l'amitié d'Horace, de Virgile, de Varius a plus servi la mémoire de Mécène que son rôle historique auprès d'Octave.

Richelieu, qui se piquait de littérature, avait plus de civilité, d'attentions pour les auteurs que pour les grands seigneurs : Gombaud vient un jour lui lire une comédie. Le cardinal le prie de se couvrir ; Gombaud par respect ne le voulut point. Alors le ministre, se découvrant lui-même, lui dit : « Hé bien ! Monsieur, nous serons incommodés l'un et l'autre. » Il voulait que son fidèle Desmarets restât couvert devant lui, assis comme lui *dans un fauteuil;* et à ces marques exceptionnelles de considération, il en ajoutait une plus grande encore — si l'on tient compte de l'importance énorme qu'avaient alors ces détails mesquins — : il exigeait que Desmarets ne l'appelât que « Monsieur ». Ce même homme en voulait au maréchal de Châtillon[1] de ce qu'il ne l'ap-

1. Les maréchaux de France avaient eux-mêmes droit au « Monseigneur ».

pelait pas « Monseigneur » ; cet orgueilleux prit un jour le pas sur le prince de Piémont, le futur duc de Savoie, ce qui fit dire à son oncle le grand-prieur : « Qui eût jamais dit que le petit-fils de l'avocat La Porte passerait devant un petit-fils de Charles-Quint ! » Richelieu prétendait, il est vrai, que les princes temporels devaient le céder aux cardinaux, princes de l'Eglise.

On conçoit que son amour profond et sincère des lettres l'ait conduit à fonder l'Académie, et l'on doit reconnaître qu'il fut heureusement inspiré quand il choisit, pour en faire l'embryon de la docte Compagnie, le petit cénacle littéraire qui se réunissait chez le bon Conrart. Il ne manquait pas — sans parler de l'hôtel de Rambouillet[1] — de salons, de ruelles où fréquentaient les beaux esprits. Le cardinal jeta judicieusement son dévolu sur le groupe qui lui parut le plus conforme à ses vues : chacun le sait. L'on sait moins que l'exemple de Richelieu fut suivi : une dame, entre autres, et Gaston d'Orléans furent au XVIIe siècle les précurseurs des Goncourt ; mais ces contrefaçons de l'Académie ne vécurent pas : l'Académie de Mme d'Auchy sombra dans l'extravagance, celle de Gaston n'exista que sur le papier.

Charlotte des Ursins, vicomtesse d'Auchy, fut toute sa vie férue de littérature. Dans sa jeunesse,

1. La marquise l'avait fait construire à neuf et sa distribution servit de modèle aux architectes du Luxembourg ; il s'élevait rue Saint-Thomas-du-Louvre, sur l'emplacement du ministère actuel des Finances, et son jardin s'étendait jusqu'au voisinage du pavillon de Flore.

le poète Lingendes l'avait chantée ; mais, tombée en puissance de mari, elle dut passer plusieurs années à la campagne, tenue en chartre privée par ce brutal peu poétique et fort jaloux. La mort l'en ayant délivrée en 1627, elle revint à ses amours. Malherbe qui l'avait connue avant son exil, venait chez elle ; il a célébré la beauté de la dame, sa Caliste, qui, malgré ce nom, n'était plus belle, hélas ! Il a célébré ses beaux yeux quoique un peu larmoyants :

Amour est dans ses yeux, il y trempe ses dards !

Sur quoi les méchants — et Mme de Rambouillet était du nombre — prétendaient qu'il le pouvait sans peine vu leur humidité permanente. Mais le vieux Malherbe était un adorateur tyrannique : il n'admettait point de partage, éloignait les concurrents ; il fut jaloux de voir bien accueilli par cette divinité je ne sais quel poète plus jeune : et, la trouvant seule un jour dans sa ruelle, il la gifla à la faire crier, puis il alla conter ce bel exploit à Mme de Rambouillet.

Délivrée de ce tyran, la dame, toujours avide de lectures, de comédies, de harangues, de poésie et même de disputes théologiques (!), auxquelles, cela va sans dire, elle n'entendait rien, ouvrit largement sa maison à tout venant. Quand Boisrobert, le solliciteur des Muses affligées, compléta l'Académie française, l'abbé de Cerizy, toujours malin, voulut s'amuser et lui faire pièce : il persuada à la dame de créer, elle aussi, une aca-

démie. L'idée sourit à notre prétentieuse, et l'Académie de Mme d'Auchy fut fondée. Elle se mit à recevoir les beaux esprits, à les bien traiter; les parasites accoururent : ce fut une cohue, un capharnaüm. A côté de vrais littérateurs comme les Habert, les Tallemant, qui venaient s'y divertir aux dépens de l'hôtesse et de ses hôtes, on y trouvait bien des grotesques et d'encombrants imbéciles.

La bonne Mme d'Auchy en perdait la tête et se croyait un personnage : jugez si l'on en riait. La trouvant un jour au cercle de Mme de Rambouillet, ce pince-sans-rire de Voiture lui demanda le plus sérieusement du monde qui elle préférait de saint Augustin ou de saint Thomas; cette éminente théologienne donna, avec non moins de sérieux, ses préférences à saint Thomas; et l'on se contint pour ne pas éclater.

Cette étrange Académie n'était pas destinée à l'immortalité, on s'en doute.

Gaston d'Orléans voulut aussi, pour s'amuser et se moquer du cardinal, en créer une au Luxembourg : il choisit gravement quelques lettrés, quelques originaux et surtout des ignorants fieffés qui savaient à peine lire, « pour voir, disait-il, comment ils résoudraient les difficultés qu'on leur soumettrait ». Il donna même à Brulart du Boulay, gouverneur du palais, quinze mille livres pour tout organiser. Le bon Brulart mit l'argent dans sa poche et n'organisa rien du tout : « Me voyant trésorier, pour la première fois de ma vie, dit-il pour toute excuse, j'ai voulu remplir cette

charge en toute conscience. » Les affamés lui donnèrent bien quelques horions. Gaston s'en amusa beaucoup : et ce fut tout.

Mais si le cardinal reconnaissait l'excellence du talent et s'inclinait devant la supériorité du génie, il en jugeait assez mal faute de goût et de délicatesse. Il préférait au *Cid* triomphant les fameuses pièces des cinq auteurs que le public accueillait froidement ; de dépit — car il ne supportait d'être contredit en rien — il le faisait parodier par Boisrobert et critiquer par l'Académie [1] ; son amour-propre, il est vrai, souffrait aussi de l'insuccès de ces pièces bâtardes dont il avait eu l'idée. « A quoi pensez-vous, disait-il à Desmarets, que je prenne le plus de plaisir ? — A faire le bonheur de la France, répondait l'autre. — Point du tout : c'est à faire des vers. »

Il remit un jour à Boisrobert, en présence de Mme d'Aiguillon, le canevas complet d'une comédie qu'il avait composée seul ; tous deux la trouvèrent la plus ridicule du monde, et, pour la gloire de son oncle, Mme d'Aiguillon pria Boisrobert de le lui faire comprendre. Ce n'était point chose facile, il n'osait donner son avis ; le cardinal s'en aperçut, lui fit grise mine et finalement reprit le manuscrit pour le remettre à Chapelain. L'auteur de *la Pucelle* l'examina à son tour, et, très hum-

1. Cette critique fut toutefois modérée, et cela se conçoit : le grand poète avait ses admirateurs même à l'Académie ; ainsi l'abbé de Cerizy, à qui Richelieu demandait son avis sur le *Cid*, ne se gêna point pour lui dire : « Je voudrais l'avoir fait ! »

blement, présenta ses observations et ses critiques — fort tempérées, comme on peut penser. Richelieu, mécontent, déchira son œuvre ; puis, le regrettant, il en fit recoller les morceaux ; finalement il abandonna ce beau projet.

Il s'entêtait parfois cependant : un jour il lisait à L'Estoile une pièce de vers où il avait gratifié un malheureux alexandrin de deux ou trois syllabes supplémentaires. L'Estoile en fit la remarque : « Holà ! Monsieur L'Estoile, dit-il, mon vers me plaît ainsi et je le ferai bien passer ! » Il s'aveuglait en ce point sur son omnipotence.

S'il supportait mal la critique, il était par contre fort avide de louanges, et se contentait de l'encens le plus grossier ; au besoin, il le brûlait lui-même ; l'on assurait que, lisant la dédicace d'un ouvrage où on ne le traitait modestement que de *héros*, il remplaça par *demi-dieu* cette insuffisante épithète. Aussi l'Académie, qui le connaissait bien, le célébrait-elle sur tous les tons. A ce propos, Mathieu de Mourgues, l'abbé de Saint-Germain, aumônier de Marie de Médicis et irréductible ennemi du cardinal, appelait spirituellement l'Académie la *Volière de Psaphon*. Ce Psaphon était un jeune Lybien qui, voulant passer pour un dieu, avait en secret dressé nombre d'oiseaux à dire : « Psaphon est un dieu ! » puis il leur rendit la liberté, et ce prodige lui valut les honneurs divins.

Rien n'était plus agréable au cardinal que d'être pris pour arbitre dans les questions délicates, qu'il s'agit de belles-lettres, de grammaire, de théologie, de sentiments même : quand, à l'Académie, les avis

étaient partagés, on ne manquait pas de lui soumettre la difficulté ; il la tranchait d'ordinaire et en faisait faire son compliment à MM. de l'Académie, leur disant qu'ils ne craignissent point d'abuser de ses loisirs. Il était un peu pédant en un mot; et un jour, il tint à Ruel une véritable cour d'amour pour discuter cette maxime du jeune duc d'Enghien[1] : « Un véritable amant doit être plus occupé de son amour que des sentiments qu'il inspire. » Après des discussions alambiquées, on lui donna raison. C'était l'avis de Son Eminence.

1. Le grand Condé.

APPENDICE

CHANSONS

I

CHANSON SUR LE MARIAGE DE LOUIS XIII

On ne s'attend guère à voir le grand Malherbe composer une chanson en vers de mirliton. Le malheureux, très difficile pour lui-même et pour les autres, s'en excusait de son mieux : le temps lui avait manqué, le rythme de la chanson ne lui plaisait pas ; et il avait raison de s'en excuser : *Quandoque bonus...*

Cette Anne si belle
Qu'on vante si fort,
Pourquoi ne vient-elle?
Vraiment elle a tort.

Son Louis soupire
Après ses appas;
Que veut-elle dire
De ne venir pas ?

S'il ne la possède
Il s'en va périr :
Donnons-y remède,
Allons la quérir.

Assemblons, Marie [1],
Vos yeux à ses yeux :
Notre bergerie
Ne vaudra que mieux !

Hâtons ce voyage :
Un siècle doré
Par ce mariage
Nous est assuré !

Pour comble d'infortune, le malicieux Bautru, l'entendant chanter, improvisa sur le même air un couplet de circonstance :

Ce divin Malherbe,
Cet esprit parfait,
Donnons-lui de l'herbe.
Ce sera bien fait.

II

BREF INVENTAIRE DES BIENS DE SON ÉMINENCE

Cette épigramme à peu près véridique nous donne une idée du bien que Richelieu avait amassé :

Un quidam qui ne peut se taire
Fit au Mazarin l'inventaire
Des grands biens que le cardinal
Avait amassés bien ou mal.
Il lui dit d'une voix lente
Près de la chapelle ardente
Et sous ses brillants flambeaux :
Quarante-sept mitres ou chapeaux [2] ;

1. Marie de Médicis.
2. Quarante-sept bénéfices.

Trois duchés et cinq places fortes
Qui sont de France autant de portes ;
Deux autres encor — je ne mens ; —
Quelque cinq gouvernements,
En argent vingt millions de livres.
Le reste [1] emploierait un cahier !
Ne s'est-il pas bien fait payer.
Lors Mazarin se prit à rire.

L'exemple ne fut point perdu ; et Mazarin fit encore mieux.

III

RICHELIEU AUX ENFERS

Quand Armand rendit l'esprit,
Lucifer, à ce qu'on dit,
L'emporta sous la moustache
Du curé de Saint-Eustache.
Lampons, lampons, camarade, lampons!

Richelieu, dedans l'enfer
Favori de Lucifer,
Est aussi puissant qu'en France :
On l'y traite d'Eminence.
Lampons, etc.

A la moitié du chemin.
Caron lui donna la main :
« Passez, le plus grand monarque
Qui fut jamais dans ma barque »,
Lampons, etc.

1. Dans ce reste doit figurer le Palais-Cardinal (Palais-Royal actuel) ; sans compter les œuvres d'art et les pierreries.

Or, quand il fallut payer,
Il n'avait pas d'aumônier ;
Mais un si grand personnage
Ne paie rien au passage.
Lampons, etc.

Il n'était pas aux faubourgs
Qu'il entendit les tambours :
Lucifer pour sa venue
Fit bien balayer les rues,
Lampons, etc.

Tout comme on lui fit jadis
Dans la ville de Paris
Quand il revint de Narbonne [1]
Dans la machine en personne.
Lampons, etc.

Lucifer vint, à cheval,
Recevoir le cardinal.
Des diablotins magnifiques
Portèrent mousquets et piques.
Lampons, etc.

Arrivé dedans ce lieu,
Croyant être à Richelieu,
Les diablotins, en bons gardes,
Mirent bas les hallebardes.
Lampons, etc.

D'Ancre, le feu maréchal,
Quand il vit le cardinal,
Tout aussitôt il s'écrie :
« Chauffez-le bien, je vous prie ! »
Lampons, etc.

1. Certains manuscrits portent : *Revenant de Carcassonne*. C'est une erreur.

— « Ha ! maugrebieu ! qu'il fait chaud,
N'y a-t-il point ici d'eau ?
Holà ! laquais, holà ! page,
Je crève de male rage,
Lampons, etc.

« Bullion, à mon secours !
C'est à vous que j'ai recours !
Je brûle ! qu'on me délivre !
Au diable le sou pour livre ! »
Lampons, etc...

« Maugrebieu, j'ai bien du mal ! »
Bullion dit au cardinal :
« Les tailles, les subsistances
Sont causes de nos souffrances ! »
Lampons, etc.

« Que ne suis-je avec le roi ?
Mais ciel ! qu'est-ce que je vois ? »
Il prend, tant l'ardeur le presse,
Proserpine pour sa nièce.
Lampons, etc.

« Ah ! que faites-vous ainsi,
Illustre Armand du Plessis :
Je suis dame Proserpine
Et non votre concubine ! »
Lampons, etc.

IV

LA CHANSON DE FONTARABIE (1638)

(Timbre : *Cogne*)

Six mille hommes de pied[1],
Deux de cavalerie
Se sont venu camper
Près de Fontarabie.
Mais las !
Quand il fallut combattre tout s'en alla !

Le prince de Condé[2]
Eut pris Fontarabie
Si l'on l'eût secondé
Sans lui porter envie.
Mais las ! etc.

Son lieutenant étoit
Le duc de La Valette
Qui lui montroit du doigt
Que la brèche étoit faite.
Mais las ! etc.

Monseigneur de Bourdeaux[3],
Pour montrer sa vaillance,
Fit sortir ses vaisseaux
En toute diligence.
Mais las ! etc.

1. Variante du manuscrit de Castelnaudary :

Vingt mille hommes de pied
Cinq de cavalerie.

Exagération évidente.
2. Henri II, père du grand Condé.
3. Sourdis.

Monsieur de Saint-Simon[1],
Sans nul ordre, ni charge,
Quitte le fort d'Iron
Pour aller à la charge.
Mais las ! etc.

La Force s'écria[2] :
« Ce ne sont que canaille ! »
Et puis se présenta
Pour leur livrer bataille.
Mais las ! etc.

De Gesvre alloit disant[3] :
« Par la morbleu ! j'enrage,
Je veux de ces galans
Faire aujourd'hui carnage. »
Mais las ! etc.

Le Plessis-Besançon[4],
Ce grand homme de guerre,
Dans cette occasion
Donna du nez en terre.
Mais las ! etc.

Lors on vit arriver
Le fougueux Houdinière[5]
Comme un déterminé
Dans son humeur guerrière.
Mais las ! etc.

1. Le duc Claude, père de l'auteur des *Mémoires* : il quitta son gouvernement de Blaye sans ordre pour venir à l'armée de Condé. — Irun, petite ville frontière très près de Fontarabie.

2. Le marquis, fils du vieux maréchal : son quartier fut le premier enlevé.

3. René Potier, duc de Gesves en 1648.

4. Beau-père du prince de Courtenay, fut lieutenant général et gouverneur d'Auxonne.

5. Officier des gardes du cardinal.

Le fidèle Espenan [1],
Qui tranchait de l'Achille,
Au premier patapan
Prit son sac et ses quilles.
Mais las ! etc.

V

CHANSON SUR LE RETOUR DE LA ROCHELLE

La chute de la Rochelle (1628) eut un retentissement considérable : c'était non seulement l'effondrement de la puissance politique du parti protestant, mais un échec pour l'Angleterre qui avait fait tous ses efforts pour l'empêcher. Aussi les Parisiens firent-ils à Louis XIII une réception triomphale dont la naïve chanson qui suit est un écho :

Monsieur d'Uzès, capitaine [2],
Le Briais, son lieutenant,
Et La Place, porte-enseigne,
— Vive le Roi ! —
Menaient les badauds de Paris,
Vive Louis !

1. Brave soldat, mais de peu de cervelle ; avait servi sous Schomberg à Castelnaudary ; déposa contre le duc de La Valette ; fit quelques sottises lors de la campagne de Roussillon en 1642 et se distingua à Rocroy sous les ordres de Condé.

2. Le duc d'Uzès, gouverneur de Paris. Il était donné aux gouverneurs de Paris d'avoir une forte dose de naïveté ; le duc ne le cédait en rien sur ce point à son prédécesseur M. de Montbazon. On lui faisait dire en voyant mourir un cheval : « Ce que c'est que de nous ! »

Ils avaient des chausses rouges,
Des pourpoints de satin blanc
Avec des plumaches blanches[1]
— Vive le Roi ! —
Dessus leurs beaux chapeaux gris,
Vive Louis !

Dufresnoy, l'apothicaire[2],
Aide de sergent-major,
Porte à l'arçon de sa selle
— Vive le Roi ! —
Sa seringue et son étui,
Vive Louis !

Et Renouard, son beau-frère,
Ayant de fort beaux habits,
N'osait ch... dans ses chausses
— Vive le Roi ! —
Car elles n'étaient point à lui,
Vive Louis.

Il y survint une pluie
Qui les mit en désarroi,
Aussitôt Briais s'écrie :
— Vive le Roi ! —
Adieu tous nos beaux habits !
Vive Louis !

Marchait devant la noblesse
Monsieur Handessens le fils[3]

1. Seuls, les gens de guerre avaient le droit de porter des plumes blanches au chapeau.

2. « Le père de celui qui fit sa fortune chez M. Le Tellier », le futur beau-père, par conséquent, de la très belle Mme Dufresnoy, maîtresse de Louvois. Saint-Simon fait de ce Dufresnoy un secrétaire du duc Claude, son père, et non un apothicaire.

3. René Haudessens, baron de Beaulieu, fils d'un riche notaire au Châtelet et beau-frère d'Isaac de Laffemas, de lugubre mémoire, avait de grandes prétentions nobiliaires. D'après des

Avec son bel habit jaune,
— Vive le Roi ! —
Chevauchant comme un marquis,
Vive Louis !

Vous eussiez vu les bourgeoises,
Dedans leurs plus beaux atours,
Regardant par les fenêtres,
— Vive le Roi ! —
Tous leurs cocus de maris,
Vive Louis !

Vous eussiez vu les Jésuites
Criant comme des enragés :
Ils croyaient faire de la musique,
— Vive le Roi ! —
Et poussaient de piteux cris,
Vive Louis !

Les bons pères Jésuites
Firent de beaux chariots,
Les chevaux qui les traînaient,
— Vive le Roi ! —
Etaient aux boueurs de Paris,
Vive Louis !

Puis un beau feu d'artifice
Situé sur un grand bateau

Réaux, cet original s'était même, avec la connivence de M. de Rambouillet, fait passer pour un marquis à Madrid. Plus tard, à Constantinople, il reçut force coups de latte sur la plante des pieds pour avoir voulu rôder trop près du sérail. Il avait épousé une femme d'une avarice sordide ; et, comme il était l'ami du maréchal de Schomberg, il s'invitait quelquefois à diner chez lui « pour se soutenir, disait-il, car sa femme lui faisait du potage si maigre qu'on n'avait que craindre que le bouillon tombât sur les meubles, car il ne tachait point ».

Fut tiré sur la rivière
— Vive le Roi ! —
Devant le Louvre à Paris,
Vive Louis !

Le lendemain de l'entrée,
Monsieur Clément fit porter [1]
Les triomphes et les trophées
— Vive le Roi ! —
Droit à sa maison d'Athis,
Vive Louis !

Le tout avec la licence
De Messieurs les échevins
Qui n'ont pas grande science,
— Vive le Roi ! —
Car ils n'ont guère d'esprit,
Vive Louis !

VI

CHANSON A DANSER SUR LA NAISSANCE DE LOUIS XIV

(Timbre : *Guillot est mon amy*)

La naissance du dauphin causa dans Paris une grande joie ; la très naïve chanson populaire qui suit est l'écho des manifestations auxquelles elle donna lieu :

Nous avons un dauphin,
Le bonheur de la France :
Rions, buvons sans fin
A l'heureuse naissance.

1. Greffier de la ville.

Car Dieu nous l'a donné par l'entremise
Des prélats de toute l'Eglise [1] :
On lui verra la barbe grise.

Lorsque ce Dieudonné
Aura pris sa croissance,
Il sera couronné
Le plus grand roi de France.
L'Espagne, l'Empereur et l'Italie,
Le Cravate et le roi d'Hongrie (*sic*) [2]
En mourront de peur et d'envie.

La ville de Paris
Se montra non pareille;
En festins et en ris
Le monde y fit merveille.
Chacun de s'enivrer faisait grande gloire
A sa santé, à sa mémoire,
Autant maître Jean que Grégoire.

Au milieu du ruisseau
Etait la table mise
Et qui buvait de l'eau
Etait mis en chemise.
Ce n'était rien que feux et lanternes,
On couchait dedans les tavernes
Si je ne dis vrai qu'on me berne.

Ce qui fut bien plaisant
Fut Monsieur La Raillère [3] :
Ce brave partisan
Fit faire une barrière

1. Un des manuscrits voit dans ce vers une raillerie (sur la reine et Mazarin).

2. Cravate se disait pour Croate.

3. Lors de la Fronde, on avait oublié la générosité de ce « brave partisan » ; on faillit lui faire un mauvais parti; c'était

De douze à quinze muids où tout le monde
S'allait abreuver à la ronde,
S'amusait à prendre à la bonde.

Monsieur de Benjamin [1]
Des écuyers la source
Fit planter un dauphin
Au milieu de la course,
Où six vingt chevaliers avec la lance
Lui faisaient tous la révérence,
Puis allaient brider la potence [2].

Au milieu du Pont-Neuf,
Près du cheval de bronze,
Depuis huit jusqu'à neuf,
Et de dix jusqu'à onze
On fit un si grand feu qu'on eut grand'peine
A sauver la Samaritaine,
Empêcher de brûler la Seine [3]!

lui qui, avec Vanel, avait inventé la taxe des *Aisés*. Le *Courrier burlesque de la Fronde* rapporte cet incident :

... L'on ne connoît que trop son nom,
Il est monopoleur en diable,
Auteur de la taxe effroyable
Par qui tant de gens sont lésés
Dessous le faux titre d'aisés.
Il fut coffré dans la Bastille...

1. M. de Benjamin, ancien écuyer de Louis XIII, dirigeait une *académie*, c'est-à-dire un manège où les jeunes gens montaient à cheval, faisaient des armes, s'adonnaient à tous les exercices qui faisaient partie de l'éducation d'un gentilhomme. L'académie de Benjamin était aussi renommée que celle de Pluvinel où fut un temps Richelieu en sortant du collège ; elle était au coin de la rue des Francs-Bourgeois et de la rue Vieille-du-Temple.

2. La *course* veut dire ici la piste.

Brider la potence : c'est une allusion à la maladresse des joueurs de bague. La bague était suspendue à une potence : si la lance ne faisait que toucher la bague avec force au lieu d'y pénétrer, il arrivait parfois que le cordon de suspension venait s'enrouler au bras de la potence, *brider* la potence.

3. Comme on n'avait pas eu le temps de préparer le beau feu

Le feu fut merveilleux
Sur la place de Grève,
Et quasi jusqu'aux cieux
La machine s'élève.
Minerve y paraissait de belle taille
Vêtu d'une cotte de maille
Qui mettait son monde en bataille.

Enfin tout notre espoir
Etait que notre reine
Quelque jour nous fit voir
Sa couche souveraine
Nous donnant un dauphin; par son présage
Il est beau, il est bon et sage,
Il fera merveille à son âge.

VII

CHANSON A L'OCCASION DE CORBIE (1636)

(Timbre : *Bibi tout est frelore* ou *Or nous dites Marie.* Nous avons adopté la version de divers manuscrits et non celle de des Réaux)

Lors ce grand capitaine,
Monsieur de Montbazon [1],
Conduisait dans la plaine
Le premier bataillon

d'artifice dont parle le couplet suivant, et qui n'eut lieu que le lendemain, les Parisiens portèrent à l'envi des fagots aux énormes feux de joie qu'on alluma sur la place de Grève et sur le terre-plein du Pont-Neuf. La machine hydraulique de la Samaritaine, qui donnait l'eau aux bas quartiers, se trouvait à peu près à la hauteur de la deuxième arche de droite, pas très loin, par conséquent, du feu de joie.

1. Hercule de Rohan, duc de Montbazon. — La seule vue du guet, qu'il prend probablement pour l'ennemi, suffit à le faire revenir à son hôtel, rue Bethisy.

Tout droit au bac d'Asnière.
Mais le guet qui le vit
Lui fit tourner visière
A la rue Bethisy.

Après, prit sa rondache
Monsieur de Guimené[1],
Retroussant sa moutache :
« Où est mon père allé ?
— Il est en très grand erre
Avec le duc d'Uzès,
Marche droit à la guerre
Par la porte Baudets. »

Entendant cette alarme,
Monsieur de Marigny[2]
Alla crier : « Aux armes »,
Au président Chevry[3]

1. Le prince de Guémenée (Louis de Rohan), fils du précédent. Tallemant des Réaux, qui l'accuse de poltronnerie, sans compter le reste, donne la variante :

Le prince de Guimné
Disant à son bardache
Où est mon père...

La porte Baudais ou Baudets n'existait déjà plus : place Baudoyer, près Saint-Gervais.

2. Alexandre de Rohan, marquis de Montbazon, frère de M. de Montbazon et qu'il ne faut pas confondre avec le chansonnier Marigny de la Fronde.

3. Charles Duret, seigneur de Chevry, président à la Chambre des Comptes, avait été le complaisant et la créature de Sully ; il avait commencé de bâtir le palais Mazarin ; aussi hâbleur que poltron ; un grotesque ; il était contrôleur général des finances mais ne s'enrichit pas. Il mourut dans l'année après avoir subi l'opération de la taille : Laffemas composa une épitaphe qui concluait par ce jeu de mots :

Car si la taille l'a fait vivre,
La taille aussi l'a fait mourir.

Disant : « Mon capitaine,
Marchons tout promptement
Et prenons pour enseigne
Le marquis de Royan[1]. »

Ce grand foudre de guerre,
Le comte de Bruslon,
Etait comme un tonnerre
Dedans son bataillon[2]
Composé de cinq hommes
Et de quatre tambours,
Criant : « Hélas ! nous sommes
A la fin de nos jours ! »

Le comte de Noailles[3]
Rouge comme un Bacchus
Menait à la bataille
Tous les enfants perdus.
Criant : « Qui veut me suivre ? »
Et le gros Saint-Brisson
Conduisait pour tout vivre
De l'avoine et du son[4].

Monsieur de Parabelle (*sic*)[5],
Gouverneur du Poitou,
Qui, depuis la Rochelle,
N'avait pas vu le loup,

1. Philippe de La Trémoille, marquis de Royan, autre couard.

2. Ce bataillon de Bruslon resta légendaire. D'après Gondi, Mme de Guémenée comparait plus tard le parti de la Fronde à ce bataillon : « Elle se ressouvint d'un vaudeville [c'est celui-ci] qu'on avait fait autrefois sur un certain régiment de Brûlon, où l'on disait qu'il n'y avait que deux dragons et quatre tambours. » La grande Mademoiselle en parle aussi.

Le comte de Bruslon était introducteur des ambassadeurs et académicien chez Mme d'Auchy.

3. François de Noailles. — Variante de des Réaux :

Brillant comme Phœbus.

4. Nouveau jeu de mot sur son valet L'Avoine et son lieutenant d'Usson.

5. Henri de Beaudéan, comte de Parabère. — Nous avons vu

Faisait toujours merveille;
Aux Cravates et Hongrois
Il coupait les oreilles
Comme il fit aux Anglois.

VIII

CHANSON DE LA BARBE

Louis XIII coupa sa barbe par coquetterie : il commençait à blanchir. Le *manuscrit* 12616 attribue le troisième couplet au roi lui-même. Voici la version de des Réaux :

Hélas ! ma pauvre barbe, qu'est-ce qui t'a faite ainsi ?
C'est le grand roi Louis
Treizième de ce nom
Qui a ébarbé toute sa maison.

Çà ! Monsieur de la Force, que je vous la fasse aussi !
— Hélas! Sire, nenni,
Ne me la faites pas ;
Plus ne me reconnaîtraient vos soldats.

Laissons la barbe en pointe au cousin Richelieu
Car, par la vertu dieu!
Qui serait assez osé
Que de prétendre la lui raser?

Le duc de Chaulnes s'exila plutôt que de la lais-

dans quelles conditions Richelieu le fit gouverneur du Poitou à la place de M. de La Rochefoucauld.

ser couper, et Renneval[1], son troisième fils, lui chanta sur l'air des *Feuillantines :*

Buvons à ce maréchal
Sans égal
Et père de Renneval
Dont la barbe a près d'une aune,
C'est Monsieur (*ter*) le duc de Chaulnes.

1. Charles d'Albert, dit d'Ailly, dit de Renneval.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

La lettre C veut dire : chanson ou couplet du temps.

C

D

E

H

J

L

R

S

T

U

V

TABLE DES CHAPITRES

Tours. — Imprimerie Deslis Frères, 6, rue Gambetta.

ÉMILE COLIN ET Cie — IMPRIMERIE DE LAGNY



UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 10 05 09 011 0